# LA TERRE DE CHEZ NOUS

75 ans
Depuis 1929
*«Cultiver les idées en semant les mots»*

Vol. 75, nº 42
Longueuil

Deux cahiers - 52 pages
semaine du 25 novembre 2004

Port payé à Montréal — Courrier Poste Publication
Nº d'enregistrement R 07665 - Nº de convention PP 40069165



**95$**
de plus/ha
avec le
**N25-J7**


Voir p.13

**Dossier spécial**




- Les éleveurs crient au vol
- Encore cinq mois d'embargo
- Québec débloque 19 M$
- La Beauce cherche des appuis aux Communes
- La Gaspésie durement touchée par la crise!

**Pages 2, 3, 8 et 9**

### Pas de nouveau cas aux É.-U.

Au moment de mettre sous presse, mardi, le département de l'Agriculture des États-Unis annonçait que le récent cas appréhendé de vache folle n'en est finalement pas un. Les tests plus poussés se sont en effet avérés négatifs. La viande ne s'était pas retrouvée dans la chaîne alimentaire, mais un nouveau cas aurait pu aggraver la présente crise de ce côté-ci de la frontière. Le premier cas révélé aux États-Unis, en décembre, provenait d'un troupeau canadien.

CRISE DE L'ESB

# Des vaches au centre-ville !

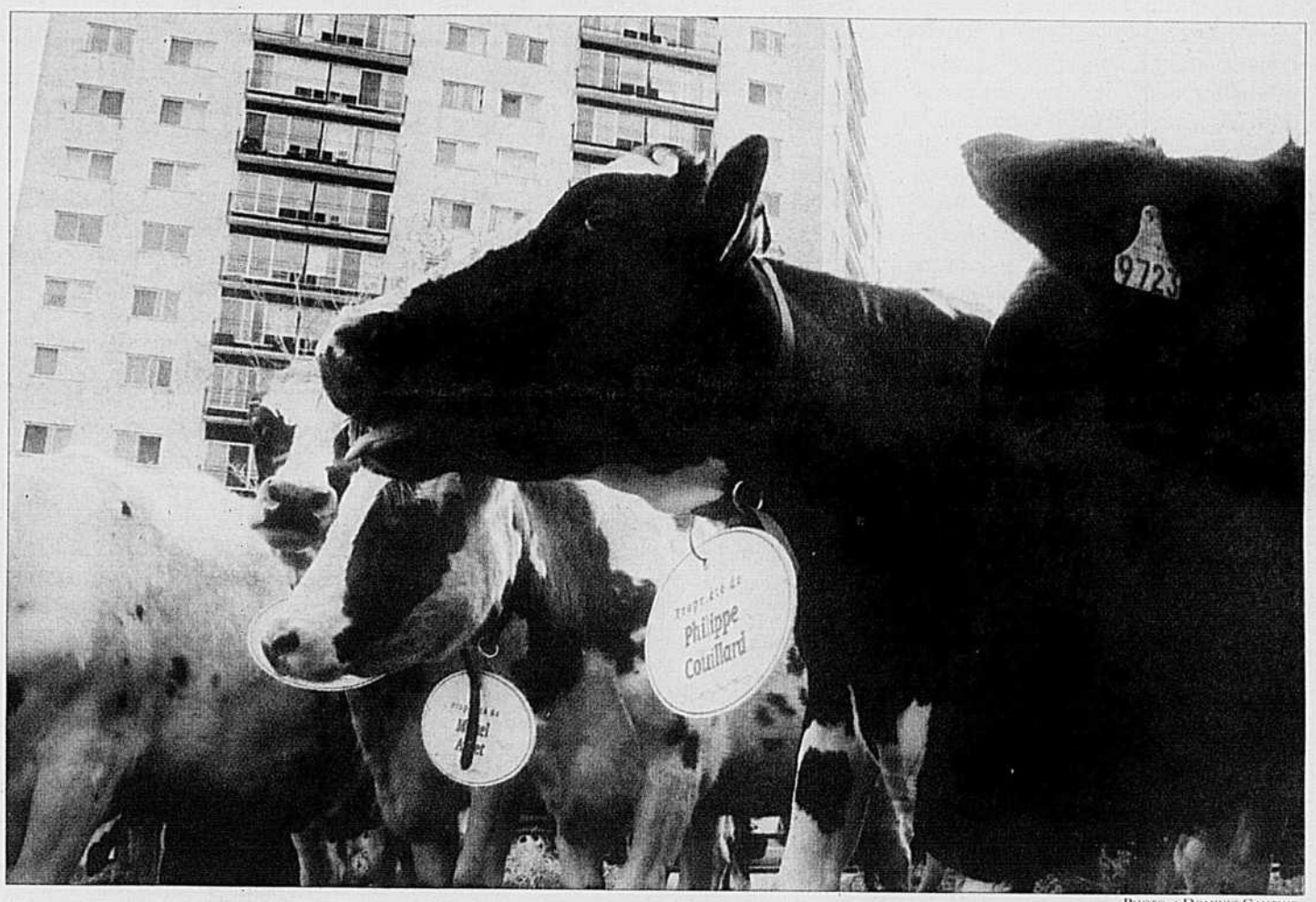



PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

**En plein centre-ville de Montréal, une quinzaine de vaches attendaient d'être transférées à leurs nouveaux propriétaires: des ministres fédéraux et provinciaux de la région métropolitaine. « Ils vont être pris avec des vaches, comme nous sur nos fermes », a lancé le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau.**

JULIE MERCIER

Plus d'une centaine de producteurs agricoles accompagnés de 15 vaches, toutes destinées à un ministre provincial ou fédéral de la grande région métropolitaine, ont manifesté pacifiquement en plein centre-ville de Montréal.

« On souligne 18 mois de crise. Les producteurs souffrent de pertes importantes à la ferme », a déclaré le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Michel Dessureault, tout en insistant sur l'insuffisance des mesures gouvernementales. M. Dessureault a écorché au passage l'annonce de 47 M$ de la ministre Gauthier, la qualifiant de coquille vide. « Ça serait si simple qu'un gouvernement courageux décrète un prix plancher. Qu'attendez-vous pour aider les producteurs du Québec, en crise depuis mai 2003? » a-t-il lancé au gouvernement.

« La solution, c'est le décret d'un prix minimum. On a un prix plancher sur la bière au Québec, mais pas pour nos vaches », a souligné le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau. Il a du même coup interpellé les consommateurs. « Ils sont eux-mêmes victimes. Ils sont exploités », a-t-il fait remarquer.

VOIR **VACHE FOLLE** À LA PAGE 2




FISCALITÉ

# Mise en garde des maires

Les élus municipaux ont à nouveau mis le gouvernement Charest en garde de créer deux catégories de contribuables en modifiant le système de taxation municipale afin de diminuer l'impôt foncier des agriculteurs. La Fédération québécoise des municipalités a fait cette sortie le 23 novembre dernier alors que les agriculteurs, en route vers leur congrès provincial, mettent de plus en plus de pression sur Québec pour mettre fin à un régime fiscal qu'ils jugent inéquitable.

Pour son président, Michel Belzil, une diminution de l'impôt foncier des agriculteurs entraînerait nécessairement une augmentation du compte de taxes municipales de tous les autres contribuables. Or, « les municipalités n'accepteront pas que l'ensemble des contribuables fasse les frais des revendications des agriculteurs. Jamais la Fédération ne permettra que l'on change les règles d'un processus connu de tous pour faire plaisir à un lobby, aussi puissant soit-il. C'est une question d'équité et de démocratie ».

La Fédération reconnaît le problème vécu par les agriculteurs qui doivent payer des taxes sur des terres dont la valeur a crû substantiellement depuis 1994. « La Fédération a déjà annoncé son appui à l'UPA dans la recherche de solutions » a fait valoir M. Belzil. « L'allègement du fardeau fiscal des agriculteurs, s'il est trop lourd, pourrait se faire par le programme de remboursement de taxes ou toute autre mesure nationale non supportée uniquement par les contribuables en milieu rural. Le soutien de l'agriculture est un choix de société et l'État québécois ne doit pas chercher à transférer encore une fois une facture aux municipalités », a-t-il souligné. Si le gouvernement va de l'avant avec la proposition de l'UPA, nous trouvons que c'est une bien drôle de façon de débuter les discussions sur la décentralisation en faveur du monde municipal, a conclu M. Belzil. **J.-C.G.**

# Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article portant sur l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dans l'édition de la *Terre* du 11 novembre. Le nombre de votes attribués à la résolution qui demandait l'inclusion de l'année 2004 dans le calcul des quotas aurait dû être 75 en faveur – au lieu de 68 – et 22 contre. Ce qui ne change rien à l'adoption de la résolution par l'assemblée. Par ailleurs, malgré les chiffres qui circulaient à l'assemblée, voulant qu'environ deux tiers des délégués aient appuyé la réélection de Pierre Lemieux, la Fédération n'a pas voulu confirmer officiellement de score, respectant ainsi l'entente prise entre les candidats. **T.L.**

**VACHE FOLLE**

SUITE DE LA PAGE 1

M. Groleau a pointé du doigt le « manque de volonté politique ». Le président a également annoncé que les actions vont s'intensifier. « Les producteurs sont vraiment exaspérés. Quand ils n'ont rien à perdre, les gens posent des gestes malheureux. »

« La situation a assez duré. Les producteurs sont rendus au bout du rouleau. On travaille 75 heures par semaine pour s'occuper de nos vaches et on les vend pour des « peanuts ». On ne comprend pas que le gouvernement laisse les producteurs dans la misère alors que quelques personnes s'en mettent plein les poches », a questionné le premier vice-président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Christian Lacasse.

### Vite, un prix plancher

« Ce qu'on veut, c'est un prix plancher. Tout le monde sait qu'on se fait voler », a fait valoir Robert Beaudry, un producteur de Granby. « La solution est assez simple : un prix plancher et un accès minimum au marché. On ne demande pas de subvention. On demande un juste prix. L'argent est dans le marché », a renchéri Éric Tranchemontagne de la région de Lanaudière. Chez lui, les pertes sont énormes. « La vente de vaches de réforme, c'est le salaire que je me gardais. Mais maintenant, on a un nouvel outil : la marge de crédit. Quand j'ai commencé en production, il y a 9 ans, je n'en avais pas de marge de crédit », a-t-il expliqué.

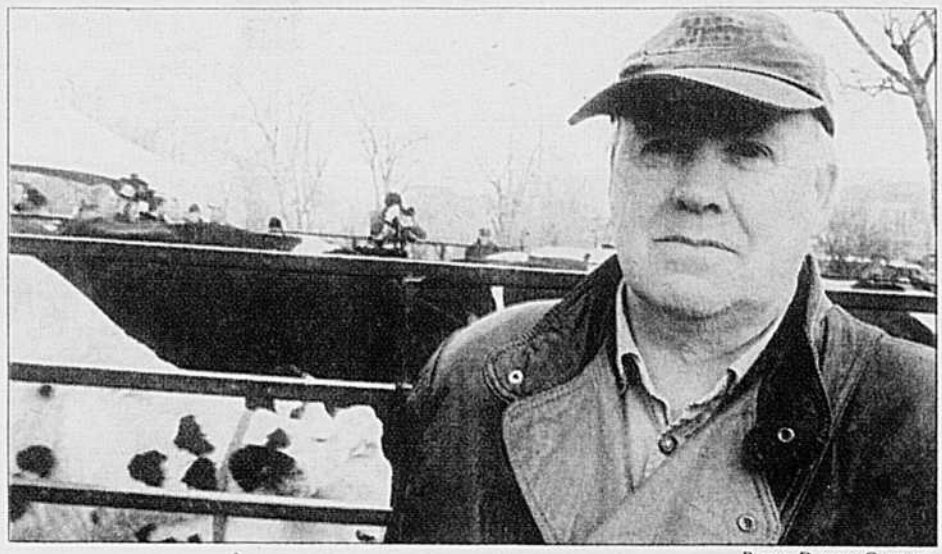


PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

**Michel Dessureault, président de la FPBQ.**

# Une campagne provinciale

Lundi dernier, l'action ne se déroulait pas qu'à Montréal. En effet, partout en province, les producteurs laitiers et bovins ont rendu visite à leurs députés. En Côte-du-Sud, les manifestants ont offert aux deux députés du coin un porte-clé symbolique « afin de recevoir les clés de nos fermes », pouvait-on lire sur la missive accompagnant le « cadeau ». Du côté de l'Estrie, les producteurs ont remis une vache au premier ministre du Québec, certificat de propriété à l'appui. Le ministre Pierre Reid et la vice-première ministre Monique Gagnon-Tremblay ont également reçu un présent à quatre pattes. Même chose au Centre-du-Québec, en Mauricie et en Outaouais-Laurentides, où Yvon Vallières, Julie Boulet et Benoît Pelletier ont reçu un cadeau de « poids ».

En Haute-Côte-Nord, des producteurs se sont dirigés vers Tadoussac, traînant derrière eux une centaine de véhicules. Ils ont bloqué pendant une heure l'accès au traversier reliant Tadoussac à Baie-Sainte-Catherine. Pendant ce temps au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la menace d'un abattage massif plane toujours. Le mouvement est même en train de gagner d'autres régions telles que l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie et la grande région de Québec. Là-bas, la « caravane de la dernière chance » s'est mise en branle. En effet, des producteurs ont parcouru les routes de ce territoire en direction de Québec. Le 29 novembre, ils devraient se rendre sur la colline parlementaire avec leurs tracteurs et leurs vaches. Quelques jours plus tôt, soit le 25, les producteurs tenteront aussi de sensibiliser les parlementaires lors d'un dîner à l'Assemblée nationale. Sur tout le territoire québécois, les éleveurs devraient donc intensifier leurs moyens de pression à l'approche du congrès général de l'UPA, qui s'ouvrira mardi prochain. **J.M.**



PHOTO : PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

**C'est par un geste symbolique, en plantant des pancartes devant le bureau de comté de la ministre Françoise Gauthier, à Saguenay, que les producteurs de lait et de bovins du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont signifié leur volonté ferme de poursuivre la lutte pour un prix juste de la vente de leurs animaux. Le 29, ils creuseront une immense fosse à Saint-Bruno pour accueillir éventuellement, en décembre, des dizaines ou centaines de bêtes, abattues hors de la vue des médias.**

CRISE DE LA VACHE FOLLE

# Le vol public des producteurs a trop duré

JEAN-CHARLES GAGNÉ

MONTRÉAL – Qu'attendent les gouvernements pour intervenir adéquatement, pour mettre fin au vol public des producteurs et sauver les fermes bovines et laitières, avant qu'il ne soit trop tard ? Voilà le cri du cœur lancé par les trois plus influents présidents du syndicalisme agricole québécois, Laurent Pellerin (UPA), Marcel Groleau (lait) et Michel Dessureault (bœuf) en conférence de presse, à Montréal, le 19 novembre, au nom des 25 000 producteurs du Québec exaspérés par la crise de la vache folle, en proie au désespoir.

« Ça n'a pas d'allure de voler une classe de gens comme ça durant 18 mois », a déclaré le président de l'UPA, Laurent Pellerin, fort ému. « Les producteurs sont victimes d'un vol public cautionné par des dirigeants qui ne veulent pas s'impliquer », a renchéri M. Dessureault. « Les gouvernements ferment les yeux alors que deux ou trois abattoirs, en situation de monopole, fixent seuls le prix de nos animaux », a signalé M. Groleau.



PHOTOS : JEAN-CHARLES GAGNÉ.

**Le pire scénario s'est concrétisé. Les pertes s'élèvent à 241 M$, les frontières sont toujours fermées pour 60 % du commerce avec les États-Unis, ont fait savoir les présidents Michel Dessureault (Bovins), Laurent Pellerin (UPA) et Marcel Groleau (lait).**

### Pire scénario

« Le pire scénario s'est concrétisé, a dit M. Pellerin. Les frontières sont toujours fermées aux animaux vivants et à la viande de bœuf de plus de 30 mois, ce qui représente environ 60 % du commerce. » Après 18 mois d'enfer, le moral des producteurs est au plus bas, alors qu'ils croulent sous les dettes. Les éleveurs de bovins et les producteurs de lait ont cumulé des pertes de 241 M$ depuis le début de la crise, même en tenant compte des aides de l'État. « La consolidation de prêts a constitué la principale activité de La Financière agricole du Québec au cours de cette période, a révélé M. Pellerin. Les banquiers ont déjà visité les gros parquets de production et ils en contrôlent les dépenses. Après la crise, il faudra un processus de révision d'endettement des entreprises. »

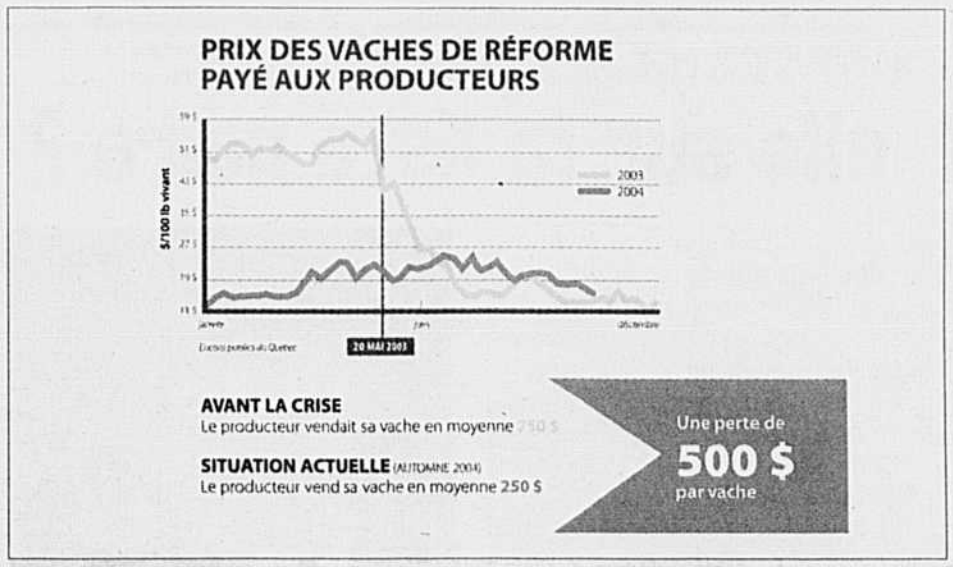
Durant ce temps, les abattoirs s'en mettent plein les poches. Les bénéfices de trois entreprises d'abattage et de transformation du bœuf, en Alberta, ont crû de 281 % depuis le début de la crise. Même scénario au Québec où les producteurs obtiennent, au mieux, 250 $ pour une vache de réforme alors que la viande se vend 1200 $ au détail. Un scandale. « Comment un producteur peut-il survivre à cette crise quand il perd environ 500 $ sur chaque tête vendue ? Cela représente une perte de revenu net de 15 000 $, ce qui est énorme pour les fermes familiales du Québec », a expliqué M. Groleau.

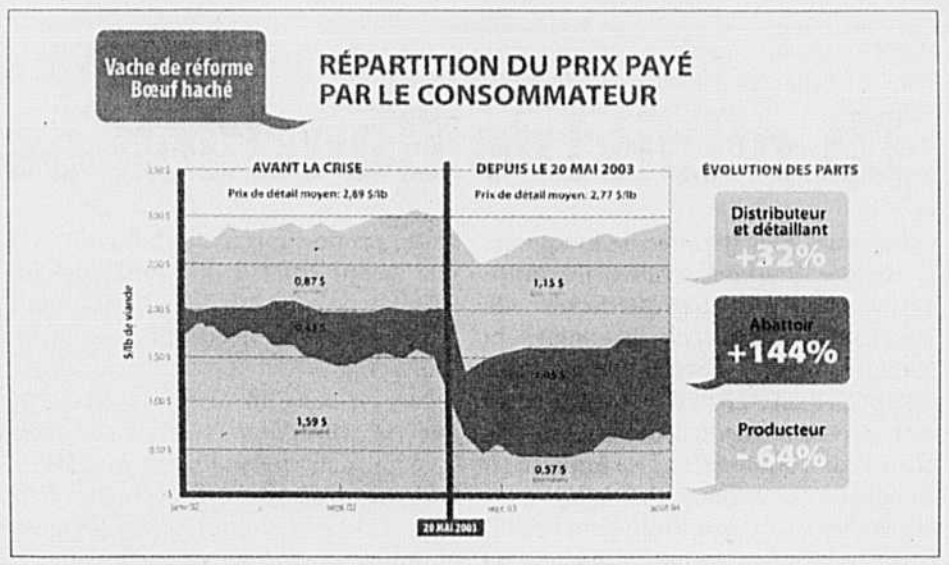
### Prix plancher

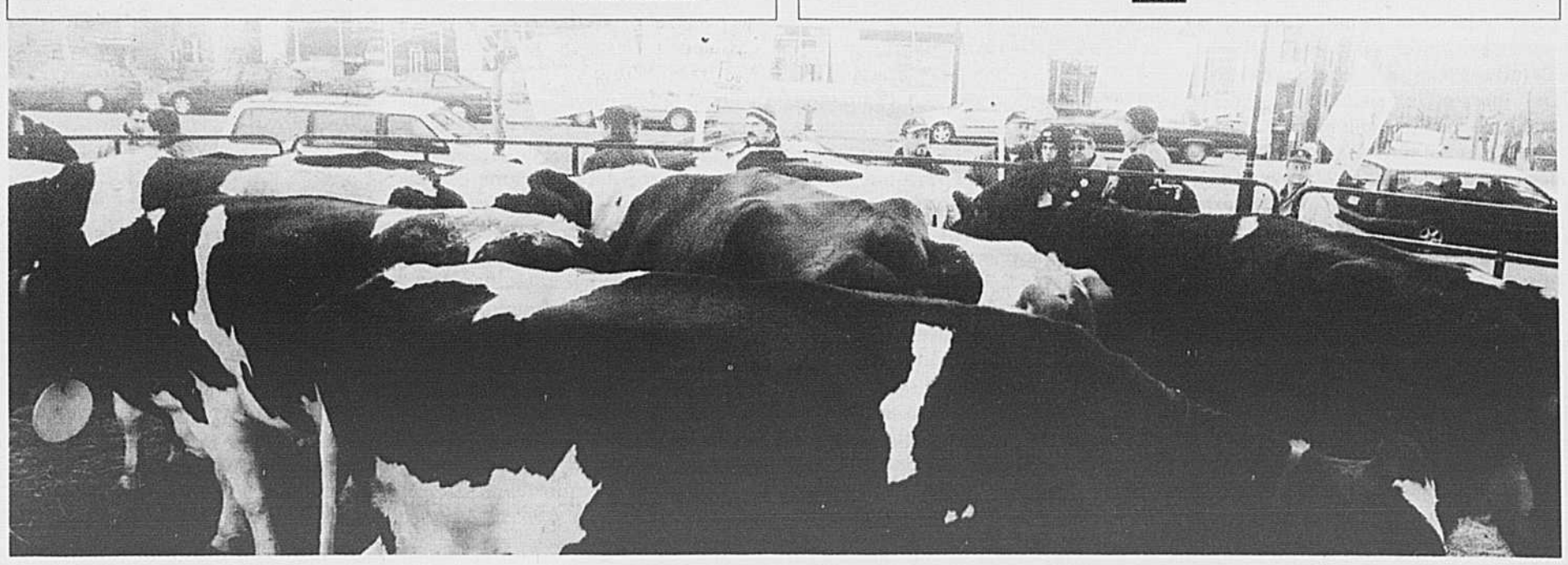
La solution passe par des programmes d'aide adaptés aux besoins du Québec et par le décret immédiat d'un prix plancher visant un volume d'achat obligatoire d'animaux de réforme au Québec. D'ici à la fin de la crise, cela garantirait un revenu minimal aux producteurs sans qu'il n'en coûte un sou à l'État et aux consommateurs. « L'argent est dans le système, il est tout simplement mal réparti », ont répété les trois présidents.

La Fédération va appliquer un prix plancher pour les vaches de réforme du Québec, dès le 29 novembre, tel qu'autorisé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires. La Fédération des producteurs de bovins s'assurera qu'aucune vache ne sera vendue en bas de 0,42 $ la livre aux Encans publics du Québec, dont elle est actionnaire. Rien n'empêche toutefois l'Abattoir Colbex, en situation de monopole, à s'approvisionner à l'extérieur du Québec. D'où les demandes répétées aux gouvernements du Québec et d'Ottawa de donner un signal politique aux abattoirs en décrétant un prix plancher « pour mettre fin au niaisage ». « Si l'abattoir Colbex n'achète pas nos vaches, on va trouver le moyen pour que les producteurs obtiennent un prix de marché adéquat », a indiqué M. Dessureault. Ça risque d'être plutôt mouvementé autour de cet établissement dans quelques jours.

Les présidents ont dénoncé le caractère inapproprié du soutien fédéral annoncé en septembre dernier, qui ne prévoit aucune aide directe pour compenser la chute de prix ni même une offre de prêts sans intérêts. L'annonce faite par la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, le 19 novembre, semble insatisfaisante elle aussi.



# L'UPA en congrès sur fond d'exaspération

JEAN-CHARLES GAGNÉ



PHOTO : LOÏC HAMON

**Le gouvernement Charest n'a jusqu'ici respecté ni son engagement inconditionnel à défendre la loi sur le zonage agricole ni celui de réviser la fiscalité municipale, des attentes à court terme du congrès spécial de l'UPA sur la crise du revenu net, en juin dernier.**

À moins que Québec ne sorte un lapin de son chapeau à la dernière minute, la table est mise comme jamais, en 2004, pour un congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) des plus hauts en couleur. C'est à la fin de cet événement qu'on saura s'il y aura boycott des comptes de taxes municipaux par les agriculteurs et si des centaines de vaches seront enfouies.

L'absence de réponse ou des réponses inadéquates dans les dossiers de la vache folle et de la fiscalité municipale ont attisé la colère des agriculteurs de tout le Québec. Après 18 mois d'enfer, les producteurs de lait et de bovins, criblés de dettes ou acculés à la faillite par des pertes de 241 M$, sont prêts à tout pour ne pas revenir à la maison les mains vides.

Des élus politiques ayant confirmé leur présence, c'est la ministre québécoise de l'Agriculture, Françoise Gauthier, qui risque d'avoir le plus de fil à retordre face à la mauvaise humeur des agriculteurs. Son homologue fédéral Andy Mitchell, élu il y a cinq mois à peine, pourrait s'en tirer sans trop d'ecchymoses.

### ESB et taxes

Moins de 168 heures avant l'ouverture, la pression déployée par les agriculteurs pour obtenir gain de cause dans le dossier de la vache folle est à son comble. Des manifestations ont eu lieu un peu partout au Québec pour forcer les gouvernements fédéral et provincial à décréter un prix plancher pour les vaches de réforme et à mettre en place une aide appropriée aux producteurs de lait et de bovins. La réponse de la ministre Gauthier pourrait donner le feu vert à l'abattage et à l'enfouissement de centaines de vaches de réforme au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans sa région, et en Estrie, celle du premier ministre Jean Charest, après le congrès.

Six mois après le congrès spécial sur la crise du revenu net des agriculteurs, l'UPA n'a toujours pas en poche la réforme devant mettre fin à l'iniquité fiscale qui pénalise les producteurs de plusieurs régions. Au moment de mettre sous presse, le Conseil des ministres n'avait toujours pas statué sur la proposition comportant un taux de taxation spécifique et un plafonnement sur les actifs agricoles, élaborée par un comité interministériel où siège aussi l'UPA. Au cabinet de la ministre Gauthier, on se limite à dire que « les ministres concernés s'approchent d'une solution finale et équitable pour les agriculteurs et pour les municipalités ». Les pressions des unions municipales et du ministère des Affaires municipales, opposés à cette solution, sont très fortes. À preuve, la mise en garde servie au gouvernement par la Fédération québécoise des municipalités, le 23 novembre, au sujet d'une possible modification du système de taxation afin de réduire l'impôt foncier des agriculteurs. Les producteurs devront-ils mettre à exécution le boycott du paiement de leur compte de taxes voté l'an dernier, mais repoussé d'un an ?

### Autres sujets

Les 425 délégués officiels à ce congrès général, qui se tiendra sous le thème « Solidaires depuis 80 ans », auront à disposer d'une cinquantaine de résolutions touchant l'occupation du territoire, l'environnement, la vie syndicale et les programmes agricoles, la mise en marché ainsi que la sécurité du revenu. Il y sera notamment question de l'amas de fumier aux champs, de la bonification du salaire de l'ouvrier spécialisé, de l'application de la levée du moratoire porcin (loi 54), de services-conseils, de salubrité des aliments à la ferme ainsi que d'un plan de développement de l'UPA pour les cinq prochaines années (2005-2010).

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

# La ministre Gauthier est-elle sur la liste noire ?

Les jours de la députée de Jonquière, Françoise Gauthier, seraient-ils comptés comme ministre québécoise de l'Agriculture ? À la veille du congrès du Parti libéral du Québec, le 19 novembre dernier, Radio-Canada a mentionné que Mme Gauthier faisait partie de ministres de l'équipe Charest « qui ne livraient pas la marchandise ». Elle se retrouvait aux côtés des Julie Boulet (déléguée à la Santé et aux Aînés), Sam Hamad (Ressources naturelles, Faune et Parcs) et Pierre Reid (Éducation). Dans la mesure où le parti au pouvoir effectue à mi-mandat un remaniement ministériel aussi sûrement que le soleil se lève chaque matin, l'avenir de la première députée à souhaiter ouvertement devenir ministre de l'Agriculture serait-il irrémédiablement compromis ? Chose certaine, il y des nuages dans le ciel…

Le bât blesse d'abord au chapitre de la fiscalité des fermes et de la crise de la vache folle. La proposition élaborée par un comité spécial créé notamment par Mme Gauthier semble faire l'affaire des agriculteurs, avec son plafond sur la valeur des terres agricoles et son taux spécial d'imposition sur les actifs agricoles. On doit toutefois constater que cette proposition n'a pas encore franchi l'étape cruciale du Conseil des ministres. Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, serait-il si puissant ?

Les producteurs de lait et de bovins reprochent à Mme Gauthier son manque de courage politique quant à la mise en place d'un prix plancher pour les vaches de réforme. C'est toutefois la première à avoir mis cette avenue sur la table à l'échelle canadienne. En outre, ils n'ont pas apprécié l'étude bidon qu'elle a commandée sur l'évolution des prix de la viande bovine durant la période du 20 mai au 30 août 2003. Sont-ils trop injustes envers une ministre qui a réussi à dénicher quelques dizaines de millions de dollars pour les soutenir dans un contexte budgétaire des plus serrés ?

Bien des agriculteurs ne lui ont pas pardonné son « game over », lancé lors du dernier congrès provincial de l'UPA, au sujet de la décision de son gouvernement de faire passer un tronçon de l'autoroute 30 dans les meilleures terres agricoles du Québec alors qu'un autre tracé moins dommageable existe. Plusieurs lui reprochent aussi de ne pas être assez ferme pour mettre fin aux velléités de promoteurs et de municipalités de rouvrir la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. La Coalition pour la protection du territoire agricole qui regroupe, outre l'UPA, des organisations comme la CSQ, la CSN, la FTQ, l'Ordre des agronomes du Québec et l'UQCN, n'est pas tombée du ciel.

Les agriculteurs lui reprochent aussi de ne pas avoir mis tout son poids dans la balance pour mieux défendre les intérêts de l'agriculture dans le cadre de la levée du moratoire en production porcine (loi 54). Un recul de plusieurs années, selon l'UPA.

Doit-on rappeler que le premier ministre Jean Charest a fait savoir, lors du Forum sur les générations, à la mi-octobre, que le dossier des appellations du terroir ne progressait pas assez vite ? La promesse libérale d'instituer l'étiquetage des OGM, avec ou sans l'accord des autres provinces, n'est pas encore au rendez-vous. Que dire sur les tensions palpables générées par sa volonté d'instituer un plan conjoint dans le sirop en Gaspésie ?

En contrepartie, plusieurs intervenants du milieu agricole vantent ses qualités de négociatrice et n'hésitent pas à lui donner une très bonne note pour ses interventions à Genève, dans le cadre des négociations de l'OMC. Mme Gauthier fut d'ailleurs la seule ministre de l'Agriculture d'une province canadienne à relever ce défi. **J.-C.G.**



PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ/TCN

CRISE DU REVENU

# « Nos relations avec le gouvernement sont extrêmement pénibles »

-Christian Lacasse

MARC-ALAIN SOUCY

« Nos relations avec le gouvernement sont extrêmement pénibles », a avoué Christian Lacasse, le 1er vice-président de l'UPA, aux délégués de l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs en serre du Québec, le 19 novembre dernier, à Saint-Hyacinthe. « Quand on n'est pas entendu par ceux qui devraient avoir nos intérêts à cœur, ça mène les producteurs à poser des gestes avec lesquels, nous, les dirigeants, ne sommes pas toujours à l'aise », a-t-il poursuivi.

### Insupportable

Il répondait ainsi à une déléguée qui s'inquiétait de la possibilité d'abattage de vaches pour sensibiliser le public aux problèmes que vivent les producteurs suite à la crise de l'ESB. « Mais on ne peut pas se fermer les yeux, la situation est devenue insupportable, a-t-il déclaré. On fait rire de nous autres. »

« Quand je reçois dix cents la livre depuis un an et demi pour les bovins que je vends et que le prix est le même qu'avant la crise au comptoir du supermarché, c'est enrageant. Je vois qu'il y a des gens qui empilent des millions sur le dos des agriculteurs », a-t-il poursuivi du même souffle.

Le vice-président de l'UPA a ensuite dénoncé le manque de transparence des acteurs de la filière. « Quand on essaie de connaître les marges des autres intervenants, on se fait répondre que ces informations sont de nature privée et ils ne veulent pas mettre l'information sur la table. Savez-vous comment fonctionnent les marges ? » a-t-il questionné avec ironie.

### Scandale

Interrogé par un délégué qui considère que les chaînes ne rendent de comptes qu'à leurs actionnaires et qu'il est illusoire d'essayer de changer leurs pratiques, le vice-président a fait valoir que la concentration des chaînes est un phénomène mondial qui se traduit partout par des baisses de revenus des producteurs agricoles. « On n'ose pas le faire, mais il faudrait peut-être le dire que c'est un scandale. Malgré cela, on va encore s'asseoir avec les chaînes… ça va être du *parlage*. Bientôt, il va cependant falloir aller plus loin que ça », a-t-il prévenu.

Christian Lacasse croit à une utilisation accrue de la réglementation. Selon lui, les producteurs agricoles ont l'appui des consommateurs, mais ce ne sont pas eux qui vont aller manifester à Québec pour les sauver. « Ce qu'il faut, c'est que les producteurs se donnent plus de pouvoir », a-t-il conclu.



PHOTO : MARC-ALAIN SOUCY

**Selon Christian Lacasse, il y a des gens qui empilent des millions de dollars sur le dos des agriculteurs et c'est enrageant.**

SERRICULTURE

# « Les coûts de l'énergie et le PCSRA ralentissent le secteur »

**-André Mousseau**

MARC-ALAIN SOUCY

Selon André Mousseau, le président du Syndicat des producteurs en serre du Québec, le secteur serricole de notre province a connu une progression de ses ventes de 73 % au cours des dix dernières années, alors que celui de l'Ontario a été de 200 %. Ce dernier estime que les coûts élevés de l'énergie et le programme canadien déficient de sécurité du revenu pour les serriculteurs québécois sont en partie responsables de cet écart.

Le Syndicat tenait son assemblée générale annuelle le 19 novembre dernier à Saint-Hyacinthe. Les délégués ont adopté une résolution demandant à Hydro-Québec, Gaz Métropolitain, Recyc-Québec, l'agence d'efficacité énergétique et les différents gouvernements de mettre en place des programmes d'aide à l'efficacité énergétique. Ils ont également réclamé la création d'un service-conseil d'efficacité énergétique à la disposition des membres du Syndicat et la création de programmes d'aide à l'efficacité énergétique. Rappelons que le tarif bi-énergie prendra fin le 1er avril 2006.

Ils ont également voté une longue résolution qui réclame que soient prises en compte les caractéristiques de la production en serre dans l'administration des programmes de sécurité du revenu national et provincial. Selon les chiffres du Syndicat, les petits et moyens serriculteurs sont défavorisés dans ce système. Ils ont demandé à La Financière d'analyser leur couverture dans le cadre du PCSRA par rapport à ce qu'ils recevaient avec le CSRN et CSRA. Selon les résultats obtenus, ils lui demandent de trouver les moyens de redistribuer leur manque à gagner aux producteurs en serre. Christian Lacasse, le 1er vice-président de l'UPA, a donné son appui aux délégués et a déploré avec eux que le PCSRA ne puisse pas convenir à toutes les provinces et à toutes les productions comme le voudrait le fédéral. Selon lui, c'est un programme lourd à démarrer qui a semé l'insécurité chez les producteurs. Ce dernier compte beaucoup sur la révision prévue en 2005 pour apporter de la souplesse et des ajustements à la sécurité du revenu des producteurs. Il convient que les petits et moyens serriculteurs sont particulièrement défavorisés par ce programme.



PHOTO : MARC-ALAIN SOUCY

**André Mousseau, président du Syndicat des producteurs en serre du Québec, et Éric Chagnon, secrétaire, étaient heureux de présenter le premier budget équilibré du Syndicat. Le changement du mode de financement, mis en place l'an dernier, qui inclut des frais annuels sur les superficies, aura fortement contribué à régler ses problèmes budgétaires.**

### Préoccupations

André Mousseau croit également que les programmes mal adaptés de sécurité du revenu et les coûts d'énergie élevés empêchent les serriculteurs d'investir dans leur secteur et retardent le transfert technologique. Le Syndicat se propose d'ailleurs d'accroître ses efforts dans ce dernier domaine au cours de la prochaine année. La mise en place d'un comité Université Laval avec l'ITA de Saint-Hyacinthe en serriculture est vivement souhaitée de même que l'utilisation de deux serres de haute technologie de l'ITA en collaboration avec celles du CIDES dans le but de favoriser le transfert technologique en fonction des besoins des serriculteurs.

Les prix des produits et l'accès aux marchés préoccupent également André Mousseau. Ce dernier trouve que les ventes y sont de plus en plus difficiles. « Les supermarchés sont en contrôle de la petite porte d'entrée pour nos produits et elle rapetisse tous les jours. On les comprend, ils sont comme nous, ils veulent faire de l'argent. La seule différence, c'est qu'ils en font, pas nous », a-t-il déclaré à la *Terre*. Le président déplore surtout que ses producteurs ne puissent que fournir une partie du marché local limité des supermarchés et qu'à cause des grands volumes exigés il soit difficile de vendre aux chaînes. « De plus, les prix ont été désastreux cet été, près de 20 % en dessous de la moyenne pour tous les légumes de serre. Heureusement, la situation s'améliore depuis trois semaines alors que les ouragans qui ont frappé les États-Unis réduisent l'offre », dit-il.

# ÉDITORIAL

# ESB:la pression monte!

**Il y a eu exactement un an et demi, le 20 novembre, que les frontières américaines ont été fermées au bœuf canadien. Un anniversaire d'autant plus triste et affligeant qu'on se désespère encore de l'insuffisance des actions gouvernementales devant l'ampleur de la situation et ses conséquences néfastes.**



**LAURENT PELLERIN**
**Président général de l'UPA**

Pareil manque d'ardeur de nos gouvernements est devenu carrément inacceptable. La situation a trop duré, il est grand temps que ça finisse! C'est d'ailleurs le signal que lancent l'UPA, la Fédération des producteurs de bovins et celle des producteurs de lait dans une offensive générale, commencée la semaine dernière et qui va culminer en cette veille du 80e congrès général de l'Union.

Nous vivons actuellement le pire scénario que nous pouvions appréhender il y a 18 mois. Les frontières sont toujours fermées aux animaux vivants et à la viande de bœuf de plus de 30 mois, ce qui équivaut à environ 60 % du commerce. Dans ces conditions, nos producteurs n'ont que deux choix (si on peut dire...) : vendre leurs animaux à perte ou continuer à les nourrir en espérant en tirer éventuellement de meilleurs prix. Mais voilà, ces derniers sont au plus bas (jusqu'à 87 % inférieurs à ceux d'avant la crise), tout comme le moral de ceux qui subissent ainsi des pressions financières épouvantables et qui s'enfoncent de plus en plus dans les dettes et le désespoir, leur famille avec eux et même leur communauté.

Comment un producteur de vaches de réforme ou de bouvillons qui perd de 400 à 500 $ par tête chaque fois qu'il vend une bête peut-il survivre à cette crise? Comment expliquer, alors qu'on obtient plus ou moins 250 $ pour une vache « réformée », que la viande de celle-ci se vende malgré tout 1200 $ au détail? Il arrive même, dans certains cas, que le prix de vente obtenu pour un tel animal ne couvre même pas les frais de commercialisation, auquel cas le vendeur reçoit une facture plutôt qu'un chèque! Voilà la réalité scandaleuse avec laquelle les producteurs doivent composer quotidiennement depuis le début de la crise. En fait, ce sont eux qui écopent, de même que les consommateurs.

Et pendant que les agriculteurs vivent une situation intenable, les abattoirs, eux, s'en mettent plein les poches. Une enquête du vérificateur général de l'Alberta a en effet démontré que les trois entreprises d'abattage et de transformation du bœuf dans cette province ont enregistré des bénéfices nets de 281 % depuis le début de la crise. Il en va de même au Québec, sinon pire, puisqu'un seul abattoir s'accapare presque tout le marché. Que dire aussi de la situation dans le bouvillon d'abattage, où le seul abattoir à l'est de la Saskatchewan se trouve en Ontario. Facile, dans chaque cas, d'imaginer les profits que leur position quasi monopolistique leur permet d'encaisser sur le dos des producteurs.

Depuis des mois, les éleveurs crient à l'aide. Pourtant, aucune des mesures adoptées à ce jour n'a réellement permis de contrer les pires effets de la crise. La plus récente annonce de la ministre Gauthier n'y change malheureusement pas grand-chose. Il faudrait, rappelons-leur encore, des programmes d'aide adaptés à la réalité du Québec et à la hauteur des besoins pour tous les types de ruminants, sans exception. Il leur faudrait aussi intervenir de façon immédiate dans l'établissement d'un prix plancher pour les animaux de réforme, assorti d'un volume d'achat obligatoire au Québec, solution qui ne coûte pas un sou à personne, ni aux gouvernements, ni aux consommateurs.

Les producteurs n'en peuvent plus, ils sont au bout du rouleau. Tous ces gens ont les nerfs à vif et ils ne baisseront pas les bras tant qu'ils ne seront pas entendus et que des gestes concrets n'auront pas été posés. Ils sont fermement résolus à prendre tous les moyens qu'il faut pour sensibiliser les ministres de l'Agriculture et leur gouvernement. Leur détermination est telle qu'il sera difficile de ne pas les entendre; il se pourrait même qu'il soit encore plus difficile de les contourner tellement leur « frontière » sera étanche...




Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: **L'Union des producteurs agricoles**
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: **(450) 670-4788**
SITE WEB: **www.laterre.ca**

RÉDACTION: **(450) 679-8483** poste **7270**
Courrier électronique: **tcn@laterre.ca**
PUBLICITÉ: **(450) 679-8483** poste **7275**
Courrier électronique: **pub@laterre.ca**
ABONNEMENTS: **(450) 679-8483** postes **7274, 7290**
Courrier électronique: **abonnement@laterre.ca**
ANNONCES CLASSÉES: **(450) 679-7809**
Courrier électronique:
**annoncesclassees@laterre.ca**
DIRECTEUR: **DANIEL BOULANGER**
RÉDACTEUR EN CHEF:
**Loïc Hamon**
RÉDACTEUR EN CHEF,
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES:
**Michel Beaunoyer**
CHEF DE PRODUCTION:
**Carole Lalancette**
ABONNEMENTS: **Marie-Josée Rheault**
ADMINISTRATION: **Pascale Côté**
AGENTE DE PROMOTION: **Élise Hofer**
DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ: **Chantal Rainville**
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:
**Christian Guinard, Sylvain Joubert,**
**Sylvain Lalonde, Réal Loiseau**
REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:
**Jacques Long**
Tél. Toronto:**(905) 335-5700** Fax:**(905) 335-5001**
Courrier électronique : jlong@longcomm.net
IMPRESSION: **Imprimerie Transmag**

ABONNEMENT:
Québec 1 an: 51,77 $ 2 ans: 82,82 $ 3 ans: 108,13 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 $
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous
Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
États-Unis deuxième classe payé Champlain N-Y.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.
Convention de la poste publication N° 40069165
N° d'enregistrement 07665, retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
abonnement@laterre.ca



PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ

**Michel Belzil, président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

# *La FQM s'explique*

*Lettre au maire de la municipalité de Saint-Valère, M. Marcel Lévesque, en réponse à sa lettre publiée dans l'édition du 18 novembre 2004 de* La Terre de chez nous *et expédiée à la FQM le 25 octobre 2004*

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre datée du 25 octobre dernier au sujet de la fiscalité municipale des exploitations agricoles. Nous avons porté une attention toute particulière à vos propos.

D'une part, précisons que les ateliers présentés lors du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ne conduisent traditionnellement pas à la présentation d'une résolution à l'assemblée générale. Il s'agit davantage du rôle des forums qui adoptent le format d'un débat, alors que les ateliers ont un objectif formateur. Là se situe, sans doute, notre erreur de ne pas avoir fait de ce sujet, la fiscalité des exploitations agricoles, un forum. Il nous apparaît d'ailleurs injuste de critiquer l'animateur de l'atelier, un maire dévoué à sa municipalité, à sa MRC, à notre Fédération et, de surcroît, à la cause agricole. Il a assumé son rôle avec brio dans un atelier qui s'est avéré plus émotif que rationnel.

D'autre part, nous vous rappelons que les résolutions discutées à l'assemblée générale découlent des forums du congrès ou il s'agit de résolutions acheminées à la Fédération dans le délai prescrit en vue de cette assemblée. C'est le cas de la résolution sur la fiscalité municipale des exploitations agricoles. L'assemblée générale a adopté une résolution qui appuie à 100 % les producteurs agricoles. Nous sommes conscients des problèmes que vivent actuellement les producteurs agricoles, et c'est pourquoi cette position demande le maintien du programme de remboursement de taxes foncières, ce qui est le cœur du problème. Vous savez sans doute que les pressions actuelles des producteurs agricoles sont issues d'un problème budgétaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui tente, en bout de ligne, d'en faire assumer les coûts par le monde municipal.

Par ailleurs, la Fédération doit veiller en quelque sorte au maintien de la principale assiette fiscale des municipalités : l'impôt foncier. Si certaines propositions étaient acceptées, par exemple le plafonnement des valeurs des terres agricoles, elles constitueraient une brèche majeure dans la fiscalité locale. Que pourrait argumenter le monde municipal devant des industries ou des commerces qui voudraient une réduction de leur compte de taxes sur la base de facteurs conjoncturels et reliés aux revenus qu'ils génèrent? Cela sans compter que ce sont les autres résidants de la municipalité qui verraient leur compte de taxes augmenter, le budget d'une municipalité étant déterminé par les dépenses.

Toutefois, il existe certainement d'autres solutions et c'est à cette tâche d'évaluer les diverses options que s'attardera la Commission permanente sur les finances, la fiscalité et l'économie de la FQM. Elle le fera en toute ouverture d'esprit sans pour autant négliger les principes d'équité et de neutralité inhérents au système de taxation municipale. C'est exactement l'engagement que nous avons pris lors de l'assemblée générale et nous veillerons à ce que ce mandat soit rempli.

Nous souhaitons vous rencontrer afin de discuter plus amplement de ce dossier. Nous communiquerons avec vous sous peu afin de convenir d'une date d'ici à la fin de l'année.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

***Michel Belzil***
***Président de la FQM***




La technologie qui produit®

TABLEAU D'HONNEUR DES LEADERS

PRENEZ L'INITIATIVE avec les hybrides de maïs à hauts rendements de marque Pioneer®!

**HYBRIDE PIONEER® 39K41** 2650 ut

| Marque/produit | Nbre de comp. | Rend. (kg/ha) | Avant. moyen de rend. (kg/ha) | % Victoires | Avant. hum. | *Avant. revenu/ ha |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Pioneer 39K41** Mycogen 2E212 | 7 | 10360 9883 | 477 | 86% | 1.0 | 57 $ |
| **Pioneer 39K41** NK N16-N7 | 7 | 10930 10215 | 715 | 86% | -0.9 | 64 $ |
| **Pioneer 39K41** NK N2555BT | 5 | 10096 9513 | 583 | 60% | 1.5 | 72 $ |
| **Pioneer 39K41** Tous les concurrents | 52 | 10479 10197 | 282 | 63% | 0.4 | 32 $ |

**HYBRIDE PIONEER® 38W22** 2750 ut NOUVEAU

| Marque/produit | Nbre de comp. | Rend. (kg/ha) | Avant. moyen de rend. (kg/ha) | % Victoires | Avant. hum. | *Avant. revenu/ ha |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Pioneer 38W22** DeKalb DKC39-46 | 16 | 11965 11432 | 533 | 81% | -0.2 | 54 $ |
| **Pioneer 38W22** NK N2555BT | 27 | 10680 10203 | 477 | 81% | -0.5 | 42 $ |
| **Pioneer 38W22** Pride A638BT | 7 | 11746 10667 | 1079 | 100% | 2.1 | 141 $ |
| **Pioneer 38W22** Tous les concurrents | 261 | 11520 11050 | 470 | 75% | 0.3 | 54 $ |

**HYBRIDE PIONEER® 38P04** 2800 ut

| Marque/produit | Nbre de comp. | Rend. (kg/ha) | Avant. moyen de rend. (kg/ha) | % Victoires | Avant. hum. | *Avant. revenu/ ha |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Pioneer 38P04** Mycogen 2T300 | 10 | 11369 10190 | 1179 | 90% | -3.1 | 84 $ |
| **Pioneer 38P04** NK N2555BT | 26 | 11307 10774 | 533 | 73% | -1.3 | 37 $ |
| **Pioneer 38P04** Pride A638BT | 16 | 11677 10648 | 1028 | 88% | 0.3 | 111 $ |
| **Pioneer 38P04** Tous les concurrents | 605 | 11438 11081 | 357 | 66% | -1.0 | 25 $ |

**HYBRIDE PIONEER® 38A25** 2900 ut

| Marque/produit | Nbre de comp. | Rend. (kg/ha) | Avant. moyen de rend. (kg/ha) | % Victoires | Avant. hum. | *Avant. revenu/ ha |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Pioneer 38A25** DeKalb DKC47-10 | 12 | 12003 11639 | 364 | 75% | -0.4 | 32 $ |
| **Pioneer 38A25** NK N3030BT | 63 | 11720 11187 | 533 | 71% | -0.5 | 49 $ |
| **Pioneer 38A25** NK N32-M5 | 30 | 11902 11539 | 364 | 63% | 0.9 | 49 $ |
| **Pioneer 38A25** Tous les concurrents | 467 | 11576 11206 | 370 | 67% | -0.3 | 35 $ |

*Corrigé à 15,0 % d'humidité. Vos résultats peuvent varier. Les revenus bruts corrigés par hectare sont calculés à partir du prix du maïs à 118 $ la tonne, moins 1,18 $ de séchage par point d'humidité au-dessus de 15 %. Résultats de rendements au 18 novembre 2004.*

1 YieldGard, le logo YieldGard Corn Borer et Roundup Ready sont des marques de commerce utilisées sous licence de Monsanto Company.
2 Technologie de protection contre les insectes Herculex I par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred. Herculex est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.
3 Marques de commerce de Bayer AG.
4 Voir les étiquettes des produits pour les dispositions au sujet de cette marque. Options de marchés est une marque de certification utilisée sous licence.

Les réaction des produits sont variables et sujette à nombres de pressions environnementales, de maladies et de ravageurs. Les renseignements sur les rendements peuvent être de plus limités par le nombre d'essais et la gamme de régions géographiques. Veuillez utiliser ces renseignements uniquement dans le cadre de vos décisions de positionnement des produits. Les descriptions des caractères reliés à ces cotes se basent sur les années d'essais et étaient les dernières disponibles au moment d'aller sous presse. Consultez www.pioneer.com/cotecroissance ou communiquez avec un professionnel des ventes Pioneer pour la liste complète et la plus récentes des caractères et des cotes pour chacun des produits de marque Pioneer®.

PIONEER®
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

Les produits de marque Pioneer® sont fournis sous reserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. Pioneer est le nom de la marque, les chiffres identifient les cultivars et les produits.
®, MS, MC Marques de commerce ou de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. © 2004 PHL.

RÉCOMPENSES PIONEER
LA MEILLEURE AUBAINE DE LA SAISON PREND FIN LE 10 DÉCEMBRE 2004.
COMMUNIQUEZ DÈS AUJOURD'HUI AVEC VOTRE PROFESSIONNEL DES VENTES PIONEER!

www.pioneer.com/produits

LEVÉE DE L'EMBARGO AMÉRICAIN

# Le règlement près de sa publication

JULIE MERCIER

Le département américain de l'Agriculture (USDA) vient de déposer à l'Office of management and budget (OMB) le projet de règlement permettant la réouverture de la frontière aux bovins et autres ruminants canadiens vivants.

L'OMB, l'office exécutif du président, doit maintenant réviser le document, avant son approbation finale. Cet exercice pourrait prendre jusqu'à trois mois. Une fois le règlement publié, sa mise en application devrait se faire 60 jours plus tard. « Je suis très satisfait des progrès tangibles que nous accomplissons. Nous continuerons de travailler en collaboration étroite avec les États-Unis pour réaliser rapidement notre objectif de normalisation systématique du commerce », a indiqué le ministre canadien de l'Agriculture. M. Mitchell ne devrait toutefois pas sous-estimer l'influence de R-calf, un groupe de producteurs américains, qui avait réussi à obtenir, en mai dernier, une injonction afin de stopper la levée de l'embargo des États-Unis sur la viande non désossée, le bœuf haché et la viande industrielle issus de bovins de moins de 30 mois d'origine canadienne.




PHOTO: JULIE MERCIER

**Lundi dernier, lors de la manifestation à Montréal des producteurs de bovins victimes de la crise de la vache folle, des « commandos » se sont rendus dans les bureaux de comté de chacun des 15 ministres de la grande région métropolitaine pour leur remettre du foin. Au bureau du premier ministre Paul Martin, des éleveurs ont laissé une dizaine de balles ainsi que le certificat de propriété de la bête. Réjean Lavallée, un producteur de Saint-Marc-sur-Richelieu, a vainement tenté de parler à un employé du bureau de comté.**

### Un autre cas ?

Le 18 novembre, le USDA annonçait la découverte d'un résultat non concluant à deux tests rapides de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). « Un résultat non concluant ne veut pas dire que nous venons de découvrir un nouveau cas d'ESB. Ces résultats sont une composante normale du système de dépistage. Les tests sont développés pour être extrêmement sensibles afin de détecter n'importe quel échantillon qui pourrait possiblement être positif », a déclaré Andrea Morgan, porte-parole du Service d'inspection et de la santé animale. La confirmation du résultat est attendue d'ici la fin de la semaine. Sans donner plus de détails, les autorités ont confirmé que l'animal n'avait pas atteint la chaîne alimentaire. Malgré tout, les actions de nombreuses entreprises du secteur de la viande bovine ont perdu quelques points. Pour sa part, le vice-président de Bio-Rad, la compagnie qui fabrique le test utilisé par le USDA, a affirmé que les probabilités que le résultat soit positif étaient très grandes, particulièrement après deux tests rapides consécutifs. En juillet, deux résultats faux positifs avaient créé tout un émoi dans la filière bovine américaine. Après vérifications, ces derniers s'étaient avérés négatifs.

## McCain pour la régionalisation



PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE
**Michael McCain**

Le président de *Maple Leaf Foods*, Michael McCain, a déclaré qu'il était favorable à la division du Canada en différentes zones d'un point de vue de la santé animale. « De récentes expériences avec la fièvre aviaire, l'encéphalopathie spongiforme bovine et d'autres maladies animales à travers le monde montrent qu'il y a certains trous dans notre système de sécurité alimentaire. Étant donné ces récentes expériences de dévastation économique, causées par des maladies animales, il est grand temps que le gouvernement canadien prenne le leadership dans le but d'instaurer un zonage régional, avec l'entière collaboration de l'industrie », a-t-il expliqué à la Presse canadienne. **T.L.**

**Pour en savoir plus**

Pour suivre les plus récents événements sur le sujet, consultez notre ***Spécial vache folle***, dans la section ***Production-Élevages*** du site Internet www.laterre.ca.

laterre.ca

PROGRAMME ESB-5

# 47 M$ pour le Québec

JULIE MERCIER

Les producteurs de bovins du Québec auront droit à leur part du programme ESB-5, soit 47 M$ provenant des deux paliers de gouvernement.

Le 10 septembre dernier, le ministre fédéral de l'Agriculture avait annoncé l'injection de 488 M$. Ce programme ESB-5 avait été vivement critiqué par les producteurs d'ici, qui le jugeaient peu adapté à leur réalité. Un peu plus de deux mois plus tard, la ministre Gauthier annonce la participation de son gouvernement, soit 19 M$. À cela s'ajoutent 28,4 M$ du fédéral. L'attachée de presse de la ministre, Paule Dallaire, explique que la part du Québec sera versée par l'intermédiaire d'une réduction de primes du programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Cette mesure sera jumelée à un programme collectif de retrait des bouvillons et veaux d'embouche, qui sera géré conjointement par La Financière agricole du Québec et la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), précise Mme Dallaire. Pour sa part, l'argent du fédéral sera versé en avance de paiement du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

Les producteurs québécois n'ont pas accueilli cette annonce avec enthousiasme. Selon la Fédération des producteurs de bovins du Québec, les montants promis ne représentent que 12,3 M$ d'argent neuf. De plus, ces millions proviennent exclusivement du fédéral. Pour les producteurs, ce nouveau programme ne fait pas simplement le poids, eux qui estiment leurs pertes à 241 M$.

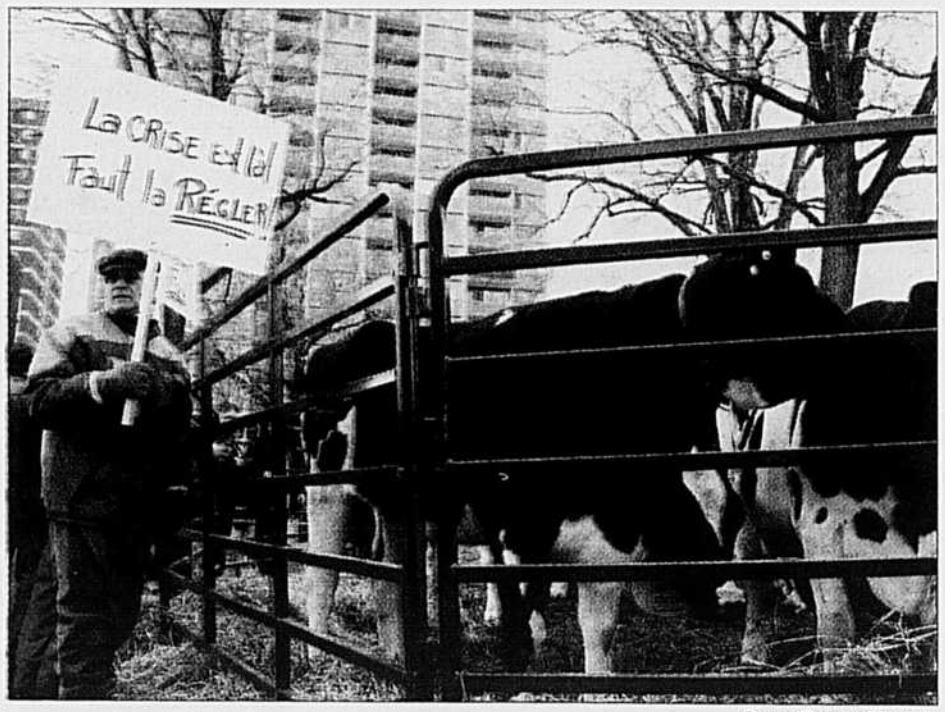



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

**Les producteurs ont dû porter leurs revendications jusque dans le centre-ville de Montréal, lundi dernier.**

### Québec en faveur d'un prix plancher

En entrevue à Radio-Canada, lors des manifestations de lundi, la ministre de l'Agriculture s'est dite d'accord avec le principe du prix plancher. Elle croit toutefois qu'une telle mesure sera inefficace si elle se limite au Québec. Elle prône plutôt un prix plancher pancanadien. « Je n'ai pas attendu hier ou avant-hier pour parler de ça avec M. Mitchell », s'est-elle défendue. En septembre, Mme Gauthier a eu l'occasion d'en discuter avec ses homologues provinciaux et aurait reçu plusieurs appuis. « Au départ, M. Mitchell n'était pas très à l'aise (avec le prix plancher), mais il a cheminé beaucoup », a-t-elle déclaré à l'animateur Simon Durivage. Mme Gauthier espère des résultats d'ici le 2 décembre. Son attachée de presse, Paule Dallaire, a confirmé à la *Terre* que le prix plancher occupait le temps de plusieurs fonctionnaires provinciaux et fédéraux. « Ça travaille fort, tant du côté d'Agriculture Canada que du MAPAQ. »

# «Je ne veux pas un prix plancher qui va vous nuire»

## -Le député Claude Drouin aux producteurs de bovins

JACQUES LÉGARÉ

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-ODILON – Convoqué par l'UPA de sa région, le député de Beauce aux Communes, Claude Drouin, a assuré les producteurs de son soutien pour l'établissement d'un prix plancher, « si c'est faisable ». C'est le 19 novembre dernier à la ferme laitière et bovine Bijacq, de Saint-Odilon, qu'avait lieu une conférence de presse pour « célébrer » les 18 mois de la fermeture des frontières américaines à la suite de la crise de la vache folle. On voulait aussi faire pression pour l'imposition d'un prix minimum sur les animaux de réforme, achetés encore aujourd'hui à des prix dérisoires par les abattoirs.

Le président de l'UPA régionale, M. Jean-Denis Morin, nous a expliqué qu'il était important d'associer le député Drouin à cette démarche, étant donné « sa position privilégiée au sein du gouvernement ». Ce dernier est en effet secrétaire parlementaire du premier ministre, en charge des collectivités rurales, et le seul député libéral du Québec membre du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

### Autres provinces

M. Drouin n'a pas voulu accorder un appui inconditionnel au prix plancher. « Oui, je veux qu'il y ait un prix plancher, mais je ne veux pas un prix plancher qui va vous nuire », a-t-il lancé. Il a précisé qu'une telle mesure devait passer par l'acceptation des provinces « et il y a certaines provinces qui ne veulent pas », affirme-t-il. Un système où les abattoirs pourraient contourner le prix plancher du Québec en achetant ailleurs ne servirait pas les producteurs québécois, estime-t-il. M. Drouin a mentionné qu'on cherchait à avoir la collaboration d'au moins sept provinces avant d'adopter une telle solution. Il a aussi indiqué qu'en même temps qu'on étudie la possibilité d'établir un prix mininum, on regarde aussi « d'autres avenues ». Sur la question de la taxe à l'abattage pour les animaux de réforme, il attend d'en connaître plus sur les conséquences d'un tel geste avant de prendre position.



PHOTO: JACQUES LÉGARÉ

**De gauche à droite : M. Jean-Denis Morin (prés. UPA de la Beauce), M. Maurice Bilodeau (copropriétaire de la ferme Bijacq) et Claude Drouin (député de Beauce aux Communes).**

M. Jean-Denis Morin a soutenu pour sa part que l'établissement d'un prix plancher aurait un effet boule de neige. « Quand ils vont voir que les vaches valent 42 cents la livre au Québec, ils vont vouloir l'avoir eux aussi le 42 cents », soutient-il. Un des producteurs présents a quant à lui exhorté M. Drouin à trouver une solution, quelle qu'elle soit : « Ce que ça prend, c'est une réglementation pour qu'on arrête de se faire voler », a-t-il lancé.

### D'ici un mois

M. Drouin a admis que même si le gouvernement a consenti des sommes importantes dans ce dossier (stabilisation, augmentation de la capacité d'abattage), les effets ne sont pas nécessairement à court terme, et les producteurs ont besoin d'une action rapide. « Il faut être fixé d'ici trois semaines, un mois, et je me mets beaucoup de pression en disant ça », a-t-il lancé.

Il s'est montré sensible aux problèmes de l'agriculture, et a soutenu que les douze membres du comité de l'agriculture (qui fait des propositions au gouvernement sur les dossiers agricoles) le sont aussi. « Il y en a la moitié qui sont agriculteurs. Ils veulent que ça se règle, et il y a une bonne collaboration entre les députés de l'opposition et du pouvoir », prétend-il.

En entrevue après la conférence de presse, il nous a assurés que l'ouverture des frontières pour la viande de boeuf serait à l'ordre du jour de la prochaine visite du président américain. « Ça et la crise du bois d'œuvre », a-t-il ajouté.

# La Gaspésie touchée durement !

ALAIN LAVOIE

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW-RICHMOND – La présente crise de la vache folle vient nous révéler la très grande fragilité de l'industrie laitière et bovine en Gaspésie. Confrontés à un marché qui s'éloigne de leurs fermes depuis plusieurs années, les producteurs de lait et les producteurs de bovins de la Gaspésie voient leur industrie rapetisser, inexorablement comme une peau de chagrin. La crise de la vache folle ne fait rien pour arranger les choses. Bien au contraire…

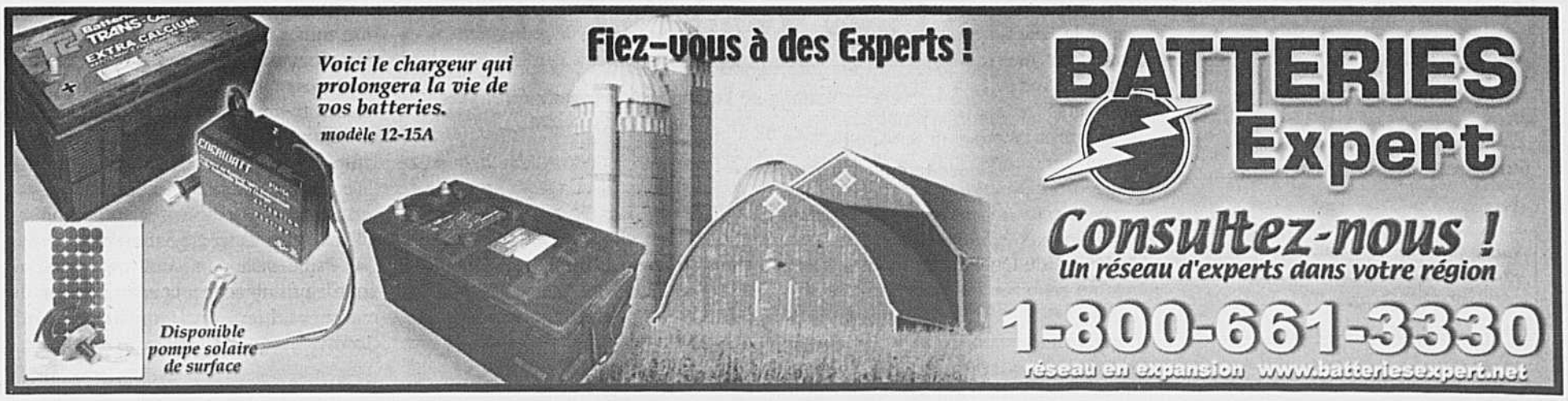
En effet, chez les producteurs de lait, ils ne sont que 28 en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, la débrouillardise est de mise depuis le 20 mai 2003. « Il y en a plusieurs qui doivent financer à nouveau leur entreprise. Au lieu d'avancer, on recule. Sur 28 producteurs laitiers, il y en a trois ou quatre qui ont vendu une partie de leur production pour payer les comptes courants. Les autres doivent aller dans le bois ou encore faire de la neige (ouvrir les entrées). Ça va mal, ça va très mal », note le président du Syndicat des producteurs de lait de la région, Normand Barriault.

Avant la crise, le président Barriault tirait annuellement de la vente de ses vaches de réforme, ses veaux laitiers et ses génisses laitières environ 26 000 $. Depuis mai dernier, c'est la catastrophe, dit-il : « Pour la vente de ces mêmes animaux, je ne reçois que 5480 $. J'ai donc une perte de revenus de 19 920 $. C'est beaucoup pour ma famille », dit-il.

Triste constat également chez les producteurs de bœufs de la Gaspésie. Son président, Marc Cyr, parle de la détresse de plusieurs producteurs dont les entreprises sont évaluées à plusieurs centaines de milliers de dollars

« Sur papier, il y a des entreprises qui valent près d'un million de dollars. Mais, quand on n'est pas capable d'aller se chercher 25 000 $ à 30 000 $ de salaire net par année, il y a quelque chose qui ne marche pas. Présentement, je suis capable d'avoir ce salaire parce que je vais bûcher… Moi, j'en ai du bois à bûcher, mais il y a plusieurs producteurs qui n'en ont pas. En plus, il n'y a plus d'intérêt pour la relève… », explique M. Cyr.

Ce dernier précise également que les prix payés, à l'abattoir, pour les bovins de réforme ou encore les veaux d'embouche ont périclité au même titre que les prix payés aux producteurs de lait. Depuis les débuts de la crise, le 20 mai 2003, Marc Cyr a perdu plus de 21 000 $.



SECTEUR LAITIER CANADIEN

# Il n'y a aucun avantage à immoler la gestion de l'offre

JEAN-CHARLES GAGNÉ

MONTRÉAL – L'abandon de la gestion de l'offre dans le secteur laitier se traduirait par une détérioration majeure du revenu des producteurs, ce qui pourrait coûter jusqu'à 500 M$ en compensations au gouvernement du Québec seulement. Et il n'y a aucune garantie que les consommateurs canadiens y gagneraient quoi que ce soit, eux qui jouissent déjà d'un panier de produits laitiers moins cher qu'aux États-Unis.

C'est ce que révèle l'étude « La gestion de l'offre dans le secteur laitier, un mode de régulation toujours pertinent», réalisée pour la Fédération des producteurs de lait du Québec par Daniel-Mercier Gouin, professeur à l'Université Laval et directeur du GREPA. L'étude, dévoilée le 15 novembre, compare la performance du système de gestion de l'offre canadien à celle des États-Unis, de la France, des Pays-Bas, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. L'évaluation couvre la période 1981-2002 et porte sur le prix du lait payé au producteur, le prix du lait à la consommation, la marge des distributeurs et des transformateurs ainsi que le soutien économique de l'État.



PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ

**La gestion de l'offre dans le secteur laitier est toujours pertinente, a conclu le directeur du GREPA, Daniel-Mercier Gouin.**

### Meilleurs prix

Le prix versé aux producteurs canadiens pour leur lait est stable et supérieur aux prix observés dans les autres pays étudiés, dit d'abord l'étude. Le prix du lait à la ferme a augmenté de façon graduelle au cours des 20 dernières années au Canada, mais il a chuté de 20 % en termes réels, les gains de productivité ayant été accaparés par d'autres secteurs économiques. Aux États-Unis, le prix à la ferme a chuté de plus de 50 %. C'est en Australie et en Nouvelle-Zélande - où le secteur laitier est déréglementé - qu'on observe la plus forte instabilité du prix du lait à la ferme ainsi qu'une baisse d'environ 40 % au cours de cette période. Ces deux pays, avec un prix environ deux fois plus bas que le Canada, sont en forte croissance sur les marchés internationaux.

L'étude démolit ensuite le raccourci voulant que la gestion de l'offre signifie des hausses de prix plus fortes pour les consommateurs. C'est dans les trois pays où il y a gestion de l'offre – France, Canada et Pays-Bas – que les prix à la consommation ont le moins augmenté. En termes réels, le prix du lait à la consommation a régressé de 10 % au Canada durant la période étudiée. C'est en Australie et en Nouvelle-Zélande que les prix à la consommation ont le plus augmenté.

De plus, c'est dans les pays sous gestion de l'offre que la marge des transformateurs laitiers et des distributeurs a le moins augmenté. La rentabilité de la transformation laitière est tout de même plus élevée au Canada qu'aux États-Unis, grâce à sa mise en marché collective qui réduit les coûts du transport et qui garantit une stabilité d'approvisionnement aux usines.

La contribution financière de l'État au secteur laitier est certes la plus faible en Nouvelle-Zélande où les subventions sont à toutes fins utiles inexistantes.

Mais le Canada vient tout juste derrière avec un soutien de 10 $ la tonne de lait comparativement aux États-Unis qui versent plus de 30 $ la tonne et plus de 40 $ dans l'Union européenne.

Avec un prix du lait stable et supérieur pour les producteurs, un panier de produits laitiers moins coûteux pour le consommateur, une industrie de la transformation plus rentable et une aide de l'État très faible, qui a intérêt à ce que la gestion de l'offre dans le secteur laitier soit démantelée ? se demande M. Mercier Gouin.

# « La Nouvelle-Zélande ne peut servir d'étalon » - Pierre-Marc Johnson

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Le système canadien de la gestion de l'offre est remis en cause dans le cadre des négociations sur le commerce mondial. Mais il ne le devrait pas, a affirmé Pierre-Marc Johnson, ancien premier ministre québécois et conseiller de la Coalition G05 sur la gestion de l'offre.

M. Johnson a assisté à la présentation de l'étude sur la gestion de l'offre dans le secteur laitier réalisée par le directeur du GREPA, Daniel-Mercier Gouin, le 15 novembre dernier.

« Avec sa gestion de l'offre, le Canada ne dérange rien quant au commerce mondial du lait tout en offrant un accès des plus généreux à son marché. Mieux, ce système avantage ses producteurs et ses consommateurs. La gestion de l'offre ne doit pas être sacrifiée au veau d'or du marché », a-t-il signalé.

Selon M. Johnson, « le Canada sortirait grand perdant d'une baisse des hauts tarifs actuels sur les produits laitiers en vigueur dans les principaux pays industrialisés, et cela, à l'avantage des pays qui subventionnent leurs producteurs. » En conséquence, « le Canada doit conclure des alliances notamment avec les pays en développement qui cherchent à vaincre ce système de subventions. Il ne faut pas oublier qu'à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), chaque pays dispose d'un vote », a-t-il ajouté.

Malgré l'évidence, l'idéologie voulant que des gains importants résulteraient d'une libéralisation du marché du lait a toujours le haut du pavé à l'OMC et à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Dans ce contexte, la Nouvelle-Zélande, le seul joueur majeur sur le marché international des produits laitiers qui ne verse aucun soutien gouvernemental direct à ses producteurs de lait, est souvent citée en exemple. « La Nouvelle-Zélande ne peut servir d'étalon mondial en production laitière en raison des conditions de production tout à fait exceptionnelles et uniques (production extensive, sur pâturage, sans étable, climat, etc.) dont elle jouit », a fait valoir M. Johnson. « La Nouvelle-Zélande, avec les États-Unis et l'Australie, constituent plutôt l'exception que la règle dans les pays industrialisés, avec un secteur laitier n'évoluant pas sous gestion de l'offre.

L'intervention de l'État demeure la règle au chapitre de la régulation des marchés laitiers, » a ajouté M. Mercier Gouin.




COMMERCE AGRICOLE MONDIAL

# La gestion de l'offre pour contrer le dumping

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Le prix des produits agricoles transigés à l'échelle mondiale devrait toujours être supérieur à leur coût de production. Autrement, le commerce agricole demeurera un chaos favorable aux multinationales de l'agrobusiness. En ne s'attaquant pas au dumping, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ferme les yeux sur la plus pernicieuse distorsion du marché en agriculture. C'est en tout cas l'avis de Mark Ritchie, le président d'une organisation non gouvernementale américaine, The Institute for Agricultural and Trade Policy.

Observateur du commerce mondial en agriculture depuis une vingtaine d'années, M. Ritchie ne cache pas son préjugé favorable envers la gestion de l'offre en vigueur au Canada. « Le système de gestion de l'offre canadien assure que le prix des produits agricoles est supérieur au coût de production. C'est un système qui mérite d'être étendu. Dans un tel système, l'aide gouvernementale ne devient nécessaire que lors de circonstances exceptionnelles. Malgré ses avantages évidents, les négociateurs canadiens, tous gouvernements confondus, ont tenté, soutient M. Ritchie, de détruire le système de gestion de l'offre, à la demande de grandes entreprises. » Ce dernier voit en outre d'un bon œil les entreprises commerciales d'État. L'Institut qu'il dirige a récemment ciblé dix règles susceptibles de civiliser le commerce agricole mondial.

**« Les États-Unis attaquent ce type d'entreprises par peur que des agriculteurs américains soient tentés d'en mettre en place. Car la Commission canadienne du blé n'a pas d'impact significatif sur le commerce mondial du blé. »**

### Dumping

Pour y arriver, il faut d'abord s'attaquer au dumping qui consiste à exporter des produits à un prix inférieur à leur coût de production. Ainsi, M. Ritchie soutient qu'il faut mesurer les marges bénéficiaires à partir des coûts de production au lieu du prix intérieur des produits, selon lui trop facilement manipulable. Il faut obliger les pays exportateurs à fournir les coûts de production des produits concernés, sur une base régulière.

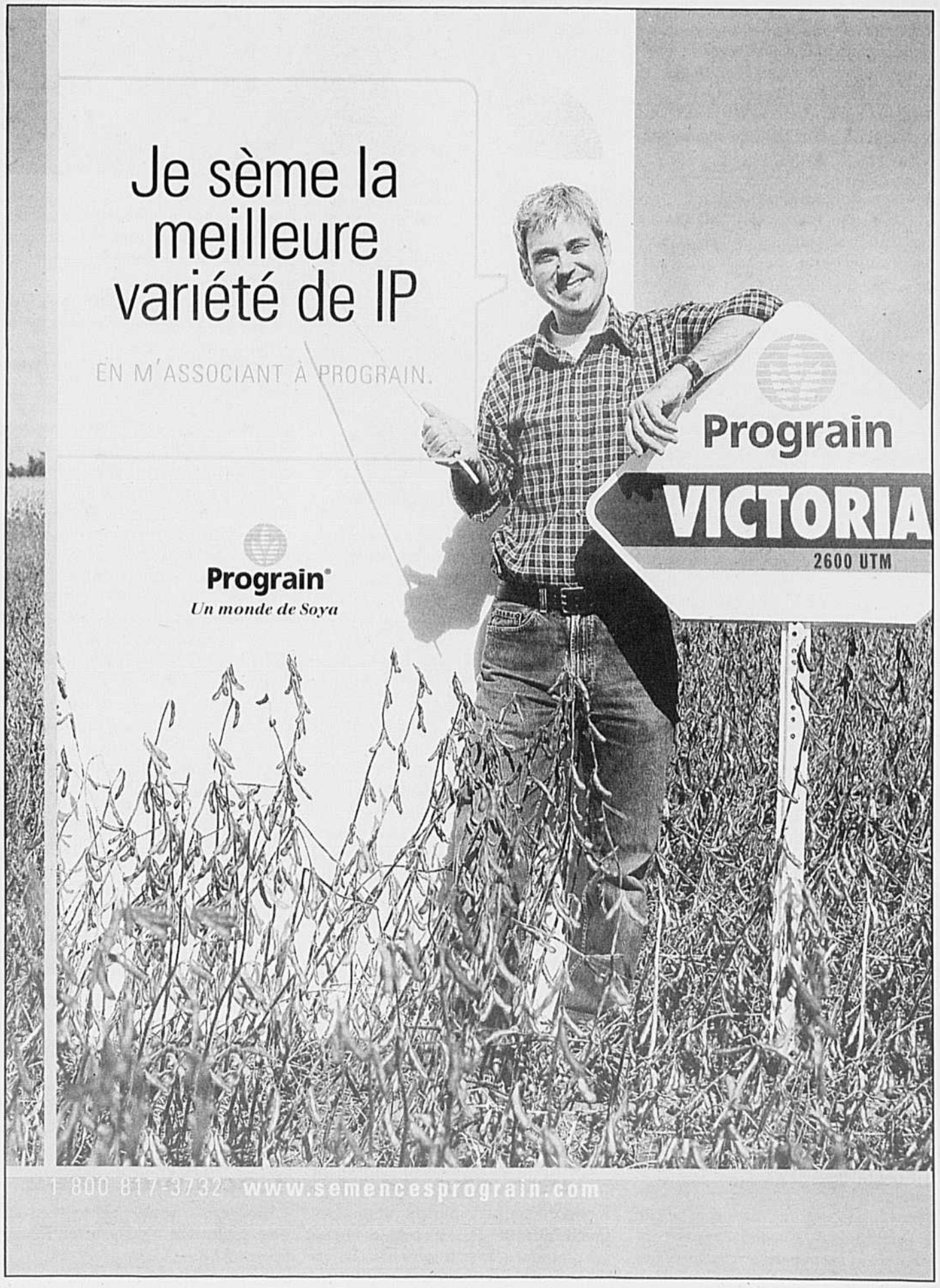
« Il n'y a par ailleurs aucune obligation d'importer ou d'exporter, signale M. Ritchie. Chaque pays a le droit de déterminer la production agricole qu'il veut maintenir ainsi que ses importations, sans empêcher les autres d'en faire autant. » Il serait selon lui approprié de ramener des articles du GATT autorisant des pays comme le Canada, qui contrôle sa production, à imposer des tarifs agricoles, sans pouvoir exporter de surplus.

« Les agriculteurs ont besoin d'un juste prix pour leurs produits, pas de subventions », soutient-il. Les subventions ne doivent pas alimenter la surproduction de produits agricoles, l'une des causes majeures de dépression des prix. La plupart des subventions à l'exportation et des aides internes, découplées ou non, ne passent pas ce test, dit-il.

### Entreprises d'État

L'OMC ne devrait pas interdire les entreprises commerciales d'État, explicitement ou en proscrivant les politiques qui créent une agence unique de vente contrôlée par les agriculteurs, avance M. Ritchie. Car ces entreprises procurent un contrepoids à la concentration des marchés d'exportation. « Les États-Unis attaquent ce type d'entreprises par peur que des agriculteurs américains soient tentés d'en mettre en place. Car la Commission canadienne du blé n'a pas d'impact significatif sur le commerce mondial du blé. »

La concentration verticale et horizontale entraîne une distorsion majeure sur le marché, signale M. Ritchie. Il réclame un contrôle sur les fusions et les acquisitions faites par des compagnies de l'agrobusiness évoluant dans plusieurs pays ainsi que sur celles contrôlant 20 % ou plus d'un produit à l'échelle nationale ou internationale. La démocratisation du processus de négociation à l'OMC s'impose par ailleurs. « Au moins 119 des 147 pays membres de l'OMC ont été exclus des négociations *in extremis* de l'accord-cadre, à Genève, le 31 juillet dernier. »



# Onde de choc dans le monde du soya

Le gouvernement américain a annoncé, le 10 novembre, l'arrivée de la rouille asiatique du soya en Louisiane, ce qui est à peu près l'équivalent de la découverte d'une vache folle pour ce secteur.

THIERRY LARIVIÈRE

Cette maladie causée par un champignon occasionne des pertes de rendement de 10 % à 40 % et s'avère difficile à contrôler à cause de sa résistance à certains fongicides. Les États-Unis redoutaient la rouille du soya et avaient d'ailleurs songé à fermer leur frontière aux pays les plus affectés par la maladie, soit l'Argentine et le Brésil. Les experts américains pensent que les pertes pour leurs producteurs pourraient osciller entre 240 M$ et 2,4 milliards de dollars.

Les marchés ont réagi dans la journée qui a suivi l'annonce par une hausse d'environ 6 $ la tonne. Des analystes croient que ce mouvement sera temporaire. Le département américain de l'Agriculture (USDA) a d'ailleurs affirmé que l'impact serait minime sur la récolte 2004 puisque la rouille est arrivée tard en saison.

Ce sont probablement les nombreux ouragans de cette année qui sont en cause. Les spores de champignons peuvent en effet voyager sur de longues distances par le vent. Certains des ouragans, dont Juan, ont commencé leur course dans l'hémisphère Sud pour venir s'échouer en Louisiane et dans les environs. On s'attendait à cette découverte depuis déjà un bon moment, les spécialistes ne savaient tout simplement pas quand cela allait se produire.

### Les risques pour le Québec

« Une fois que c'est en Amérique du Nord, on est tous dans le même bateau», explique Sylvie Rioux, chercheuse du Centre de recherche sur les grains (Cérom). Il est en effet difficile d'arrêter les spores à la frontière.

Notre hiver pourrait toutefois nous donner un coup de pouce. « Contrairement aux pucerons, la rouille ne survit pas en hiver », affirme Sylvie Rioux. On peut donc penser que les spores arriveraient plus ou moins tard en saison, au gré des vents. La chercheuse croit qu'il faudra rajouter cette maladie sur la liste du Réseau d'avertissements phytosanitaires dès l'an prochain. Le champignon produit des lésions de couleur brune pâle ou brun rouille sur les feuilles les plus basses des plants infectés. Les pustules peuvent se répandre sur le reste de la plante.

Aucun fongicide n'est encore homologué au Canada pour lutter contre la rouille du soya. Une demande concernant le Folicure, déjà utilisé contre la rouille du blé, avait cependant déjà été déposée par mesure préventive. Le Tilt, le Quadris et le Headline, respectivement de la famille des thiazoles et des strobilurines sont des options envisageables si l'homologation est accordée.

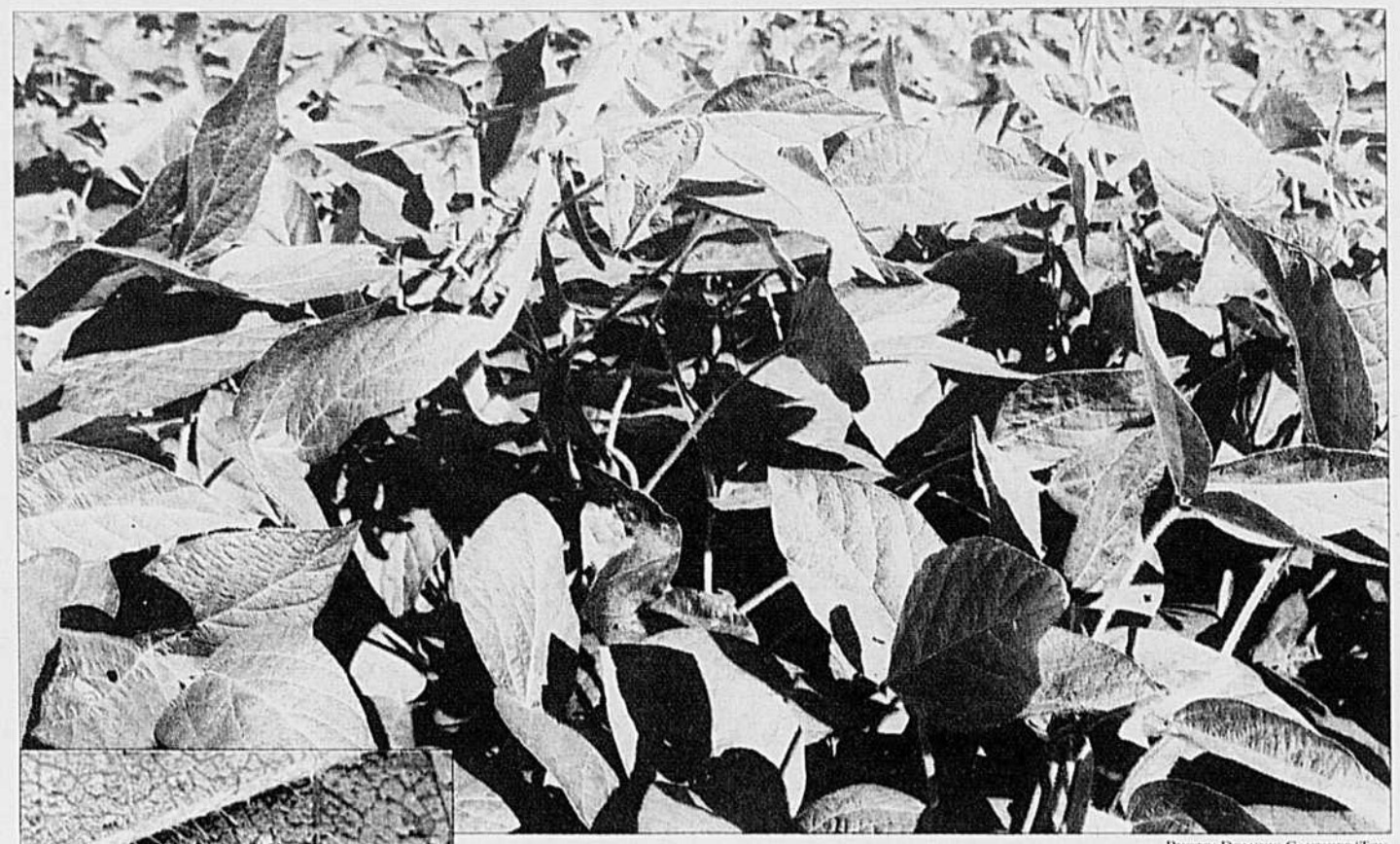


PHOTO: DOMINIC GAUTHIER/TCN



PHOTO: ISU

**Feuille de soya atteinte par la rouille.**

Aux États-Unis, une dizaine de produits de deux ou trois familles devraient être commercialisés en 2005. Les entreprises devront enclencher la production cet hiver pour avoir des stocks suffisants.

Notons qu'il n'y a pas encore de lutte biologique mise au point contre ce champignon. Les pratiques culturales comme les rotations ne sont pas vraiment utiles puisque les spores arrivent par les airs.

« Les producteurs de soya ne sont pas habitués aux arrosages », fait valoir Sylvie Rioux, qui constate les nouvelles difficultés liées au puceron du soya et peut-être bientôt à la rouille.

Le soya du Québec est surtout exporté, en majeure partie en Asie, où il est reconnu pour sa qualité. La découverte de la rouille aux États-Unis pourrait représenter un avantage temporaire tant que le Canada est exempt du problème.

L'impact commercial principal va dépendre de la réaction de ces marchés au soya américain. Si un ou des embargos étaient mis en place, ça pourrait sérieusement changer la donne en cette année de récolte record.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) estime qu'il n'est pas nécessaire de fermer la frontière puisque le champignon ne peut survivre que pendant deux semaines sur des débris vivants de plante.

Comme le soya est habituellement défolié avant la récolte, les risques sont donc minimes comparé au transport par le vent.

# L'industrie du canola sur le qui-vive

Si le Canada devait interdire les gras trans, comme le suggère une motion déposée la fin de semaine dernière au Parlement par le Nouveau Parti démocratique (NPD), l'industrie de la transformation disposerait de trois ans pour s'adapter à cette nouvelle restriction. Mais le Conseil canadien du canola, qui dit déjà disposer d'un cultivar permettant de diminuer la quantité de gras trans obtenus après la transformation de l'huile, aurait besoin de plus de temps.

Cette variété, dite «à taux élevé d'acides oléiques», est déjà cultivée au pays sur de petites superficies. Les producteurs auraient besoin d'une dizaine d'années de plus pour en produire suffisamment et répondre à la demande de l'industrie de la transformation advenant l'entrée en vigueur de l'interdiction, estime le Conseil canadien du canola.

Les gras trans sont encore largement utilisés par les transformateurs d'aliments. Ils sont notamment présents en grande quantité dans les beignes et certains produits de pâtisserie tels que les craquelins ou les biscuits. Bien que naturellement présents en petite quantité dans le gras animal, ils sont surtout obtenus artificiellement lors d'un procédé visant à transformer les huiles végétales en gras solides. Ce sont ces produits de gras solides qui se retrouvent dans les produits transformés.

Les gras trans sont mauvais pour la santé parce qu'ils font augmenter les taux de mauvais cholestérol dans le sang en plus d'avoir un effet néfaste sur la quantité de bon cholestérol.

Le Danemark est pour l'instant le seul pays à interdire les gras trans. Les députés du Parlement canadien voteront mardi sur cet enjeu.

La Saskatchewan est la principale province productrice de canola avec 5,6 millions d'acres (2,3 millions d'hectares) consacrées à cette culture en 2003. Suivent l'Alberta et le Manitoba avec respectivement 3,3 et 2,5 millions d'acres (1,3 et 1 hectares). L'Ontario est loin derrière avec seulement 50 000 acres (20 000 hectares).**I.B.**



PHOTO: TCN

# Mulcair veut plus d'éco-conditionnalité



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

**Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement**

Lors de son récent discours devant la Fondation estrienne en environnement, le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a choqué les représentants de la Fédération régionale de l'UPA de l'Estrie.

Voici quelques éléments de son discours en lien avec l'agriculture et qui préfigure sans doute une partie de la nouvelle Politique du développement durable qui prendra la place du Plan vert promis pendant les élections. Cette politique devrait être dévoilée ce jeudi 25 novembre.

Le ministre a affirmé travailler avec sa collègue ministre pour mettre en place des mesures d'écoconditionnalité en ce qui concerne le nouveau programme de remboursement des taxes municipales.

Cette mesure, qui pourrait rendre le remboursement des taxes conditionnel au respect des règles environnementales, s'ajouterait à celles déjà annoncées par La Financière agricole et qui toucheront progressivement le financement des nouvelles fermes et l'ASRA.

Par ailleurs, le ministre a répété sa volonté de faire appliquer la loi plus sévèrement par souci de justice envers ceux qui respectent la loi. « Mon obligation est de ne pas donner un avantage économique à la personne qui ne respecte pas la loi, parce que son concurrent a dépensé quelque chose pour être respectueux de la loi », a fait valoir M. Mulcair en affirmant avoir reçu la confirmation de l'embauche prochaine de six procureurs pénaux spécialisés en environnement, un projet qu'il caressait depuis plus d'un an.

Le ministre de l'Environnement a voulu ménager la susceptibilité des agriculteurs, notamment dans le cas de la pollution de la baie Missisquoi. « Ce que je dis toujours, c'est que je ne blâmerais jamais le monde agricole pour les problèmes que nous avons, je blâmerais un ensemble de gouvernements antérieurs qui ont justement fait défaut d'appliquer la loi », a-t-il nuancé. M. Mulcair a toutefois enchaîné en répétant les propos d'un ingénieur forestier qui faisait état de la perte de 12 000 hectares de forêts privées en Montérégie à cause, selon lui, de l'exigence d'épandage du lisier sur plus de terres. **T.L.**

DERNIÈRE HEURE

# L'Union acéricole paysanne s'entend avec la Fédération

**THIERRY LARIVIÈRE**

Contre toute attente, l'Union acéricole paysanne a signé une entente avec la Fédération des producteurs acéricoles (FPAQ). Il s'agit d'un « règlement global » portant à la fois sur les poursuites judiciaires intentées de part et d'autre et sur les réclamations de prélevés et pénalités adressées à Russel O'Farrell et Simon Deschênes ainsi qu'à d'autres membres de l'organisation paysanne.

« Nous jugeons cette entente satisfaisante dans les circonstances, à l'intérieur des règlements du plan conjoint en vigueur », peut-on lire dans le communiqué de l'Union paysanne.

L'Union acéricole paysanne (UAP) a même mis en ligne, sur son site Internet, une déclaration commune de la FPAQ ainsi que de Russell O'Farrell et Simon Deschênes, respectivement président et membre fondateur de l'organisation. Dans cette lettre, le président de l'UAP affirme avoir régularisé sa situation auprès de l'agence de vente et il invite ses membres à faire de même en profitant du même cadre de règlement.

« Il est tout à fait légitime pour les producteurs et productrices acéricoles d'exporter leur production sauf que le tout doit se faire dans le respect de la réglementation du plan conjoint », explique Russell O'Farrell dans la déclaration commune. L'UAP ajoute n'avoir aucune information crédible concernant la détérioration des inventaires de sirop de la Fédération.

L'UAP invite ses membres à participer à une réunion le 6 décembre pour expliquer l'entente.

Les membres sont également conviés au congrès annuel de l'Union paysanne qui aura lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, les samedi et dimanche 27-28 novembre prochains. Les principaux sujets à l'ordre du jour seront la gestion de l'offre, la crise du revenu, le réseautage avec les paysans du monde, les OGM et le contrôle des semences, l'agriculture urbaine et le moratoire sur l'industrie porcine.


*Constatez la Performance*

Approuvé par l'UE

**NK® N25-J7** 2700 UTM

*vs* **Pioneer 38G17** 2700 UTM

**Comparaisons de rendement en maïs 2004**

Les résultats utilisés par NK proviennent EXCLUSIVEMENT du Québec.

| Nom/ Endroit | Marque | Hybride | Rendement (tm/ha) | Humidité (%) | Poids Spécifique[1] (kg/hl) | Revenu brut/ha[2] |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Entreprise Cardin** | **NK** | **N25-J7** | **11.223** | **30.5** | **66.0** | **1,077.44 $** |
| St-Hugues | Pioneer | 38G17 | 10.514 | 27.5 | 68.5 | 1,059.78 $ |
| **Robert Dubuc** | **NK** | **N25-J7** | **11.975** | **20.7** | **70.4** | **1,337.35 $** |
| Mercier | Pioneer | 38G17 | 11.545 | 21.2 | 70.1 | 1,280.11 $ |
| **Jack Thomas** | **NK** | **N25-J7** | **11.617** | **24.0** | **69.5** | **1,236.09 $** |
| St-Clet | Pioneer | 38G17 | 11.355 | 23.6 | 70.0 | 1,215.44 $ |
| **Ferme A. et D. Lavallée** | **NK** | **N25-J7** | **12.019** | **25.3** | **67.5** | **1,253.78 $** |
| St-Louis-sur-Richelieu | Pioneer | 38G17 | 11.341 | 28.0 | 66.5 | 1,134.12 $ |
| **Ferme Yvon Laberge** | **NK** | **N25-J7** | **11.450** | **23.4** | **71.4** | **1,229.30 $** |
| Beauharnois | Pioneer | 38G17 | 11.777 | 28.8 | 69.5 | 1,162.58 $ |
| **Sébastien Crête** | **NK** | **N25-J7** | **11.223** | **21.2** | **70.5** | **1,244.37 $** |
| Ormstown | Pioneer | 38G17 | 10.276 | 23.9 | 68.5 | 1,094.97 $ |
| **Ferme Gérard Leroux et fils** | **NK** | **N25-J7** | **11.965** | **19.5** | **71.0** | **1,359.20 $** |
| Les Cèdres | Pioneer | 38G17 | 12.150 | 21.5 | 70.5 | 1,341.38 $ |
| **Ferme R. et R. Sauvé** | **NK** | **N25-J7** | **11.072** | **19.2** | **71.5** | **1,263.13 $** |
| St-Polycarpe | Pioneer | 38G17 | 10.308 | 20.5 | 69.5 | 1,154.46 $ |

[1]Poids spécifique au moment de la récolte.
[2]Revenu brut/ha: 120,00 $/tm moins 1,60 $/tm par point d'humidité au-delà de 15,5 %.
Les sommaires de performances ci-haut incluent toutes les comparaisons compilées jusqu'au 8 novembre 2004.

| Sommaire de Performances | 2004 Rendement (tm/ha) | 2004 Humidité (%) | 2003 Rendement (tm/ha) | 2003 Humidité (%) | 2002 Rendement (tm/ha) | 2002 Humidité (%) | Revenu brut ($/ha)[2] Moyenne de 3 ans |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NK Brand N25-J7 | 11,557 | 23,9 | 10,503 | 25,9 | 9,518 | 25,8 | 1 078.99 $ |
| Pioneer 38G17 | 10,930 | 25,5 | 10,403 | 26,6 | 9,242 | 25,8 | 1 037.72 $ |

Essais menés sur 13 sites en 2004 et sur un total de 54 sites sur 3 ans

**L'avantage NK** 95 $ de plus l'hectare en 2004 et 41 $ de plus l'hectare sur 3 ans

**L'avantage NK**

**95 $** de plus l'hectare en 2004 et **41 $** de plus l'hectare sur 3 ans

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui !

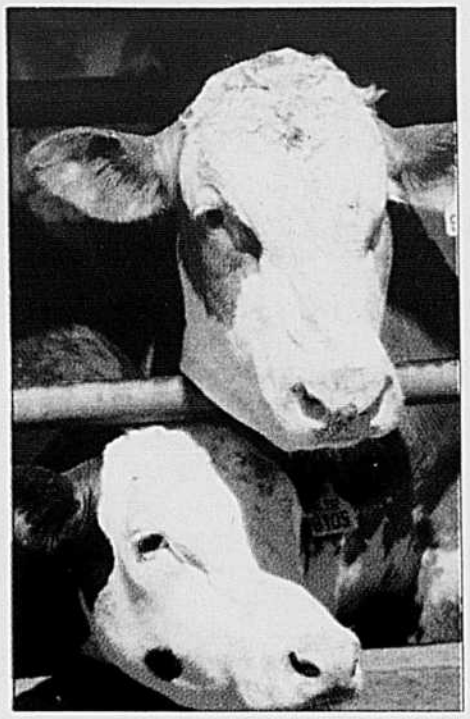
Ou composez le 1 888 300-0147.

www.nkcanada.com

Courriel : nkseeds.canada@syngenta.com

Tous les produits sont des marques de commerce de leur titulaire respectif

Le sens de la terre MC



# COOL est toujours vivant

THIERRY LARIVIÈRE

Le projet de loi sur l'étiquetage du pays d'origine aux États-Unis (COOL) est toujours vivant malgré une tentative de certains représentants républicains de le faire avorter.

Le whip de la majorité républicaine, Roy Blunt, voulait inclure une mesure qui aurait tuer COOL dans une législation qui devrait être approuvée avant la fin de l'année. Il n'a pas réussi.

PHOTO: ARCHIVES TCN

**Ce débat sur l'étiquetage du pays d'origine entre les États agricoles des États-Unis pourrait fort bien préfigurer celui sur la réouverture des frontières au bœuf canadien puisqu'il s'agit de deux enjeux commerciaux qui touchent le même domaine et les mêmes États.**

Rappelons que COOL (country of origin labeling) fait l'affaire de plusieurs agriculteurs américains qui pensent pouvoir se donner un avantage sur leurs concurrents étrangers. En effet, les consommateurs sont souvent plus enclins à acheter la production nationale.

Les transformateurs voient les choses d'un autre oeil puisque l'étiquetage ferait en sorte qu'ils ne pourraient pas mélanger les approvisionnements d'autres pays dans une même chaîne de production.

« Je ne vois aucune réelle opposition à ce qu'on fasse exactement ce qu'on veut ici », a déclaré Roy Blunt avant le vote, laissant ainsi présager un certain changement d'orientation des élus américains depuis la défaite de Tom Daschle, qui était le principal défenseur de COOL.

Le successeur de Daschle, John Thune, un républicain du Dakota du Sud, se dit prêt à parler directement au président Bush pour défendre COOL. Notons que cet État de même que le Dakota du Nord et le Montana sont des fiefs de l'élevage du bœuf et sont favorables à cet étiquetage. Ces États ont finalement réussi à empêcher la fin de COOL en excluant la mesure de Roy Blunt du vote de la semaine dernière. Ils espèrent toujours une entrée en vigueur en 2005, mais rien n'est encore certain.

Le Texas, le Nebraska, l'Oklahoma, le Kansas et le Colorado sont aussi de grands éleveurs de bétail, avec une plus grande délégation au Congrès, et ils s'opposent à COOL.

BOIS D'ŒUVRE

# 3,6 milliards en jeu

Le sénateur du Montana, Max Baucus, a déposé un projet de loi qui demande de verser les droits compensateurs et antidumping, évalués à 3,6 milliards de dollars, directement à l'industrie.

Cette résolution irait d'ailleurs dans le sens de l'amendement Byrd qui prévoit cette possibilité. Le projet de loi pourrait évidemment forcer le Canada à négocier au moment où les Américains sont sur le point d'épuiser leurs recours légaux dans ce dossier.

« Il n'y a pas vraiment de chance que ce soit discuté avant la fin de la législature », estime toutefois Carl Grenier, porte-parole du Conseil pour le libre-échange Clé-Bois, qui précise qu'il ne reste que quelques jours à la session et qu'aucun projet semblable n'est déposé à la Chambre des représentants. M. Grenier rappelle que le sénateur Baucaus est pratiquement le porte-parole de la coalition américaine à l'origine du conflit du bois d'œuvre.

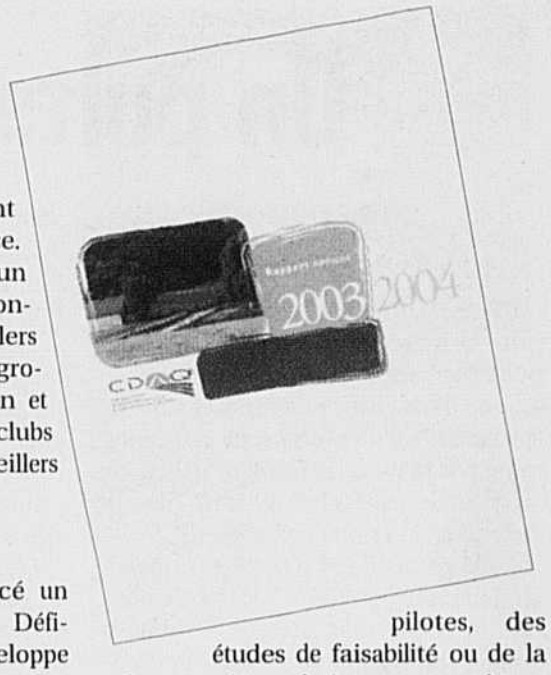
« Les politiques canadiennes sont en contradiction avec la notion de libre marché intégré », a déclaré Max Baucus, qui ajoute que les producteurs de bois d'œuvre canadiens bénéficient de subventions qui leur donnent un avantage « artificiel ».

Il s'agit d'une manœuvre audacieuse puisque l'Organisation mondiale du commerce a récemment condamné l'amendement Byrd qui permet de verser ces fonds à l'industrie. Par ailleurs, les États-Unis sont présentement en procédure d'appel extraordinaire devant un tribunal de l'ALENA ayant perdu toutes les étapes normales prévues pour la résolution des conflits entre les deux pays. **T.L.**



ANNUELLE DU CDAQ

# Une expertise reconnue




**RÉNALD BOURGEOIS**

L'expertise acquise par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) lui a permis de poursuivre ses activités malgré l'élaboration, par Agriculture et Agroalimentaire Canada, de ses nouveaux programmes. L'élaboration du Cadre stratégique canadien (CSA) a toutefois occasionné certains délais dans le déboursement des fonds et une incertitude au niveau des clubs-conseils en agroenvironnement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2004, le CDAQ a versé 5,8 M$ pour la réalisation de 263 projets structurants pour l'agriculture québécoise. Une somme additionnelle de 2,5 M$ a été allouée à 55 nouveaux projets. Depuis les débuts de ces programmes, le 1er janvier 1997, ce sont 49 M$ de contributions qui ont été accordés à la réalisation de projets structurants pour l'agriculture. Avec ce qu'ont consenti les partenaires, l'investissement total atteint 149 M$ pour la période de sept ans et demi.

Ces données ont été rendues publiques lors de l'assemblée générale annuelle du CDAQ tenue à Longueuil le 16 novembre. Les membres du Conseil sont les mêmes que ceux du Conseil général de l'Union des producteurs agricoles.

Le CDAQ a été créé en 1996 pour gérer les fonds fédéraux accordés pour aider les agriculteurs à faire face à l'arrêt des subventions sur le transport des grains en provenance de l'Ouest. Sa mission est de favoriser l'adaptation et le développement de l'agriculture en privilégiant la prise en charge par le milieu. Trois champs d'action ont été définis : l'autonomie des producteurs, le développement des marchés et l'environnement.

En avril 2004, le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et l'agroalimentaire (PASCAA) a pris le relais des Fonds canadiens d'adaptation et de développement rural I et II (FCADR). Ce transfert a créé encore plus d'incertitude et de paperasse, ont dénoncé certains membres du Conseil. Des administrateurs des clubs-conseils en agroenvironnement ne seraient pas loin de lancer la serviette, épuisés de gérer ainsi dans l'incertitude du lendemain.

Les 82 clubs-conseils ont pourtant permis de financer des interventions sur 8318 entreprises dont 6978 étaient membres à la clôture de l'exercice. Les clubs desservent également un certain nombre d'agriculteurs non-membres. En deux ans, les conseillers ont réalisé 10 158 plans agro-environnementaux de fertilisation et 6600 bilans de phosphore. Les clubs donnaient de l'emploi à 260 conseillers et 30 professionnels de la faune.

### Des solutions

Par ailleurs, le CDAQ a lancé un nouveau programme. Appelé Défi-Solution, il sera doté d'une enveloppe budgétaire de 15,3 M$ pour cinq ans, soit de 2004 à 2009, accordée par le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA). Ce programme propose de soutenir des projets collectifs et novateurs réalisés par des regroupements de producteurs ou des organismes agricoles. Ceux-ci peuvent déjà acheminer leurs demandes au CDAQ.

Pour être admissibles, les projets doivent viser la recherche de solutions face aux enjeux en émergence, l'exploitation de débouchés commerciaux et le partage de l'information. Des projets pilotes, des études de faisabilité ou de la mise au point technique sont quelques exemples de projets qui peuvent être admissibles.

Outre les programmes déjà énoncés, le CDAQ reçoit des fonds des programmes PAF, Planification agroenvironnementale à la ferme; PAGES, Programme d'atténuation des gaz à effet de serre; IGAE, Initiative de gestion agroenvironnementale; PNCSE, Programme national de conservation du sol et de l'eau, et ATCF, Aide au transport des céréales fourragères. Les programmes du CDAQ et les projets qu'il subventionne peuvent être consultés sur son site Internet à l'adresse *www.cdaq.qc.ca*.






EAUX SOUTERRAINES

# Un puits contaminé, 350 identifiés

**ANDRÉ DUMONT**

COLLABORATION SPÉCIALE

ST-ISIDORE-DE-PRESCOTT (Ontario) – Le Programme d'identification des puits en milieu rural a redémarré en grande dans l'Est ontarien, à la suite de la fermeture d'un puits municipal contaminé par la bactérie E.coli, à St-Isidore, au mois de septembre [voir *La Terre de chez nous* du 14 octobre, page 10].

« J'ai au moins 50 pancartes à installer dans la région de St-Isidore. Ce n'est que le début, car avec le bouche à oreille, les voisins vont aussi en vouloir », a affirmé le responsable du programme, Jean-Yves Parisien.

Comme ce fut le cas en Estrie, où l'UPA mène un projet semblable, le Programme d'identification des puits version est-ontarienne a connu un début lent. Depuis le début de l'été, 300 des mille affiches commandées ont été érigées. Avec l'épisode de E.coli à St-Isidore, qui a rappelé les malheureux incidents de Walkerton, ces pancartes s'envolent maintenant par dizaines.

« Le but premier est de sensibiliser les gens, rappelle la coordonnatrice du Conseil d'intendance environnementale de Prescott et Russell, Suzanne Lafrance. Nos 5000 dépliants ont tous été distribués et nous avons dû en faire imprimer d'autres. » L'Union des cultivateurs franco-ontariens et le Conseil de l'adaptation agricole sont également parties prenantes dans ce projet.

« On est porté à croire que ça n'arrivera pas dans notre cour et il faut des événements comme celui de St-Isidore pour que les gens se réveillent », se désole Jean-Yves Parisien. « Les gens ne font que commencer à se préoccuper de la sécurité de leur eau », note pour sa part Suzanne Lafrance.

Les images de bovins en pâturage autour des puits municipaux de St-Isidore diffusées à Radio-Canada à la mi-septembre n'avaient rien pour rassurer les résidants du village, qui sont maintenant déterminés à puiser leur eau dans la rivière des Outaouais, à une vingtaine de kilomètres de chez eux.

Aucune loi ontarienne n'interdit explicitement la présence d'animaux de ferme près de puits. Selon le porte-parole du ministère de l'Environnement, Mark Rabbiov, habituellement les municipalités achètent les terrains autour de leurs puits et si leur construction est conforme, l'eau de surface ne devrait pas s'y infiltrer. Par contre, la Loi sur les éléments nutritifs est présentement en révision et des dispositions plus précises pourraient s'y ajouter.




ENFOUISSEMENT

# EBI se fait rassurant

**DENISE PROULX**

COLLABORATION SPÉCIALE

Le lieu d'enfouissement sanitaire EBI de Lanoraie s'est engagé par écrit auprès du Tribunal administratif du Québec à assumer les coûts des travaux de fourniture d'eau potable aux citoyens qui pourraient éventuellement être affectés par les opérations de la future cellule d'enfouissement. « Si nous sommes prêts à faire cela, c'est que nous savons que nous sommes totalement inoffensifs » a déclaré Luc Turcotte, directeur ingénierie de EBI. La lettre d'engagement de EBI ne concerne toutefois que la municipalité de Saint-Thomas et non les autres secteurs touchés par le site d'enfouissement actuel.

« Nos activités ne mettent en péril ni la qualité ni la quantité d'eau utilisée par les agriculteurs », a ajouté M. Turcotte en réplique aux accusations des maires de Lanoraie et de Sainte-Geneviève-de-Berthier. Au Syndicat de base de Kildare qui attend toujours le retour d'un protocole d'entente pour protéger la qualité et la quantité de l'eau souterraine, il répond que les administrateurs de l'UPA ont pris une année complète avant de soumettre cette entente. « Nous nous sommes rencontrés en juillet 2003 et ce n'est qu'à la fin de cet été que le document est arrivé. On va donner notre version la semaine prochaine, après que nos aviseurs légaux l'auront analysé. On veut l'entériner avant les fêtes », a mentionné M. Turcotte.

Quant aux fortes odeurs dégagées par le site d'enfouissement, M. Turcotte considère qu'elles sont occasionnelles et que leur intensité dépend des conditions climatiques. « Ça dépend de la pression atmosphérique et ça arrive plus en cette période-ci de l'année et en hiver. Mais on n'enregistre que 10 à 12 plaintes par année. On essaie de gérer le réseau de captage de biogaz et la problématique des odeurs du mieux que l'on peut », a-t-il conclu.

# Le débat sur les OGM se déplace au Parlement

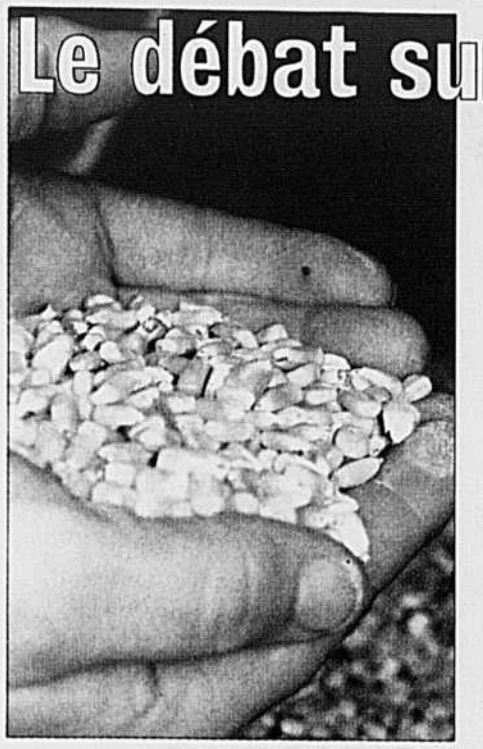


PHOTO : VICTOR LARIVIÈRE

**Selon l'entreprise de consultants KPMG, le coût de l'étiquetage pourrait être équivalent à au moins 9 à 10 % du prix de détail des produits alimentaires transformés et de 35 à 41 % du prix des producteurs.**

THIERRY LARIVIÈRE

Le gouvernement du Québec a officiellement confirmé par son vote qu'il veut attendre l'accord des autres provinces et du gouvernement fédéral avant d'aller de l'avant avec l'étiquetage obligatoire des OGM.

Le Parti québécois a proposé une motion qui engageait le gouvernement à tenir sa promesse électorale en obligeant l'étiquetage obligatoire, mais un amendement du gouvernement est venu changer la portée de la déclaration.

Après deux heures de débat et de discussion sur des sous-amendements, la motion se lit finalement comme suit : « L'Assemblée nationale invite le gouvernement libéral à présenter, en harmonie avec ses partenaires canadiens et dans les plus brefs délais, une politique concernant l'étiquetage obligatoire des OGM ainsi qu'un programme de soutien visant à accompagner les producteurs et productrices agricoles et les transformateurs du Québec. » Elle a été adoptée par le Parti libéral et l'Action démocratique.

« Non seulement elle recule, mais elle s'aliène un pouvoir du Québec », a déclaré Maxime Arseneau, critique du Parti québécois en matière d'agriculture, et dont la motion ne faisait pas mention de l'« harmonie avec les partenaires canadiens » au départ.

« C'était assez pathétique de voir David Whissel et Fatima Houda-Pépin », ajoute Maxime Arseneau, qui rappelle que ces deux députés libéraux ont déjà affirmé leur appui à l'étiquetage obligatoire et, dans le cas du député d'Argenteuil, avec la volonté d'aller de l'avant même si le Canada ne suit pas.

C'est sans surprise que le groupe environnementaliste Greenpeace a également dénoncé le gouvernement en rappelant que les autres provinces refusent l'étiquetage et que la position du PLQ constitue donc une opposition *de facto* du gouvernement et un reniement de sa promesse électorale.

« Si tant est que les Québécois et les Québécoises souhaitent un étiquetage obligatoire sur les OGM, n'ayez pas crainte, les autres Canadiens, partout où ils se trouvent sur le territoire du Canada, souhaitent la même chose », a déclaré de son côté la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, devant l'Assemblée nationale, confiante de faire avancer sa proposition auprès des autres provinces avec cet argument. La ministre souhaitait également éviter de pénaliser les producteurs du Québec par rapport à leurs confrères et voisins.

## L'industrie s'oppose

« Nous sommes contents de voir que le gouvernement du Québec tient compte des autres provinces, mais nous nous opposons toujours à l'étiquetage obligatoire des OGM », a déclaré Denise Dewar, porte-parole de Croplife, une association qui représente tous les principaux vendeurs de semences OGM et de produits phytosanitaires au Canada et dans plusieurs autres pays.

Croplife s'oppose fermement à l'étiquetage obligatoire des OGM pour différentes raisons, mais il s'agit avant tout d'une question d'argent.

Selon une étude de la société internationale de conseil en gestion KPMG en l'an 2000, le coût de l'étiquetage pourrait être équivalent à au moins 9 à 10 % du prix de détail des produits alimentaires transformés et de 35 à 41 % du prix des producteurs. Ces sommes seraient attribuables principalement à la nécessité de mettre en place une ségrégation des grains et des chaînes de production de produits alimentaires. Les tests de vérification s'ajouteraient bien entendu aussi à la facture. « L'argent du gouvernement pourrait être mieux dépensé, en santé par exemple », affirme Denise Dewar, qui soutient qu'il n'y aucun risque quant à la sécurité des OGM sur le marché qui soit basé sur la science.

Par ailleurs, Croplife souligne que d'autres pays ont eu de la difficulté à mettre en place un tel système obligatoire et que celui-ci pourrait compliquer le commerce avec notre principal partenaire, soit les États-Unis. Notre nouvel étiquetage pourrait en effet ne pas concorder avec les exigences de nos voisins. Notons que Croplife est en accord avec la politique canadienne d'étiquetage volontaire qui permet à ceux qui le souhaitent de profiter d'un marché pour les produits sans OGM.

Rappelons que le gouvernement du Québec a commandé une étude similaire à celle de KPMG, sur les coûts de l'étiquetage, à l'Université du Québec à Montréal.


## Avis public

**Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec**

***Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue organisme demandeur***

**Objet : Demande de modifications au Plan conjoint des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue**

Veuillez prendre note que la Régie recevra les observations des personnes intéressées par cette demande lors d'une séance publique qu'elle tiendra le 10 décembre 2004, à 13 h 30, dans la salle des Premières Nations de l'Hôtel Amosphère, situé au 1031, route 111 Est, à Amos.

La modification demandée vise la description du territoire à l'article 5 du plan par le remplacement de « municipalité de comté d'Abitibi » par « municipalité régionale de comté d'Abitibi ».

Montréal, le 18 novembre 2004 — Me Marc Nepveu, Secrétaire

Québec



NK. *Plus de choix* pour les producteurs qui ont *le sens de la terre.*

**S04-Z9 2650 UT**
**Variété à haute valeur industrielle** Roundup Ready SOYA
***Possède tous les atouts pour se hisser au sommet.***
- Bonnes qualités agronomiques
- Bon potentiel de rendement et performance stable
- Grand pouvoir d'adaptation dans sa zone de maturité

**S10-T1 2750 UT**
***Forte productrice à essayer absolument.*** Roundup Ready SOYA
- Variété à haut rendement douée d'une grande adaptabilité
- Excellente tenue et grande tolérance au stress
- Bonne protection contre les maladies, y compris le gène Rps1-k contre *Phytophthora*, qui convient au semis direct

**S03-W4 2650 UT**
**Variété à haute valeur industrielle** POV
***Une performance fiable année après année.*** Le progrès grâce à la recherche
- Variété de qualité alimentaire à très haut rendement
- Excellente résistance aux maladies et à la verse
- Le choix par excellence dans la zone de 2600 à 2700 UT

**S 08-80 2750 UT**
**Variété à haute valeur industrielle** POV
***Un chef de file qui a fait ses preuves.*** Le progrès grâce à la recherche
- Formidable combinaison de caractéristiques agronomiques et de performance
- Une variété à valeur ajoutée qui a fait sa marque sur le marché primé de l'alimentation humaine

*Contactez votre détaillant de semences NK dès aujourd'hui.*

NK®

Le sens de la terre MC

# Le Windstor, ou l'électricité accessible partout

CAMILLE BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE

ROUYN-NORANDA – Cet énorme cornet de crème glacée stylisé, qui surplombe Rouyn-Noranda et pique depuis quelques semaines la curiosité des habitants, cache en réalité une éolienne expérimentale unique au monde, le Windstor. Bientôt jumelée à un générateur et à une batterie au vanadium-lithium de la compagnie américaine Valence, elle alimentera en électricité des communautés isolées, des chantiers, des usines, voire des installations agricoles importantes, assurent ses promoteurs : McKenzie Bay International (www.mckenziebay.com), Dermond et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamigue.

« Nous testons actuellement le fonctionnement en mode automatique de l'éolienne, c'est-à-dire sans personnel, rapporte Laurent Mondou, ingénieur et vice-président de Dermond inc, une firme montréalaise. Nous installerons nos premiers systèmes complets, au printemps prochain, pour desservir des communautés nordiques ou isolées, contraintes de payer actuellement leur électricité à des tarifs pouvant atteindre 50 cents et même un dollar le kilowatt. »

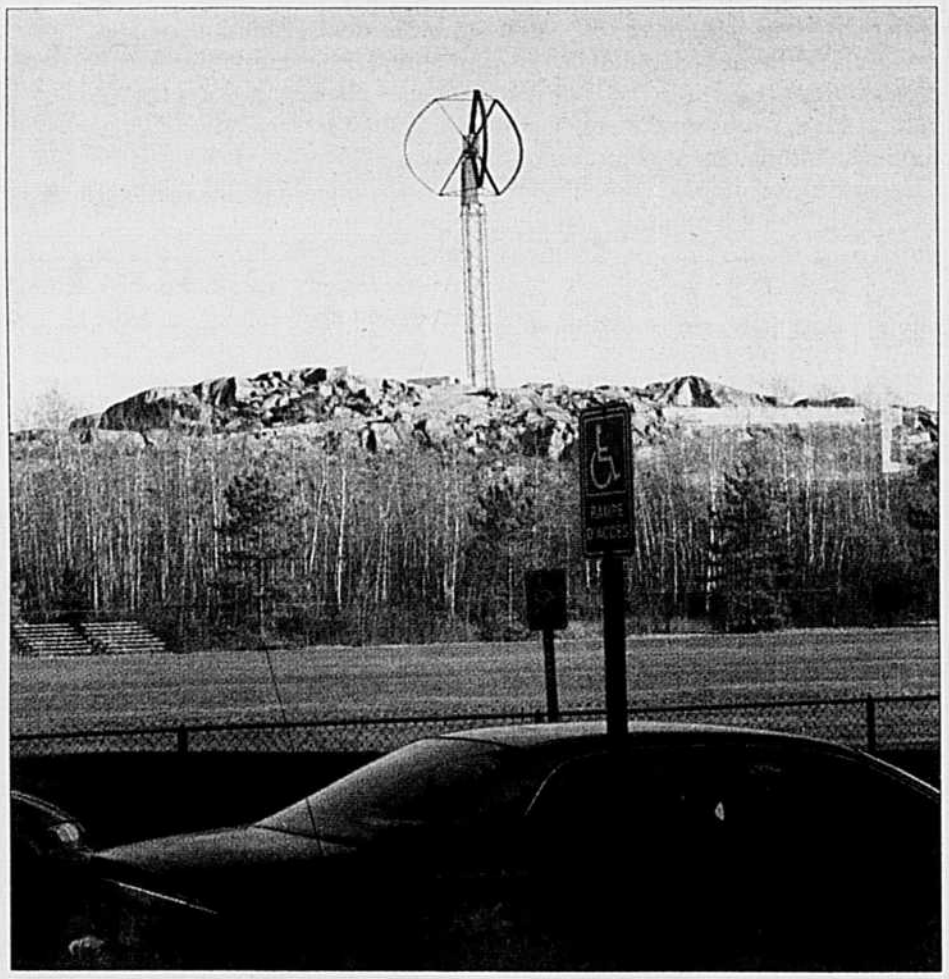


PHOTO : ANNIE BOUDREAU

### Économie et sécurité

Forte d'études de marché, Dermond a décidé non pas de vendre ses équipements, mais plutôt l'électricité produite, à des tarifs variant de 10 à 15 cents le kilowattheure. Parmi les acheteurs intéressés, figurent une commission scolaire du Nevada, un foyer californien pour personnes âgées et le Freedom Tower appelé à remplacer sous peu le World Trade Center. Ces établissements utiliseront le système Windstor pour « écrêter la pointe », en évitant ces heures où les compagnies d'électricité pratiquent les tarifs les plus élevés. Les tours des bureaux disposeront du coup d'un système d'appoint assurant l'éclairage et le fonctionnement des ascenseurs en cas de panne.

### Haute technologie

Moins performante que les machines devant concurrencer Hydro-Québec, l'éolienne Windstor conçue par Dermond et LGA de Val-d'Or fonctionne au moindre vent. La batterie du fabricant Valence, du type utilisé dans les ordinateurs, ne possède pas de mémoire qui contraint à l'épuiser totalement avant recharge.

Mais Dermond prévoit, à terme, utiliser dans son système une batterie VRB au pentoxyde de vanadium, plus souple, écologique et plus rentable, encore sur les planches à dessin des firmes australienne Pinnacle VRB (www.pinnaclevrb.com.au) et japonaise Submitomo Electric (http://sei.co.jp/sn/97_07.html). Cette collaboration ouvrira un débouché majeur pour McKenzie Bay, propriétaire du deuxième plus important gisement mondial de vanadium, 500 millions de tonnes, au lac Doré près de Chibougamau dans le nord du Lac-Saint-Jean.

Les premiers systèmes mis au point à Rouyn-Noranda produiront 200 kW, suffisamment pour alimenter une quarantaine de résidences, et leur coût de fabrication est évalué à 750 000 $.

Ces frais devront encore diminuer pour répondre aux besoins de petites entreprises comme des exploitations agricoles.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec

## PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS (Source : FPBQ)

### VEAUX D'EMBOUCHE ($/100 lb)

| | Princeville 18/11/2004 1 158 têtes | | | | | St-Isidore 19/11/2004 1 415 têtes | | | | | Sawyerville 20/11/2004 1 235 têtes | | | | | ---- ---- ---- | | | | | ENCANS spéc. | ENCANS rég. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | BONS VEAUX G1-G2-M1-M2 (847 têtes) | | | TOUS VEAUX (1 158 têtes) | | BONS VEAUX G1-G2-M1-M2 (1 103 têtes) | | | TOUS VEAUX (1 415 têtes) | | BONS VEAUX G1-G2-M1-M2 (734 têtes) | | | TOUS VEAUX (1 235 têtes) | | BONS VEAUX G1-G2-M1-M2 (--- têtes)- | | | TOUS VEAUX (--- têtes)- | | 3808 têtes (2684 têtes) | 396 têtes (64 têtes) |
| BOUVILLONS | Vol | Écart* $ | Moy* $ | Min. $ | Max $ | Vol | Écart $ | Moy* $ | Min. $ | Max $ | Vol | Écart $ | Moy* $ | Min. $ | Max $ | Vol | Écart $ | Moy* $ | Min. $ | Max $ | Moy* $ | Moy* $ |
| 400 lb et moins | 13 | 110-121 | 115,83 | 70 | 122 | 10 | 108-124 | 114,00 | 80 | 124 | 29 | 80-127 | 113,38 | 35 | 127 | --- | --- | --- | --- | --- | 114,11 | 75,00 |
| 400 - 500 lb | 61 | 109-122 | 115,65 | 72 | 125 | 94 | 109-123 | 116,14 | 50 | 124 | 109 | 110-124 | 117,25 | 20 | 125 | --- | --- | --- | --- | --- | 116,48 | 77,38 |
| 500 - 600 lb | 113 | 105-118 | 111,91 | 60 | 123 | 225 | 105-118 | 112,23 | 46 | 121 | 133 | 105-122 | 112,78 | 43 | 123 | --- | --- | --- | --- | --- | 112,31 | 86,30 |
| 600 - 700 lb | 179 | 100-110 | 105,56 | 58 | 112 | 211 | 100-114 | 107,46 | 40 | 116 | 114 | 101-115 | 108,53 | 40 | 118 | --- | --- | --- | --- | --- | 107,02 | 82,50 |
| 700 - 800 lb | 65 | 93-105 | 99,55 | 72 | 105 | 79 | 92-108 | 98,25 | 70 | 108 | 20 | 89-107 | 99,21 | 35 | 109 | --- | --- | --- | --- | --- | 98,88 | 79,00 |
| 800 - 900 lb | 19 | 90-97 | 93,22 | 38 | 97 | 30 | 88-94 | 91,46 | 60 | 96 | 8 | 87-96 | 91,63 | 54 | 96 | --- | --- | --- | --- | --- | 92,07 | --- |
| 900 lb et plus | --- | --- | --- | 70 | 70 | 9 | 70-88 | 79,22 | 60 | 88 | 7 | 84-91 | 86,43 | 49 | 91 | --- | --- | --- | --- | --- | 82,38 | --- |
| TAURES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 400 lb et moins | 7 | 92-105 | 97,00 | 58 | 105 | 8 | 94-104 | 100,50 | 40 | 104 | 15 | 96-108 | 101,57 | 40 | 108 | --- | --- | --- | --- | --- | 100,22 | 71,86 |
| 400 - 500 lb | 65 | 89-101 | 95,31 | 40 | 105 | 93 | 90-104 | 97,97 | 40 | 105 | 109 | 92-108 | 100,19 | 35 | 109 | --- | --- | --- | --- | --- | 98,23 | 75,75 |
| 500 - 600 lb | 161 | 87-101 | 93,01 | 50 | 104 | 198 | 88-101 | 92,18 | 50 | 105 | 125 | 90-104 | 96,09 | 30 | 108 | --- | --- | --- | --- | --- | 93,46 | 74,81 |
| 600 - 700 lb | 124 | 84-95 | 89,88 | 40 | 99 | 107 | 84-93 | 88,27 | 40 | 113 | 44 | 85-97 | 90,93 | 40 | 99 | --- | --- | --- | --- | --- | 89,42 | 74,00 |
| 700 - 800 lb | 38 | 80-94 | 88,72 | 40 | 94 | 24 | 80-93 | 85,50 | 40 | 93 | 18 | 85-96 | 90,82 | 47 | 96 | --- | --- | --- | --- | --- | 88,23 | --- |
| 800 - 900 lb | 2 | 83-89 | 86,00 | 65 | 89 | 9 | 70-85 | 79,56 | 65 | 85 | 3 | 80-85 | 81,67 | 70 | 85 | --- | --- | --- | --- | --- | 80,93 | 67,00 |
| 900 lb et plus | --- | --- | --- | --- | --- | 6 | 70-85 | 78,00 | 60 | 85 | --- | --- | --- | 61 | 61 | --- | --- | --- | --- | --- | 78,00 | 64,00 |

### PRIX POUR LA SEMAINE DÉBUTANT LE LUNDI 15 NOVEMBRE 2004 (Source: CANFAX)

ENCAN ONTARIO HEBDOMADAIRE ET SPÉCIALISÉ

| POIDS | Bouvillons | Moyenne | Taures | Moyenne |
|---|---|---|---|---|
| 400 lb et moins | ------ | ------ | 61-89 | 76,43 |
| 400 - 500 lb | 81-116 | 102,24 | 66-100 | 84,97 |
| 500 - 600 lb | 80-115 | 100,55 | 65-95 | 82,21 |
| 600 - 700 lb | 76-103 | 92,31 | 66-92 | 82,55 |
| 700 - 800 lb | 68-96 | 84,39 | 72-85 | 74,82 |
| 800 - 900 lb | 78-93 | 87,38 | 70-85 | 78,24 |
| 900 lb et plus | 76-90 | 83,63 | ------ | ------ |

ALBERTA

| POIDS | Bouvillons | Moyenne | Taures | Moyenne |
|---|---|---|---|---|
| 400 lb et moins | 90-147 | 121,26 | 80-133 | 105,91 |
| 400-500 lb | 95-135 | 116,42 | 75-126 | 101,72 |
| 500-600 lb | 91-122 | 106,48 | 80-118 | 95,30 |
| 600-700 lb | 85-112 | 96,71 | 71-108 | 86,26 |
| 700-800 lb | 80-101 | 91,68 | 73-101 | 84,38 |
| 800-900 lb | 76-99 | 89,74 | 72-97 | 84,55 |
| 900 lb et plus | 78-95 | 87,97 | 72-88 | 82,56 |

ENCANS SPÉCIALISÉS DE QUÉBEC DIFFUSION DES PRIX: www.bovin.qc.ca

**NOTE : L'écart et la moyenne de prix sont calculés à partir de 90% des veaux vendus dans les strates de poids correspondantes.**

*N'attendez plus . . .*

# LA SAISON DES TRACTEURS JOHN DEERE EST OUVERTE

***Économisez sur les NOUVEAUX tracteurs John Deere des séries 6000, 7000, 8000 et 9000 . . . avec financement à taux fixe spécial d'aussi peu que 5,3 % sur 3 ans !****



JOHN DEERE

## VOS CENTRES DES TRACTEURS JOHN DEERE !

**ALMA**
Maltais et Ouellet Inc.

**BERTHIERVILLE**
Agritex Berthierville

**CAP-DE-LA-MADELEINE**
Agritex Mauricie

**COATICOOK**
Les Équipements Veilleux Coaticook Inc.

**DRUMMONDVILLE**
Agritex Drummondville Inc.

**L'ANGE-GARDIEN**
Les Équipements Laguë Ltée

**LAVAL**
Lavaltrac Équipement Inc.

**LENNOXVILLE**
Les Équipements Veilleux Lennoxville Inc.

**MATANE**
Les Tracteurs Signature Inc.

**MIRABEL**
Centre Agricole J.L.D. Inc.

**PIKE RIVER**
Les Équipements Laguë Ltée

**RICHMOND**
Agritex Richmond Inc.

**RIMOUSKI/POINTE-AU-PÈRE**
Les Tracteurs Signature Inc.

**RIVIÈRE-DU-LOUP**
Les Tracteurs Signature Inc.

**ST-AUGUSTIN**
Les Équipements Big John Inc.

**ST-BRUNO-DE-GUIGUES**
Les Machineries M. Larose Ltée

**ST-CÉLESTIN**
Agritex St-Célestin

**ST-GEORGES-DE-BEAUCE**
Les Équipements Agri-Beauce

**ST-GERVAIS**
Frères Goulet et Fils Inc.

**ST-HYACINTHE**
Les Équipements Laguë Ltée

**ST-ISIDORE**
Émile Larochelle Inc.

**ST-JACQUES-LE-MINEUR**
Agricotech Inc.

**ST-PASCAL**
Équipement Laplante Inc.

**ST-POLYCARPE**
Agritex St-Polycarpe Inc.

**ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN**
Agritex St-Roch

**STE-MARTINE**
Agritex Ste-Martine Ltée

**VARENNES**
Équipements Laguë & Martin Inc.

**VICTORIAVILLE**
André Girouard & Fils Inc.

**YAMASKA-EST**
Agritex Yamaska

* Cette offre n'est valide que chez les concessionnaires participants. L'offre est valide du 04 août 2004 au 07 janvier 2005 et est assujettie à l'approbation de Crédit John Deere. Pour usage personnel ou commercial. Un versement initial pouvant aller jusqu'à 20 % pourrait être exigé. Par exemple, dans le cas de 6420; 7920; 8520; 9520 tracteur, dont le prix de vente est de 81 851,00 $; 154 026,00 $; 237 176,00 $; 282 946,00 $, moins un versement initial de 20%, le solde de 65 480,80 $; 123 220,80 $; 189 740,80 $; 226 356,80 $ sera financé pendant un maximum de 3 années, soit 6 paiements semestriels de 11 947,74 $; 22 483,09 $; 34 620,44 $; 41 301,47 $ totalisant 71 686,44 $; 134 898,54 $; 207 722,64 $; 247 808,82 $ selon un taux annuel en pourcentage (TAP) de 5,3 %, le coût d'emprunt étant donc de 6 205,64 $; 11 677,74 $; 17 981,84 $; 21 452,02 $. Si des paiements sur le prêt sont en retard, les frais sur les montants en souffrance correspondent à un TAP de 24 %. Les taxes, les frais de montage et les frais de livraison, de transport et de préparation ne sont pas compris et pourraient faire augmenter le prix ou les paiements mensuels. Pour des détails complets ainsi que d'autres options de financement, veuillez consulter votre concessionnaire. Ce programme peut être modifié en tout temps sans préavis.

# L'agrotourisme sur les bancs d'école

MARC-ALAIN SOUCY

« Les visiteurs qui viennent sur une ferme agrotouristique ne veulent pas seulement connaître vos produits, ils veulent vivre une expérience humaine avec un artisan et un producteur », déclare Desneiges Pepin, à ses élèves du cours *L'Agrotourisme: du rêve à la réalité.*

« Oui, mais que faire quand les visiteurs arrivent à l'heure du souper, que leurs enfants se promènent dans des endroits dangereux, qu'ils veulent aller faire pipi dans votre toilette parce qu'ils pensent que vous seriez fâché s'ils osaient aller derrière la grange », déclare un participant qui vient de se lancer dans l'agrotourisme. « Il faut structurer nos affaires, mettre des heures d'ouverture sur nos dépliants et interdire l'accès à certaines parties de la ferme. Nos entreprises sont ouvertes au public, mais elles ne sont pas des lieux publics pour autant », répond un autre qui est déjà passé par là.

Desneiges Pepin apprécie ce genre d'échanges entre les participants. Elle sait que ceux qui se lancent dans l'agrotourisme ont un goût réel pour les contacts humains avec leurs visiteurs. Elle souhaite en même temps leur faire comprendre que s'ils ne respectent pas leurs besoins, leurs désirs et qu'ils ne se donnent pas de structures, ils risquent fort d'être débordés et de s'éloigner des objectifs qu'ils s'étaient fixés au départ.

« Je ne serais pas attristée si un participant décidait de renoncer à un projet en agrotourisme à la fin du cours. À mon avis, il vaut mieux savoir dans quoi on s'embarque que d'y perdre sa ferme après quelques années », a-t-elle déclaré à la *Terre*. Mais, le cours permet surtout aux participants d'apporter des ajustements à leurs projets naissants.

### Des cas pratiques

Danièle Pigeon, de Microflore, une entreprise qui vend des spores de champignons, a réalisé qu'elle faisait de bonnes affaires en utilisant la poste et qu'il n'était peut-être pas souhaitable pour elle de tenir un magasin dans son lieu de vie avec toutes les complications que ça implique.

Marc Boudreau, de l'entreprise Le Coin des petits fruits, travaillait dans l'édition en ville; il réalise un rêve en accueillant des visiteurs qui font l'autocueillette et achètent des produits sur sa petite ferme. Le cours lui a permis, tout comme à sa conjointe Jocelyne, de confirmer que leurs activités agrotouristiques doivent se centrer autour de l'agriculture parce qu'ils y retrouvent des valeurs essentielles à leurs yeux. « Nous ne voulions pas relaxer sur le bord d'un lac, nous voulions travailler », disent-ils. « Je ne suis pas venue sur une ferme pour vivre ce que j'ai vécu à Montréal, je travaille fort, mais la passion a un prix », poursuit Jocelyne.

Carole Routhier, de la Fromagerie La Station de Compton, possède une ferme laitière et une fromagerie où elle produit avec sa famille des fromages au lait cru qui connaissent énormément de succès. Elle a développé le « Comtomme », un fromage à croûte lavée semi-ferme au lait cru de vache et le « Alfred le fermier ». Ce dernier est également un fromage fermier de garde à pâte pressée au lait cru de vache. « C'est une meule typée d'été aromatisée, précise-t-elle, par les composantes de notre terroir. »



PHOTOS : MARC-ALAIN SOUCY

**Les participants à la formation *L'agrotourisme: du rêve à la réalité* qui s'est tenue au CRIFA de Coaticook, le 10 novembre dernier, en compagnie de leur professeur, Desneiges Pepin. Ce sixième cours portait sur la promotion de l'entreprise et l'établissement de réseaux. Le cours théorique a été suivi d'une visite dans les entreprises de trois des élèves.**




**L'entreprise agrotouristiques, Le coin des petits fruits, tient à garder son contact avec l'agriculture.**




**La fromagerie, La Station de Compton, connaît énormément de succès avec ses fromages au lait cru.**

La situation de Carole illustre bien le dilemme dans lequel se retrouvent souvent ceux qui se lancent dans l'agrotourisme. La demande est très forte pour ses produits, elle aime rencontrer le public, mais surtout chouchouter ses fromages qu'elle suit à la trace, du pâturage jusqu'à la vente au consommateur. Elle pourrait facilement en vendre davantage, mais elle redoute de tant grossir son entreprise, qu'à la fin, elle ne fera plus ce qu'elle aime. Elle craint de devenir victime de son succès.

### Des ateliers

Desneiges Pepin comprend bien ce genre de problème, elle tient un gîte et une table gourmande depuis 20 ans à Saint-Ambroise-de-Kildare, en plus de s'être lancée dans la transformation et dans la vente des produits du mouton et de l'agneau. Ce sont d'ailleurs toutes les petites et grandes tracasseries qu'elle a rencontrées qui lui ont donné l'idée d'organiser un cours pour aider tous les aventuriers qui se lancent en agrotourisme. Dans ce cours de six jours, répartis sur autant de semaines, ils font le tour de tous les problèmes auxquels ils ne manqueront pas d'être confrontés et se familiarisent avec des connaissances de base qu'il faut maîtriser pour faire face à la musique. L'expérience des participants est très valorisée et les échanges entre eux sont concrets, on parle de problèmes qu'ils rencontrent et de solutions qui ont fait leurs preuves. Plusieurs visites d'entreprises chez les étudiants sont organisées. On y discute sur place de leurs bons et mauvais coups. « J'amène les participants à déterminer leurs objectifs de départ et à prendre conscience de l'importance de se structurer et se discipliner pour que leur milieu de vie ne soit pas envahi par le travail quotidien de la ferme et par les touristes. Quand tu jases une demi-heure avec chacun d'eux, ton ouvrage ne se fait pas. Il faut apprendre à gérer ça sans perdre le contact humain », dit-elle. Selon elle, les gens qui se lancent dans cette aventure le font principalement parce qu'ils ont le goût de ces contacts humains avec les visiteurs. Plusieurs se font cependant prendre au piège de la croissance, si bien qu'ils perdent de vue leurs objectifs de départ. « Sans discipline et sans structure, après cinq ans on ne fait plus ce qu'on aime et c'est souvent le besoin d'intimité de toute la famille qui en souffre. Il faut donc se donner les moyens de garder le cap, s'assurer que notre entreprise est à notre image et surtout qu'on ne sacrifie pas notre bien-être pour elle. C'est l'un des objectifs majeurs du cours », dit-elle. Pour les intéressés, Desneiges Pepin donne actuellement sa formation dans la région du Centre-du-Québec (819) 758-6401, poste 2702; elle se transportera dans Lanaudière au début de janvier (450) 756-8395 et en Mauricie à la mi-janvier (819) 379-3195, poste 231.

PRODUCTION LAITIÈRE

# De moins en moins de différences entre l'Ontario et le Québec

ANDRÉ DUMONT

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINTE-ROSE-DE-PRESCOTT (Ontario) – Produire du lait en Ontario ou au Québec n'est pas bien différent, abstraction faite de l'environnement politique et syndical.

« Il y a de moins en moins de différences. Même que depuis un mois, le prix du quota est le même », a indiqué le président de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO), Pierre Bercier, lors d'une visite de la *Terre* à sa ferme laitière de Sainte-Rose-de-Prescott, un hameau non loin de St-Isidore, dans l'Est ontarien.

Les derniers changements au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole viennent aussi atténuer les écarts entre les deux provinces, ajoute M. Bercier.

Si les activités de tous les jours sur la ferme se ressemblent énormément, que l'on soit au Québec ou en Ontario, c'est avant tout au chapitre des relations gouvernementales et du syndicalisme agricole que les différences apparaissent.

« Au Québec, les politiciens sont plus sensibles à l'agriculture. En Ontario, elle ne semble pas très importante à leurs yeux », soutient M. Bercier.

Ainsi, les agriculteurs québécois ont réussi à obtenir de meilleurs programmes de santé animale et d'appui pour améliorer le bilan environnemental de leur ferme. « Le Québec est bien en avance en matière d'environnement. Ici, nous obtenons au plus 10 pour cent de subvention pour une fosse à purin. C'est beaucoup plus au Québec. »

Cet état des faits a sûrement tout à voir avec l'organisation syndicale des producteurs québécois. En Ontario, il n'y a rien de tel que l'UPA et ses nombreuses fédérations membres. La Fédération de l'agriculture de l'Ontario et la Christian Farmers Association sont beaucoup moins puissantes. L'UCFO, qui a le mandat de représenter tous les agriculteurs francophones de la province, est un organisme de développement communautaire particulièrement actif dans l'Est ontarien.

Si les producteurs laitiers ontariens n'ont aucun problème à écouler leur lait pendant le temps des fêtes, c'est parce que les usines de transformation de l'Ontario ne s'arrêtent qu'à Noël et au Jour de l'An. Les employés n'ont pas réussi à se négocier autant de congés que leurs confrères québécois, suppose M. Bercier.

Le contexte linguistique est également différent, même si les francophones sont majoritaires dans plusieurs régions rurales. L'UCFO surveille de près le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin que les services en français soient maintenus.

### Bilingue, le 9-1-1?

L'an dernier, Pierre Bercier et son épouse Louise se sont retrouvés au coeur de l'actualité locale suite à l'incendie de leur grange. « La téléphoniste du 9-1-1 était supposément bilingue. Louise lui répétait que la grange était en feu et qu'il fallait envoyer les pompiers, mais elle ne comprenait pas. » Dans l'énervement, l'agricultrice n'a tout simplement pas eu le réflexe que tant d'autres ont eu dans la même situation : changer à l'anglais.

Heureusement, les pompiers sont arrivés rapidement et le troupeau a pu être sauvé. Par contre, l'écoute de la bande magnétique a bel et bien révélé que l'employée du 9-1-1 ne maîtrisait pas du tout le français. Le fournisseur de service était en flagrante rupture de contrat et une autre entreprise prendra la relève à partir de janvier 2005.

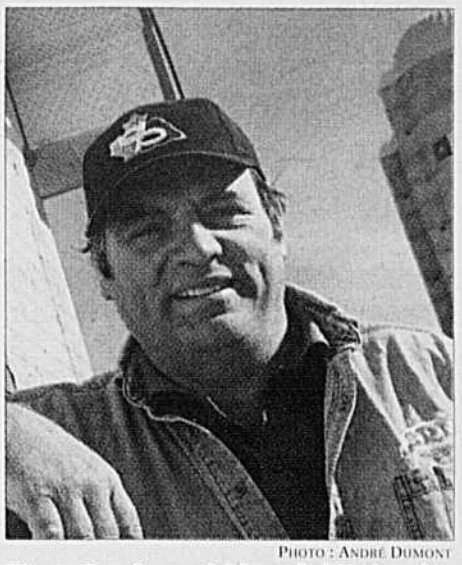


PHOTO : ANDRÉ DUMONT

**Pierre Bercier, président de l'Union des cultivateurs franco-ontariens.**

Pierre Bercier a reconstruit son étable avec quelques-uns des équipements modernes de l'ancienne, dont des trayeuses sur rail. L'alimentation de ses 72 vaches en lactation est entièrement robotisée. À elles seules, elles arrivent à remplir le quota de 97 kilos de matière grasse par jour, un rendement étonnant rendu possible grâce à 25 années d'amélioration de la génétique du troupeau Pierlou, dont les taures se vendent bien.



# La *page* du MAPAQ





**Les pesticides en milieu agricole – certification requise**

# Nouvelle certification pour les producteurs

Les récentes modifications apportées au *Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides* élargissent la certification requise à l'ensemble des producteurs agricoles qui utilisent des pesticides de classe 3 (usage agricole et commercial). La plupart des pesticides utilisés en agriculture sont de classe 3. Ainsi, tous les producteurs agricoles qui accomplissent des travaux comportant l'utilisation de ces pesticides devront détenir le certificat de qualification E1.1. Cependant, l'entrée en vigueur de cette nouvelle exigence s'étale sur une période de trois ans à compter du 3 avril 2005. Voici le calendrier prévu:

| Utilisateur ou superviseur dont les noms de famille commencent par les lettres | Date d'exigence pour la certification |
|---|---|
| A à D | 3 avril 2005 |
| E à L | 3 avril 2006 |
| M à Z | 3 avril 2007 |

### Comment obtenir le certificat de la sous-catégorie E1.1

Si vous êtes un agriculteur qui utilise des pesticides de classe 3 mais que vous n'êtes pas déjà certifié, vous devrez réussir l'examen prévu sur l'utilisation des pesticides en milieu agricole. La Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) administre cet examen. Une fois que vous aurez réussi l'examen, vous devrez envoyer une demande de certificat à votre direction régionale du ministère de l'Environnement, laquelle devra être accompagnée des droits requis et de votre attestation de réussite de l'examen.

### Les producteurs agricoles déjà titulaires d'un certificat

Si vous êtes producteur agricole, vous devez déjà détenir le certificat de qualification E1 pour utiliser des pesticides des classes 1 et 2 (à usage restreint) lorsqu'il s'agit d'effectuer des travaux à des fins agricoles sans en faire le commerce ou contre rémunération. Lorsqu'il sera temps de renouveler ce certificat, vous pourrez obtenir la nouvelle certification requise en acquittant simplement les droits exigés pour la certification de 5 ans, mais **sans que vous deviez passer d'autres examens.**

### Formation

La formation n'est pas obligatoire, mais elle permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour réussir l'examen «EXAMTCA-01» (utilisation des pesticides en milieu agricole). Une formation à distance est offerte par la SOFAD. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les examens ou sur les formations disponibles à la SOFAD, contactez les Services sur mesure à Montréal au numéro (514) 529-2801 ou, ailleurs au Québec, au numéro sans frais 1-866-840-9346 ou par courriel à: info.surmesure@sofad.qc.ca

### Vous avez déjà réussi une formation?

Des examens qui ont été conçus dans le cadre des programmes d'études des niveaux secondaire, collégial et universitaire sont également reconnus pour obtenir les certificats visés. Si vous avez réussi l'un de ces examens ou si vous avez été reçu(e) à un bloc d'examens reconnus, vous n'avez pas à vous soumettre à un nouvel examen.

### Comment joindre le ministère de l'Environnement

Pour obtenir des renseignements sur le *Code de gestion des pesticides,* sur la certification, sur les examens et les formations disponibles et reconnues, veuillez contacter en premier lieu votre direction régionale du ministère de l'Environnement (pages bleues de l'annuaire téléphonique) ou le Centre d'information du Ministère au 1-800-561-1616, ou par courriel à: info@menv.gouv.qc.ca

En vigueur depuis le 3 avril 2003, le *Code de gestion des pesticides* est un règlement sur l'entreposage, la vente et l'utilisation des pesticides. Les exigences pour le secteur agricole ont trait surtout à l'entreposage sécuritaire, aux distances d'éloignement à respecter par rapport aux fossés, aux plans d'eau et aux puits lorsqu'il s'agit de préparer et d'utiliser des pesticides. Un dépliant donnant toute l'information sur les normes à respecter est disponible. On vous l'a probablement remis lors de la visite «ferme par ferme» effectuée par les inspecteurs du ministère de l'Environnement. Si ce n'est pas le cas ou si vous n'avez pas encore été visité(e) par des inspecteurs du Ministère, contactez votre direction régionale pour l'obtenir.

### Répondants et répondantes en formation agricole

Les coordonnées complètes des répondants des Collectifs régionaux de la formation agricole sont disponibles dans le site Internet: www.formationagricole.com.

Ces personnes peuvent vous renseigner sur les différentes formations offertes dans votre région. Voici leur numéro de téléphone:

| Régions | Répondants | Téléphone |
|---|---|---|
| Bas-Saint-Laurent–Côte-du-Sud | M^me^ Linda Landry | (418) 856-3443 |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord | M. Gilles Lajoie | (418) 542-5666 |
| Capitale-Nationale, Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic | M^me^ Manon Lepage | (418) 872-0770 |
| Mauricie | M^me^ Dany Doucet | (819) 379-3195 |
| Estrie | M^me^ Joëlle Guay | (819) 346-8905 |
| Montréal, Laval, Laurentides | M^me^ Monique Paquet | (450) 434-8150 |
| Outaouais | M^me^ Hélène Alary | (819) 455-9472 |
| Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec | M^me^ France Carrière | (819) 629-2144 |
| Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | M. Christian Côté | (418) 392-4466 |
| Chaudière-Appalaches | M^me^ Sonia Dumont | (418) 228-5588 |
| Lanaudière | M^me^ Karine Collin | (450) 453-7486 |
| Montérégie-Est | M^me^ Mélanie Hamel | (450) 774-9154 |
| Montérégie-Ouest | M^me^ Mélanie Lagacé | (450) 454-5115 |
| Centre-du-Québec | M^me^ Guylaine Martin | (819) 758-6401 |

*Ce texte a été rédigé par le ministère de l'Environnement.*

## RAPPEL IMPORTANT

## Enregistrement des exploitations agricoles et remboursement des taxes foncières 2004

### Enregistrement

Si votre exploitation n'est pas enregistrée au MAPAQ, vous avez jusqu'au 31 décembre 2004 pour vous enregistrer afin de pouvoir bénéficier du programme de remboursement de taxes foncières 2004.

Si votre exploitation est déjà enregistrée au MAPAQ, veuillez communiquer tout changement apporté à votre exploitation agricole avant le 31 mars 2005.

Dans les deux cas, il faut prendre un rendez-vous avec un agent du centre de services agricoles de votre région.

### Demande de remboursement de taxes

Vous devez transmettre votre demande de remboursement de taxes municipales 2004 et de taxes scolaires 2003-2004 avant le 31 mars 2005 en l'acheminant à l'adresse suivante:

**Direction de l'information de gestion et taxes (DIGT)**
200, chemin Sainte-Foy, 9^e^ étage
Québec (Québec) G1R 4X6

### Supplément de taxes foncières (modification au rôle d'évaluation)

Si vous avez reçu un compte de taxes supplémentaires portant sur une modification au rôle d'évaluation, vous devez présenter l'original du compte en question et le certificat de modification délivré par l'évaluateur au plus tard le 31 mars 2005 ou un an après la date de facturation.

### Compte pour des services municipaux (compteur d'eau ou travaux de drainage de cours d'eau)

Si vous avez reçu un compte de taxes supplémentaires concernant des services municipaux (compteur d'eau ou travaux de drainage de cours d'eau), vous devez présenter l'original du compte de services municipaux au plus tard le 31 mars 2005, et ce, même si le compte facturé est daté du mois de décembre 2004.

Si vous avez déjà présenté votre demande pour 2004, veuillez noter que les documents supplémentaires transmis au MAPAQ en cours d'année doivent être accompagnés d'une note précisant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le NIM de l'exploitation agricole enregistrée.

Pour l'ensemble des demandes de remboursement, vous pouvez vous procurer des copies du formulaire et du guide au centre de services agricoles de votre région ou encore sur le site Internet du MAPAQ au www.mapaq.gouv.qc.ca en cliquant sur «Formulaires» dans le menu de droite.

*Agriculture, Pêcheries et Alimentation*
Québec

www.mapaq.gouv.qc.ca







# L'écoconditionnalité, c'est beaucoup plus simple que vous ne le pensez…

L'écoconditionnalité est une mesure qui lie le versement des aides financières au respect, par les exploitations agricoles, des normes environnementales. À compter du 1er janvier 2005, La Financière agricole intégrera des mesures d'écoconditionnalité à ses programmes de financement et au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).

Rappelons que, conformément aux dispositions du Règlement sur les exploitations agricoles (REA), les entreprises agricoles visées doivent détenir un bilan de phosphore. En outre, elles doivent l'avoir déposé au ministère de l'Environnement (MENV), en date du 15 juin 2003.

Ainsi, dès 2005, les entreprises dont le lieu d'élevage existait le 15 juin 2002, devront avoir la capacité de disposer d'au moins 50 % de la charge de phosphore qu'elles produisent pour être conformes au REA. Les nouvelles entreprises devront, pour leur part, avoir la capacité de disposer de 100 % de leur charge de phosphore.

Si vous n'avez pas transmis votre bilan de phosphore au MENV, nous vous invitons à le déposer dès maintenant.

### Vers l'équilibre du phosphore en 2010

La Financière agricole vise à ce que les mesures d'écoconditionnalité concernant l'équilibre en phosphore soient appliquées de façon progressive comme le prévoit la réglementation environnementale. Les exploitations qui ne sont pas encore en équilibre devront détenir un Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) et s'engager à respecter les actions prévues à ce plan visant l'équilibre du phosphore en 2010. Elles pourront ainsi continuer de bénéficier des programmes de financement et de l'ASRA.

*Ce texte à été rédigé par La Financière agricole du Québec*

**L'accompagnement agroenvironnemental**

# Pas si compliqué, le PAA

Lorsqu'il a voulu obtenir la subvention liée à l'achat d'une rampe basse à la fin de l'été, Jocelyn Manseau a dû passer par une étape nouvelle pour lui : le plan d'accompagnement agroenvironnemental, communément appelé le PAA. Ce qui pouvait sembler au départ une autre procédure administrative, s'est révélé par la suite être un cheminement simple et avantageux, selon les propos mêmes du producteur, lui permettant d'apprivoiser l'agroenvironnement tout en étant accompagné par des professionnels compétents.

« Ce que j'ai aimé, c'est que ça s'est fait vite, en une seule rencontre », raconte Jocelyn Manseau, dont l'entreprise, qu'il gère avec sa femme, Manon Morissette, est une ferme porcine de type naisseur-finisseur de 80 truies, la ferme Moriseau, de L'Avenir. Le couple Manseau-Morissette est également propriétaire des terres pour épandre le lisier. On y trouve 85,7 hectares en cultures, soit 21 hectares de soya et le restant en maïs.

La ferme Moriseau n'est pas adhérente d'un club-conseil en agroenvironnement, ce qui semblait compliquer les choses. Mais ils ont été mis en contact avec une agronome d'AGEO-Club, Marie-Eve Lemay, qui les a rencontré. La plupart des clubs-conseils en agroenvironnement offrent en effet à des non-adhérents de réaliser un PAA. Au début de septembre, M. Manseau et Mme Morissette rencontraient Mme Lemay en séance individuelle.

Avant même de mettre les pieds dans l'entreprise, Marie-Eve Lemay avait déjà une bonne idée de la situation de la ferme Moriseau, car elle avait d'abord pris le temps de parler à la conseillère en grandes cultures qui les avait dirigés vers AGEO-Club. Par la suite, au cours d'une visite de Mme Lemay, les points forts et les points faibles de l'entreprise ont été identifiés ou confirmés, au fil des questions menant au diagnostic. Finalement l'agronome a préparé un plan d'action dans le but de régler les problèmes les plus importants avant d'en discuter avec les propriétaires de l'entreprise.

Malgré tout le travail effectué par Mme Lemay, la démarche a cependant nécessité peu de temps aux propriétaires de l'entreprise. Outre les 2 heures 30 de la rencontre à la ferme, M. Manseau a, au cours d'une conversation téléphonique, discuté des recommandations du plan d'action préparé par la conseillère. C'est tout le temps que sa femme et lui ont eu à y consacrer.

### Un diagnostic profitable

Plusieurs points ont été vérifiés, sans y déceler des besoins d'intervention. L'entreprise détient déjà un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), un bilan de phosphore et la fosse est étanche. De plus, l'entreprise n'est pas en surplus de phosphore. Pour elle, il n'est donc pas nécessaire d'abaisser le phosphore dans les fumiers en diminuant la formulation en phosphore de la moulée. En fait, il serait illogique, pour la ferme Moriseau, de faire des efforts pour réduire le phosphore dans les fumiers et de devoir acheter plus d'engrais par la suite. Autre chose : le lisier était déjà appliqué à la bonne période, soit 75 % au printemps. « La logique est là, il faut en mettre quand la plante en a besoin », reconnaît M. Manseau.

L'entreprise porcine est située dans les contreforts des Appalaches. Les terres y sont vallonnées. Le problème d'érosion est important. On y trouve même des affleurements rocheux à certains endroits. Aussi, certains champs ont besoin de drainage.

« En premier lieu, je leur ai recommandé d'entrer en contact avec un spécialiste en hydrologie pour le drainage d'ici deux ans », explique Marie-Eve Lemay. Le deuxième élément à considérer était l'empierrement des talus des ruisseaux et des fossés. Les roches ne manquent pas à la ferme Moriseau. Si on limite la perte de sol par une meilleure stabilisation des voies d'eau, on limite ainsi le coût d'entretien des fossés, d'autant plus que c'est de la bonne terre qui s'y dirige. Une autre recommandation est de faire des essais de semis en contre-pente dans les deux prochaines années. Marie-Eve Lemay parle d'essais seulement parce qu'elle est consciente des difficultés qu'il y a à procéder de cette façon. Mais le processus de conscientisation suit son cours.



Marie-Eve Lemay et Jocelyn Manseau près d'un fossé empierré de l'entreprise.

« La force du PAA, c'est qu'il permet d'essayer des choses », estime Marie-Eve Lemay. C'est une démarche d'accompagnement qui permet d'apprivoiser graduellement l'agroenvironnement. La première année sert à établir le diagnostic. Par la suite, une entreprise comme celle de M. Manseau pourra adhérer à AGEO-Club afin de bénéficier à la fois d'un appui professionnel et des aides provinciales et fédérales pour assurer le suivi du plan d'action et effectuer les ajustements nécessaires. Pour leur part, M. Manseau et Mme Morissette sont vraiment satisfaits et ont bien l'intention de donner suite au plan d'action. « Ç'a été assez simple chez nous, raconte M. Manseau. Il n'y a eu qu'une seule rencontre. Les gens n'ont pas à avoir peur de faire un PAA. »

*Le Plan d'accompagnement agroenvironnemental est financé en vertu d'une entente Canada-Québec via le Cadre stratégique agricole et agroalimentaire pour le vingt et unième siècle et est conforme à l'Initiative d'élaboration et de mise en œuvre de plans environnementaux en agriculture.*

**Agriculture, Pêcheries et Alimentation**
Québec

www.mapaq.gouv.qc.ca

75 ans
Depuis 1929
*«Cultiver les idées en semant les mots»*

## Protéger le territoire agricole

***Une des batailles les plus importantes que les producteurs agricoles et leur organisation professionnelle ont menée au cours des années fut sans contredit celle portant sur la protection du territoire agricole.***

***Particulièrement au cours des années 1970, ils ont réclamé que l'État légifère pour freiner la spéculation sur des terrains à haute valeur productive en agriculture.***

***On estimait alors que plus de 800 000 acres de terres au Québec étaient soumises à la spéculation sans compter les quelque 500 000 acres appartenant à des étrangers généralement inutilisés pour la production agricole.***

***Tous ces efforts ont finalement abouti à l'adoption d'une loi votée en 1977 par le gouvernement de René Levesque et son ministre de l'Agriculture de l'époque, Jean Garon. Tous les gouvernements précédents n'étaient pas parvenus ou ne voyaient pas l'importance de protéger ces sols de la spéculation et de ce fait avaient contribué à accélérer l'étalement urbain déjà très « vigoureux » à l'époque. Il faut dire cependant que les revendications des producteurs agricoles n'avaient probablement pas la même ampleur et la même cohérence que celles qui ont marqué les années 1970.***

***La TCN a publié de nombreux textes sur le sujet au cours des trente dernières années. Mais c'est bien au cours des années 1970 que la cause a été expliquée et largement commentée compte tenu de l'engagement plus systématique de l'UPA à assurer la protection du territoire agricole. À cet égard nous reproduisons ci-contre des extraits d'un éditorial de M. François Dagenais, alors directeur du service d'étude et de recherche de l'UPA, et publié en avril 1976. Ce texte indique bien les enjeux fondamentaux de cette bataille que les producteurs livraient aux spéculateurs et à l'État québécois.***

Les chroniques du 75e de *La Terre de chez nous* sont préparées par Hugues Belzile, directeur général du journal de 1986 à 2002.

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

# 839 000 acres de terres agricoles sous spéculation

**Éditorial de François Dagenais**

Depuis plusieurs années, l'Union des producteurs agricoles demande une loi de protection des terres agricoles. Cette loi vise à protéger l'agriculture du Québec. Cependant, devant certains faits révélés dernièrement, l'UPA veut faire comprendre les dangers qui guettent la société québécoise. Selon la FAO, orgarnisme des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, le Québec se situerait en dessous du seuil de sécurité alimentaire.

Selon la FAO, pour assurer une sécurité alimentaire raisonnable, il faut deux acres par habtant; or, le Québec ne possède que 1,1 acre par habitant, soit un peu plus de 50 % de ses besoins.

En plus de ce phénomène, il en existe un autre plus inquiétant, à savoir la désorganisation de l'agriculture et des bonnes terres à cause de la spéculation et des achats par les étrangers. Ainsi, au Québec il y aurait environ 839 000 acres en spéculation active et 500 000 acres additionnelles qui seraient la propriété d'étrangers.

Il y aurait donc entre 25 et 30 % des bonnes terres au Québec qui seraient soit sous spéculation soit la propriété d'étrangers. Les consommateurs devraient réagir vivement car ils risquent de devenir des victimes inconscientes au niveau de la facture alimentaire, s'il y avait une crise.

Par ailleurs, les agriculteurs trouvent que cette situation ne peut durer, car elle provoque une déstructuration du secteur agricole et des conflits importants au niveau de l'utilisation du territoire agricole.

La loi 12 a été déposée dernièrement et, en dépit de toutes les bonnes intentions de ses promoteurs, elle ne peut aucunement protéger le territoire agricole. Il ne faudrait pas croire que les municipalités pourront arbitrer les conflits d'intérêts emtre le développement de l'agriculture et l'entrée des taxes à la suite du développement résidentiel ou commercial. De toute façon, les municipalités possèdent tous les pouvoirs pour réglementer l'aménagement de leur territoire. En réalité la loi trace le cadre de l'intervention du ministre au niveau des agglomérations de municipalités. Tant et aussi longtemps qu'une loi n'imposera pas des priorités au développement de l'agriculture dans les régions propices à l'agriculture, l'UPA ne pourra se sentir en sécurité.

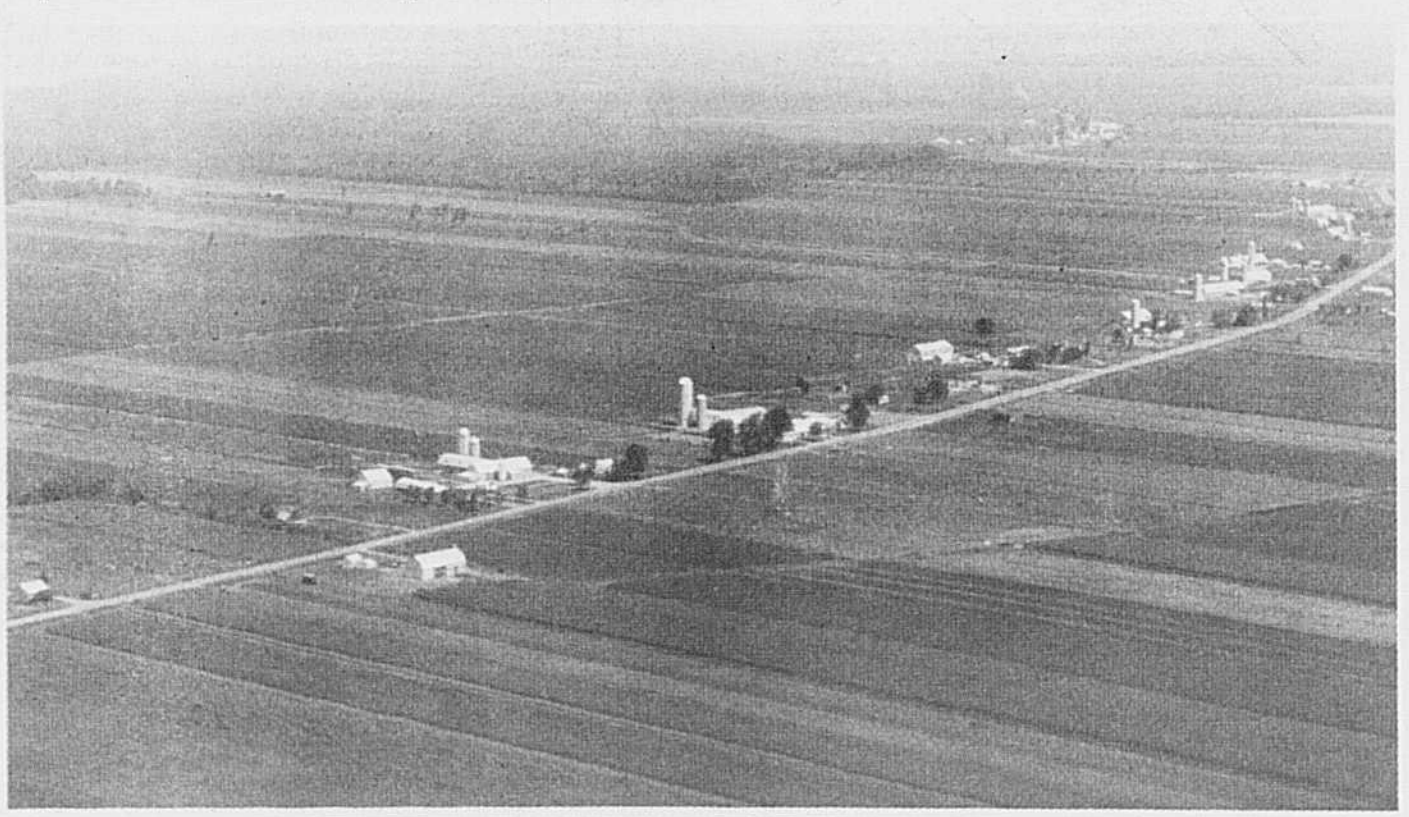
Au cours de ses congrès et depuis quelques années, l'UPA a demandé qu'une attention spéciale soit accordée à la protection des sols agricoles. Elle demandait que les propriétaires de bons sols qui ne sont pas mis en exploitation soient taxés très lourdement pour la non-utilisation d'une denrée essentielle pour la collectivité. Par ailleurs, elle demandait que la propriété par des non-résidents soit interdite. Toutes ces demandes sont demeurées lettre morte.

Or, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, la situation n'a cessé de se détériorer. Depuis 1971, les spéculateurs ont acheté annuellement deux fois plus de terres qu'entre 1966 et 1970. Les achats moyens furent de 52 353 acres par année entre 71 et 75 et 27 078 acres entre 66 et 70.

Une telle loi de zonage devrait protéger les agriculteurs face aux plaintes portées par les citadins qui s'installent à la campagne et qui se plaignent des odeurs causées par le fumier. Selon nous, une fois qu'un territoire est zoné agricole, celui qui s'y installe accepte de subir les odeurs inhérentes et, en aucun cas, il n'est justifié de porter plainte; ou alors, on doit interdir aux citadins de se construire des maisons résidentielles près des granges et des porcheries. Si à l'intérieur d'une zone agricole on ne peut laisser l'agriculteur développer adéquatement sa ferme, il faudra penser à s'alimenter ailleurs et à des conditions extrêmement onéreuses parfois.

Il faudra aussi par une telle loi faire en sorte que les agriculteurs et les citatins puissent transiger directement entre eux pour l'achat de terrains, lorsque les besoins se feront sentir, sans passer par les spéculateurs. L'agriculteur saura ainsi la valeur réelle de sa terre au point de vue résidentiel et le citadin ne payera pas un pris exhorbitant.

**Extrait de l'édition du 28 avril 1976**



PHOTOS : ARCHIVES TCN

Machinerie C.&H. Inc.
NEW HOLLAND
Concessionnaires
MASSEY FERGUSON
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
CO-OP

# LA DIFFÉRENCE c'est un bon départ

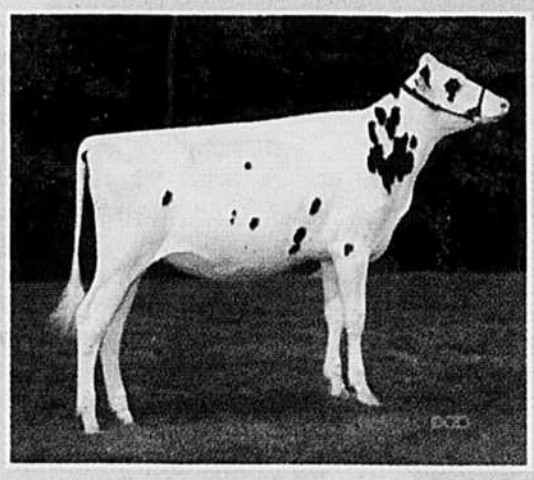
CO-OP MC

## LA RÉFÉRENCE

XLR MC

Poupon+

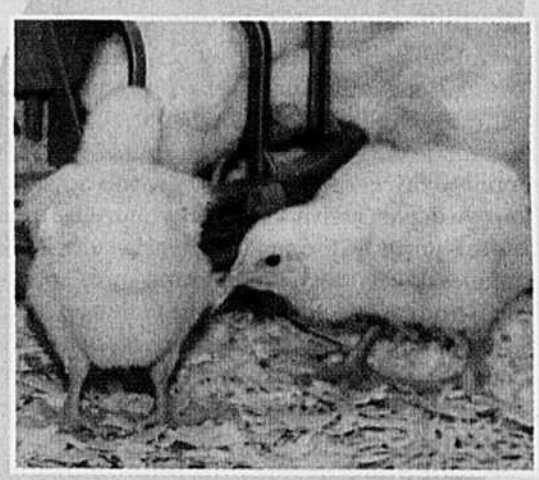
PROGRAMMES D'ÉLEVAGE AVIPRO POUR LES PROS DE L'AVICULTURE!



Programme d'élevage
pour la croissance accélérée
des génisses laitières



Moulée super pré-début
pour porcelets



Moulée début
pour poulets de chair

CO-OP MC

## LA DIFFÉRENCE : En productions animales

*Soyons la référence*

97276-11-04

CONTACTEZ VOTRE COOPÉRATIVE

## LE COURRIER DE

*Marie-Josée*

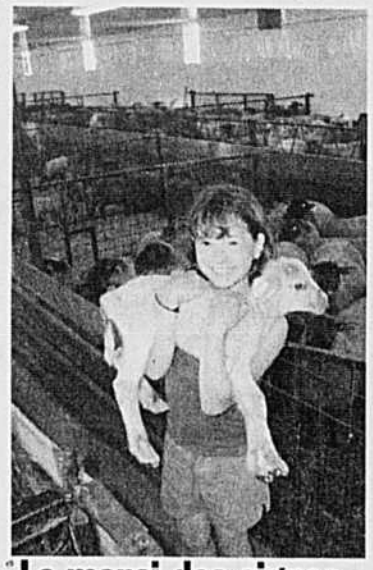
# Une histoire pour rire ou pleurer?

**J'écris ce matin pour répondre à ces dames qui ont de la visite désagréable. En particulier à Marie-Élaine, courrier du 12 août, qui signe «Cœur de pierre contre cœur d'or». Moi aussi je pourrais signer comme elle. Voici mon histoire.**
**Il y a quelques années, mon frère vient s'installer avec sa roulotte, sa femme et ses quatre enfants tout près de notre maison de ferme; j'étais consentante et même contente, car on ne se voyait pas trop souvent. Mais, en juillet, c'est terrible, j'avais de l'ouvrage à faire, le jardin à sarcler, les fleurs à entretenir, un peu de peinture à faire dans les chambres, etc. J'ai tout abandonné.**
**Je lui ai dit que je pourrais leur donner à dîner, mais pas le matin ni le soir, car je vais à l'étable. Le lendemain matin, j'arrive à sa roulotte avec une douzaine d'œufs et deux pintes de lait, produits frais, et lui dis que, s'il manquait quelque chose, de me le dire.**
**Mes huit enfants vont au champ avec leur père pour les foins. Pour les siens, il ouvre la roulotte et met ça au clos comme on dit, le plus vieux avait dix ans. Je faisais le gros dans la maison et guettais avec l'autre œil; tout à coup je ne vois plus rien, ils étaient dans l'étable à vider un tonneau d'avoine avec une pelle dans le clos de la truie qui venait d'avoir 15 petits cochons. Je dispute un peu, mais si je n'avais pas été là, ma truie et ses 15 petits auraient pris le bord du paradis.**
**Des coups semblables, ils m'en ont fait pendant 10 jours. Madame et monsieur étaient en vacances, prenaient une petite marche de temps en temps, jouaient aux cartes en prenant un petit gin, un peu trop à mon goût..., il a toujours travaillé pour l'Hydro et veut toujours faire son boss.**
**Enfin, le jour du départ arriva, j'étais plus heureuse qu'à leur arrivée. Une fois partis, je file au jardin, j'ai la surprise de voir toutes les feuilles de carottes de mon grand carré par terre, ils arrachaient une carotte voyant qu'elle était trop petite pour manger, ils ont continué pour tout le carré, les betteraves y ont passé aussi et une partie du reste, c'était un jeu pour eux, et moi, durant l'hiver, j'ai dû courir les légumes à l'épicerie. Quelle visite n'est-ce pas?**
**Je n'ai jamais parlé à mon frère ni à ma belle-sœur de ce qu'ils m'ont fait subir, j'étais trop bonne, mais je ne les ai plus jamais invités. Un fois, il vient avec une de mes soeurs, je leur offre à s'asseoir. Je ne m'assieds pas, dit-il, j'ai jamais été bien reçu chez vous et je ne veux pas que ce soit pareil, et des reproches, il en a... Je ne l'ai jamais invité à venir aux petites fraises, dit-il. Je ne pouvais le faire, mon mari mettait de la chaux avant les semences et les fraises ne poussaient pas, et patati et patata... Il s'en va en ravalant ses crachats, tellement il était fâché.**
**Une autre fois il vient avec ma sœur, notre frère était mort. Il m'apporte les shorts et les bas de mon frère, ce qu'il y a de plus sale qu'un homme peut porter, je lui dis merci et l'invite à s'asseoir. Quelle folle j'étais...! Mon mari est dans un centre d'hébergement de longue durée depuis quatre ans, malade, et il n'a jamais été le voir. Si ma pauvre mère vivait, elle dirait : «Pourquoi je l'ai élevé celui-là?»**
**Mesdames, si vous avez eu de la visite désagréable, écrivez à Marie-Josée, ne vous gênez pas, on passera l'hiver à en rire. À la poubelle culottes et vieux bas.** ***79 printemps***

Vous avez été plus que patiente, j'ai bien aimé votre récit, il nous a fait sourire. Quel manque de savoir-vivre chez ce «petit boss».

### CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation. – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 3 pages. – Pseudonyme court et original. – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. – Adressez vos lettres à : «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9. Courriel : tcn@laterre.ca



## «Le merci des signes dans les yeux»

Je voudrais répondre à la dame qui signait «Sans reconnaissance» de la semaine du 4 novembre 2004. Vous êtes probablement d'une nature très sensible, mais laissez-moi vous raconter mon vécu.

Je suis née au sein d'une famille aimante et chaleureuse où on remerciait plus par un sourire que des mots à l'intérieur de la famille. Puis un beau-frère charmant et superdélicat s'est ajouté à notre cercle familial. À plusieurs reprises, j'ai été témoin de ses nombreux compliments qu'il adressait à un visiteur et dès que celui-ci était parti, il le ridiculisait.

Quand ce fut le temps pour moi de choisir un mari, j'ai cherché un homme simple qui parlait plus avec son cœur et ses yeux qui témoignent vraiment de sa sincérité, et non par des mots qui sont souvent trompeurs. Mon mari ne m'a jamais dit merci et très rarement je t'aime, mais il me l'a prouvé de mille et une façons. J'ai montré à mes enfants à dire merci, mais passé le cap de l'adolescence, comme mon mari, ce petit mot gentil s'adresse aux étrangers. Et si à certaines occasions, je m'amuse à exiger un svp, ils se servent eux-mêmes en se moquant de moi.

Nous sommes tous de tempérament très différent, ce qui est heureux, mais en ce qui me concerne, les signes que l'on voit dans les yeux et les gestes prouvent leur amour beaucoup plus qu'une parole. Je sens beaucoup d'amour chez mes enfants et mon mari, et ils le prouvent à chaque fois où on cherche à me faire plaisir. À chaque fois qu'on m'aide à faire un travail pénible sans que je le demande, à chaque fois qu'on me colle dans l'épreuve, à chaque fois qu'on me trouve quand je me cache pour pleurer, à chaque fois qu'on devine et satisfait mes désirs. ***Au-delà des mots***





*Comme j'aime votre lettre, madame. Particulièrement vos dernières phrases dignes d'être collées au-dessus de mon évier de cuisine « chaque fois». Merci.*

## Recette sans oeufs

J'ai une très bonne recette de gâteau sans œufs.

1 tasse de biscuits Ritz émiettés ou passés au robot
1 tasse de farine
1 tasse de sucre
1/4 de tasse de cacao
1 c. à thé de soda
1 tasse d'eau froide
1/2 tasse d'huile végétale
2 c. à table de vinaigre
1 c. à thé de vanille

Bien mélanger les ingrédients secs. Ajouter les liquides. Mélanger.

Cuire à 350 °F, de 25 à 30 minutes. ***Madeleine***

## Merci de la poule

Je désire vous remercier sincèrement, ainsi que vos lecteurs, pour les réponses reçues suite à mon avis de recherche d'une plumeuse à poules, car j'ai trouvé exactement ce que je voulais. ***Lyne***

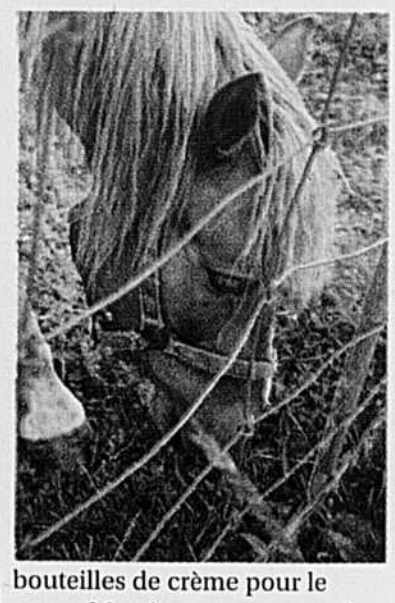
## Le nez et le pipi

Un petit mot pour Gisèle et toutes les autres mamans qui sont tannées de changer les draps la nuit.

Consultez votre médecin, il existe un vaporisateur nasal et, en quelques mois, tout est résolu et ça fonctionne vraiment, mais je ne me souviens plus du nom du médicament. J'ai tout essayé, même la machine infernale qui sonne la nuit à la moindre goutte! Quand mon médecin a prescrit ce vaporisateur nasal à ma fille, c'était nouveau sur le marché et je vous dis que c'est un vrai petit miracle. Bonne chance. ***Brigitte de La Tuque***

## Savons, savons

Je veux savoir si on peut faire du savon avec des fonds de bouteilles de crème pour le corps. Merci aux personnes du courrier qui peuvent me le faire savoir. ***Marguerite***



## «Nous devions tout supporter pour hériter de la ferme»

Je suis une épouse de cultivateur de 72 ans. À notre mariage, nous sommes venus rester sur la ferme familiale de mon beau-père. Il y avait mes beaux-parents et une fille handicapée mentalement (schizophrène). Nous devions rester avec ces personnes pour hériter de la ferme que mon mari avait en partie payée en donnant tout son salaire quand il travaillait à l'extérieur et en travaillant bénévolement sur la ferme depuis son jeune âge.

J'en ai vu de toutes les couleurs en élevant mes dix enfants, 25 ans de travail bénévole et de soumission à tout ce monde. Et aussi en travaillant à l'étable soir et matin pour aider mon mari. Maladies, visites à l'improviste, etc. C'est comme cela que j'ai vécu et que nombre de femmes au Québec ont vécu.

La lettre du 28 octobre dans votre courrier signée «Alice sans les merveilles» m'a incitée à vous écrire, je la comprends donc. Si j'écris, c'est que je voudrais que des femmes de ménage qui ont vécu des situations semblables sur des fermes donnent leurs témoignages dans votre courrier et qu'un écrivain ou écrivaine écrive quelque chose sur ce sujet, je pense à Claire et Yves Dumont du Bas-du-Fleuve qui savent si bien écrire.

Nous étions moins que des servantes dans ce genre de vie, encore bien chanceuses quand notre mari était bon pour nous comme le mien l'a été, c'était pas le lot de toutes ces petites brus.

***Étoile du Nord***

# Quand on ouvre la boîte de vers



**RADIO-TÉLÉ**

*Marie-Stéphane*

La semaine dernière, au Palais de justice de Montréal, on a ouvert la boîte de vers. Ce qu'on y a vu et entendu s'est répandu comme un flot de saletés aux quatre coins de la province. Un homme jusque-là respecté et qui trouvait encore des défenseurs a été mis à nu dans toute sa pauvre perversité. Le même homme qui défilait sur les tapis rouges, qui faisait la promotion d'artistes reconnus dans le monde entier, qui a assumé des succès et des records, c'était le même qui mettait sa main sur la bouche d'une petite fille de onze ans pour l'empêcher de crier, pendant qu'il la violait sans vergogne, alors que sa mère dormait dans la chambre à côté. Cette tragédie s'est répétée pendant des dizaines d'années.

La justice abattra son bras sur Guy Cloutier juste avant Noël. On suppute à savoir s'il fera de la prison ou pas, sur sa sincérité et sur tout ce que la puissance de l'argent et des influences pourra faire jouer. Quoi qu'il en soit, c'est un homme fini. Mais, le mal qui en découle, lui, ne l'est pas. C'est un des cas les plus confirmés de ce que l'on appelle la trahison des élites, que le cinéaste Denys Arcand a bien illustré dans le *Déclin* et dans *Les Invasions barbares*.

Les foules qui se pressent autour des prévenus pour ne rien manquer d'un cillement d'oeil ou d'un plissement des lèvres me sont aussi déplaisantes. Par chance, à la comparution de Cloutier, on a évité les cohues hurlantes de Québec devant les passages de Robert Gillet. Rien n'est beau en ce novembre doré dans nos villes et campagnes.

Au moment où vous lirez ces lignes, vous en saurez plus long que moi sur ce qu'il advient des protestations des éleveurs de bovins. Les vaches se sont-elles baignées dans les étangs du parc Lafontaine et les députés ont-ils distribué à leurs belles-mères les hamburgers des vaches données par les producteurs désabusés? Jusqu'à maintenant, samedi matin, la couverture de presse a été plutôt bonne sur cette question, elle n'a pas été noyée par toutes les nouvelles qui sollicitaient l'attention du public.

Surtout par le fait dont on parle dans toutes les chaumières: Hugo a préféré la blonde Marie-Ève à la brune Isabelle, à *Occupation double*. J'ai déjà dit tout le mal que je pensais de cette pseudo-réalité qui dépeint la vie amoureuse comme une succession de maisons de 400 000 $, de meubles, de voyages à la Barbade, de colifichets et de tout ce que la consommation effrénée peut offrir. Mais pour gagner tout cela, il faut franchir l'écueil des baisouilles dans différents lits que la pudeur « tévéaesque » enrobe d'un flou artistique. Appelez ça comme vous voudrez, moi j'appelle ça de la prostitution. Les filles sont toutes belles, élégantes, les gars virils et nobles, sauf dans un manque évident du côté de la langue chez plusieurs candidats. Mais deux millions de personnes sont à genoux devant cette fabrication d'amours instantanées et de faux mirages.

Les petites filles surtout sont avides de voir et d'imiter ces poupées vivantes qui réalisent par le sexe l'obtention de tout ce qu'une fille peut désirer. On commence à parler de l'érotisation des petites filles: nombrils percés, chandails retroussés, petites fesses coincées dans le lycra rose. Certains professeurs refusent d'enseigner à ces nymphettes programmées par les grands pontes de la publicité. Pour des raisons évidentes, ces messieurs ont des difficultés de concentration... On parle du retour aux uniformes dans les établissements scolaires. Mais ces initiatives ne peuvent empêcher le flot des insanités dispensées jour et nuit sur Internet, dans certains réseaux de télévision, même les plus populaires. C'est d'autant plus nocif que, comme dans les téléréalités, le mal est insidieux. Il n'y a pas de violence apparente. Mais il y en a une infiniment sournoise : éliminer des concurrents comme s'ils étaient des animaux écartés pour malformation. La douleur d'Isabelle faisait peine à voir et sous la férule du petit pète-sec d'Éric Salvail, dont la fausse sympathie aurait mérité un coup de pied quelque part, l'impression qui s'en dégageait en était une d'hypocrisie.

Suis-je la seule à voir du mal partout ou si quelqu'un d'entre vous peut exprimer exactement pourquoi il aime autant *Pour le meilleur et pour le pire* et *Occupation double*? Signalons que les deux poupounes dans le pré de la *Vie rurale* affichent encore un bon 500 000 auditeurs. C'est à n'y rien comprendre. Il faut croire que les quarante ans de travail pour la véritable promotion des femmes vont sombrer dans l'étalement de seins téléguidés et de bêtises enfantines. Tout cela pour de l'argent. Oui, monsieur.

## DE LA TERRE À LA TABLE

### *La radio agricole du dimanche*

**Invités les 27 et 28 novembre 2004**

- ***Paul Doyon, Éleveur-élite***
  Producteur de lait
  Saint-Joseph-de-Beauce
- ***Ferme Willow Hollow Inc.***
  PME agricole de l'Outaouais
  Shawville
- **Michel Britten, chercheur**
  CRSA Saint-Hyacinthe
  Coût de production du lait

BANQUE NATIONALE

PURINA

***Samedi***

| | |
|---|---|
| *- 6h30 CKMN-FM* | *- Rimouski 96,5* |
| *- 7h45 CJDS-FM* | *- L'Islet 94,7* |
| *- 7h45 CFIN-FM* | *- Bellechasse 103,9* |
| | *- Etchemins 100,5* |

***Dimanche***

| | |
|---|---|
| *- 7h00 CKYQ-FM* | *- Plessisville 95,7* |
| *- 6h15 CJAN-FM* | *- Asbestos 99,3* |
| *- 7h00 CJMS-* | *- St-Jean 1040* |
| *- 7h15 CKOD-FM* | *- Valleyfield 103,1* |
| *- 9h00 CHGA-FM* | *- Maniwaki 97,3* |

## LA SEMAINE VERTE

***LA SEMAINE VERTE***
***LE DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2004 À 12 H 30***

**LA PARALYSIE DE L'INDUSTRIE GÉNÉTIQUE LAITIÈRE AU QUÉBEC -** N'eût été la «folle crise de la vache», *Super baby* aurait pu se vendre 40 000 $ à un Américain, l'année dernière, mais n'ayant pas le droit de traverser la frontière, la jolie ruminante ne vaut plus que 15 000 $. Et c'est aussi le cas de plusieurs de ses congénères, au grand dam de leurs éleveurs qui se sont taillé une réputation de leader mondial au plan de la génétique laitière. En fait, avant que la maladie de la vache folle ne les ébranle, les éleveurs québécois occupaient 11 % de ce marché, exportant bêtes et semence dans au moins 52 pays. Une histoire à succès qui générait 115 millions de dollars par année ! Aujourd'hui, la florissante industrie est paralysée, et ce, malgré l'aide financière versée par le gouvernement aux éleveurs d'élite. Quelles solutions peuvent-ils envisager pour éviter de perdre leur place au plan international? Le journaliste Gilbert Bégin et le réalisateur Maurice Roberge font le point auprès de ces éleveurs qui font notre fierté sur la scène mondiale.

**Aussi à l'émission :**

**Portrait de Maxime Laplante :** Agronome de formation, ce fils de journaliste a connu le mouvement paysan européen avant de fonder l'*Union paysanne* avec Roméo Bouchard.

**L'ouragan Juan :** Il y a un an, l'ouragan Juan a détruit 15 000 hectares de forêt en Nouvelle-Écosse et 50 % des arbres déracinés ne sont toujours pas récoltés. Le temps presse car plusieurs sont morts, ce qui altère leur qualité et rend le travail dangereux.

**Plantation de sapins :** En juin dernier, on a entrepris de replanter du sapin sur l'île d'Anticosti, malgré que cette essence soit peu appréciée des compagnies forestières, afin de redonner au chevreuil un environnement propice à sa survie.

**Cueillette de champignons :** André Fortin, professeur retraité de l'Université Laval, nous révèle la force discrète des champignons sans lesquels il n'y aurait ni épinettes, ni pins au Québec ! Leur cueillette pourrait générer un marché de dix millions de dollars par an !

## CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

**Le mardi 30 novembre 2004 à 19 h à Télé-Québec**
*(Rediffusions : jeudi 11 h 30, samedi 18 h, dimanche 13 h et lundi 22 h 30)*

**Vaches performantes et graines de lin**

Pour obtenir un troupeau de vaches laitières hors du commun, il faut choisir de bons sujets, miser sur une sélection génétique sans failles et nourrir les bêtes avec ce qu'il y a de mieux. Le souci constant de l'amélioration est parfois le fait de plusieurs générations de producteurs établis sur une même terre. C'est le cas de René Bessette et de sa famille à Waterville, en Estrie.

René Bessette continue d'innover en incorporant des graines de lin produites à la ferme dans l'alimentation des vaches. Riches en acides gras oméga-3, les graines de lin aident à maintenir la santé du troupeau en fournissant énergie et protéines. D'ailleurs, un lait enrichi en oméga-3 est bénéfique pour la santé. Yvan Chouinard, de l'Université Laval, nous parle de ses recherches pour trouver le meilleur moyen d'en produire.

# MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

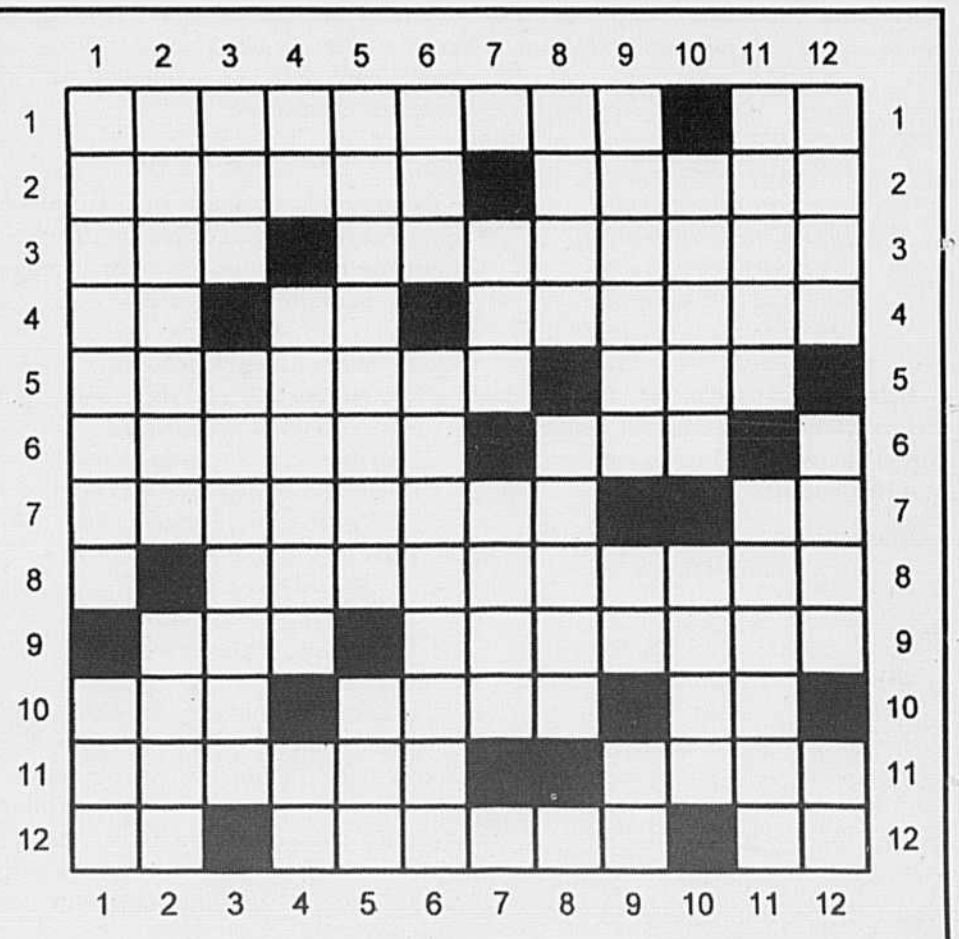
1 - Arbuste à feuilles épineuses. - Hélium.
2 - Plante volubile des régions chaudes. - Tissu conducteur de la sève élaborée.
3 - Thymus du veau. - Radis noirs d'hiver.
4 - Année-lumière. - Kaon. - Exercice d'assouplissement de la jambe (Chorégr.).
5 - Reine des prés. - Commune des Alpes-Maritimes.
6 - Double division de la cellule. - Pâturage.
7 - Étude de l'oreille. - Molybdène.
8 - Séneçons au feuillage cendré.
9 - Monnaie d'Extrême-Orient. - Substance chimique qui donne au bois sa consistance.
10 - Conifère. - Nuit à qqn. - Symbole d'un métal précieux.
11 - Dresser. - Monnaie de la Thaïlande.
12 - Fleuve d'Italie. - Arbuste à fleurs venant d'Asie. - Possédé.

## VERTICALEMENT

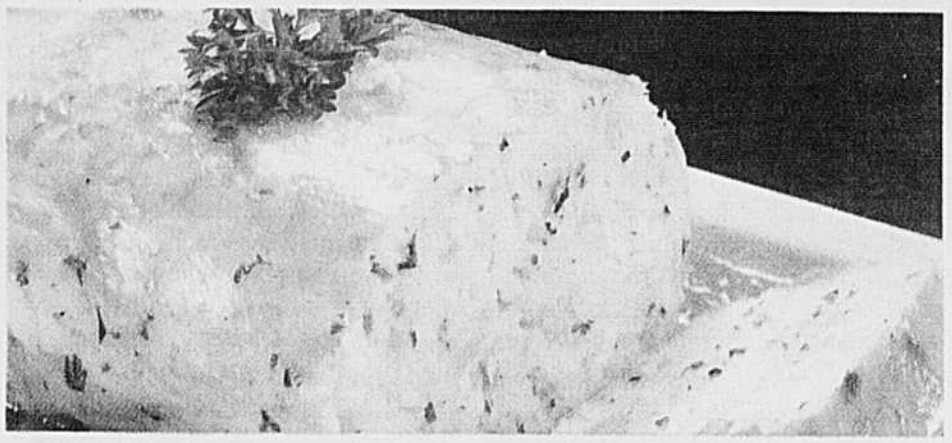
1 - Nom commun à plusieurs variétés de courge. - Vitalité.
2 - Épi secondaire. - Sert à stocker les récoltes.
3 - À nous. - Troisième période de l'ère tertiaire.
4 - Titre abrégé. - Roche argileuse. - Voltampère.
5 - État des fruits commençant leur maturation. - Près de.
6 - Roue à gorge. - Transformera de nouveau en glace.
7 - Poisson rouge. - De la même famille que le crocus.
8 - Être mythique. - Droit payé pour utiliser un pont.
9 - Rire un peu. - À la mode. - Béryllium.
10 - Graminée appelée amourette. - Dérapa.
11 - Bois utilisé en ébénisterie. - Plante utilisée pour son arôme et ses propriétés médicinales.
12 - Dialecte gaélique. - Fleur d'un arbuste épineux. - Pronom familier.

**SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | F | O | R | E | S | T | I | E | R | ■ | J | E | 1 |
| 2 | L | A | I | T | U | E | ■ | T | A | L | U | S | 2 |
| 3 | O | S | E | R | A | I | E | ■ | S | A | I | S | 3 |
| 4 | R | I | L | A | ■ | L | U | Z | E | R | N | E | 4 |
| 5 | A | S | ■ | N | U | L | ■ | O | T | E | ■ | N | 5 |
| 6 | I | ■ | A | G | N | E | L | E | T | ■ | A | C | 6 |
| 7 | S | A | U | L | E | ■ | O | C | E | L | L | E | 7 |
| 8 | O | R | G | E | ■ | G | U | I | ■ | I | I | ■ | 8 |
| 9 | N | I | E | ■ | M | E | L | E | Z | E | ■ | U | 9 |
| 10 | ■ | L | ■ | T | A | R | O | ■ | E | ■ | E | R | 10 |
| 11 | F | L | O | R | I | C | U | L | T | U | R | E | 11 |
| 12 | M | E | R | I | S | E | ■ | M | A | N | S | E | 12 |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |



# Les mousses et les pains de poisson



*Les cuisinières aiment servir quelque chose de spécial pour les buffets des fêtes. Pourquoi ne pas songer au poisson si délicat dans ses mousses et préparations raffinées. Merci aux Fermières de « Qu'est-ce qu'on mange? »*

**Pain de poisson en bûchette**

*(4 portions)*
*10 pommes de terre, cuites*
*sel et poivre*
*30 ml (2 c. à s.) beurre*
*1 oignon, haché*
*30 ml (2 c. à s.) persil, haché*
*450 g (1 lb) poisson, cuit*
*eau*
*1 blanc d'œuf, battu*

Préchauffez le four à 190 °C (375 °F).

Faites une purée de pommes de terre épaisse; salez et poivrez.

Dans un poêlon, faites fondre le beurre; faites revenir en remuant, oignon, persil et poisson; incorporez à la purée de pommes de terre.

Étalez ce mélange sur une feuille de papier ciré; roulez; retirez la feuille de papier.

Dans un bol, ajoutez un peu d'eau au blanc d'œuf battu; badigeonnez la bûche; faites dorer au four sur une plaque beurrée ou anti-adhésive environ 20 minutes. Servez avec une sauce piquante.

**Sauce piquante**

*45 ml (3 c. à s.) beurre*
*1 oignon, haché*
*1 gousse d'ail, émincée*
*125 ml (1/2 tasse) ketchup*
*125 ml (1/2 tasse) eau*
*5 ml (1 c. à t.) sauce anglaise*
*15 ml (1 c. à s.) vinaigre*
*3 ml (3/4 c. à t.) sucre*

Dans une casserole, faites fondre le beurre; faites revenir l'oignon; ajoutez les autres ingrédients; laissez mijoter environ 30 minutes.

**Mousseline de saumon au ragoût de champignons**

(4 portions)
*20 ml (4 c. à t.) beurre*
*250 ml (1 tasse) champignons, en quartiers*
*15 ml (1 c. à s.) farine*
*80 ml (1/3 tasse) vin blanc*
*sel et poivre*
*Mousse*
*225 g (1/2 lb) saumon frais, haché finement*
*sel et poivre*
*4 œufs*
*310 ml (1 1/4 tasse) crème à 35 %*
*20 ml (4 c. à t.) pâte de tomates*

Préchauffez le four à 175 °C (350 °F).

Dans un poêlon, faites fondre le beurre; faites suer les champignons jusqu'à évaporation complète du liquide.

Ajoutez la farine; mélangez; versez le vin; salez et poivrez; faites cuire jusqu'à épaississement; retirez du feu; laissez tiédir; mettez au réfrigérateur.

Dans le malaxeur, à vitesse moyenne, incorporez le saumon; salez et poivrez; incorporez les oeufs, un à un; versez la crème en mince filet; ajoutez la pâte de tomates et mélangez jusqu'à l'obtention d'un léger épaississement. Réservez la mousseline de saumon.

Beurrez le fond et les côtés de 4 ramequins; remplissez de mousseline jusqu'à la moitié; ajoutez un peu de ragoût aux champignons; couvrez de mousseline.

Déposez les ramequins dans une lèchefrite contenant 2,5 cm (1 po) d'eau; couvrez d'une feuille de papier d'aluminium; faites cuire 35 à 40 minutes; servez avec un beurre blanc.

**Fleur de pétoncles**

La marinade « cuit » la chair en quelques heures. Laissez le plat tiédir une trentaine de minutes à la température ambiante avant de le servir.

(4 portions)
*450 g (1 lb) pétoncles frais*
*80 ml (1/3 tasse) jus de limette*
*1 gousse d'ail, émincée*
*60 ml (1/4 tasse) huile d'olive*
*45 ml (3 c. à s.) tomate, en cubes*
*25 ml (5 c. à t.) persil, haché*
*30 ml (2 c. à s.) échalotes, hachées*
*sel et poivre*
*oeufs de saumon*

Émincez les pétoncles en fines tranches.

Dans un bol, mélangez les autres ingrédients, sauf les œufs de saumon; incorporez les pétoncles; couvrez d'une pellicule de plastique; laissez mariner 4 heures.

Dressez en forme de fleur dans un plat de service; décorez d'œufs de saumon.

## BRICOLAGE

*Jeannette Hamel-Bellefeuille*

# Parures de Noël



Fin novembre, le temps froid s'installe, déjà un mince manteau blanc recouvre le sol. Dans les cuisines, des odeurs de tourtières nous indiquent que bientôt nous serons aux temps des fêtes.

Voici une **parure de porte** facilement réalisable avec des restes de tissus.

**Que faut-il ?**

Papier à tracer et crayon de plomb, ciseaux, fil et aiguille (ou machine à coudre).

Pièce de tissu au choix, polar ou simili fourrure, de teinte unie.

Feutrine orange, bande de tissu à carreaux ou autres pour le poignet de la mitaine.

Fil à broder de couleur noire avec aiguille pour les traits du visage.

Deux boutons noirs pour les yeux.

Bouts de raphia noués en boucle.

Décoration pour insérer dans la mitaine : branche de simili pin, feuillage de houx, etc.

**Montage**

1. Selon la dimension que vous désirez, poser une main sur le papier à tracer et contourner avec le crayon votre main. Agrandir en ajoutant une dimension équivalente tout autour du tracé. Cette mitaine se veut imposante : dimensions suggérées : 24 cm de large par 30 cm de hauteur. Tailler deux fois le patron, pour assembler endroit sur endroit et retourner par la suite.

2. Pour la bande du poignet : employer une bande de 4 cm de large, qui contourne le haut de la mitaine au complet, devant et dos. Coudre au haut de la mitaine.

3. Dimension du nez : triangle ayant 5 cm de large sur 10 cm de long. Arrondir le bout en pointe et les rebords au haut de celui-ci. Poser le nez sur l'une des faces de la mitaine, retenez celui-ci par des points jumelés dispersés ici et là sur le contour de la pièce de feutrine orange.

4. Avec le fil à broder, tracer le sourire qui contourne le nez. Piquer des points courts dans le tissu, tout en conservant des points plus longs sur le dessus du tissu.

5. Coudre les deux boutons pour les yeux.

6. Ajouter au dos de la mitaine une ganse pour la suspendre.

7. Coller la boucle de raphia sur la mitaine du côté du pouce.

8. Garnir l'intérieur de la mitaine avec une branche de pin et de houx. Des fleurs peuvent être ajoutées.

**Parure de table**

Voici une manière rapide de créer une touche romantique.

**Que faut-il ?**

Un grand vase haut et droit ou encore un verre du même style.

Un verre pour les lampes votives qui peut entrer dans le vase ou le verre facilement et recevoir le lampion de couleur rouge.

Une boule de polystyrène.

Des grelots dorés de toutes dimensions.

Branche ou feuillage de pin, de houx.

cinq copies de feuilles de musique.

Pistolet à colle.

Ruban métallisé ou autre de 4 cm de large environ, ou plus.

**Montage**

1. Tout d'abord, coller la boule de polystyrène sur le bord du vase ou du verre. Si vous n'avez pas de pistolet à colle, un ruban gommé pourra vous dépanner. Contourner la boule et le verre pour que tout reste bien en place.

2. Rouler les feuilles de musique sur un crayon ou un goujon, prévoir de les couper si elles sont trop longues, elles ne doivent pas dépasser le vase ou le verre.

3. Couper des bouts de feuillage de pin et de houx qui seront insérés de chaque côté de la boule, ajouter et coller les feuilles de musique de manière à ce que trois d'entre elles soient inclinées verticalement, et les deux autres plus parallèles au bas de l'arrangement.

4. Ajouter d'autres décorations pour ajouter de la couleur. Conserver un gros grelot avec deux moyens pour déposer à l'extérieur du verre ou du vase.

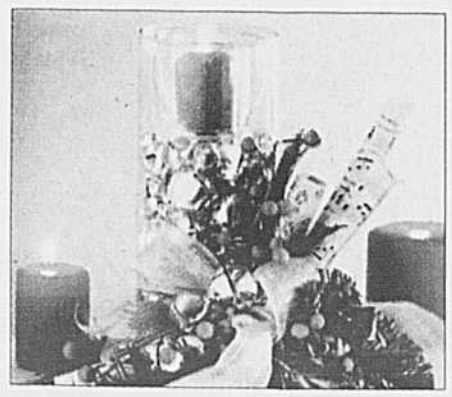
5. Remplir le vase ou le verre avec les grelots de grosseurs diverses. Vérifier la hauteur, le petit vase qui contient la chandelle ou le lampion doit être égal au haut du vase ou du verre.

6. Avec le ruban, contourner le vase ou le verre pour cacher le ruban gommé s'il y a lieu, ramener à l'avant, nouer et former une belle boucle. Si c'est trop difficile, faire simplement un noeud avec le ruban qui contourne le vase, effectuer la boucle à part, puis coller le gros grelot sur le nœud, et coller sur le premier nœud effectué au début.

7. Ajouter les deux autres grelots sur l'arrangement par la suite.

Voici une touche de Noël rapide et récupérable en tout temps.

***Joyeux temps des fêtes !***



# ANNONCES CLASSÉES




## ANNONCES CLASSÉES (450) 679-7809

**1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES**

- Prix minimum (20 mots et moins) : 15,00$ la parution
- Annonce sans cadre : 0,75$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 6,40$ plus 0,75$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 4,90$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 11,25$ la parution

**5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE**

**RABAIS DE 20%**

- Prix minimum (20 mots et moins): 12,00$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,60$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,12$ plus 0,60$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,92$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,00$ la parution

## DANS TOUS LES CANTONS (450) 679-7809

**Membres de l'UPA** – numéro de producteur requis (7 chiffres)

- Prix minimum (20 mots et moins) : 6,00$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,30$ le mot, la parution.

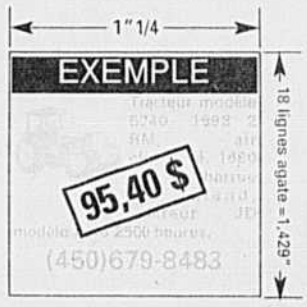
**Non-membres de l'UPA – une annonce dans les rubriques classées est obligatoire**

- Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,42$ le mot, la parution

Courrier électronique:
sdeveault@laterre.ca marierandoll@laterre.ca

## CLASSÉES COMMERCIALES (450) 679-8483
(annonces comprenant logo, cadre, photo)

Réal Loiseau (poste 7276)
Christian Guinard (poste 7271)
Sylvain Joubert (poste 7272)
Sylvain Lalonde (poste7576)




**1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES**

5,30$ la ligne agate

**5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE**

**RABAIS DE 20%**

## INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:



**LES ANNONCES CLASSÉES**
**LA TERRE DE CHEZ NOUS**
**Maison de l'UPA**
**555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9**
**Téléc. : (450) 670-4788**

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

VISA MasterCard ACCEPTÉES

**PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.**

### A LOUER DIVERS

À LOUER: poulailler d'élevage 20,000 pi.ca. de plancher avec tout l'équipement y compris fosse à fumier, en plus gérant d'entreprise avec plus de 15 ans d'expérience. S'adresser au: (450)752-3524.

### ANIMAUX DEMANDES

ACHÈTERAIS TROUPEAU complet de vaches laitières et taures. Pour informations, tél.: (802)849-6266, (450)357-5217.

RECHERCHE poulain Canadien, p.s., alezan, pas de blanc, bonne conformation, prix raisonnable. Soir: (418)884-2737.

### ANIMAUX A VENDRE

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007.
www.limousinduquebec.com

**Association Hereford du Québec**
Information: Julien Lessard prés. (819) 826-5271, André Beaumont vice-prés. (418) 875-2343.
www.herefordquebec.ca

**ASSOCIATION JERSEY QUÉBEC**
Siège social: (450) 774-2775. Propagandiste: Marie-Claire Girod, tél. (450) 774-1141.

### ANIMAUX DEMANDES



Luc Chevrette, pl. fin.

***Vous ressentez le besoin d'investir dans des conseils impartiaux et réfléchis afin de faire le point...***

***Services Conseils LC*** *vous assure la sécurité et la tranquilité d'esprit que vous souhaitez.*

*Services conseils* *(514) 231-7652*
*Accompagnement en planification financière personnelle*

### ANIMAUX A VENDRE

24 VACHES Charolais et Limousin, vêlant en janvier et février, garanties gestantes, vaccinées, vermifugées, livrées. Téléphone: (418)588-6857, (418)588-4404.

2 JUMENTS CANADIENNES 2 ans: 2,500$; 15 ans: 2,000$; AUSSI disponible voiture et attelage. Téléphone: (450)347-6971.

2 TAUREAUX Simmental: 4 ans papier bleu facile au vêlage, 3 ans avec veau 100 livres à la naissance. (418)453-7768, (418)453-2654.

300 CHÈVRES et tout l'équipement à vendre. Information, demandez Lise: (705)594-9355.

35 VACHES à boeuf, Charolais, Simmental, à vendre, vêlant décembre et janvier. (418)284-9224.

50 brebis 2 ans; 25 Agnelles 13 mois, croisées Arcott / Charolais / Dorset. A.S.R.A transférable. (819)826-6421.

95 BREBIS Katahdin, pur sang, enregistrées (67 gestantes), 5 agnelles, 4 béliers de 3 lignées différentes, génétique supérieure, cause: abandon d'élevage, acheteurs sérieux seulement. Téléphone/ Fax: (819)336-4228.

AGNELLES croisées (50), béliers pur sang Dorset (4). (450)836-3701.

AGNELLES F1 (35), Dorset Romanov, nées en juin, bonne génétique. (418)668-0453 le soir.

ALPAGAS, ânes, lamas, chèvres miniatures, cochons miniatures, hérissons, chevaux miniatures, zébus miniatures, poneys, perroquet Ara, oies Africaines, Chinoises. Téléphone: (819)336-3817, (819)336-3316.

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5461, fax: (819)877-3845. www.quebecangus.com

**ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC**
Brigitte Bergeron,
144, rang Grande Barbue
St-Césaire, J0L 1T0
Tél./fax: (450)469-2775
www.charolaisquebec.qc.ca
email: acqcharolais@sympatico.ca

### ANIMAUX A VENDRE

ASSOCIATION SALERS du Québec. Info: Carol Arbery, 45 Des Bouleaux, Richmond, J0B 2H0. Tél./fax: (819) 826-5064

À VENDRE: brebis (64) Texel et Texel/ Suffolk toutes exposées au bélier 125$. Alain ou Johanne: (450) 537-1352.

À VENDRE: SALERS full blood 4 taureaux, 8 taures (6 mois), 18 vaches de 3 1/2 ans. Financement possible. (819)858-2305.

BÉLIER Dorset pur sang, 2 ans, à vendre; BOEUF Galloway, 3 1/2 ans, à échanger. (819)647-6636.

BÉLIERS Romanov génotypés, nés triple et quadruple, indice supérieur, bonne conformation, troupeau fermé, statut argent Maedi-Visna. Bergerie de l'Estrie: (819)849-3221.

BLONDE D'AQUITAINE, veaux de l'année: mâles et femelles, taures et vaches gestantes, bonne génétique, tous "Fullblood"; VACHES croisées gestantes. (819)336-5503.

BONNES VACHES à boeuf, garanties gestantes, dont plusieurs vêlant tôt, 750$ chacune. (819)658-1067.

BOOLYS béliers génotypés Booroola, prolifiques, intégralement désaisonnés, sans hormone, sans photopériode, intervalle agnelage 249 jours GENOVIS. Cloche des Alpes: (819)362-2531.

BORDER-COLLIE: chiots très bonne lignée, descendance champions d'Écosse, élevés sur la ferme, bonnes dispositions, enregistrés, vaccinés, prix raisonnable. Information: (819)858-2349.

**BOUVIER BERNOIS**
mâles: 2 chiots sur portée de 11, enregistrés, vaccinés, vermifugés, 4 mois, 800$, droit de reproduction. Téléphone: (819)288-5749.

BREBIS (113), 13 agnelles, p.s., F1, F2, croisées, 2,5 ans. À vendre au complet ou séparément. ASRA transférable. Téléphone, jour: (819)697-6400, soir: (819)228-3101.

BREBIS (125) Dorper gestantes, 125$ chacune. (819)281-2174 (anglophone).

### ANIMAUX A VENDRE

BREBIS Arcott Outaouais (50), p.s.e. prolifiques, laitières, maternelles. Agnelage à partir de janvier; CHIENS Montagnes des Pyrénées. http://www.dromy.com/patous/montagne_des_pyrenee.html (819)477-2575.

**BREBIS**
**TROUPEAU** pur sang complet, Arcott Outaouais (90), Hampshire (30), 8 béliers, agnelage janvier, février, mars. Raison: ferme vendue. Génovis, ASRA, foin 2,800 balles transférables. **EXCELLENT TROUPEAU,** peut être vendu par lots, meilleures offres. Téléphone: **(819)297-2472,** (boîte vocale) **Michel Cerisère**

CERFS Sika de Mandchourie et Cerfs Rouge mâles et femelles de tout âge. Karl Gola: (450)346-8007, karl.gola@sympatico.ca

**CHAROLAIS**
TAUREAU pur sang, 2 1/2 ans, acère, musclé, indice gain 123 en station. (450)588-3655. Marcel Bélanger, L'Épiphanie.

**CHAROLAIS**
TROUPEAU: 14 vaches Charolais pur sang vêlant mars à juin, 8 génisses de l'année enregistrées; AUSSI 2 taureaux Charolais pur sang de 2 ans, papier bleu. Roxton Pond: (450)372-8887.

CHEVAUX Haflinger enregistrés: 1 pouliche, 2 poulains, 1 jument domptée simple, double, à la selle. (450)587-2516, (450)587-5294.

CHEVAUX Percheron gris enregistrés, poulain et pouliches de l'année, pouliches de 1 an et juments adultes. (819)224-4604.

CHEVAUX Percheron plus de 50 à choisir, juments enregistrées pleines ou pas, gelding 1 à 4 ans, pouliches 2 ans, enregistrées. Tous très doux, très belle qualité. (819)876-2403.

CHEVRETTES, boucs, Alpine pur sang, enregistrés, prêts à saillir, testés CAE négatif. (819)336-6883.

**VENTE GELBVIEH MAN SASK**
30-40 sujets, le 10 décembre 2004, Yorkton, SK

**VENTE GELBVIEH D'ÉLEVEURS PRAIRIE**
40-50 sujets , le 14 décembre 2004, Moose Jaw, SK

Offrant des taureaux, femelles saillies ou ouvertes pur-sang et fullbloods, majorité acère.

**Pour information et catalogue :**
**Marcel Fouillard**
**Tél.: (204) 683-2208**
**Cell.: (204) 821-5112**
**Email: zi23@mts.net**

CHIOTS et jeunes adultes: haute qualité, RACE LECOURS. Compagnon idéal, intelligent, travaillant, doux, gardien. Satisfaction garantie. FAUT VOIR: www.voici.ca/chienslecours Téléphone: (450)430-4424

CHIOTS: Fox Terrier, Caniche, Pékinois, Shit-tzu, Bichon Maltais, Yorkshire. Visite libre, sur rendez-vous. (819)373-9991, (819)371-1498.

ÉCHANGERAIS taureau Charolais 22 mois avec papier bleu, éligible à l'ASRA pour du foin. (819)523-8158.

EXCELLENT troupeau d'agnelles (66): 20 Arcott/ Rideau, 20 Arcott/ Rideau/ Arcott/ Canadien, 26 F2 gestantes; BALANCE moutons. Possibilité livraison. (819)656-1093.

### ANIMAUX A VENDRE

FEMELLE lama née le 14 mai 2004, prix: 300$. Tél.: (450)293-7906, après 18h00.

FEMELLES (taures) hybrides, Hereford, Simmental, excellente génétique, garanties gestantes, vêlant en janvier. (819)297-2989.

FERME YOGECOSTÈRE à Ste-Justine-de-Newton met en vente une dizaine de moutons composée de brebis East Freesan; BÉLIER Arcott Rideau. (450)764-3448.

HIGHLAND troupeau 33 têtes: vaches, taures, génisses, bouvillons et 2 taureaux de station d'épreuve avec papiers bleus. (819)839-3129.

HOLSTEIN pur sang, 15 jeunes vaches au choix fraîches vêlées, plusieurs avec mères très bonnes. Région Bois-Francs: (819)839-3794.

HOLSTEIN pur sang, génétique supérieure: 7 taures, 6 à 14 mois, (Lee, James, Allen, September, Design); 7 génisses, 2 à 12 semaines, (September, Gibson, Igniter), taure gestante due 04-11-04 (Allen x Design) x September. (418)329-3080.

JUMENT Belge de 12 ans, 17 mains, avec pouliche de 5 mois, enregistrées. (819)288-5813.

JUMENT Percheron noire, 6 ans, gestante, domptée simple et double. Bernard Mathieu, St-Alexandre d'Iberville. Tél.: (450)296-4547.

PAIRE de chevaux Canadien, croisés, noirs, 4, 5 ans, domptés selle, voiture, 1,400 lb; JEUNES juments Percheron pur sang. (450)756-2837

PERCHERON p.s.e.: pouliche noire 6 mois, poulain noir 5 mois. Téléphone: (418)253-5882.

POULICHE 17 mains, 3 ans, noire; POULAIN 16 mains, 2 ans, alezan, 4 bas blancs. Les deux, demi-sang Trackehner-Clyde, débourrés, bon prospecte pour le saut, très belles conformations. (418)774-6573.

ST-CHARLES DE BELLECHASSE: 5 vaches Limousin et un taureau Limousin, papier bleu. (418)663-4804.

TAUREAU adulte Limousin pur sang, indice 121, très docile, avec papier bleu, 1,850$. (819)843-8780, (819)432-0415.

TAUREAU Holstein pur sang, 14 mois, fils de Stormatic, 8 générations TB ou EX, famille du populaire taureau Champion. (450)460-3566.

TAUREAUX Limousin avec feuille bleue et or, plusieurs "polled", "double polled", "full blood" et p.s., plusieurs de 24 mois, quelques taures. (450)799-4073.

TAUREAUX LIMOUSIN "fullblood", 12 à 24 mois, qualifiés génétique supérieure, (papier bleu, or); 20 BELLES taures Limousin "fullblood", agées: 15 à 18 mois, prêtes pour service. (450)772-2731.

TAUREAUX, VACHES HOLSTEIN: p.sang, excellent choix, haut potentiel génétique. Taureaux: 2 mois à prêts pour le service. Possibilité livraison. (418)259-7459.

TAURES (42), 1er veau, Charolais Simmental, saillies Limousin, vêlant mai et juin, 1,150$ chacune. Jour: (418)728-2919, soir: (418)728-4320.

TAURES (50) Holstein pur sang et croisées, gestantes, vêlant en tout temps de l'année. Possibilité de livraison. Téléphone: (819)737-4485, cell.: (819)856-6310.

TAURES ET VACHES Holstein à vendre, pur sang et croisées, production allant de 20 à 50 kg/ jour. (819)363-2509.

TAURES Holstein fraîches vêlées ou vêlant sous peu, 1er et 2e veau. Gérald Turcotte. Tél: (418)335-3814, Cell.: (418)334-6091.

TAURES hybrides (Angus rouge, noir, Simmental) inséminées, garanties gestantes, vêlant au printemps, vaccinées, vermifugées. Téléphone: (418)698-1393, (418)812-0613.



## ANIMAUX A VENDRE

TEAM de juments noires, Percheron, enregistrées de 8 et 9 ans, 17 mains, 1 gestante, bien domptées sur la route et machineries aratoires. (450)296-4523.

TROUPEAU de brebis et agnelles toutes gestantes, agneaux et 4 béliers. Pour informations, téléphone: (819)344-5560, (819)845-0181.

TROUPEAU de moutons, 80 têtes, avec petits et béliers Charolais. Téléphone: (819)344-2418.

TROUPEAU Polypay pur sang: 48 brebis, 15 agnelles, 2 béliers, 130$ chacun. Faut vendre! Téléphone: (450)246-0041.

VACHES et taures vêlant sous peu, p.s. et à pourcentage, contrôle officiel, moyenne de 9,500 kilos. (819)609-3727, (819)295-3440.

VACHES fraîches vêlées et taures vêlant en décembre. Pour information, tél.: (819) 365-4723.

VICTORIAVILLE: taureaux Holstein pur sang, enregistrés, 15 mois, 2 mères "Excellente", 14,000 kilos; Vaches, taures vêlant sous peu, contrôle officiel. (819)357-2637.

## ANTIQUITÉ

CHOIX DE CUISINIÈRES au bois antiques, entièrement rénovées. Téléphone: (819)362-2696.

## ARTISANAT

2 MÉTIERS À TISSER Leclerc, 100" et 45" avec équipement, très propre, 1,500$ pour les deux. Téléphone: (450) 788-2311.

## A VENDRE DIVERS

2 GÉNÉRATRICES Drummond sur P.T.O., 60, 80 kW, 120/240 volts avec remorque, 7,000$ chacune; MOTEUR 318 Détroit complet avec remorque, 5,000$; 2 MOTEURS 7,5 forces, 34 ampères, 220 volts, 300$ chacun. Téléphone: (450)753-3396, (450)803-2175.

2 SERRES en bois à soliveaux, 30'x200'; FOURNAISES au gaz; GÉNÉRATRICE sur P.T.O.; POMPE à pesticides; CHARIOTS sur palette. (450)439-7295.

70 TAPIS de caoutchouc 4'x6'x1/2" d'épais. Idéal pour plancher d'étable, prix demandé 30$ l'unité. Contactez: (514)277-4544 extension: 226.

À BAS PRIX! Matériaux imparfaits... prix parfaits! Porte Lauan solide et coloniale 14,99$, porte en pin, 69,99$, chêne à partir de 79,99$; Contreplaqué 3/8" 12,99$, 5/8" 19,99$, 3/4" 23,99$; Épinette: 2"x3"x8' 0,99$, 2"x4"x8' 2,09$, 10' 2,59$, 12' 3,09$, 16' 4,29$, 2"x6"x8' 2,79$, 10' 3,69$, 16' 5,99$. Panneau laminé 4'x8' 7,99$. Prix argent comptant et valides du 20 au 26 novembre 2004. Matériaux à Bas Prix (450)562-8501.

## A VENDRE DIVERS

**ABRIS POUR VEAUX**
Escompte sur quantité. Les huches Agri-Plastic rectangulaires, aussi de luxe et extra grandes. Livraison partout au Québec. Voir photos dans la revue Affaires Extra. Téléphone: (450)263-5829, cell.: (450)776-0114.

ACHAT - VENTE de perches de cèdre (vieux pieux) et vieilles planches de grange, en bonne condition. Téléphone: (418) 661-0085

À VENDRE: boîte d'ensilage Bodco C 30, très propre. (418)888-3062.

**EXCAVATEURS KELLEY**



Les petits excavateurs bâtis comme les gros
5 modèles disponibles
Profondeur de creusage 6'6" à 12'6"
Portée de 8' à 14'6"
Attache 3 points
Bennes de 9" à 36" et fourche à fumier
***Achetez directement du distributeur et économisez***
Les Distributions Payeur, 5379, rue King Est, Ascot Corner (Sherbrooke) Québec J0B 1A0
**Tél.: 1-888-821-2015**
**Fax: (819) 820-0490**

BASSIN stainless 1,200 gallons; POMPE à eau 2 forces; SIROTIÈRE stainless 20 gallons; TRACTEUR David Brown, 36 forces, (1968), en bonne condition, peinture originale. (418)335-7917.

CAGES à poulettes Ford Dickenson, 24"x24", 4 rangées de 164', soigneur automatique, capacité 22,000 poulettes; 25 VENTILATEURS 18" et 20"; 20 MOTEURS 3/4 forces. Tout: excellente condition. Téléphone: (613)524-5399.

**Chaîne d'écureur d'étable**
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuves (testées par des ingénieurs), faites d'acier gradé de 1re qualité, directement de l'usine, 8,80$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Informations: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

## A VENDRE DIVERS

**L.S. BILODEAU**
***Fabricant d'équipements d'érablières***




***Injecteur d'air*** à partir de $1345
**Évaporateurs neufs ou usagés**
**SANS FRAIS: 1-888-557-4767**

| | |
|---|---|
| Coaticook (Estrie) | 1-819-849-2123 |
| St-David (Yamaska) | 1-450-789-2921 |
| Franklin | 1-450-827-2913 |
| Épiphanie | 1-450-588-5192 |
| St-Éphrem (Beauce) | 1-418-484-2013 |
| St-Marcel | 1-418-356-2738 |

**Site Internet: Lsbilodeau.com**

CHENILLES 20" métal pour tracteur; PAIRE de "sleigh" neuves, démontables pour chevaux ou tracteurs; 4 POÊLES à 2 ponts, antiques + pièces. (418)486-7225.

**CONTENANTS DE PLASTIQUE**
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone: (450)792-3386.

GÉNÉRATRICE comme neuve 7,5 kW, diesel, commerciale, moteur Kubota, 165 heures d'utilisation, 7,500$. Sylvain: (514)898-2281.

GÉNÉRATRICES DIESEL neuves avec moteur Perkins et Isuzu (Daewoo), 240 ou 600 volts, de 12 kW à 135 kW, (418)837-6722.

**Fournaise à l'eau chaude extérieure EMPYRE**
Avec cendrier
Acier inox
Non-magnétique




- Alimenté un fois par jour avec le bois qui vous entoure
- Accepte des bûches de 3' à 6'
- Garantie 12 ans

**SCIERIE MOBILE GILBERT INC.**
**2485, boul Hamel, local 170, Québec**
**Tél. : (418) 871-4227**
**Téléc. : (418) 871-8418**

GÉNÉRATRICE Winpower 60 kW, inverseur, 400 ampères, 800 heures, 120/ 240 volts, moteur White 6 cylindres turbo diesel, 11,000$. (450)835-2717.

NEZ foin #770W; POMPE 1/2 force, 220 volts; MOTEUR Wiscosin; 2 MOTEURS électriques 1,5 et 2,5 h.p.; ADOUCISSEUR d'eau. Téléphone: (418)876-2567.

**REMORQUE L.BROUILLETTE**
Dépositaire **EBY** pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit plus notre expertise égalent votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Téléphone: (450)539-1499, télécopieur: (450)539-0899.

## A VENDRE DIVERS

POLYBOARD, les feuilles de plastique recyclé durables et résistantes. Elles ne pourrissent pas, se travaillent très facilement et se peinturent. Le temps des rénovations, réparations et du bricolage est arrivé. Nous avons en stock plusieurs milliers de feuilles de différentes épaisseurs et des spéciaux sur plusieurs épaisseurs et qualité, tant qu'il y en aura. Profitez-en maintenant. Entrepôt au 1188, 8e rang, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411. Pour plus d'informations ou pour connaître la route pour vous rendre visitez notre site web: www.clement-lariviere.com



***HEATMOR***
**Soudure Bernard Bisson inc.**
**Fournaise au bois extérieure, en acier inoxidable.**
**Tél.: (819) 845-7537**
**1-866-845-7537**

REMORQUE à animaux Corn Pro, (1997), couleur grise, 7'x16'. Téléphone: (418)779-2116.

**REMORQUE LA CHEVAUCHÉE PRIX DE LIQUIDATION 2003-04**
Si vous trouvez meilleur marché ailleurs pour la même qualité prix, nous vous rembourserons plus...
**GOOSENECK** 7'x16'x7', 2 essieux 7,000 lb chaque. Stock. À Granby. Pour information: (450)375-2203, 1(877)375-2203
www.lachevauchee.com

**REMORQUE LEBLANC INC.**
Agriculteurs, commerçants, venez comparer. Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi dépositaire de la marque Featherlite. La qualité et notre service: voilà notre devise. Pour qualité et options équivalentes, nous égalons le prix sur cotation écrite des concurrents. Sortie 204 autoroute 20. (819) 225-4866, 1-866-425-4866
web: remorqueleblanc.com

RÉSERVOIRS à l'huile ou diesel, neufs, 150, 200 ou 250 gallons. (450)963-6466, (514)862-1304.

**ROTOCULTEUR Multivator**
4 rangs, prix: 5,500$.
**SECHOIR à fleurs**
avec chariots 12,000$. Demandez Louis ou Martin: (450)689-8414, cell.: (514)232-8414.



**Fournitures pour planchers CHAUFFANTS**
**Fournaise extérieur**
**EMPYRE**
Acier inoxydable 304 ou 409 ou boiler plate
Toutes avec cendrier
**Tél./Fax.**
**(450) 886-2671**

## A VENDRE DIVERS



Classeuse à pommes 2 lignes greaffa , laveuse cireuse, 5 grosseurs de sorties. **32 000 $**
Demandez Benny
**(450) 454-9824**

**SCIERIE JOBBER**
SCIERIE mobile à partir de 1,100$; LIMEUR 400$; AVOYEUR 200$.
Sans frais: 1-877-945-6358
www.jober.qc.ca

SERRE Hol-Zer 30'x90', toit et côtés ouvrants, contrôle électronique et autres équipements, valeur à neuf 15,000$. Faites une offre! Téléphone: (450)586-0997.

TAURES gestantes, Holstein pur sang, enregistrées; BULK TANK DeLaval, 320 gallons. (819)843-6801, (819)574-3164, après 17 h.

TRÉMIES (30) pour porcs, 4, 5, 6 places, réfrigérateur pour semences, 40 cages mise bas, 15 cages gestation. (450)375-7113, (450)531-1288.

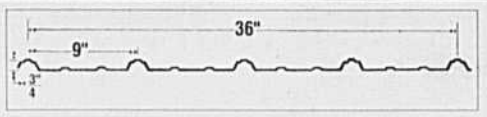
**TUYAUX NEUFS ET USAGÉS**
Ciment unique au Québec, grand choix de plastique, métal, ponceaux, réservoirs. Tél: (450)258-3984. Sans frais 1-877-258-3984

**TUYAUX NEUFS ET USAGÉS**
Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diamètre. SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490

## BATIMENTS




**1 888 428-9921**




Achetez directement du manufacturier

**TÔLE Vigneault Inc**

**Nous fabriquons votre revêtement sur mesure dans un délai de 36 HEURES TÔLE GALVANISÉE OU PRÉPEINTE**
2470, Route 165, Saint-Ferdinand QC G0N 1N0

## BATIMENTS

STRUCTURE D'ACIER METAL **RPS** Depuis 30 ans
*Heureux d'être LES INNOVATEURS de vos projets*
**NOUVEAUTÉS**

- Structures d'acier
- Revêtement métallique, extérieur & intérieur
- PVC • Vinyle
- Moulures & accessoires

*Livraison Partout au Québec et Ontario*

Contactez notre spécialiste François Farly, 15 ans d'expérience dans le domaine du revêtement métallique.
*De tout pour vous sous un même toit. Un seul numéro à composer*
**Sans frais: 1-866-568-3509**
**Fax: (450) 568-0492**
**www.melatrps.com**

**OVERHEAD DOOR** L'authentique DEPUIS 1921
**PORTES DE GARAGE**
✔ Vente
✔ Installation
✔ Service
✔ Estimation gratuite
**(514) 352-9450**

## BATIMENTS

**STRUCTURE D'ACIER VER-MET**
**LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE**
**BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX**
***Partout au Québec***
**Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...**
**STRUCTURE D'ACIER VER-MET**
**Tél.: (450) 796-5170**
**Fax: (450) 796-5171**
**Sans frais 1-888-772-6444**
**www.vermet.ca**

**CEDO**
**Directement du manufacturier**
LA PORTE DE GARAGE LA MIEUX ISOLÉE
**Toutes dimensions jusqu'à** 32' de largeur x 20' de hauteur.
**Plus de** 50 ans **d'expérience dans la fabrication de portes de garage et ferronnerie les plus** robuste.
Spécialisée en portes pour bâtiments de ferme.
Installation rapide.
**partout au Québec.**
**CEDOMATEC INC.**
**1-800-363-2336**
**www.cedomatec.com**

**À LOUER**
Pour usine ou entrepôt, 4,000, 6,000, 10,000 pi.ca., 2 grandes portes, 575 volts. Route 137 à Milton. (450)778-0444.

**REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT BÂTIMENTS**
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

## CAMIONS

CAMION Peter Bill (1989), 10 roues, "fifth wheel", citerne Bodco 3,000 gallons, avec "jack", 3 ans d'usure, très propre. (418)885-4550.

CITERNE-REMORQUE Remtec, 4 essieux, aluminium, 8,000 gallons, prête à fonctionner. Téléphone: (450)278-3026.

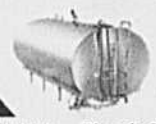
## CORRESPONDANCE

À LA RECHERCHE DE L'ÂME SOEUR? Visitez AGRIRENCONTRE.COM, le site web de rencontres des gens du milieu rural. Inscription gratuite.

FEMME région (514), 41 ans, 5'7", 140 livres, aimant la campagne, recherche gentleman farmer, non fumeur, 1 verre à l'occasion, pour relation stable. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 797, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

**LEBLANC** Réfrigération et climatisation, Bassins refroidisseurs
(450) 792-6291
303, St-Amable, St-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0
Fax : (450) 792-3309 • Site web : a-leblanc-et-fils.qc.ca

**Bulk tank usagés, remis à neuf**



200 à 6000 gal. DeLaval, Mueller, Surge, Zéro, Dairykool

***Plus de 70 en inventaire***



Unités de réfrigération neuves et usagées

**DeLaval MUELLER**

Réparation de fuites intérieures sur bulk tank, faites chez vous *Avec Leblanc, c'est gagnant !*




**Faites étamper votre coupon de tirage du *Plus beau camion de La Terre***
dans une quincaillerie **CO-OP**
et vous pourriez **gagner un tracteur** d'une valeur de **2000 $**
Déposez votre coupon dans la boîte de tirage de votre quincaillerie CO-OP
* Aucun achat requis
773-11-704

**Le gagnant du *Plus beau camion de La Terre* se méritera**
**un prix en bons d'essence d'une valeur de 1500 $**
**échangeable à toutes les stations-service Sonic du Québec**
Consulter le site *www.petrolesonic.qc.ca* pour connaître la station-service près de chez vous.




**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER**
# LE PLUS BEAU CAMION DE LA TERRE
DE CHEZ NOUS

LA TERRE DE CHEZ NOUS 75 ans Depuis 1929 *«Cultiver les idées en semant les mots»*

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Province : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

ÉTAMPE CO-OP

Êtes-vous propriétaire d'un camion? ❑ Oui ou ❑ Non
Si oui, marque_____ année _____

Êtes-vous agriculteur? ❑ Oui ou ❑ Non

**Retournez-nous ce coupon rempli à la main**
**LPBCT/La Terre de chez nous**
**555, boul. Roland-Therrien**
**Longueuil, Qc**
**J4H 3Y9**
Vous pouvez accumuler les coupons et en mettre plusieurs dans une enveloppe.

UN DUR Ford DE DUR



* Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec, âgés de 18 ans et plus. Le tirage aura lieu mercredi le 12 janvier 2005 à 14 h. Les règlements officiels sont disponibles sur le site Internet www.laterre.ca. La valeur du camion à neuf est de 47 630 $

## BATIMENTS

## ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

**Besoin de revêtement métallique?**

*Lucien Turcotte & Fils Inc.*
Vous offre le plus grand choix !

TURCOTTE
REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
25, des buttes, Warwick QC J0A 1M0

**Achetez directement**
**Tél. : 1-888-358-6546**



**Surplus d'inventaire à prix économique**

***Nous avons tout*** pour vos bâtiments agricoles - commerciaux industriels - résidentiels

*Membre de l'Association de la Construction du QC*

- Revêtement métallique à capacité de charge supérieure
- Système de peinture garantie 25 ans
- Revêtement intérieur de PVC & de vinyle
- Livraison partout au Québec
- Estimation gratuite

## DIVERS

**REMPLISSAGE GRATUIT**
Grand trou à remplir? Terrain à relever? Agrandir stationnement? Terre ou autre à enlever? Etc. Maximum 70 km autour Montréal. Téléphone: (514)916-7204

## EMPLOIS DEMANDES

RECHERCHE emploi, ferme porcine et grandes cultures, avec expérience. Téléphone: (819)478-1249.

## ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

2,000 CHAUDIÈRES 11/2 - 2 gallons, aluminium, couvercles et chalumeaux; TONNE galvanisée pour ramasser eau d'érable. Téléphone: (514)820-2151.

2 OSMOSES inversées, Seprotec, une 1987, 2 membranes neuves jamais servie; une 1991, 2 membranes, 4 ans, bonne: 70%. Très propre, très bon ordre. Tél.: (418)453-7768, (418)453-2654.

ÉVAPORATEUR 21/2x10 très bonne condition, idéal pour 400 à 600 entailles; panne stainless soudée argon, utilisée moins d'un an; 2 pannes avant, plomberie stainless, boite et flotte neuves, souche et tuyau à fumée 15' plus capuchon, thermomètre, briques réfractaires. À VENDRE ou ÉCHANGER pour 2x8, très bonne condition. Téléphone le soir: (450)584-3779

ÉVAPORATEUR 3'x14', 4 pannes à rayons, 2 pannes fond plat, 1 en réserve, stainless, Éconobois, 3,000$ négociable. (418)876-1244, après 18h00.

## ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

ÉVAPORATEUR neuf au bois, pour 100 à 300 entailles. Aussi, PANNE 16x16 pour brûleur au propane. Jours de semaine: (819)399-2220.

ÉVAPORATEURS au bois de luxe, neufs, 2,5'x9', 2'x6' et 1,5'x4', stainless, argon, 4 pannes fond plat 2'x4', stainless, Waterloo. (819)344-5555.

ÉVAPORATEUR Technique 6x16, au bois, pannes à plis 6x8 et souche en "stainless", dôme à vapeur. (819)394-2949, heure des repas.

ÉVAPORATEUR Waterloo 5'x14' au bois ou à l'huile, avec préchauffeur. Prix d'aubaine! (418)599-2430

OSMOSE Dominion et Grimm 2 membranes 4"x40", 150 gph chacunes, 3 ans d'utilisation, production totale environ 500 gallons, comme neuf, 6,200$. (514)521-4077.

RELÂCHEUR pneumatique double 18x36 Bernard, capacité 12,000 entailles, 1/2 prix; RELÂCHEUR double pour 3,000 entailles; RELÂCHEUR pneumatique continu 20x24 Lapierre; FILTREUR à eau pour osmose 225$ chacun; VACUUM Sihi à eau 7,5 h.p. et 10 h.p.; ÉVAPORATEUR 5'x15', à l'huile Small, panne stainless avec hotte; VACUUM 78 DeLaval et Flood. (418)424-3507.

RÉSERVOIR en acier inoxydable 3,000 gallons, idéal pour eau d'érable, 6'x12'x6' hauteur, 3 sections de 1,000 gallons, valves et couvercles d'accès par section, 6,000$. Téléphone: (819)623-5445.

## ACÉRICULTEURS



**MONTE-EAU**

**Nouveau mécanisme pour remplacer les «pieuvres»**

- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.

www.haromecanique.com

**Informations : (450) 746-7934**

ÉVAPORATEUR au bois 3"x12", 3 pannes stainless, souche, tuyau, très propre; RÉSERVOIR à ramasser, 200 gallons, galvanisé; GÉNÉRATRICE Artic Cat, 7,700 watts, comme neuve. Soir: (450)773-2014, pag.: (450)771-5822.

ÉVAPORATEUR au bois 3'x9', bon état, pannes galvanisées avec souche, 2,300$. (819)357-1720.

ÉVAPORATEUR Cantin 31/2x14; ÉVAPORATEUR Cantin 31/2x10; FINISSEUR à l'huile 2x6; ÉCONOBOIS pour évaporateur 3': 650$: 2 DÉMO D.G. 21/2x10, 31/2x12; ÉVAPORATEUR D.G. 31/2x12 à l'huile. Dépositaire Dominion Grimm, H.E. Cantin inc.: (418)878-2363.
www.hecantin.com

VENTE et RÉPARATION, contrôleur à sirop à partir de 975$, thermomètre numérique 135$, dépostaires recherchés. (819)364-2528.

## FINANCE

**ACTIONS disponibles: GROUPE NEWTECH INT.**: nouveau système de freins de camion, particulier. **(450)782-2489.**

## FOIN-GRAIN-PAILLE

1,000 BALLES de paille (petites carrées) à échanger pour du foin. Téléphone: (819)478-0979.

## FOIN-GRAIN-PAILLE

150 BALLES rondes enrobées, foin 2e, 3e coupe, bonne qualité; 85 BALLES rondes, foin sec non enrobées. (418) 329-2401, matin entre 8 et 9h.

(514)609-FOIN (3646). Achat et vente. FOIN et PAILLE. Service de livraison. Pour information, téléphone: (450)472-3665.

**À BEAUPORT**
ACHAT et VENTE de foin, paille, ripe en sac, perches de cèdre (vieux pieux). Pour chevaux, laitières, boeufs, moutons, en balles carrées 40 lb et rondes, sèches et humides, sans poussière, 1ère et 2e coupe. Gilles Perron.
Téléphone: (418)661-0085

ACHAT de foin à chevaux et paille incluant VENTE de balles rondes, carrées, petites, grosses. Transport inclus Québec, Ontario, États-Unis (450)792-3165, cell.: (450)778-4080.
**TRANSPORT SERGE POTVIN INC.**

**ACHAT DE MAÏS HUMIDE**
ET VENTE à l'année. Livraison partout au Québec. P.E.D. Rainville Inc. St-Thomas d'Aquin. (450)796-5050, cell.: (450)261-7777.

ACHAT ET VENTE de foin et de paille, grosses balles carrées et rondes.
Téléphone: (450)478-1516
Cell: (514)951-7023
**Philippe Simard**

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
**RICHARD VILLENEUVE**

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Yvan Blanchard & Fils, Saint-Hyacinthe. Grosses balles paille 3'x4'x8'. Téléphone: (450)773-1741

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et vente foin et paille. Nouvelle récolte, grosses balles rondes et carrées de foin sec ou enrobées, aussi à vendre balles de paille rondes ou grosses carrées. Benoit Charlebois: (450)562-6127, cell.: (514)234-7789.

ACHAT et VENTE. Foin, paille, balles rondes, carrées, petites, grosses. Livrées. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418)883-3608.

ACHAT et VENTE FOIN première et deuxième coupe, 40 lb et + sans poussière. Payons sur place. Téléphone: 1-877-682-5999.

**ACHAT MAÏS ABIMÉ / CHAUFFÉ**
**ORGE déclassée avec toxines**
(450)357-5112, région St-jean
(450)779-8507, St-Hyacinthe.

ACHAT/ VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, possibilité d'échange pour maïs grains sec, 1ère qualité, Québec, Ontario. Mario: (450)826-0286.

ACHÈTE et VENDS
foin, paille et ripe.
**RENÉ NORMANDIN**
Téléphone: (450)347-7714
Fax: (450)347-5541

ACHÈTERAIS 100 balles rondes dures de bon foin sec ou enrobées, offre 15$ la balle. (819)382-2266, (450)655-5353.

ACHÈTERAIS 120 balles rondes ou carrées, foin sec ou enrobé, Valcourt. (450)535-6699.

ACHÈTERAIS petites et grosses balles de paille 2e, 3e ou dernière qualité dans grange ou livrée, pour construction, avant 15 décembre. Louerais tracteur, pailleuse pour épandage. (514)916-7204

À VENDRE: foin 1ère coupe, 1ère qualité, 1,400 balles, 1ère coupe, 2e qualité 2,400 balles; RECHERCHE niveleuse J.D. 8'. Drummondville: (819)396-5700.

AVOINE et LUZERNE enrobée pour animaux à boeuf. Téléphone: (450)562-6127, cell.: (514)234-7789.

BESOIN de foin et de paille en petites balles. Tél.: (819)879-7366, cell.: (819)571-0078.

## FOIN-GRAIN-PAILLE

**AVONS** besoin de foin sec 1ère et 2e coupe pour chevaux. Téléphone: **(416)564-6479**.

BALLES de paille rondes à vendre (avoine). (418)359-3091.

BALLES enrobées (65), (trèfle, mil) avec analyse. (418)887-3706.

**BALLES RONDES** demi-sèches et ensilage, enrobées et individuelles. **(418)464-4133**

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désirée. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN en balles rondes, environ 100 balles, 4x5, idéal pour animaux à boeuf. (418)365-5309.

FOIN sec deuxième coupe, première qualité sans pluie, balles carrées 8', livraison possible; 4 SILOS à grains 21', démontés. Téléphone: (613)678-1526.

GROSSES balles carrées, environ 550 lb, mil, trèfle, luzerne, deuxième coupe enveloppées semi-sèches, près de St-Hilaire, prix raisonnable. Messages: (514)943-9508.

GROSSES balles carrées hachées, première, deuxième, troisième coupe; 4,000 PETITES balles de foin de deuxième coupe. Analyse sur demande. (819)227-1100, après 20h.

**LITIÈRE**
RIPE en sacs et en vrac; BRAN de scie en sacs et en vrac; BRAN de scie SEC. Possibilité de livraison.
Tourbière Ouellet & fils:
(418)898-2364.

**MAÏS HUMIDE À VENDRE**
Transport à votre choix.
Ferme Roger Voghell.
Information: (450)360-9016.

PAILLE À VENDRE, 1,000 balles carrées 6'x32" de large x 20" de haut, donne 275 livres environ. Lac-St-Jean (Normandin). Téléphone: (418)274-3519.

PAILLE de blé en balles rondes de 4'x5', 28$ chacune. Région Mirabel: (514)592-1988.

PAILLE, FOIN SEC et ensilage à vendre, différents formats. Soir: (418)868-1324, (418)860-8652.

**VENTE DE FOIN ET PAILLE**
Grosses balles carrées enrobées, ou sèches, paille de très belle qualité, livraison partout. Ent. Cardin. (450)792-3334, (450)794-2205.

VENTE ET ACHAT MAÏS, SOYA
Transport partout au Québec.
**FERME VAL ST-FRANÇOIS**
Tél.: (819) 348-6992

## MACHINES-OUTILLAGE

**225 BATTEUSES EN SPÉCIAL**
Choix inégalé de batteuses, tables, d'équipements de batteuses, garanties (un an minimum), financement, etc... Prix défiant toute compétition. N.B. Grande variété de pièces... LES ENTREPRISES GRÉGOIRE. (450)836-4596, (450)836-6589

À VENDRE: nettoyeur Houle, comme neuf, (1 an d'usure dans le bois), transmission "heavy-duty" et 300' de chaîne à rivet, montée de 25'. Info: (819)395-5500.

BATTEUSE J.D. 6620, (1981), table flex 915, prix: 25,000$; TRACTEUR J.D. 4630, (1977), pneus (radial) neufs, prix: 12,000$. Téléphone: (819)664-9071.

**MACHINERIE YVON ET CLAUDE VINCENT INC**
Toute sorte de machineries agricoles usagées, très gros inventaire. Faut voir! 1305 Route 122, Saint-Edmond-de-Grantham, (819)395-4624, (819)395-5142

**CHARRUE KUHN**
5 raies, ajustable 12' à 22', tout hydraulique, a labouré 200 acres. Tél.: (450)405-7164, (450)375-4005.

**DOMPEUSE À ENSILAGE LEMAY**
Décharge côté latérale, (2004), train 25 tonnes, pneus flottaison, 6 roues, 18'. Téléphone: (450)278-1276.

## MACHINES-OUTILLAGE

**BATTEUSES 2RM, 4RM,**
J.D. 9400, 9500, 9600, 4420, 6620, 7720, 8820, 6620 Titan I, Titan II et "side hill"; 4425, 4435, 4400, 6600, 7700; N.H. TR75, TR85, TR95, TR86, TR96, moteur Ford ou Cat.; M.F. 540, 550, 750, 760, 850, 860. Tables de batteuses et nez à maïs, toute marque et largeur.
**PIÈCES DE BATTEUSE**
KITS de 4RM, hache-paille, moteurs, hydro, transmissions etc...
**SEMOIRS À GRAINS**
J.D. 455, 25' et 30'; J.D. 750, "no till", 15' et 20'; J.D. 515, 15', comme neuf, J.D. 452 combiné; CASE IH 5500, 30'; IH 6200, 24x6"; IH 620, 14'; CASE 5400, 15' et 20' avec ou sans porteur; 5200, 20', 5400, 15' avec unité soya 15"; Great Plains 24', "no till".
**PLANTEUR À MAÏS**
J.D. 7200, 6 rangs, vacuum.
**SOUS-SOLEUSES**
J.D., CASE IH et autres 5 à 11 pattes, déclencheurs ou auto-reset.
**VIBRO**
KONGSKILDE 40 dents vibrantes en "S", "heavy duty"
**CHISELS**
CASE IH, Glencoe, Hiniker et autres, 7 à 18 dents.
**HERSES À ROULETTES**
White, Ford et autres de 18' à 28'.
**ROULEAUX ÉMOTTEURS**
4 rouleaux Brillion de 24' à 36'.
**SARCLEURS ET PICOTEUSES**
Sarcleurs JD. 8 rangs repliables, hydraulique, avec kit d'engrais; Picoteuses 15' à 30'
**BOÎTES À GRAINS, GRAIN CAR**
Différentes marques et grosseurs.
**Équipement M.Touchette Inc.**
Sortie 39 autoroute 15
16265, Montée Guénette, Mirabel
Téléphone: (450)438-4233
Cellulaire: (514)497-9956
**Exposition intérieure**

BROSSEUSE à légumes Tew, 4 cribles motorisés, 3 tables tournantes, 1 table fixe. Prix à discuter. Téléphone: (450)627-3685.

"BULLDOZER" Hitachi, T-12, partaite condition, 10,000$. Entreprises Jocelyn Houle. Tél.(450) 756-0501, 1-800-756-0514.

CAMION 12 roues, Mack DMM (1976) 10RM, boite Spudnick 22'; CAMION 6 roues Chevrolet (1984) C70, boite 14' Lockwood; PLANTEUR 4 rangs Kverneland (1998); PLANTEUR 4 rangs Oliver; BATTEUSE 4 rangs RUMPSAD; COUPEUSE Better Bilt 36"; CHARRUE à rigole rotative; TABLE à rouleau 36"; BROSSEUSE 24"; 2 COUPEUSES Witzel; 50 BOYAUX de pompier 3"x50'; VIBRO Kongskilde 16' avec rouleau; CHARRUE semi-portée 4 raies, White, ajustable; HERSE à disques Oliver, 36 roulettes; ARROSEUSE Hardi 64' boom hydraulique, 500 gallons; ARRACHE patates J.D., 2 rangs; MX 120 (1998), 4RM, roues doubles, pesée, 3,000 heures; FIAT 780 (1981), 4RM, 2,000 heures, air climatisé; BELARUS 825, 4RM, 3,300 heures; WHITE 250, 2RM, 3,800 heures; CONVOYEUR télescopique longueur 50', largeur 24"; "BUCKET" à patates 72" pour "lift" (Capital); CHARIOT élévateur Mitsubishi 5000 pneumatique; 3 VOITURES à patates 16'; CONVOYEUR largeur 16", longueur 30'; CONVOYEUR pour emplir planteur avec génératrice; RAMASSEUR à roches; RÉCOLTEUR à patates 2 RANGS Dahlman; VOITURE à patates 18'; "LIFT" Yale à roues dures, 3 sections; VIROLE pour vider boite, 4x4; SET de roues doubles 18,4x38; SET de roues doubles 15,9X38; VOITURE à engrais 6 tonnes; VOITURE plate-forme 20'; VENTILATEUR (turbine) 3 h.p.; PICK-UP Chevrolet, 4x4, 2500, (1990), (514)710-0425

CHARIOT mélageur Rovibec #536 avec grosse balance, très propre. Téléphone: (450)296-4466.

JOCELYN CARBONNEAU et Filles Inc.: UNILOADER Case 1845C, + fourche; UNILOADER Case 1835C, 1989; UNILOADER Thomas T133, 89, diesel 4x4; PÉPINE M.F. 60HX, 89, 4x4, extension; PÉPINE Case 580SL, 97, 4x4, extension; PÉPINE Case 590SL, 1995, 4x4, extension; PÉPINE Case 580SE, 1986, 4x4, extension; BULL Case 850, 74 avec lame; PELLE Case 9020, 93, 2 buckets; PELLE Takeushi TB035, 1999, extension. (819)535-5194.

## MACHINES-OUTILLAGE

**ÉQUIPEMENTS POUR MARAÎCHER**
TRANSPLANTEUR 4 rangs Checchi et Magli 4 rangs; MECHANICAL 4 rangs modèle 4000 à godets; POWELL 4 rangs modèle 15 à disques; SEMOIR à patates 2 rangs, manuel Checchi et Magli; LOCKWOOD 2 rangs modèle 226; RENCHAUSSEUR 2 rangs avec disqués et 9 dents; SARCLEUR 4 rangs avec boite à nitrate Ber-Vac 810; ROTOCULTEUR 80" inversé avec billonneur Comeb 2.05; ROTOCULTEUR 120" inversé Comeb 3.00; RIGOLEUSE Dondi DMR 35; SOUS-SOLEUSE 3 pattes déclenchement à ressorts; TRAILER dompeur Normand 12 tonnes modèle 1980; GRATTE Rhino 7' modèle 550; GRATTE Rhino 8' modèle 900; HERSE à disques Offset Wil-Rich 23 disques; PÉPINE Case 580C, bonne condition, 5,000 heures (1981); AUSSI plusieurs équipements neufs en stock.
**ÉQUIPEMENTS R et R inc.**
**St-Michel: Tél.: (450)454-4464**
**Fax: (450)454-6363**

FANEUR KUHN 17'; RÂTEAU de côté N.H.; FRAME de tank à fumier tandem avec essieux de 3,5", idéal pour trailer dompeur et à grains; MANGEOIRE à choppage Normand 20' avec "truck" Normand; SOUFFLEUR Kool idéal pour ripe; LÈVE-PALETTES à batterie, 6,000 livres, très pratique pour déménager des balles rondes; TRACTEUR J.D. #3130, 95 forces, loadeur, 4 pneus neufs: avant 16x16, arrière 20.8x38, radial, excellente condition; TRACTEUR White 2-180, 180 forces, 4 pneus neufs: avant 16x16, arrière 650Rx38, (24"), excellente condition. (418)588-6857, (418)588-4404.

FOURRAGÈRE automotrice J.D. #6710, détecteur métal, éclateur à maïs, excellente condition, essai dans le champ possible, 80,000$. (613)678-1526.

GÉNÉRATRICE agricole usagée, Winpower, bonne condition, P.T.O. 1369, 50 kW, accessoires: transmission P.T.O., remorque, extension 25', fréquencemètre, 5,500$ négociable. (450)419-2040.



**Nivelle et prépare les semis. Aménage vos bords de fossés.**

**Roches et mottes disparaissent comme par enchantement**

**C'est rapide et peu coûteux**

**LA SOLE**

**Contactez-nous!**

**Bureau : (450) 794-2070**
**Usine : (450) 791-4007**
**Sortie 152 longeant l'autoroute 20**

GRAIN CAR 15 tonnes, Fiklin CA14000; TRACTEUR Case Inter (2001) MX110, 4x4 avec chargeur Case Inter 655; RÂTEAU à roches Rock-O-Matic, largeur 8'; SOUFFLEURS à neige usagés. Téléphone: (418)596-2574, soir/ matin, pag.: (418)647-7383.

MÉLANGEUR RTM Luck Now, 4 vis avec couteaux, 350 pi.cu., un an d'usure; DÉCHIQUETEUR de balles rondes Ball Pro Highland 7000, un an d'usure, prix sur demande. (450)266-3443.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
"NOTRE SPÉCIALITÉ"
On offre beaucoup plus...Comparez!
- Entreprise d'envergure spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agence)
- Ajustement aux champs et garantie
- Nous répondons à tous vos besoins
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), etc.

Faux de bout à canola
Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE ÉQUIP. AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

## MACHINES-OUTILLAGE

NETTOYEUR Duhamel, montée 40', chaine 200', avec équipement, en bonne condition, prix: 1500$. Téléphone: (450)671-7644.

NEZ À MAÏS Geringoff, 8 rangs, "rotadisc", cornes de plastique, center cover, deck plate ajustable, compte tours, 35,000$. Tél.: (450)299-2440.

!!NOUVEAU!!
PIÈCES AGRICOLES
Neuves, reconditionnées et usagées, d'origine ou de remplacement, toutes marques et modèles, au meilleur prix. Informez-vous!!
LAVOIE ÉQUIP. AGRICOLE INC.
(418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

**PATATES BELMONT**
CRIBLES; TABLE à rouleaux; EMPOCHEUR double Northwest; BROSSEUSE; CLASSEUR Kérion 4'; VIDEUR; CONVOYEUR; "LIFT" 5,000 lb; VIROLE. (450)649-7525.

PELLE à neige John Deere 8' de large, comme neuve, 700$. Téléphone: (418)484-2399.

PIÈCES de moissonneuse-batteuse usagées (Inter, M.F., J.D., White).
Entreprises Jocelyn Houle inc.
(450)756-0501, 1-800-756-0514.

PLANTEUR à maïs J.D., 12 rangs, #1770; FORD #8970, (1995), 4x4, cabine, roues doubles; NEW HOLLAND #8870, (1999), 4x4, cabine, roues doubles; VIBRO Salford, 30', #450; SARCLEUR Salford, (2002), #2000; TRAILER Normand (2000); SOUS-SOLEUSE J.D. #920, 7 pattes; PEIGNE à roche; BUCKET à terre pour tracteur; NIVELEUSE 40' La Sole; ROULEAU 3 sections. Reprise de finance, très bon prix, excellente condition. Information: (418)655-0722.

PNEUS: (2) 18x38 à riz, (2) 20x42, (4) 16x28, (2) 18x30, roues doubles plusieurs grandeurs, bons prix fin de saison. (418)365-5309.

POMPE À FUMIER Houle 23', (super pompe) contrôle électrique, peut vider jusqu'à 16', excellente condition: 9,000$. Tél.: (450)299-2440.

RATION totale motorisée #542 Rovibec; CHARIOT d'ensilage Bodco de 73 minots; ÉPANDEUR d'abrasif Epoke, environ 2 tonnes, largeur 7', (450)549-4905, (450)778-5213.

ROULANT DE FERME: TRACTEUR Ford N.H. #8160, 720 heures; FAUCHEUSE rotative N.H. #411; PRESSE à foin N.H. #311 avec lance-balles; BLOWER 62B N.H.; 6 ROUES (3) avec ridelles de compagnie, pneus 11L:15; TRACTEUR Same #120, 4RM, 120 h.p.; TRACTEUR Same #95, 4RM, 110 h.p.; CASE #1210, 2RM, 70 h.p.; CHARRUE Overum, 4 versoirs, déclencheur, semi-portée; POMPE à fumier Houle; ÉPANDEUR Wic 2,800 gallons; MONTE-BALLES 50', sur roues, etc. (418)329-3080.

**SCIERIE MOBILE GILBERT INC**
CENTRE D'ÉQUIPEMENT FORESTIER
Scieries 13-20-25 HP à partir de 4,695$, base soudée prête à scier. Déligneuse 13 HP Honda, 5,295$. Fournaise à eau chaude extérieure "Empyre". Tracteurs, chargeurs, treuils forestiers, fendeuses et produits NovaJack.
ABITIBI: (819)768-2804
ESTRIE: (450)263-6403
GASPÉ: (418)385-4990
LAURENTIDES: (450)562-0678
QUÉBEC: (418)871-2248
RIVIÈRE-DU-LOUP: (418)492-3632
SAG.-LAC-ST-JEAN: (418)548-7280
AMQUI: (418)713-5212
2485, boul. Hamel, suite 170
Québec, G1P 2H9
www.championsawmill.com

**SCIERIES MOBILES 3,495$**
Lumber Mate 2000 & Lumber Lite 24, Norwood Industries: fabriquant de débusqueuses, déligneuses, équipement forestier, accessoires VTT. www.norwoodindustries.com Renseignements GRATUITS, téléphone: 1-800-408-9995, poste 184.

SÉCHOIR à maïs continu #190 Farmfan, 4 ans d'usure; 2 "TESTERS" d'humidité Labtronics et Dole. Téléphone: (450)478-0326.

SÉCHOIR maïs JT 580, réserve conique 70 TM; HACHE-COTTON Inter Case 15'; TRACTEUR White 2-135, roues doubles, air climatisé. (450)764-3451.

SEMOIR Case IH 5500, sème aux 7,5', largeur 30', comme neuf, n'a semé que 300 acres. (418)779-2116



**Dans tous les cantons...**

*Tarifs exclusifs pour les membres de l'UPA 20 mots et moins* **6$**



***Qui disent en souriant : J'en ai pour mon argent***

## BAS-SAINT-LAURENT

TROUPEAU de brebis, 200 adultes, 7 béliers, 45 agnelles de 5 à 7 mois, agneaux de l'année. Information: (418)963-7078.

## BEAUCE

À VENDRE: 18,000 petites balles carrées de paille d'avoine de 40 livres et plus. Soir: (418)422-2986, cell.: (418)333-2085, (418)334-2043.

MONTÉE d'écureur Idéale, gaucher, 55', très propre. Info: (418)484-5313.

PANNES: 4'x8", "stainless", 24"x48", 2'x6"; FEU; RÉSERVOIR 1,000 gallons diesel; COMPRESSEUR diesel 125 h.p.; MOTONEIGE Bombardier Alpine, bon état. (418)335-9865.

TRACTEUR Fiat F110 (1991), 4RM, pelle ALO, 3,900 heures, 30,000$; PELLE Kubota (1991), KX41; AUTO Accura Intégra GSR (2001). Téléphone: (418)475-4289

## CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉVAPORATEURS au bois de luxe neuf, 2,5'x9', 2'x6' et 1,5'x4', stainless, argon, 4 pannes fond plat 2'x4', stainless, Waterloo. (819)344-5555.

## CENTRE-DU-QUÉBEC

BREBIS Arcott Outaouais (50), p.s.e. prolifiques, laitières, maternelles. Agnelage à partir de janvier; CHIENS Montagnes des Pyrénées.
http://www.dromy.com/patous/montagne_des_pyrenee.html
(819)477-2575.

DÉBROUSSAILLEUSE J.D. MX6; VOITURE pour balles rondes en métal; ENROBEUSE, attelage 3 points, prend et dépose la balle; CHARRUE 4 raies, portée, Kverneland, haut dégagement; PELLE hydraulique TB68 Takeuchi, 14,000 lb. (819)289-2633, (819)293-7310.

L'AVENIR: terre de 322 acres dont 150 cultivées et drainées avec érablière 3,000 entailles sur tubulure. Tél.: (819)398-7245.

ST-RÉMI DE TINGWICK, ferme de 207 acres, bois mou: 71 acres, culture: 79 acres, 2,400 entailles, avec bâtiments. (819)359-2696.

## ESTRIE

FERMETTE à vendre, située entre Victoriaville et Drummondville: 10 arpents, petite étable, garage, maison mobile 65', droit de construire. (819)336-5447, (819)314-6223.

FOIN, paille, première qualité pour vaches laitières et chevaux à vendre, grosses balles carées sèches, sans pluie. Tél.: (819)336-5447, (819)314-6223.

PLUSIEURS chevaux Haflinger enregistrés; DIFFÉRENTES remorques à bétail et à chevaux à vendre. Région Stanstead. Téléphone: (819)876-7326.

## LANAUDIÈRE

COMPLEXE DE SERRES Nordique Harnois comprend 5 serres jumelées de 24' x 204' chacune, 25,000 pi.ca. total, construction 1998, toit ouvrant, côté ouvrant automatique, robot d'arrosage + autres équipements; semoir Bouldin Lawson avec drum chariots, laveuse à cabarets, cabarets 200, 288, 72 cellules; camion Kenworth 1976 avec remorque 1987, 32'. Pour informations, téléphone: (450)834-2963.

## LOTBINIÈRE-MEGANTIC

HACHE-PAILLE PTO Valmetal pour grosses balles carrées: 3,800$; 7 CHEMINÉES pour ventilation naturelle: 140$ chacune. Téléphone: (819)621-1507.

VACHES Holstein pur sang ou pourcentage, fraîches vêlées. Téléphone: (418) 888-4441.

## MAURICIE

À VENDRE: balles rondes 4x5, foin: 35$, paille: 25$. Téléphone: (418)362-3400.

## OUTAOUAIS-LAURENTIDES

COMPLEXE de serres Nordique presque neuf 2 ans, ainsi qu'un chauffage à eau de 4 millions de BTU à vendre pour être démantelé et transporté ailleurs pour 50% du prix du neuf. Edouard Belisle: (450)436-1781.

## RIVE-NORD

RÉSERVOIR à lait "Bulk tank" Zéro, 600 gallons avec 2 systèmes de refroidissement et laveuse automatique. Très propre. (418)337-8307.

## SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

RECHERCHE épandeur à fumier John Deere #685 ou #785, hydropush. Téléphone: (418)672-2985.

RECHERCHE raclette à tambour avec câble d'acier pour logettes de 100'. (418)549-8773.

TRACTEUR N.H. 8870, 3,000 heures; TRACTEUR N.H. TM115, 3,000 heures; BATTEUSE J.D. 6620, 4x4, table 14' et pick-up canola; SÉCHOIR à grains, 3 ans, Airstream (grains et canola); FOURRAGÈRE 790 N.H., pick-up foin, nez à maïs; CHARGEUR industriel Trojan 4000. (418)374-2143.

## SAINT-HYACINTHE

2 FOURRAGÈRES N.H. Super 717, nez à maïs 1 rang, 2 pick-up à foin 717W et 770, en parfaite condition, prix spécial pour le tout 1,575$. (450)785-2884.

À VENDRE: béliers Dorset pure race, un an et plus; BALLES rondes foin sec; PETITES balles de paille. (450)230-4497, (450)230-4290.

CAGES à poulets à vendre, 25$ chacune. Tél.: (450)792-3656.

## SAINT-HYACINTHE

CHARRUE Kongskilde 4 raies, semi-portée; VIBRO Vicon #2500, 21', planche, rouleau double; CHISEL Mohawk 12 pattes; ROULEAU Desjardins 15', en triangle; SEMEUSE à céréales J.D. #8300, 23 disques avec roues de profondeur; ARROSEUSE MS, 300 gallons, 42' de rampe. (450)799-3220.

COMPRESSEUR d'air Ingersoll-Rand, 15 h.p., 600 volts; RIGOLEUSE 3 points; CHAÎNES à glace pour roues de tracteur de 28" à 38". (450)796-3498 après 17h.

LAME niveleuse 3 points, 8' avec cylindre, modèle LGB8 marque Serge Lemay, comme neuve, payée 4,095$, SPÉCIAL: 2,950$. Téléphone: (450)785-2884.

TRACTEUR Case #1070 cabine, (1975), 4,215 heures, power shift, 2 sorties d'huile, 105 h.p., pneus 23.5x34, bonne condition, 7,550$. (450)785-2884.

TRACTEUR Ford 4000, diesel avec loader (1973), pneus 18.4x30 à 90% neufs, SPÉCIAL 5,750$. Téléphone: (450)785-2884.

## SAINT-HYACINTHE

TRACTEUR White 2-155, cabine, 4RM, (1983), 5,600 heures, pneus 20,8x38 avec roues doubles, très propre et bonne condition, 17,500$. (450)785-2884.

## SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

50 BALLES rondes 4x4 de paille de soya hachée à prix modique. Téléphone: (450)659-8625.

FOIN et paille, grosses balles carrées et rondes, 8'x32"x32", 4'x5', entreposées, 40$ à 80$, livrées aux semi-remorques. Service rapide. Ferme Siclo: (450)299-2557.

## MACHINES-OUTILLAGE

SOUFFLEUSE 92", région St-Joachim. Téléphone: (450)539-1962, cell: (450)531-4217.

TRACTEUR Case #7140, (1989), 200 h.p., roues doubles, très bon état, 50,000$; CITERNE à purin Bodco (1999), 3,800 gallons, avec rampe, bon état, 16,000$; POMPE à purin Teamco, 16', Super Mix, (2003), fumier vaches ou porcs. (418)387-5831.

TRACTEUR Case MXM190 (2003), balance de garantie 42 mois, 650 heures; CHOPPER à maïs, 6 rangs. (450)836-3701.

TRACTEUR Deutz-Allis 8070, 180 hp, 4x4, power shift, avec moteur Cummins, tout équipé, très propre. (450)346-4086.

TRACTEUR IH #1066, cabine avec charrue IH #720; TRACTEUR M.F. #1100, cabine; CAMION IH Carterpillar #3208; BOB CAT Thomas. Directement du propriétaire. Téléphone: (450)787-1118.

TRACTEUR International 784D, (1979), cab., 2RM, 2 sorties d'huile, 2,380 heures, très propre, "loader" Quick Attache, pesées, chaine, fourche. (418)227-1292.

TRACTEUR J.D. #2130, (1975), très bonne condition, 7,500$; MOULANGE Forano sur P.T.O., 1,000$. SOUFFLEUR Blanchet 90", kit pour installation avant J.D. #7210, 3,000$; SARCLEUR à maïs 4 rangs, 1,500$. (450)584-2546.

**PNEUS FAUCHER INC.**
145, route 138, Deschambault G0A 1S0
GOODYEAR
*Vente & service de pneus*
*Gros & détails*
*Roues doubles & pneus agricoles*
*Service routier*
RAYNALD FAUCHER PROP.
**Tél. gar.: (418) 286-6703**
**Fax: (418) 286-4979**
**S/F.: 1-800-531-6703**

TRACTEUR J.D. #4755, 4x4, a/c, poids avant, power shift, pneus 710/75R15, excellente condition, essai possible; TRACTEUR Case #970, pneus à riz. (613)678-1526.

TRACTEUR Kioti LK305, (1994), 1,500 heures, chargeuse avant, gratte arrière, treuil 6,000 livres, câble 150', chaines, remorque tandem. Excellent état. (418)873-3509.

TRACTEUR Magnum 7250, (1996), 4x4, pesée, roues doubles, avant, arrière 20.8x42, cabine de luxe, 4 sorties d'huile: 70,000$. Téléphone: (450)299-2440.

TRACTEUR Massey Ferguson #165, avec loader, 4,000 heures, très bonne condition. Téléphone: (418)484-2399.

TRACTEUR Massey Harris (1956), très propre, 25 h.p. avec pelle avant, P.T.O., et 3 points arrière. 2,500$ négociable. (450)358-5341.

TRACTEUR MX-270, 1,850 heures (2001), 4x4, roues doubles 20.8x46, cabine de luxe, 4 sorties d'huile, moniteur de performance, pesée: 118,000$. (514)809-8341.

TRACTEURS: Inter #844S, 2RM, très propre, Oliver #1450 2RM; CHARRUE Overum 3 versoirs, déclencheur à boudins. Téléphone: (418)365-5309.

### TRACTEURS

M.F. 399, 4x4, cabine; M.F. 1233 neuf, 4x4, 28 h.p.: 15,500$; FORD 8100, 4x4, cabine, A-1, 4,727 heures: 16,000$; J.D. 2940, 6 cylindres D. 4x4, cabine 22,500$.

### BATTEUSES

J.D. 4400D, 2,875 heures avec table 15': 9,000$; J.D. 9600, 4x4, 2,160 heures (1994): 85,000$; M.F. 760 avec table 16', **SPÉCIAL:** 13,000$; GLEANER L2, 1,735 heures avec table: 15,000$;

### DÉBROUSSAILLEUSES

2 BUSH-HOG de côté, 4' et 5'; J.D. 1508, 15', etc.

### SPÉCIAL SOUS-SOLEUSES

5, 7, 9 pattes de 2,500$ à 4,500$.

### BOÎTES À GRAINS

280, 350, 430 minots.

### GRAIN CARS

J.D. 400: 6,500$; J.D. 500: 8,000$.

### SKID STEER LOADERS

J.D. 250 comme neuf: 19,500$.

### ROUES DOUBLES

18x34, 18x38, 15x38, etc.

### GRAND SPÉCIAL

SOUFFLEUR à neige Pronovost 92", tambour rotatif: 2,000$

**ENT. JOCELYN HOULE INC.**
705, Joseph-Arthur
Joliette (Québec) J6E 8T4
**(450)756-0501, 1-800-756-0514**
02/12

TRATEURS J.D. 4x4, flambant neufs: #7920, 0 heure, 18x46, 20x42 Michelin, 4RD, tout équipés, 157,000$. #8210, (2001), 3,600 heures, garantie 5,000 heures, A-1, 97,000$. #7810, #7210, #6410, #6310, #6210, 40 km, pelle #640; CASE MX120, 18x42; #5220, avec pelle L520, A-1: 48,000$; RÂTEAU et ramasse-roches Hiline #XL-78, flamblant neufs, 27,000$; CHARRUES Kverneland #BB-115, 4, 5, 6 versoirs, A-1, 9,900$; PLANTEURS J.D. #7200C et #1750, 6, 8 rangs, tout équipés, no-till, 16,500$; CULTIVATEURS Case #4300, #4800, 28', rouleaux doubles, 9,900$, J.D. #980, #960, 33' tandem, A-1, 7,800$; SEMOIR Case #5400, 15', J.D. #750, 12,000$; BOITES à grains; PLUSIEURS souffleurs à neige; ROUES DOUBLES et pneus usagés. 739 rang St-Pierre, Nord, St-Constant: (514)239-6748.

## MACHINES-OUTILLAGE

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE:
www.yvonroussin.com
Appelez-nous car nous avons toujours un beau choix de machineries et tracteurs en inventaire. Vente, achat, location. Machineries agricoles Yvon roussin inc. Laurier-Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Téléphone: (418)728-2092 ou (418)728-4666.

## OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉS DEMANDÉS: temps plein et partiel, ferme laitière région Montmagny, expérience requise, logement disponible, personnes sérieuses seulement. (418)259-7896.

FERME LAITIÈRE cherche employé temps plein, permis de conduire, expérience, logis disponible. Tél.: (613)679-4133. Envoyez CV par fax: (613)679-4061.

GÉRANT de ferme avicole, critères: débrouillard, minutieux, habile en plomberie, électricité, machinerie agricole. Travailler en équipe. Pagette: (450)752-8686, région Lanaudière.

HOMME, FEMME OU COUPLE demandé sur ferme laitière, travail à temps plein, maison fournie . Téléphone: (819)295-3001.

MÉCANICIEN-SOUDEUR pour machinerie agricole, idéal avec classe 2, salaire selon expérience, 40 heures/ semaine, région Mirabel. Possibilité de logement. (450)258-3871, (514)592-1988.

WARWICK: ferme laitière recherche employé à temps plein, expérience, congé une fin de semaine sur deux, maison fournie. Tél.: (819)358-2197, (819)358-2815.

## ON DEMANDE

ACHAT, besoin de tracteurs peu importe l'état; AUSSI roulant de ferme, équipement à foin; presses N.H. 311, 326, 570, 575; faucheuses-conditionneuses N.H. 472, 477, 492, 489; râteaux N.H. Téléphone: (450)293-0990.

ACHÈTERAIS chargeur à billots de compagnie, 14' et plus avec remorque, aussi billots de cèdre longueur 12' x 8" minimum. (514)994-5744.

ACHÈTERAIS terre à bois ou coupe de bois, sélective ou à blanc. Tél.: (450) 263-5829.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (450)478-1311.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
**Vendons pièces tracteurs**
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
**Équipements St-Pierre Inc.**
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.
**Sans frais: 1-888-699-0678.**
eq.st-pierre@rocler.qc.ca

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501.

### COUPE FORESTIÈRE

ACHÈTERAIS coupe de bois à blanc ou sélective, contactez Tommy Boyer: (450)454-2796.

PIÈCES USAGÉES TRACTEURS modèles Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7-824, 844, 633, série 84, 66 et 86, 3388, 4210, 5140, 685 (4x4); Farmall Cub-A-C-M-W4, etc...; Case D.B. 950, 990, 995, 1210, 1494, 1594, 1690, 2470; A.C. 6080; J.D. 710, 1120, 2120, 2550, 2140, 4020; Ford 5000, 6600, 6640, TW20-30; Fiat F115, 4x4; pièces batteuses Inter usagées 715, 815, 915, 1440, 1460 axiales, J.D. 8820, 4x4; A.C. N6; N.H. TR95, 4x4. ACHÈTERAIS TRACTEURS usagés de toutes marques. DANIEL MESSIER, tél.: (450)248-4119, fax: (450) 248-7478, 1-877-448-4119.

RECHERCHE tracteur 4x4, 50 à 60 h.p. avec loader, particulier pour cabane à sucre; AUSSI M.F. #245 ou équivalent. (514)990-8298.

URGENT! BESOIN de poutres de grange (vieux poteaux), planches de grange; PERCHES de cèdre (vieux pieux), petite ou grande quantité. Paye au meilleur prix. Téléphone: 1-800-381-8440.

## PENSIONS

PENSION pour taures 33 places disponibles, pas d'animaux à boeuf. Pour information: (819)858-1066, cell.: (819)471-0538.

## POUSSINS-POULETTES

### COUVOIR SIMETIN

POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pékin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932. simetin@couvoir.com. site Web: couvoir.com

## SERVICES

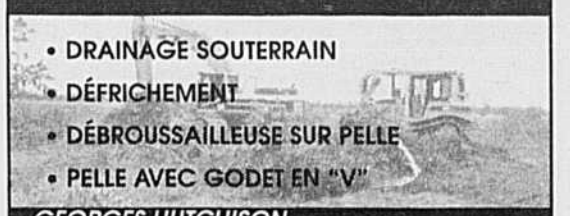
### ACÉRICULTEUR

ENTAILLAGE, fuite, désantaillage, estimation gratuite. Téléphone: (450) 501-0726.

COFFRAGES MB
• Fondations de tout genre
**Tél.: (819) 398-6365**
R.B.Q. #3093003682

## SERVICES

## TRAVAUX AGRICOLES



- DRAINAGE SOUTERRAIN
- DÉFRICHEMENT
- DÉBROUSSAILLEUSE SUR PELLE
- PELLE AVEC GODET EN "V"

*GEORGES HUTCHISON*
**514-863-1510**
**450-461-3310**
**BRICON**

**Fondations Provinciales Inc.**
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix



• FOSSE À PURIN • PLATE-FORME
• FONDATIONS DE PORCHERIE

**N.B. Nous allons partout au Québec**

MARCEL MÉTHOT, chantier
**Cell.: (819) 362-5386**
**Bernard Vigneault, ventes**
**Tél.: (819) 362-6939**
**jour et soir**
Fax: (819) 362-9430

**MCI**
*INGÉNIERIE - CONSTRUCTION*
Les consultants Mario Cossette inc.
STRUCTURES D'ENTREPOSAGE DES FUMIERS
**SANS FRAIS 1-800-852-7971**
**www.cossette.qc.ca**

## SILOS

**AGRI-SILO INC.**
*Pour être bien informé !!!*
• Construction silo neuf et usagé.
• Rehaussement, déménagement.
• Réparation intérieur & extérieur.
*Harold Pulfer*
111, 8e rang St-Germain de Grantham
**Tél.: (819) 395-2154**

**NOUVEAU**
**Financement disponible**
**Maintenant le seul dépositaire Harvestore autorisé au Québec**
**Structures neuves & usagées remises à neuf**
• Videur alliance
• Système d'échange de videur
• Fosse à fumier Slurrystore
• Pièce d'origine
**SILOS BLEUS DU QUÉBEC**
*ÉTIENNE LEDUC*
**(418) 325-2312**




*Système de vraie chute double pour silo de douves ou coulé.*
- Silo en douves de béton préfabriquées.
- Silo conventionnel coulé.
- Silo hermétique et videur de silo.
- Videur de silo VALMÉTAL.

ACHAT • VENTE • RÉPARATION
DÉMÉNAGEMENT • EXTENSION
ENTRETIEN DE SILOS USAGÉS
**(418) 839-8808**
SILO SUPÉRIEUR
St-Romuald (Québec)

## SILOS

**Silo J.M. Lambert**
- Silos hermétiques
- Silos en douves de béton neufs et usagés
- Vous pouvez convertir votre silo **HARVESTORE** en silo **CONVENTIONNEL** qui se vide par le haut
- Achat, vente
- Extension
- Déménagement
- Videurs neufs et usagés en stock
- Entretien silos, videurs

**NOUVEAU** **SILO-FOSSE PRÉFABRIQUÉ**
**MÉLANGEURS RTM**
Pour tous vos besoins
**SELON VOS NUTRIMENTS**
**4250, rue Vachon**
**Drummondville J2B 6V4**
**(819) 474-6989**

**À VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS**
**Prix disponible pour 2005**
***"La fiabilité a un nom"***
**CONSTRUCTION B.R.N. inc.**
516, 7e Rang, St-Dominique
***Bruno Bousquet (prop.)***
Fosse à purin • plate-forme à fumier • mur isolé en béton • silos horizontales
Service d'excavation complet
***Selon vos plans d'ingénieur***
***Partout au Québec***
**TÉL.: (450) 773-0064**
**(450) 773-5930**
**Tél.: 1 (800) 265-0064**
**Fax: (450) 773-9743**

les fondations **André Lemaire**
• FOSSE À PURIN
• PLATE-FORME À FUMIER
• SILO-FOSSE



PORCHERIE-ÉTABLE
MUR SANDWICH
COFFRAGE INDUSTRIEL
1650, ST-PIERRE
ST-ZÉPHIRIN, QC J0G 1V0
Cellulaire
**(514) 386-3079**
LICENCE RBQ: 1812-9627-32
(450) 564-2030

**Silo Expert inc.**
*- Silos Neufs et Usagés*
*- Déménagement, Rehaussement*
*- Réparation Générale*
Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

**NDE** **Mélangeur vertical RTM**
*Le plus vendu au Québec!*
**Spécifications en français**
**www.ndeco.com**
• Balles rondes, rectangulaires
• Modèles neufs et usagés
***Vente - Service conseil***
**Renaud Lachance**
**Tél./Fax : (418) 459-6329**
**1-888-336-3127**

**LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.**
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.
**Distributeurs**
**Val Métal, Houle**
**Silo Supérieur**
**P.F.B., Suevia, I.E.L.**

## TERRES DEMANDÉES

1A- A ABSOLUMENT BESOIN, URGENT! fermes, fermettes, domaines, campings, vergers, commerces...
1B- Clientèle montréalaise, européenne, asiatique. Y.A. MORIN, Groupe Sutton-Action Brossard, (450)462-4414, 1-888-670-5490
e-mail: yvon_a.morin@sympatico.ca

**30 ANS EN AGRICULTURE**
RECHERCHE fermes, toutes spécialités, pour acheteurs sérieux. Aucun frais d'inscription, "commission" très raisonnable.
Jacques Morin, AGRONOME
Sutton Actif courtier: (450)446-8600.

ATTENTION! Recherche: fermes, terres de tous genres, boisés, domaines. Clientèle privilégiée, montréalaise, québécoise, étrangère... Demandez:
**JEAN-GUY MONETTE**
SUTTON-ACTION COURTIER. Tél.: (514)990-6445.

CHERCHONS chouette ferme avec bâtiments pour animaux, grande maison, 20 acres et plus. Secteurs Laurentides, Lanaudière. Téléphone: (819)322-5332, (450)229-7453.

JEUNE COUPLE recherche ferme laitière. Téléphone: (418)464-4494, le soir.

RECHERCHE petite ferme dans Cantons-de-l'Est, 15-20 acres avec boisé et point d'eau, avec ou sans bâtiments. Tél.: (450)651-0286

**SPÉCIALISTE** dans la vente de fermes, clients sérieux, estimation sans frais. AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER, SERGE FONTAINE, a.a. Téléphone: sans frais: 1-866-771-4799.

Vous voulez vendre votre ferme. Plus de 30 années d'expérience. Immeubles Tifo courtier, Gérard Chassé, Alain Chassé, agents, téléphone: (450)796-2557.

## TERRES À VENDRE

À CACOUNA: environ 50 hectares de terre agricole, en culture, sans bâtiment... Tél.: (418)247-3031 ou (418)862-2013.

**ACHETEZ et VENDEZ**
Près de 100 fermes et fermettes à vendre sur notre site:
www.FermesAvendre.com
Ajoutez la vôtre vous-même. Info: (514)978-0486.

À HAM-NORD, 124 acres, prairie, boisé, équipement, machinerie, actuellement élevage bovin, bâtiments, maison rénovée. Vue panoramique.
STANSTEAD, 80 acres, prairie, boisé, lac, rivière, étang, écuries, 15 boxes et plus, (pension), grange, grande maison d'époque. Financement optionnel.
ST-RÉMI-DE-NAPIERVILLE, 108 arpents, production de légumes, entrepôts réfrigérés, 4 serres, 2 étangs, maison récente.
POUR VENDRE OU ACHETER, demandez JEAN-GUY MONETTE, (514)990-6445, SUTTON-ACTION COURTIER.

**À ST-TITE-DES-CAPS**
Secteur Montmorency, terres et boisés d'une superficie de 536 acres pouvant être vendues en tout ou en partie.
PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

BIC: ferme 182 arpents en culture, 38 arpents boisés, bon p.h., drainés, bergerie 12,000 pi.ca. de surface, bien située, rang asphalté, près du centre-ville de Rimouski, maison. Téléphone: (418)736-4080.

BOUCHERVILLE 1320 de Lorraine: 65 arpents avec bâtiments, séparés par la route 30. Prix réduit! Détail avec Charles Omer Roussel, Groupe Sutton Action inc. (450)655-4080.

**CENTRE JARDIN-PÉPINIÈRE**
Belle petite entreprise à mi-chemin Trois-Rivières, Montréal, à 1.5 kilomètres de l'autoroute 40. PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

CHAMBLY, fonds de terre de 272 arpents, drainés, endosse le parc industriel, possibilité de louer terre voisine de 335 arpents. Osez vous informer. Noël Charles Beauchemin, tél.: (514)875-6660, agent immobilier, Groupe Sutton Millénia.

CULTURE MARAÎCHÈRE, 1,000 acres (400 hectares) de terre noire organique drainée, irrigation, clientèle établie domestique et export, vente en bloc ou actif. Chiffre d'affaires important. En toute confidentialité. Evergreen Inc immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY: téléphone: (450)427-7575, fax: (450)427-8484.
rainier@contact.net

DANVILLE: 80 acres, 4 c.c., garage isolé, sablière, érablière, potentiel? Faites offre! 259,900$.
WOTTON: amant de la nature, vue saisissante, 45 acres, bâtiments, fleurs, bordé rivière: 259,000$.
IMMEUBLES H. DUPONT: 12, rue Du Carmel, Danville: (819)571-4227.

FERME 56.8 hectares, 4 bâtiments isolés, garage, résidence. Possibilité de financement par le propriétaire. MARCEL GENDREAU, La Capitale Bas-St-Laurent: (418)750-7712.

FERME AMÉNAGÉE pour veaux de lait sur 1/2 hectare de terrain, machinerie incluse, possibilité de location avec option d'achat. (418)428-3832.

FERME COMPLÈTE comprenant 210 arpents de terre, dont 80% drainés, grange-étable 32'x200', fosse règlementaire, 3 silos, garage 30'x60', cottage 2 étages construction 2000. Idéal pour tout élevage ou toute culture. Portneuf, téléphone: (450)836-3701.

FERMETTE située à Ste-Brigide-d'Iberville, 9.87 arpents, lac artificiel, maison, cottage (2 logements) + grange, terrain borné par ruisseau, 2 arpents de façade, située à 4 kilomètres autoroute 10. MAURICE EMOND, Les Immeubles Polygone: (450)248-2456.

## TERRES À VENDRE

FRELIGHSBURG: 67 acres, canards, produits terroir, table champêtre, gîte.
http://www.360house.corn/QC/odile-versailles
Odile Versailles: (514)795-5228, Royal LePage Innovations.

HINCHINBROOKE: 500 acres, 250 cultivables drainées, clôturé, immense série de bâtiments en très bon état pour production vaches, veaux, résidence centenaire 4 c.c.
ST-ANICET: terre de 660 arpents ca., 3 lacs, 1/3 cultivable, 750,000$.
ELGIN: 253 acres dont 114 cultivables drainées, résidence centenaire, remise et garage: 550,000$.
ST-ANICET: terre de 117 arpents en production maraîchère, résidence moderne rénovée 275,000$.
ST-ANICET: 79 acres cultivables, 240,000$.
LACHUTE: résidence centenaire, 106 acres dont 70 drainées, étable récente pour élevage bovins, inclus équipements et animaux: 750,000$.
ORMSTOWN: 129 arpents ca. avec bâtiments agricoles, 30 cultivables: 139,000$. STEVEN LATULIPE COURTIER: 1-800-430-0102
www.fermes.com

L'AVENIR: ferme à vendre, 217 acres, 180 en culture, fosse à fumier, étable 204x80, avec hangar 60x40, garage, maison. Téléphone: (819)394-2560.

LE GARDEUR: terre cultivée, sans bâtiment, chemin Presqu'île coin montée Lebeau, 17,81 arpents dont 14,73 cultivables. (450)621-1712, (514)498-9461.

RÉGION BELLECHASSE: pisciculture en exploitation, 100,000 truites/année, résidence, bâtiments et autres.
ST-SYLVESTRE: fermette, résidence, piscine intérieure, bâtiments et autres.
CLIENTS SÉRIEUX recherchent fermettes avec résidence, bâtiments, prairies et boisés, entre 100,000$ et 250,000$. À moins 2 heures de Montréal. PAUL GAGNON COURTIER, 1-877-424-3811 sans frais.

RÉGION NAPIERVILLE: 320 arpents de terre de grandes cultures ou maraîchère; bon prix. ÉMILE SOREL, L'ÉQUIPE IMMO, téléphone: (514)983-1752.

**SAG.-LAC-ST-JEAN**
À VENDRE: fermes, terres en culture, fermettes, fermes forestières, domaine récréo-forestier, porcherie 205 truies et 1,200 porcs, entreprise de serre pour production de plantes d'intérieur, mise en marché et distribution. PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

**SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**
HÉBERTVILLE: ranch pour 15 chevaux avec 83 acres, 1/2 culture, 1/2 boisé. À VOIR!
ST-BRUNO: terre de 269 acres dont 198 en culture drainées, avec possibilité de 100 acres de plus en location.
ALMA: ferme 120 acres.
BÉGIN: ferme 78 acres en culture.
FERMETTE: 120 acres dont 20 en culture avec résidence et bâtiments, L'Anse-St-Jean.
**URGENT BESOIN!**
De fermes laitières, terres en culture, fermettes et boisés. 35 ans d'expérience en agriculture. RAYNALD GAGNÉ, agent immobilier affilié, GROUPE SUTTON ACCÈS PLUS. Téléphone: (418)543-7587, cell.: (418)591-3302.
rgagne@sutton.com

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
120 arpents drainés, silo 250 TM, entrepôt 40'x80', garage 20'x40'. (514)714-9998.

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU: fonds de terre de 80 arpents en culture, plus boisé de 10 arpents.
ST-STANISLAS: fonds de terre de 187 acres en culture, en 2 parties, peut se vendre séparément.
Agri-Immeubles Provincial, courtier immobilier, SERGE FONTAINE, a.a., sans frais: 1-866-771-4799.

ST-BERNARD DE LACOLLE: 225 arpents cultivables, drainage souterrain à 100%, grandeur total 280 arpents; STE-PERPÉTUE rang St-Joseph: 226 arpents, très bon drainage de surface. GROUPE SUTTON VISION, courtier immobilier agréé, ÉRIC ROUSSEAU, agent affilié: (819)372-4555.

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY: 306 acres dont 274 en culture, stabulation libre, construction 2001, 80 logettes, résidence 4 c.c., garage, dôme, fosse neuve, bon roulant, aucun équipement laitier.
BÉCANCOUR: commerce établi de centre jardin et pépinière, résidence, terre, sucrerie, équipements... bon potentiel.
ST-CLAUDE, ESTRIE: 250 acres avec maison et grange. Endroit tranquille, vue sur le village. Prix compétitifs.
Dyane Cotnoir et ass. courtier immobilier. 1-866-711-1122.

ST-JOACHIM-DE-COURVAL: terre 87 1/2 arpents, 75 cultivables environ, prix revisé 100,000$ ferme. Tél.: après 17h00: (450)568-3358, (819)397-5498.

ST-ROCH-SUR-RICHELIEU
88 arpents drainés, entrepôt 30'x60'. (514)714-9998.

ST-ROCH-SUR-RICHELIEU, Île Des Chagnon, 40 arpents de terre. Téléphone: (450)742-2089.

## ÉRABLIÈRE

BAS-ST-LAURENT: 13,200 entailles sur tubulures, installation 1998, bâtisse 75x35 comprenant un logement habitable à l'année, salle d'évaporation avec évaporateur à l'huile 6x14 et tous les équipements nécessaires.
ST-MATHIEU-DE-BELOEIL: 2,000 entailles sur tubulures. Salle de réception pour 150 personnes. Bon potentiel, à seulement 15 minutes de Montréal.
MARCEL MARTINEAU, RE/MAX EXTRA INC. (450)464-1000, (514)990-9001.

## ÉRABLIÈRE

ÉRABLIÈRE 13,900 entailles, sur terre publique, contingent égal 38,565 livres, équipement de 6 ans à Joly: (418)998-2555.

ÉRABLIÈRE, ST-ADALBERT: terre à bois avec érablière 7,500 entailles, équipement complet et récent avec résidences, bâtiments, 315 acres. PAUL GAGNON COURTIER: sans frais: 1-877-424-3811.

ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, magnifique érablière, 33 hectares, 6,600 entailles, tubulures, excellente condition, bâtiments très propres, très bien équipés. Équipements nécessaires pour évaporation et transformation en excellent état. Divers outils et machinerie. Endroit paisible, accessible et habitable à l'année (eau, électricité, téléphone...). Acheteur sérieux. Téléphone: (418)728-4126.
rousseauyvan@hotmail.com

## FERME LAITIÈRE

200 ACRES en culture, drainées souterrain, 60 acres boisées, 3 silos, fosse à fumier, bâtiments excellente condition, fromagerie. Téléphone: (418)329-3080.

EST DE L'ONTARIO: 37 k.g./jour, stabulation libre, 245 acres, emplacement et condition impeccables, capacité de la ferme 70 k.g./jour, 2.55$M. Evergreen Inc. Immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY, tél.: (450)427-7575, fax: (450)427-8484.
rainier@contact.net

FERME LAITIÈRE située au Lac-St-Jean, stabulation libre, salle de traite double six, 40 kilos jour, troupeau Holstein pur sang, 100 têtes, 3 silos verticaux, 2 silos à grains, fosse liquide, 1,000 acres, garage, maison, machinerie, etc... (418)279-3304.

**Sutton**
**Votre ferme laitière vaut peut-être plus que vous ne le croyez**
***Pour une ESTIMATION GRATUITE appelez sans hésiter***
**Avons acheteur sérieux**
**Fermes laitières • Ovine • Boeuf • Fermette • Terre à bois**
*Contactez :*
**L. Chantal Burchette**
(AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ)
**819-823-7474**

**ACHAT de fermes laitières complètes**
**OFFRE immédiate**
**VENDU rapidement**
**0 commission**
**Dyane Cotnoir et assoc. Ctr Imm. Agrée.**
**1 866 711-1122**

## FERME OVINE

ESTRIE Cantons-de-l'est: ferme 116 acres. Vue panoramique, beaucoup de bâtiments, 2 granges, etc. 280 brebis plus agneaux à l'année, cottage 5 chambres à coucher, 2 garages, équipement, revenu 81,000$. La Capitale ctr. immo. agréé. JEAN SASPITURRY agent affilié, téléphone: (819)563-3000.

## FERME PORCINE

À ST-MARCEL-DE-RICHELIEU: ferme d'engraissement avec permis d'exploitation de 2,740 porcs, équipement complet et récent.
PAUL GAGNON COURTIER, 1-877-424-3811 sans frais.

BELLECHASSE: ferme porcine, 300 truies, 550 porcelets, P.A.E.F. et citerne conforme, entente d'épandage, maison, garage. Téléphone: (418)243-3126.

COMPTON: ferme porcine, naisseur-finisseur, 145 truies, peut être vendue avec ou sans inventaire. Très beau site. Tél.: (819)849-7912.

COMPTON: naisseur finisseur 230 truies, pouponnière (1997), engraissement 1,500 porcs. 240 acres + résidence. Très beau site! Téléphone: (819)835-0077.

FERME PORCINE 170 truies, avec pouponnière et engraissement ou 385 truies avec ou sans pouponnière (1,000 places). P.A.E.F. conforme. Incluant maison, garage, génératrice stationnaire 125 kwa, moulange, et silo d'entreposage de grains (350 t.) avec système de soufflerie. (418)882-0659.

FERME PORCINE à vendre à St-Joachim, naisseur-finisseur, moulange, cabanon réfrigéré, générateur, 130 truies, maternité, pouponnière et fosse neuve en 1999. Site idéal pour multiplications. Entre 18h00 et 21h00: (418)827-8618.

MAISON et FERME PORCINE 105 truies, naisseur-finisseur, région St-Liboire. Si intéressé appelez au (450)793-4291 demandez Lucien. Acheteurs sérieux seulement.

ST-AGAPIT: ferme porcine 800 places, 92.58 acres en culture, 52.96 acres en bois, maison, porcherie, étable, 2 garages. (418)888-4260, (418)888-3065.

## TERRE À BOIS

ACHETONS terres à bois de toutes grandeurs. Jean Dumas, Ste-Marie-de-Beauce. Tél.: (418) 387-6570, (418) 386-7341.

AGNEAUX & MOUTONS

# Un congé pour la traçabilité

DRUMMONDVILLE – Les producteurs d'agneaux et moutons du Québec ont décidé de mettre la traçabilité sur la glace, lors de l'assemblée annuelle de leur Fédération, vendredi dernier.

Après un huis clos de plus d'une heure, les délégués en sont venus à la conclusion que les éleveurs ovins n'avaient pas les moyens d'investir temps et argent dans la traçabilité. L'élément déclencheur est une lettre conjointe de la Financière agricole du Québec, d'Agri-Traçabilité Québec et du MAPAQ qui annonçait aux producteurs que le coût des identifiants serait perçu à même leurs compensations du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Les producteurs réclamaient plutôt la gratuité des boucles ainsi que des droits exigibles afin de couvrir toutes les dépenses liées à la gestion de l'identification permanente. Les délégués ont ainsi voté à l'unanimité que « la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) suspende toute procédure liée à l'identification permanente jusqu'à ce que les principaux problèmes à la ferme soient réglés ». **J.M.**


ENCANS

**ENCAN**
dans les locaux de
**Les Encans St-Chrysostome Inc.**
378, rue Notre-Dame
ST-CHRYSOSTOME
**Mardi 30 novembre à 13 h 00**
**SERA VENDU:**
**Provenant de la ferme laitière Bergevin & Robert, 80 Rivière Nord, St-Chrysostome, Qc, téléphone: (450)826-0387:**
39 têtes d'animaux Holstein, comprenant: 25 jeunes vaches et 6 taures dont plusieurs fraîches ou dues sous peu et les autres ressaillies; 3 taures dues en décembre; 5 taures ouvertes prêtent à être saillies.
**Contrôle laitier non-supervisé 7,280 k.g. (16,049 lb) 3.72% - 3.05%**
Ceci est un jeune troupeau provenant de l'insémination, les vaches sont très basses en cellule somatique.
**Provenant d'un autre producteur:**
8 belles taures fraîches ou dues sous peu.
Si vous avez besoin du lait une bonne occasion.
CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE
Pour information, s'adresser à l'encanteur.
**ENCANS JULES COTE INC.**
1274, rue Sud
COWANSVILLE
**Tél.: (450)266-0670**
**ou cell.: (450)531-0450**
**Page web http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm**

**ENCAN**
Sur la ferme de
**Gilles & Jean-Luc Beauregard**
1125 rang Brodeur
(sortie 157 autoroute 20)
ST-EUGÈNE-DE-GRANTHAM
Cté Drummond
**Vendredi 3 décembre à 13 h 00**
**SERA VENDU:** un bon troupeau
**Provenant de la Ferme Carol & Mario Chagnon de St-Nazaire, Qc, Pour informations, téléphone: (819)479-2665**
71 têtes d'animaux Holstein, comprenant: 35 jeunes vaches et 7 taures soient fraîches ou dues sous peu et les autres ressaillies; 2 taures dues en janvier; 17 taures ouvertes prêtent à être saillies; 8 taures de 500 livres et 9 génisses d'élevage.
Dans ce troupeau il y a 3 générations provenant de I.A.
Très basses en cellule somatique.
Si vous avez besoin du lait immédiatement, c'est une bonne opportunité.
CAUSE DE L'ENCAN: étable incendiée
CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE
Pour information, s'adresser à l'encanteur.
**ENCANS JULES COTE INC.**
1274, rue Sud
COWANSVILLE
**Tél.: (450)266-0670**
**ou cell.: (450)531-0450**
**Page web http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm**

**VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU**
**« LAPERO »**
**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2004**
**à 11h00 PRÉCISE**
Mario Laberge
789, rg St-Amable, St-Barnabé-Sud, G0H 1G0
Tél.: (450) 792-2155 près de Saint-Hyacinthe

**Sera vendu un troupeau Holstein:** de 72 têtes PS et quelques-unes à % dont 42 vaches, 4 taures saillies, 15 génisses de 1 an à 15 mois, 11 de l'année. Contrôle non supervisé avec une moyenne de 8884 kg 3.73 3.27 MCR 191-197-201. Leucocyte moyen de 155.

EX : Une Outside de 3 ans avec une prod. à 2 ans de 9227 kg 3.96 3.32 MCR 227-242-237, mère Milan TB 87 et Grand-Mère Astre TB 88.

EX : 4 filles de Comestar Laurebel Bookie BP 3 ans 13 679 kg 3.15 3.13 MCR 303-260-297. 2 Terrason et 2 Milan, 2e M TB 89, 3e M Laurie Sheik TB88 23*, 4e M EX 15*.

EX : 2 génisses et un taureau Rouge de Loujada Titanic née 1 sept 04, prod. à 3 ans 9535 kg 3.21 3.2 MCR 208-180-206, père Carrousel Distrigène Red.

EX : Plusieurs sont fraîches de 1ère et 2e lactation avec de très bons pis et des pesées jusqu'à 50 kg.

EX : Taureau par Goodluck 14 mois, fils de Deslacs Rudolph Samantha TB88 17 074 kg 4.1 3.2 MCR 338-380-340; 11 frères maternels en insémination; Grand-mère Story Lindy TB 22 231 kg, 4.2 3.3 MCR 374-409-379

**Équipement laitier** : pipeline Universel de 2" pour 54 vaches ligne à air de 3", 4 unités de traite avec retrait Boumatic; compresseur de trayeuse Boumatic moteur 7.5 hp sans entretien 2 ans d'usage; réservoir à lait Zéro 600 gallons court; chariot de traite en stainless; 4 balances Waikatoo 40 kg; chaudière de trayeuse.

**Équipement** : rouleuse Farmatic 2 aliments moteur 5 hp; soigneur mélangeur Rovibec 530 intérieur en téflon; hache-paille Wic moteur 13 hp; silo Victoria 5 tonnes; silo Westeel Rosco 30 tonnes 7 sections sur pattes; 4 ventilateurs neufs 3 palettes Victoria de 4' avec 1 thermostat chacun; cage de rétention; cadran de régie; clipper Easculap bleu; anti-ruade; etc.

**Foin** : 1ère coupe 70 balles rondes 4x4 enrobées de Sorgho + luzerne; 2e coupe 36 balles carrées 5.5 Sorgho + luzerne.

**Bâtiments** : serre pour taures 50x80 de 7 ans; 20 barrières de séparation de 10'; 4 enclos en fer; abreuvoir en stainless et 2 chauffantes.

***Renseignements :***
**MARIO LABERGE**
**(450) 792-2155**
**GILLES TOURIGNY**
**(819) 752-4217**
OU ENCANTEUR
Comptant ou prêt bancaire
***Tente et cantine***

Pour vente privément ou par encan, consultez un expert, service assuré:
**LES ENCANS LAFOND INC.**
225, René Pinot
St-Pierre-les-Becquets
G0X 2Z0
**Tél.: (819) 263-2897**
**Cell.: (819) 370-7376**
**Encanteur:**
**JEAN-LORRAIN LAFOND**

ENCANS

**RAPPEL D'ENCAN**
Pour
**Ferme Ginette & René Ducharme**
755, 9e rang
ST-DOMINIQUE, cté St-Hyacinthe
**Mardi le 30 novembre à 10 h 30**
**ATT.:** en cas de **GROSSE tempête, remis au mercredi 1er décembre.**
**Dispersion complète "Regiduc"**
**SERA VENDU:** un **EXCELLENT** troupeau de
**110** têtes d'animaux Holstein pur sang de **QUALITÉ**, classifiées, contrôlées, vaccinées, suivies en médecine préventive.
**CLASSIFICATION: 7 T.B., 36 B.P., 11B**
**PROD. NON-SUPERVISÉE, PROJ: 9,681 k.g., MCR: 207-186-210**
**C.C.S.: 27-10-04; 272,000**
**MACHINERIE:** tracteur J.D. 4850, 4 x 4, 192 h.p., cabine climatisée, transmission power shift, pneus 20.8 x 38, roues doubles à l'essieu (1986) avec 6,420 heures; équipement de fenaison et d'ensilage; équipement d'alimentation, laiterie et récolte.
Tous les détails dans votre édition du 11 novembre ou visitez notre site web.
Catalogue disponible sur le site web.
Pour informations s'adresser **aux propriétaires, tél.: (450)793-2392 ou à l'encanteur.**
**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
**ST-HYACINTHE**
**Tél.: (450) 773-5660**
**http://www.paul-hus.com**

TRUDEAU
EXPORT



Sommes acheteurs de génisses Holstein 300 à 650 lbs

***Contactez- nous***
Ste-Julie, Québec, Canada
Tél.: (450) 649-1122
Fax: (450) 649-4491
Guy Trudeau
Cell.: (514) 386-4894




ENCANS

*ENCAN SAWYERVILLE inc.*
Présente
**AUTOMNE 2004**
**Dernière vente de consignation de vaches à boeuf et taureaux de reproduction**
**SAMEDI, 4 DÉCEMBRE À 11 H30**
**D'autres ventes seront à venir pour janvier et février prochain**
**RÉCEPTION POUR CES VENTES :** 7 h à 13 h la journée même. Nous prenons vos vaches en consignation et les gestations seront vérifiées par un vétérinaire qualifié.
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE.** Services de transport d'animaux disponibles sur les lieux.
**Réservez vos dates le plus tôt possible.**
Nous avons de la disponibilité afin d'insérer d'autres dates à ce calendrier pour des troupeaux complets ou partiels.
Appelez-nous!
**ENCAN SAWYERVILLE INC.,** restera toujours le meilleur endroit en Estrie pour vendre vos animaux.
Au plaisir de vous servir!
***Pour information, contactez***
***Encan Sawyerville***
**420, route 253**
**Adresse postale : C.P. 5, Coaticook, QC J1A 2S8**
**Tél.: (819) 849-3606**
**Fax: (819) 849-3047**
**Encan: (819) 875-3577**
**Courriel: lafaille@videotron.net**



**PRÉAVIS D'ENCAN**
**Vendredi le 3 décembre à 10 h 30**
**Ferme Sylverstar**
**Sylvain Bourgeois**
3400, Petit St-Esprit (Rte 259)
Nicolet J3T 1T7
**Info.: (819) 293-2110**
Un excellent troupeau Holstein pur-sang & pourcentage de 75 têtes dont : 1 EX, 23 TB, 17 BP, 1B. Moyenne non-supervisée de : 8691 kg MCR 187-210-187.
43 vaches dont : 15 vaches au 1e veau et 13 vaches au 2e veau, 10 taures saillies, 15 taures non-saillies et 15 génisses.
**Exemple**
Skychief BP-84 proj.: 2-10 8358 kg MCR 195-209-197 CT 106 CSA : 47.
Cousteau TB-88, vêlée : 30 sept. proj.: 9783 kg MCR 203-238-223 +14 +26 +20 CSA : 90.
Dante BP-82, 2e veau, 44 kg 4.7% 3.6% et ses 2 filles (Cousteau et Gibson) dans la vente.
Journalist BP-84, due 1 déc. par Jasper pour son 2e veau et sa fille par Lyster d'un an.
Storm 1e veau fraîche, vêlée, mère : TB-87.
Journalist vêlé le 20 oct pour son 1e veau, mère : TB-87 9220 kg MCR 188-201-198.
Rudolph BP-83, 2e veau, vêlée : 11 oct. 48.6 kg 4.7% 3.6% 2-11 9630 kg MCR 211-216-219 +34 +16 +33 CSA : 199, 3 mères : TB (aussi sa fille de Sky Fame).
***Catalogue : www.encansboulet.com***
*Boulet*
Encans Boulet inc.
**1.418.259.7086**

ENCANTEURS

Le bon choix
Pour faire encan
LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
*Pour vendre privément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.*
Roulant de ferme, animaux, machineries,
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
NOUVEAU PAGE WEB
Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
E-mail: da.cote@videotron.ca
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

ENCANS

**VENTE DE PRODUCTION DE VACHES LAITIÈRES**
**Au local de l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133, Rte. Trans-Canadienne, St-Hyacinthe Qc.**
**Vendredi le 26 novembre à 13h00**
**Seront vendues:** environ 110 bonnes vaches pur-sang, NIP et croisées. La plupart sont fraîches ou dues à la vente. Plusieurs sont à leur premier veau avec d'excellentes généalogies et quelques-unes à leur deuxième veau avec des productions jusqu'à 10 000 kg.
Une excellente occasion d'acheter de bonnes laitières à prix raisonnable.
PS.: La prochaine vente sera le 17 décembre 2004. Nous aimerions si possible pour cette dernière vente de l'année avoir des consignations avec généalogies et conformation de plus grande qualité que commerciale.
Réseau Encans Québec
**Renseignements:**
**Réseau Encans Québec S.E.C.**
C.P. 40570,
CSP St-Thomas d'Aquin,
St-Hyacinthe, Qué. J2R 1K8
**Tél.: (450) 796-2612**
**Fax: (450) 796-2298**



**ENCAN SPÉCIAL DE VEAUX DE REMPLACEMENT**
**Samedi le 4 décembre 2004 à 10:30 a.m.**
**Chez Léo's Livestock Exchange Ltd. (Encan d'Ottawa)**
**Greely, Ontario. Route 31, Sud d'Ottawa**
**NOUVEAU! Appelez pour réserver votre place! Merci.**
**Prochain encan spécial de veaux de remplacement : 15 janvier 2005.**
**Encan spécial de vaches à boeuf : 11 décembre**
**(Appelez pour réserver votre place!)**
**POUR INFORMATION ET TRANSPORT**
**(613) 821-2634**
**Charles J. Ménard (819) 983-1056**
**Léo Ménard (819) 595-2103**
**Steven Spratt (613) 822-1351**
**NOUVEAU SITE INTERNET**
**WWW.LEOSLIVESTOCK.CA**

**À VENDRE OU À LOUER**
**VACHES À LAIT ET TAURES FRAÎCHES VÊLÉES**
- **Exportation Sélection Holstein**

**Tél.: (418) 243-2876**
**Cell.: (418) 654-5593**

**ÉQUIPEMENTS DE PRÉPRATION ALIMENTAIRE CHAMBRES RÉFRIGÉRÉES**
944-B, chemin Trudeau, Saint-Mathieu-de-Beloeil
*(sortie 109 de l'autoroute 20)*
***Photos et détails : www.encansbaril.com***
**Du lundi du vendredi de 8h30 à 17h00**
**ENCANS BARIL INC.**
**Commissaires-priseurs**
**Tél.: (450) 464-9899 • Télec.: (450) 464-9734**

ENCANTEURS

**ENCANS BRETON**
**Luc Breton :**
**(418) 453-2271**
**Cell : (418) 334-4366**
**Internet : www.encansbreton.com**

Sommes acheteur de troupeau et roulant de ferme complet.
- Vous voulez faire encan. Contactez-nous

**BERTRAND PELLETIER**
St-Octave-de-Métis,
Cté. Matane
**(418) 775-4966**
**Cell.: (418) 725-9013**

ENCANTEURS



À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
*Contactez*
**MARC GRAVELINE**
Encanteur
St-Barnabé-Sud
**(450) 792-6284**
**Cell.: (450) 223-0762**
**www.marcgraveline.qc.ca**

*Les Enchères René Houde inc.*
Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
***«Laissez mon expérience travailler pour vous»***
495, Boul. St-François
Bromptonville (Québec) J0B 1H0
**Tél.: (819) 846-6267**
**Cell.: (819) 820-4013**
**(418) 774-3171**
WEB: www.encanshoude.com

**LAFAILLE & fils (1975) ltée**
512, Principale O.,
Coaticook, QC
**(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047**
**EXPERT BILINGUE**
***Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément***
**ACHETEUR DE:**
- Fermes complètes.
- Troupeaux, Équipement de ferme
- Coupe de bois, Terrains

***N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.***



Par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
**★ DANIEL PAUL-HUS**
**ENCANTEUR BILINGUE**
Acheteur de :
•Troupeau • Roulant • Ferme complète
**(450) 773-5660**
Cell. (450) 701-5660 • Fax: (450) 773-3744
www.paul-hus.com
e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe
(Québec) J2S 7J5
***Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.***

**OFFRE D'EMPLOI**

**CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE**

**BEAUCE. Fermes porcines**. Près de Ste-Marie, St-Malachie, Adstock, Ste-Marie, près de St-Bernard. Gérant, resp. ou aides dans maternité ou engraissement. Poss. de logement. Permanents, saisonniers, fins de sem. **Fermes laitière, bovine, acéricole**. St-Odilon, St-Léon, Frampton, St-Georges. Soin, utilisation de la machinerie agricole, travaux aux champs, récolte de foin, coupe de bois, travaux à l'érablière. Poss. de logement. Permanents, saisonniers, fins de sem. Tél: (418) 228-5588
**CENTRE-DU-QUÉBEC. Fermes laitières**. St-Léonard d'Aston, Victoriaville, St-Célestin, Nicolet, Princeville, Nicolet-Sud, Warwick. Ouvriers agricoles. Permanent, temps plein. **Ferme porcine**. Wickham. Ouvrier agricole. Permanent, temps plein. **Fermes céréalières**. St-Wenceslas, St-Sylvère. Ouvrier agricole, Permanent, temps plein. **Serres**. Drummondville. Manœuvre agricole. Permanent, temps plein. Tél: (819) 293-5838
**CÔTE-DU-SUD. Fermes laitières**. Rivière-du-Loup, St-Alexandre, St-Bruno et St-François. **Fermes porcines**. St-François et St-Pascal. Traite, alimentation, nettoyage. Temps plein et saisonnier. Tél: 418 856-3044 ou 1 800 463-8001
**ESTRIE, Fermes laitières**. Compton, Ayer's Cliff, Lennoxville, Coaticook. Vachers. **Porcheries**. Richmond (gérant), St-François Xavier de Brompton, Marbleton, Compton, Coaticook (manœuvre). **Serre**. Danville. Contremaître. Tél: (819) 822-4427
**GASPÉSIE-LES ÎLES. Ferme laitière**. Iles-de-la-Madeleine. Gérant de ferme. Permanent. Tél: (418) 969-2637 ou (418) 969-9371
**LANAUDIÈRE. Ferme porcine maternité**. Sainte-Mélanie. Soin des animaux, castration, édentage et sevrage. Permanent. **Ferme volailles de chair**. Saint-Gabriel de Brandon. Travaux de maintenance et de soin aux poulets. Permanent et possibilité de logement. Tél: (450) 753-7486 poste 300
**LÉVIS-BELLECHASSE. Fermes laitières**. St-Henri, St-Lambert, St-Gervais. Vachers pour la traite, l'alimentation. **Fermes porcines**. Pintendre, St-Henri. **Regroupement de producteurs** Etchemin (St-Henri, Pintendre, St-Jean-Chrysostome). Mobile, autonome. Tél: (418) 872-0770
**LOTBINIÈRE-MÉGANTIC. Fermes porcines**. St-Flavien, St-Patrice, Dosquet, Lyster, St-Julien, Laurierville. Gestion, alimentation, manipulation des porcelets. Gérant de troupeau. **Production avicole** (canard - *gavage*). Dosquet. Ouvrier. **Production bovine** et mécanique (gérant de ferme). St-Flavien. **Regroupement de producteurs** Lotbinière (St-Agapit, Issoudun, St-Apollinaire). Mobile, autonome. Tél: (418) 872-0770
**MAURICIE. Vacher**. St-Paulin. Permanent à temps plein. **Ferme porcine (maternité, pouponnière)**. St-Paulin. Permanent à temps plein. **Maternité porcine, engraissement.** Yamachiche. Permanent à temps plein. **Production de fleurs en serre**. St-Paulin. Entretien et maintenance d'équipements. **Maternité porcine**. Louiseville. Ouvrier en **production animale** et responsable de département. Permanent. Tél: (819) 378-3784
**RIVE-NORD. Fermes laitières**. Deschambault, St-Augustin. Vacher pour la traite, l'alimentation. **Ferme porcine**. Baie St-Paul. **Regroupement de producteurs** St-Casimir-St-Thuribe, comté de Portneuf. Mobile, autonome. Ouvrier spécialisé dans la **pose de drainage agricole**. Tél: (418) 872-0770
**SAINT-HYACINTHE. Fermes porcines** (maternités et/ou engraissement). Saint-Simon, Sainte-Hélène, Upton et Saint-Robert. **Fermes laitières**. Saint-Thomas-d'Aquin, Upton, Saint-Valérien, Saint-Pie, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Noyan. Tél: (450) 774-9154 poste 208
**ST-JEAN-VALLEYFIELD. Fermes laitières**, Montérégie Ouest. Ouvriers agricoles et vachers. Possibilité de logement. Permanents. Tél: (450) 454-3996 ou 1-888-454-3998
*Connaissez-vous le site des centres d'emploi agricole ? : www.emploiagricole.com*

COLLOQUE DE LA FCA

# Crise du revenu : c'est le temps de l'action !

RÉNALD BOURGEOIS

OTTAWA – Il faut une stratégie pour faire comprendre notre situation réelle et faire adopter rapidement une politique qui va véritablement corriger les problèmes. On connaît les principes à respecter. Ils ont été énoncés à White Horse, au Yukon. Les discussions ont déjà eu lieu et les représentants des agriculteurs avaient averti le gouvernement canadien que la politique qu'ils élaboraient ne pouvait avoir d'effet positif.

Laurent Pellerin a tenu à faire cette précision alors que s'achevait, la semaine dernière, le Colloque national sur le revenu agricole organisé par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA). Cette rencontre visait à élaborer et mettre en œuvre des stratégies communes pour assurer la rentabilité et des revenus stables et durables aux agriculteurs canadiens.

Les experts et les fonctionnaires, invités à la rencontre, plaidaient plutôt pour la poursuite des analyses pour mieux comprendre la situation et adapter les programmes déjà en place. Il y a pourtant urgence si on considère les statistiques qui indiquent une baisse à long terme des revenus et, plus récemment, une importante dégradation de la situation financière des agriculteurs.

Le secrétaire parlementaire du ministre fédéral de l'Agriculture, M. Wayne Easter, l'a reconnu. Plusieurs agriculteurs vivent une détresse importante du fait des difficultés qui mettent en danger la survie de leurs entreprises. Le gouvernement est à la recherche de moyens pour leur venir en aide, de solutions permanentes. Mais, il semble avoir encore besoin d'analyses et d'études pour mieux comprendre la situation pour adapter ses politiques.

### L'agriculture sinistrée

Qu'est-ce qui explique cette situation

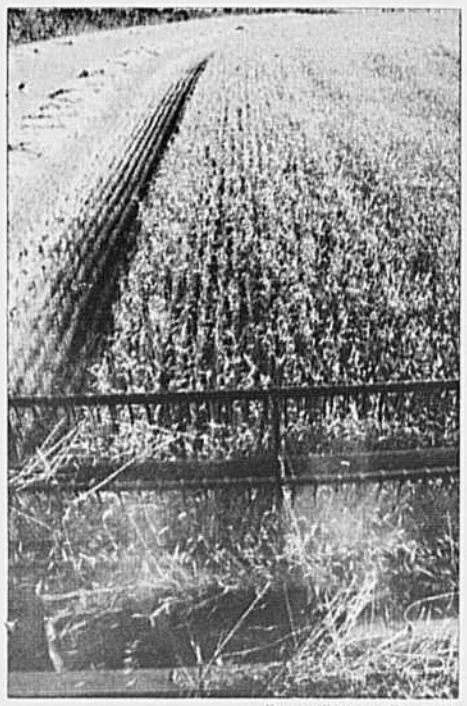
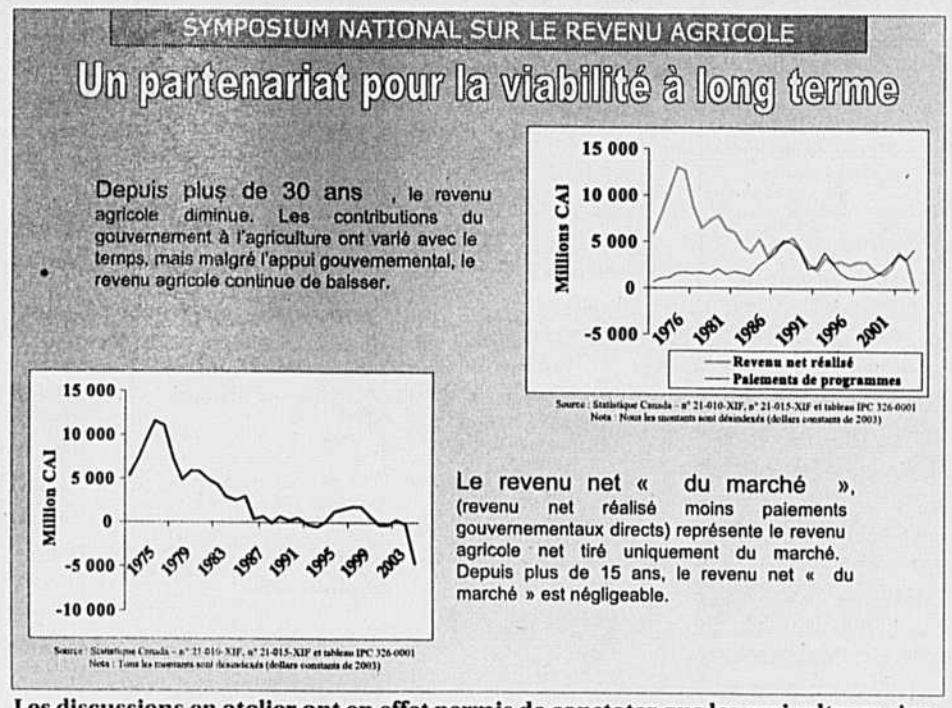


PHOTO: DOMINIC GAUTHIER




**Les discussions en atelier ont en effet permis de constater que les agriculteurs s'entendent pour demander une révision de la politique canadienne alors que les politiciens parlent de simples ajustements aux programmes.**

de crise du revenu? Selon les experts, il y a plusieurs facteurs. Le Brésil et l'Argentine produisent de plus en plus de céréales compétitives à cause du faible coût des terres et de la main-d'œuvre locales. Ces céréales sont vendues sur le marché international ou sont consommées par les animaux. Ces céréales et ces viandes ont pour effet d'augmenter l'offre et, de ce fait, de faire baisser les prix à l'échelle mondiale.

Le dollar américain, principale monnaie des échanges internationaux, a entrepris une remontée à cause des politiques américaines, notamment de son immense déficit. Après avoir touché un plancher de 0,62 $ américains pour un dollar canadien, en janvier 2002, il dépasse maintenant les 0,83 $ et ce n'est pas fini, semble-t-il. Cette hausse de plus de 33 % de la valeur de notre dollar réduit d'autant la compétitivité de nos exportations.

Au Canada même, les gouvernements réduisent leurs aides directes aux agriculteurs et leurs investissements dans la recherche. Les réglementations plus contraignantes entraînent une hausse des coûts de production. Le respect des normes environnementales et la traçabilité, par exemple, impliquent des investissements qui ne sont pas compensés par des hausses de prix correspondantes des produits. Les prix de l'équipement, de l'énergie, des terres, des engrais et fertilisants poursuivent leur montée sans que les agriculteurs n'y puissent rien. La croissance de l'efficacité ne parvient plus à compenser et les agriculteurs s'endettent.

D'autres facteurs politiques sont aussi en cause. La réglementation américaine est souvent moins contraignante. Les nouveaux pesticides par exemple y sont homologués plus rapidement. Les élus américains vont rapidement utiliser l'arme des sanctions économiques ou de la fermeture des frontières pour calmer leurs électeurs. Les cas du bois d'œuvre et de l'interdiction de l'importation de viande de ruminants en sont des exemples médiatisés. Mais plusieurs autres produits font l'objet de tracasseries. Les frontières sont plus difficiles que jamais à franchir pour les produits agricoles.

### Au gouvernement canadien d'agir

Il a fallu du temps, mais on constate actuellement une convergence des points de vue des divers regroupements de producteurs qui font partie de la FCA quant aux actions à entreprendre pour faire face à cette crise du revenu. Ce n'était pas le cas il y a seulement six mois, le colloque a permis d'avancer des solutions. Pour Martine Mercier, deuxième vice-présidente de l'UPA, il s'agit d'une heureuse évolution.

Les discussions en atelier ont en effet permis de constater que les agriculteurs s'entendent pour demander une révision de la politique canadienne alors que les politiciens parlent de simples ajustements aux programmes. Il faut un engagement du gouvernement canadien de s'impliquer à long terme dans le soutien à l'agriculture. Les règles doivent être connues pour que les agriculteurs puissent planifier et dégager une rentabilité satisfaisante à long terme. [illegible]t ce qu'on entend par une agriculture durable.

Pour y parvenir, les producteurs, délégués par leur organisation, ont discuté à huis clos de stratégie le 16 novembre, en après-midi. Pour eux, le temps des discussions est passé. Ils veulent être associés à l'élaboration de la politique pour s'assurer qu'elle sera acceptable et atteindra l'objectif de dégager un revenu qui permettra aux familles agricoles de survivre à long terme. C'est à suivre.

## Un voisin encombrant

Au Canada, ce sont les fonctionnaires qui élaborent les politiques, tandis qu'aux États-Unis ce sont les élus qui dictent ce qu'ils veulent voir inclus dans les programmes agricoles. Cela fait que le gouvernement américain soutient généreusement le prix des produits agricoles de base, tandis que les agriculteurs canadiens doivent se contenter d'une intervention à la marge des revenus de l'ensemble de leur entreprise.

Tandis que les fonctionnaires canadiens ont reçu le mandat d'élaborer des politiques conformes aux ententes commerciales internationales, leurs homologues américains doivent concilier les intérêts divergents des électeurs. Les agriculteurs canadiens sont donc défavorisés d'autant plus qu'ils disposent d'un marché interne restreint et doivent exporter vers leur voisin du Sud et ailleurs dans le monde pour se développer.

Le Canada est en fait le quatrième exportateur en importance dans le domaine agroalimentaire après les États-Unis, l'Union européenne et le Brésil.

Ce portrait a été tracé par le professeur Hartley Furtan, économiste rural rattaché à l'Université de la Saskatchewan. Il intervenait, la semaine dernière, au Colloque national sur le revenu agricole organisé par la Fédération canadienne de l'agriculture.

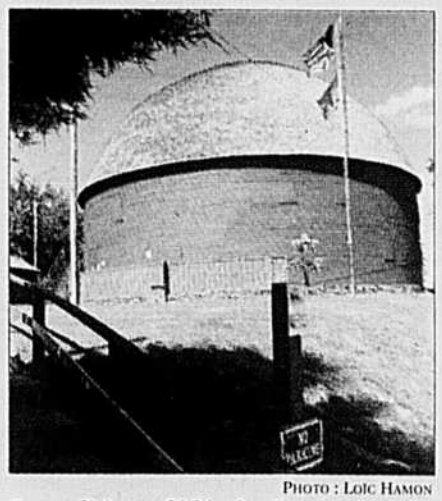


PHOTO : LOÏC HAMON

**La politique fédérale de soutien du revenu, élaborée pour se conformer aux règles du commerce international, ne peut rendre concurrentielle notre production face aux États-Unis qui se préoccupent plus de leurs électeurs que du multilatéralisme.**

Ces politiques différentes ont permis aux producteurs américains de fournir une matière première à bas coût aux exportateurs et aux transformateurs sans trop s'endetter, tandis que de ce côté de la frontière, le revenu ne suffit pas au maintien des entreprises.

La politique fédérale de soutien du revenu, élaborée pour se conformer aux règles du commerce international, ne peut rendre concurrentielle notre production face aux États-Unis qui se préoccupent plus de leurs électeurs que du multilatéralisme. Il faut donc un meilleur soutien de la part du gouvernement canadien. D'autant plus que le marché n'est pas libre entre le Canada et les États-Unis. Ces derniers entravent le commerce à leur gré selon les plaintes portées par les groupes de pression.
**R.B.**

C'EST LA LOI !

MICHEL C. LORD, AVOCAT

# La négligence, c'est criminel

**La loi, celle sur la santé et la sécurité du travail notamment, fait depuis longtemps obligation de voir à la santé et la sécurité des travailleurs, prévoyant également sanction pécuniaire au cas de contravention. Le Code criminel, quant à lui, prévoit depuis toujours des poursuites possibles, emportant sanction sévère, au cas de négligence criminelle, savoir pour toute situation où, par action ou par omission, une personne démontre une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la santé d'autrui.**

Par une loi récemment entrée en vigueur, le projet de loi C-45, le gouvernement fédéral vise manifestement à obliger toutes les entreprises à prendre résolument le virage de la prévention et à accentuer leurs efforts en la matière.

En bref et pour l'essentiel, cette dernière loi ne crée pas d'infraction nouvelle, visant plutôt à faciliter les poursuites au cas de négligence criminelle. En s'assurant que toutes les entreprises puissent être poursuivies quelle que soit leur forme juridique, en élargissant considérablement le nombre de personnes pouvant engager la responsabilité de ces entreprises et en créant une obligation nouvelle pour « quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche ou est habilité à le faire de prendre les mesures voulues pour éviter qu'il en résulte des blessures corporelles pour autrui ».

Quant aux sanctions, s'agissant d'actes criminels, on devine qu'elles sont particulièrement conséquentes : emprisonnement à perpétuité au cas de décès, emprisonnement pour une durée maximum de dix ans en cas de lésion corporelle, amendes illimitées au cas de poursuite contre des entreprises, le tribunal pouvant dans ce dernier cas remplacer l'amende ou l'assortir d'un dédommagement à la victime, etc. À cela, il faut bien sûr ajouter les frais d'avocats.

Il est encore trop tôt pour savoir quelle utilisation sera faite de ces nouvelles dispositions. Il me semble cependant qu'on devrait retenir qu'il n'y a plus de place pour l'ignorance, l'imprévoyance ou la négligence et, si cela n'est pas encore fait, que l'heure est venue de passer aux actes.

Il faut d'abord prendre connaissance, en suivant des cours idéalement, des principales dispositions s'appliquant (Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Règlement sur les travaux forestiers, Code de sécurité pour les travaux de construction, Code de la sécurité routière, etc.); il y en a plusieurs centaines, mais elles sont d'accès relativement facile, correspondant généralement au gros bon sens.

Par la suite, il faut faire en sorte que le personnel soit bien au fait des principaux risques pouvant se poser, des dispositions sécuritaires applicables et de voir à leur application stricte, par des vérifications régulières notamment.

Il faut également veiller à ce que toutes les machines et tous les équipements soient dotés de mécanismes sécuritaires convenables : arceau de sécurité pour les tracteurs, chaînes de sûreté pour les remorques et machines, équipement lumineux, etc.

Pour s'éviter des ennuis, il faut en somme faire preuve de diligence raisonnable, en faisant de la prévention une préoccupation constante et régulière pour toutes les personnes agissant dans une entreprise. Celles et ceux qui choisiront de laisser faire les choses, parce que cela est trop compliqué, parce que cela coûte trop cher, parce qu'ils n'ont pas le temps, pourraient devoir le payer chèrement.


FARMCENTRE.COM!

DÉCOUVREZ quelques-unes de nos plus récentes publications:




**Travailler ensemble...**
**"Rapport sur une étude de cas"**
Les implications essentielles juridiques, financières, ainsi que les dynamiques humaines lors d'un transfert de ferme.

**La comptabilité agricoles:**
**Un guide de gestion pour la réussite**
Pour vous aider à partir du bon pied avec de bons dossiers!

Fiez-vous à FARMCENTRE.COM pour les dernières nouvelles en matière de: science, technologie et innovation, agriculteurs débutants, commentaires Radio-Canada, et plus!!

**Rabais sur Internet!**
Lorsque vous commandez un produit, veuillez simplement mentionner cette annonce et recevez un rabais de 10%!

FARMCENTRE.COM
Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole

Canada

Contactez-nous!
**council@cfbmc.com** ou par téléphone au **1-888-232-3262**


À vous tous, agricultrices et agriculteurs
Aux intervenants des milieux ministériel et municipal
Aux partenaires du monde de l'agroalimentaire

Nous vous convions avec plaisir à la tenue du 80e congrès général annuel de l'Union des producteurs agricoles, lequel aura lieu les 30 novembre, 1er et 2 décembre 2004, au Centre des congrès de Québec, 900 boulevard René-Lévesque Est, à Québec. C'est sous la thématique « Solidaires depuis 80 ans! » que se tiendront ces assises régulières.

L'inscription des délégués se fera le 30 novembre 2004, à compter de 8 h 30; la première séance de travail, quant à elle, débutera à 10 h le même jour.

Prenez note également que des modifications sont à prévoir au *Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'UPA*.

Nous vous y attendons en grand nombre.

Le directeur général,

Jean Larose

Jean Larose

UPA

## CARRIÈRES & PROFESSIONS


PIONEER
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

*Redéfinir la croissance*
*Récompenser l'excellence*



**Associé(e) de recherche**

***Pioneer Hi-Bred est le leader mondial de la découverte, du développement et de la commercialisation en génétique végétale.*** L'associé(e) de recherche est un membre important au sein de l'équipe de création des hybrides et d'intégration des technologies à notre centre de recherche de Coteau-du-Lac. Il ou elle est directement impliqué(e) dans la planification des expériences au champ, la préparation des semences, les semis, l'entretien et la récolte des parcelles, la cueillette et l'analyse des données. Il ou elle inspecte et effectue l'entretien de routine de l'équipement utilisé pour effectuer les expériences. ***Formation scolaire exigée:*** B.Sc. en agronomie, phytotechnie ou autre discipline pertinente en agriculture ou dans un domaine connexe. ***Compétence et expérience:*** De l'expérience en recherche sur les grandes cultures est un atout. La personne doit posséder un permis de conduire de classe 5 valide et possède ou peut obtenir un permis de conduire de classe 1. Il ou elle possède ou peut obtenir un permis d'application des pesticides. Doit être parfaitement bilingue (français et anglais).

Pioneer Hi-Bred offre un bon environnement de travail, un salaire concurrentiel et d'excellents avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 29 novembre 2004 au **Service d'emploi Pioneer Hi-Bred limitée, Une Société DuPont, C.P. 730, Chatham, Ontario, N7M 5L1** ou à **employment@pioneer.com.** Veuillez indiquer le code d'emploi RCA5 dans votre lettre de présentation.

PIONEER
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

**Pioneer Hi-Bred Production Itée**
Apprenez-en plus au sujet de Pioneer et d'autres occasions de carrière à www.pioneer.com/canada.

# Revue des Marchés

## PROVENDES

**Prix de fermeture au 19 nov. 2004**

**Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)**

| | Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe | Québec |
|---|---|---|
| Blé | 145,85 | 133,40 |
| Avoine | 126,93 | - |
| Orge | 145,13 | 166,88 |
| Maïs no 3 | 118,66 | 121,97 |
| Fève de soya | 250,95 | 240,24 |

**Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)**

| | |
|---|---|
| Son de blé, gru de blé | N.D. |
| Tourteau de soya 48 % | 241,34 |
| Tourteau de canola 34 % | 178,05 |
| Luzerne désydratée | 270,00 |

**Bourse de Chicago ($US/boisseau)**

| | | 19 nov. 2004 Fermeture | Variation | De la semaine haut | bas |
|---|---|---|---|---|---|
| Maïs: | déc. 04 | 1,99 | 0,07 | 2,06 | 1,99 |
| | mars 05 | 2,10 | 0,07 | 2,18 | 2,10 |
| Fève de | janv. 05 | 5,51 | 0,19 | 5,55 | 5,36 |
| soya: | mars 05 | 5,54 | 0,18 | 5,60 | 5,42 |

*Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada*

**Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 22 nov. 2004**

| | Janv. | Mars | Mai | Nov. |
|---|---|---|---|---|
| Canola : | 290,20 | 295,90 | 301,80 | 304,80 |

**Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 22 nov. 2004**

| St-Hyacinthe/Québec | |
|---|---|
| Maïs des États-Unis (bateau | 126,90 |
| Blé | 125,00 |
| Orge | 137,90 |
| Avoine à Minneapolis | 136,90 |

Prix de la fève soya livrée aux élévateurs portuaires du St-Laurent Livraison récolte 2004 : 250,05

*Source : FPCCQ*

**Options**

**Fermeture en date du 22 nov. 2004 ($US/boisseau)**

| Maïs | Chicago | Calls | Puts |
|---|---|---|---|
| Z4 - 1,90 | | 0,0950 | 0,0025 |
| Z4 - 2,00 | 1,9925 | 0,02125 | 0,02875 |
| Z4 - 2,10 | | 0,00375 | 0,11125 |
| Z4 - 2,20 | | 0,00125 | 0,20875 |
| Z4 - 2,30 | | 0,00125 | 0,3075 |
| Z4 - 2,40 | | 0,00125 | 0,4075 |
| H5 - 1,90 | | 0,21875 | 0,0175 |
| H5 - 2,00 | | 0,1450 | 0,0425 |
| H5 - 2,10 | | 0,09125 | 0,08875 |
| H5 - 2,20 | 2,1025 | 0,0550 | 0,1550 |
| H5 - 2,30 | | 0,03125 | 0,2250 |
| H5 - 2,40 | | 0,02125 | 0,3125 |
| K5 - 2,00 | | 0,2100 | 0,0375 |
| K5 - 2,10 | | 0,1475 | 0,0825 |
| K5 - 2,20 | | 0,1050 | 0,1350 |
| K5 - 2,30 | 2,1700 | 0,0700 | 0,1950 |
| K5 - 2,40 | | 0,0550 | 0,2775 |
| **Fève de soja** | **Chicago** | **Calls** | **Puts** |
| H5 - 4,80 | | 0,7750 | 0,04125 |
| H5 - 5,00 | | 0,6125 | 0,0800 |
| H5 - 5,20 | | 0,4700 | 0,1325 |
| H5 - 5,40 | 5,5400 | 0,3550 | 0,2150 |
| H5 - 5,60 | | 0,2550 | 0,3150 |
| H5 - 5,80 | | 0,1850 | 0,4450 |
| K5 - 5,00 | | 0,5700 | 0,1700 |
| K5 - 5,20 | | 0,4525 | 0,2500 |
| K5 - 5,40 | 5,6050 | 0,3550 | 0,3500 |
| K5 - 5,60 | | 0,2800 | 0,4725 |
| K5 - 5,80 | | 0,2200 | 0,6100 |
| K5 - 6,00 | | 0,1725 | 0,7600 |
| N5 - 5,20 | | 0,6700 | 0,2100 |
| N5 - 5,40 | | 0,5500 | 0,2875 |
| N5 - 5,60 | 5,6675 | 0,4550 | 0,3875 |
| N5 - 5,80 | | 0,3725 | 0,5050 |
| N5 - 6,00 | | 0,3050 | 0,6300 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier ' F | Avril ' J | Juillet ' N | Octobre ' V |
| Février ' G | Mai ' K | Août ' Q | Novembre ' X |
| Mars ' H | Juin ' M | Septembre ' U | Décembre ' Z |

*Source : FPCCQ*


**Vos résultats parlent d'eux-mêmes!**

| 42 sites | p.s. | hum % | kg/ha |
|---|---|---|---|
| 39D82 | 66,3 | 26,3 | 9 772 |
| 39M79 | 64,2 | 30,4 | 8 984 |
| 39H85 | 66,5 | 29,4 | 9 071 |
| 58M22 LL | 70,0 | 29,0 | 10 130 |

* Résultats de parcelles au Québec et Est Ontario au 1er novembre 2004. Rendement en kg/ha corrigé à 15.5% d'humidité. Vos résultats peuvent varier. L'avantage de rendement est calculé à 130$/tm à 15.5% d'humidité, moins 1.18$ par point d'humidité/tm pour le séchage.

+ 854 kg/ha avantage 81,84$!

Au sommet avec le 58M22 LL!

LibertyLink

WWW.ELITE.COOP

Elite

SUIVEZ LE GUIDE !

Maïs Elite


## VOLAILLES

### Volailles vivantes

**Semaine se terminant le 28 novembre 2004**

**Prix aux producteurs au Québec**

| | |
|---|---|
| **POULETS(1)** | |
| 1,65 kg vivant et moins | 1,254 $ |
| 1,66 kg à 1,70 kg vivant | 1,274 $ |
| 1,71 kg à 1,75 kg vivant | 1,284 $ |
| 1,76 kg à 1,80 kg vivant | 1,289 $ |
| 1,81 kg à 1,85 kg vivant | 1,279 $ |
| 1,86 kg à 2,10 kg vivant | 1,249 $ |
| 2,11 kg à 2,35 kg vivant | 1,269 $ |
| | (Prix de référence) |
| 2,36 kg à 2,50 kg vivant | 1,249 $ |
| 2,51 kg à 3,00 kg vivant | 1,239 $ |
| 3,01 kg vivant et plus | 1,339 $ |
| **DINDON À GRILLER(1)** | |
| Dindon à griller femelle | 1,560 $ |
| Dindon à griller mâle | 1,525 $ |
| **FEMELLE LOURDE(1)** | |
| Produite en dindon à griller | 1,525 $ |
| Produite en femelle lourde | 1,480 $ |
| **MÂLE(1)** | 1,645 $ |

**Prix aux producteurs en Ontario**

| | |
|---|---|
| **POULETS(1)** | |
| 1,84 à 1,95 kg (prix de référence) | 1,193 $ |
| 2,65 à 3,2 kg | 1,233 $ |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **DINDONS (1)** | | | |
| Dindon à griller | A - 1,590 $ | U - 1,500 $ | |
| Femelle lourde | A - 1,550 $ | U - 1,440 $ | |
| Mâle | | 1,625 $ | |

**Semaine se terminant le 21 novembre 2004**

| **POULES (Ontario) (2)** | Bas | Haut | La plupart |
|---|---|---|---|
| Moins de 2,3 kg | 00 ¢ | 00 ¢ | 00 ¢ |
| 2,3 kg et plus | 00 ¢ | 00 ¢ | 00 ¢ |

| **POULES (Québec)** | | | |
|---|---|---|---|
| Moins de 2,3 kg (2) | 00 ¢ | 00 ¢ | 00 ¢ |
| 2,3 kg et plus (3) | | 35 ¢ | |

*Prix fournis par :*
*(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec*
*(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada*
*(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Qc.*

# LES TENDANCES

## Il était une fois dans l'Ouest...

Au moment d'écrire ces lignes, pratiquement toutes les récoltes sont terminées. On sait déjà que du côté des céréales, la production au Québec devrait être légèrement moindre à celle de l'an dernier. Ainsi, le Québec demeurera un importateur net de céréales. D'où proviendront ces dernières? Entre autres de l'Ouest.

Du côté de l'Ouest, les rendements de céréales ont été supérieurs à ceux de l'année dernière, de sorte que malgré une diminution de superficies, la production d'orge et de blé est en hausse. L'excellente récolte de blé en rendement cache toutefois une ombre: une baisse de la protéine en général et une qualité moindre. Selon les observateurs, c'est entre 25 et 30 % de la récolte de blé de l'Ouest qui sera de grade « fourrager ». Les facteurs de déclassement sont multiples : gel, grains verts, germination, etc. Ce blé fourrager supplémentaire doit être écoulé en partie sur le marché canadien.

Pour l'orge, c'est un peu le même portrait. On observe une baisse dans la qualité de la récolte. Cela limite des quantités conformes pour le brassage, entraînant une baisse des exportations d'orge brassicole. La concurrence de l'Europe et la faiblesse des prix internationaux devraient réduire les quantités d'orge exportées. Là encore, il devrait y avoir plus de consommation sur le marché intérieur.

Pour ces deux céréales, il y aura une disponibilité supérieure, et une plus grande quantité de ces céréales pourront être expédiées vers l'est du pays. Il faut donc s'attendre à une plus grande concurrence de la part des céréales fourragères de l'Ouest au cours de l'hiver et elles limiteront grandement la possibilité de hausses de prix. Actuellement, le blé et l'orge fourragers de l'Ouest peuvent être livrés à Montréal pour 125 et 137,90 $/t. Il faudra donc composer avec ces concurrents au cours des mois à venir.

***Patric Ménard, FPCCQ***

**BILAN PARTIEL DU BLÉ ET DE L'ORGE AU CANADA**

| | Redement t/ha | Production | Exportations | Alimentation animale | Stocks de fin |
|---|---|---|---|---|---|
| | | *en milliers de tonnes métriques* | | | |
| **TOUS BLÉS** | | | | | |
| 2002-03 | 1,83 | 16 198 | 9 191 | 4 066 | 5 725 |
| 2003-04 | 2,25 | 23 552 | 15 726 | 3 604 | 6 062 |
| 2004-05* | 2,47 | 24 462 | 16 000 | 4 296 | 6 300 |
| **ORGE** | | | | | |
| 2002-03 | 2,24 | 7 489 | 945 | 6 755 | 1 475 |
| 2003-04 | 2,77 | 12 328 | 2 444 | 8 555 | 2 106 |
| 2004-05* | 3,06 | 13 040 | 2 000 | 9 307 | 3 050 |

*Source : AAC * Prévisions*

## La marge des producteurs s'effrite pendant que celle des abattoirs s'accroît considérablement

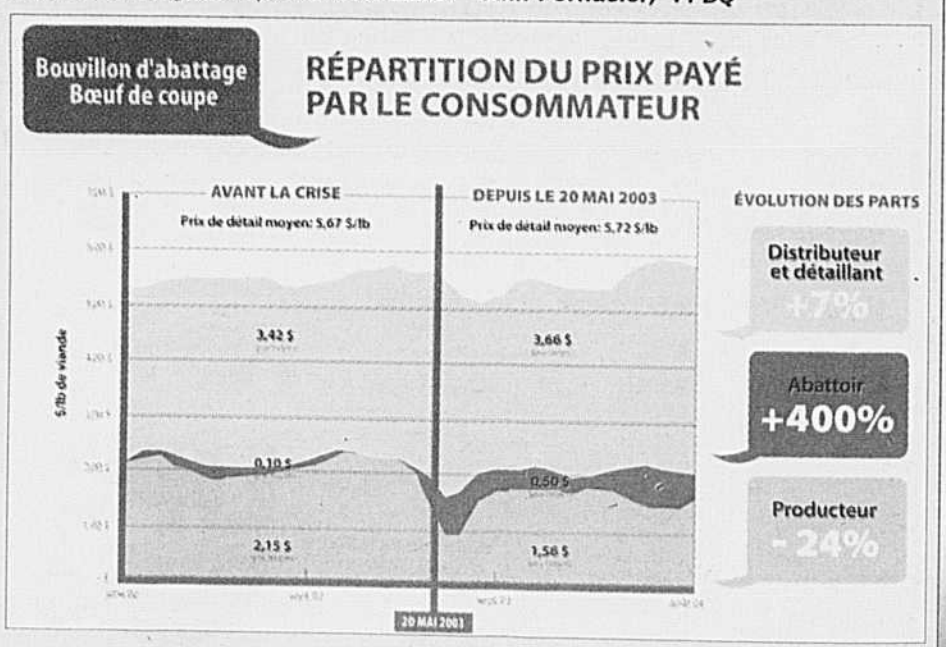
Le prix du bœuf payé par le consommateur n'a jamais été aussi élevé! Aux États-Unis, croyez-le ou non, il manque de bœuf! Cela fait des dizaines d'années que le cheptel vache-veau est en décroissance chez nos voisins du sud. Ajoutez à cela la fermeture de la frontière canadienne et voilà que les prix du bœuf se mettent à grimper partout en Amérique du Nord.

Pendant ce temps, au Canada la production bovine explose. On manque de capacité pour abattre toute notre production. Surtout, la compétition sur le marché est réduite au minimum en l'absence des abattoirs américains. Il n'y a plus qu'une poignée d'acheteurs canadiens qui se partagent le marché et décident unilatéralement des prix payés aux producteurs.

Ce n'est un secret pour personne, les producteurs de bovins ont perdu beaucoup d'argent depuis le début de la crise. Le graphique ci-joint illustre bien l'augmentation de la marge dont profitent les autres acteurs de la filière dans le bouvillon d'abattage, particulièrement les abattoirs. Nous vous invitons à consulter l'article de Jean-Charles Gagné qui illustre le partage de la marge pour la vache de réforme.

***Ann Fornasier, FPBQ***



# ŒUFS D'INCUBATION

**Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)**

| | |
|---|---|
| Québec | 36,81 ¢ |
| Ontario | 37,66 ¢ |

# ŒUFS

**Prix des oeufs. Semaine du 21 novembre 2004**

| | Producteurs Québec |
|---|---|
| A-Extra Gros | 1,55 $ |
| A-Gros | 1,55 $ |
| A-Moyens | 1,46 $ |
| A-Petits | 0,80 $ |
| A-Pewee | 0,24 $ |
| B | 0,50 $ |
| C | 0,30 $ |

# LAIT

**Péréquation Octobre 2004 FPLQ**

Prix par composant

| | Matière grasse $/kg | Protéine $/kg | L.a.s. $/kg | Valeur d'un hl de référence (2) $/hl |
|---|---|---|---|---|
| Production intraquota | 6,4700 | 9,8239 | 1,4862 | 63,20 |

**AVIS- À compter du 1er août 2003 aucun paiement (0$) ne sera effectué pour la production hors quota**

(2) Hectolitre de référence (FPLQ)

| | |
|---|---|
| Matière grasse | 3,60 kg/hl |
| Protéine | 3,20 kg/hl |
| L.a.s. | 5,70 kg/hl |

# PRODUITS LAITIERS

**Beurre, lait en poudre**
**Prix en vigueur à partir de septembre 2004:**

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,2968 $/kg.

Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,13 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 5,59 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,59 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,98 $/kg. Animale 0,87 $/kg.

# BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 19 nov. 2004.

| | ($/1 000 p.m.p.) | |
|---|---|---|
| 2 X 4 po L/A (vert) | construction/standard : | 415 $ |
| utilité: | | 295 $ |
| 2 X 4 X 8 | colombage: | 390 $ |

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec.

# CHÈVRES

**Vente du 22 novembre 2004**

| | Qté | $ |
|---|---|---|
| Chèvres | 75 | 20,00-85,00 |
| Boucs adultes | 15 | 25,00-125,00 |
| Chevreaux | 55 | 10,00-70,00 (env. 2,50 $/lb pour les bons) |

*Source : Réseau Encans Québec.*

# FRUITS ET LÉGUMES

**Prix vendus par les grossistes à Montréal le 19 nov. 04**

**BETTERAVE** : 18,70/12, 7,00-9,35/10 x 5 lb, 5,25-7,35/12 x 2 lb

**BROCOLI** : 15,50-17,00/18

**CAROTTE** : 12,25/12, 7,00-10,55/24 x 2 lb, 6,50-10,55/10 x 5 lb, Jbo 5,50/50 lb

**CÉLERI** : cœur 33,25/24

**CHOU** : vert 8,50-9,00/45 lb, rouge 10,00/40 lb, de Savoie 9,50-13,35/30 lb, de Bruxelles 17,25-26,00/25 lb

**CONCOMBRE** : de champ : super select 17,75/72; de serre : moyen 16,00/12, petit 14,00/12

**LAITUE** : Boston verte hydroponique 12,00-16,50/12, Boston verte de serre 17,50-18,00/12 sous dôme

**NAVET** : blanc 7,00-12,00/25 lb

**OIGNON** : à bouillir 1,10-1,30/10 lb; jaune 6,25-9,25/10 x 5 lb, 6,25-10,00/24 x 2 lb, 6,50/50 lb

**PANAIS** : 10,00/20 lb

**POIREAU** : 5,00-7,70/12

**RADIS** : 7,50-10,55/14 x 454 g

**RUTABAGA** : 6,25-9,35/50 lb

**TOMATE** : de serre : rose 32,00-43,60/15 lb, rouge 32,50-39,50/15 lb

**Prix minimum de la pomme tardive destinée à l'état frais - Récolte 2004**

**POMMES RÉFRIGÉRÉES**

| Variétés | Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack) |
|---|---|
| Mc Intosh, Spartan, Empire et Cortland | 8,50 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 20 sept. jusqu'à l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac)<br>8,50 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 20 sept. jusqu'au 3 nov. (en cell-pack)<br>11,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 4 nov. jusqu'à l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack) |
| Mc Intosh, Spartan, Empire | 12,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée |
| Cortland | 11,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac)<br>13,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack) |
| Toutes variétés de GROS CALIBRE | Pour le marché américain : cell-pack 80 P et 100 P: 9,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 9 novembre 2004<br>Pour les marchés canadien et américain: Tray-pack 72, 80 et 88: 11,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 9 novembre 2004 |

Les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se réuniront le 17 janvier 2005 à 13h30 par conférence téléphonique pour évaluer le marché de la pomme sous atmosphère contrôlée.

**Prix minimum : pomme tardive pour la transformation - récolte 2004 en date du 30 août 2004**

| Date | Pommes à jus standards | Pommes à sauce et pommes à jus opalescent |
|---|---|---|
| À compter du début de la pomme tardive | Tardives 0,055 $ la livre ou 2,31 $ le minot de 42 livres | Tardives 0,08 $ la livre ou 3,36 $ le minot de 42 livres (pour déclassement) |
| À compter du début de la pomme tardive | | 0,085 $ la livre ou 3,57 $ le minot de 42 livres (pour entreposage) |

**POMMES DE TERRE**

**Prix déterminés à compter du 26 novembre 04**

| | Ronde blanche | Rouge | Jaune | Longue |
|---|---|---|---|---|
| Vrac 100 livres | 8,00 | 11,60 | 11,60 | 10,70 |
| Master 16X3 livres | N.D. | N.D. | N.D. | N.D. |
| Sac 5 livres | 1,00 | 1,25 | 1,30 | 1,00 |
| Master 5 livres | 10,00 | 12,50 | 13,00 | 10,00 |
| Sac 10 livres | 1,40 | 1,80 | 1,85 | 1,70 |
| Master 10 livres | 8,00 | 10,00 | 10,25 | N.D. |
| Sac 15 livres | 2,05 | N.D. | N.D. | N.D. |
| Sac 20 livres | 2,75 | N.D. | N.D. | N.D. |
| Sac 50 livres | 6,50 | N.D. | N.D. | N.D. |
| Boîte 50 livres table | 12,00 | 12,50 | N.D. | N.D. |
| Boîte 50 lb/petite | 12,00 | 12,50 | N.D. | N.D. |
| Sac 50 lb/grosse | 5,50 | 9,00 | 9,00 | 8,00 |

*Équivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.

Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.

Info.: 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

**D'ici le 30 nov., inscrivez-vous au PCSRA 1-800-749-3646**

# BOVINS

## Vaches de réforme

| | Lundi 22 nov. 04 | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente |
|---|---|---|---|
| **MARCHÉ DU QUÉBEC** | | | |
| Volume total de vaches (têtes) | 920 | 2 101 | 2 797 |
| ENCANS VIVANTS (1) | | | |
| Bonnes (2A, 4A) | 18,31 | 18,09 | 18,76 |
| Moyennes (4B, 5A, 5B) | 15,77 | 15,40 | 15,87 |
| Autres (4C, 5C, 9, 10) | 14,25 | 12,10 | 12,74 |
| Toutes catégories | 15,90 | 15,56 | 16,18 |
| ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2) | | | |
| Bonnes (2A, 4A) | - | - | - |
| **MARCHÉ EXTÉRIEUR** | | | |
| PRIX CIBLE É.-U.(1) (éq. $CA/100 lb vif)) | - | 58,57 | 58,32 |

(1) Unité : $CAN/100 lb vif, (2) Unité : $CAN/100 lb carcasse
*Sources : FPBQ, USDA*

## Taureaux de réforme

| | Lundi 22 nov. 04 | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente |
|---|---|---|---|
| **MARCHÉ DU QUÉBEC** | | | |
| ENCANS VIVANTS | | | |
| Bons - Laitier | 23,42 | 22,26 | 21,72 |
| Bons - Boucherie | 33,02 | 30,42 | 29,01 |

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ*

## Veaux de lait(1)

| (prévision) | Semaine 22 nov. 04 | Semaine 15 nov.04 | Semaine précédente |
|---|---|---|---|
| **MARCHÉ DU QUÉBEC** | | | |
| VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS | | | |
| ($/100 lb carcasse sans peau) | 265-275 | 265-275 | - |
| **MARCHÉ EXTÉRIEUR** | | | |
| PRIX DES VEAUX ABATTUS | | | |
| Côte Est des É.-U. (ventes directes aux abattoirs) | - | 269-281 | 269-281 |
| Centre Nord des É.-U. (veaux produits à contrat) | - | 275-305 | 275-305 |
| PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE (Pour abattage) | | | |
| Centre Nord des É.-U. | - | - | - |

Pour obtenir le prix avec peau, multiplier par 88 %
Unité : $CAN/100 lb carcasse chaude sans peau
*Sources : USDA et FPBQ*

## Veaux d'embouche

| Semaine du 15 nov. 04 | MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS | ENCANS SPÉCIALISÉS | MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO | ALBERTA |
|---|---|---|---|---|
| Volume total de veaux | 396 | 3 808 | 11 423 | 60 745 |
| Mâles - Catégories G1-G2-M1-M2 | | | | |
| 400-500 lb | 77,38 | 116,48 | 102,24 | 116,42 |
| 500-600 lb | 86,30 | .112,31 | 100,55 | 106,48 |
| 600-700 lb | 82,50 | 107,02 | 92,31 | 96,71 |
| 700-800 lb | 79,00 | 98,88 | 84,39 | 91,68 |
| 800-900 lb | - | 92,07 | 87,38 | 89,74 |
| Taures - Catégories G1-G2-M1-M2 | | | | |
| 400-500 lb | 75,75 | 98,23 | 84,97 | 101,72 |
| 500-600 lb | 74,81 | 93,46 | 82,21 | 95,30 |
| 600-700 lb | 74,00 | 89,42 | 82,55 | 86,26 |
| 700-800 lb | - | 88,23 | 74,82 | 84,38 |
| 800-900 lb | 67,00 | 80,93 | 78,24 | 84,55 |

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ, CANFAX*

## MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

| «Feeder Cattle» | Lundi 22 nov. 04 | Lundi 15 nov.04 | Année précédente |
|---|---|---|---|
| Nov. 2004 | 99,525 | - | - |
| Janv. 2005 | 95,500 | - | 96,925 |
| Mars 2005 | 94,300 | - | 90,950 |
| Avril 2005 | 94,950 | - | 88,500 |
| Mai 2005 | 97,800 | - | 88,775 |

Unité : $US/100 lb vif
*Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats*

## Taux de change

| Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente | Année précédente |
|---|---|---|
| 0,8350 | 0,8365 | 0,7662 |

**Agriculture Canada**
**Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca**

# PORCS

## Prix de pool

**Semaine se terminant le 20 novembre 2004**

| | Québec | Ontario | É.-U. LH 51-52% |
|---|---|---|---|
| POOL ($/100 kg) | 163,66 | 146,14 | |
| POOL ($/100 lb) | 74,24 | 66,29 | |
| an. préc. ($/100 kg) | 117,03 | 108,86 | |
| an. préc. ($/100 lb) | 53,22 | 49,38 | |
| Ind.de classement(1) | 108,85 | N.D. | |
| ann. préc. | 109,16 | N.D. | |
| Revenu de vente ($/100 kg) à l'indice | 178,14 | N.D. | N.D. |
| année précédente | 128,08 | N.D. | 130,48 |

*Source : Encan électronique du porc*

## Volume de porcs abattus (Têtes)

**Semaine se terminant le 13 novembre 2004**

| | Québec | Ontario | É.-U. |
|---|---|---|---|
| Abattages | 151 175 | 117 888 | 2 010 000 |
| an. préc. | 158 466 | 115 576 | 2 10 000 |

*Source : Encan électronique du porc*

**Prix du porcelet et truie de réforme par région au 19 nov. 2004:**
DONNÉES NON DISPONIBLES

**Prix du porcelet selon la grille de prix.**
**Semaine se terminant le 20 nov. 2004**
Prix du porcelet à 33 1/2 lb : 52,93 $
Prix des kg supplémentaires : 1,08 $/kg
Porcelet issu d'un troupeau moyen
(truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Reste à négocier les primes pour: la génétique ; le statut sanitaire ; le volume ; les conditions de marché.
Prime suggérée pour les porcelets issus de site AQC: 0,56 $/tête

**Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).**

| Sujets | Indice | Prix |
|---|---|---|
| Truies de race pure | Base 100 | 500 $ |
| Verrats de race pure | Base 100 | 850 $ |
| Truies hybrides | contrôlées | 325 $ |

*Source : Société des éleveurs de porcs du Québec.*
TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.
(kg de poids supplémentaires, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus)

***Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ***

| Période du CLD | Prix ($CA/100 kg à l'indice 100) semaine se terminant le vendredi 5 nov. | 12 nov. | 19 nov. | Var. (en $) par rapport sem. précédente |
|---|---|---|---|---|
| Janv. 05 | 133,33$ | 140,60$ | 140,24$ | -0,36$ |
| Fév. 05 | 143,71$ | 150,92$ | 150,60$ | -0,32$ |
| Mars 05 | 132,46$ | 140,28$ | 140,58$ | 0,30$ |
| Avril 05 | 139,83$ | 147,61$ | 147,94$ | 0,33$ |
| Mai 05 | 128,37$ | 136,15$ | 136,60$ | 0,45$ |
| Juin 05 | 139,84$ | 147,56$ | 148,06$ | 0,50$ |
| Juil. 05 | 130,43$ | 138,48$ | 138,55$ | 0,07$ |
| Août 05 | 126,82$ | 133,23$ | 136,49$ | 3,26$ |
| Sept. 05 | N.D. | 128,63$ | 132,31$ | 3,68$ |

*Sources : Service de Gestion du Risque du Marché (FPPQ)*
*Note importante : La formule de prix des CLD utilise la base et l'indice de classement pour chaque période de livraison.*

# AGNEAUX

**Encan de Saint-Hyacinthe du 22 nov. 2004**

| Catégorie | Nombre | Écart de prix | Prix moyen ($/lb) |
|---|---|---|---|
| Lait moins 50 lb | 123 | 1,32-2,40 | 1,94$ |
| De 50 à 64 lb | 410 | 0,90-2,14 | 1,59$ |
| De 65 à 79 lb | 234 | 0,88-1,60 | 1,40$ |
| De 80 à 95 lb | 73 | 0,90-1,48 | 1,18$ |
| De 96 à 109 lb | 47 | 0,82-1,30 | 1,08$ |
| Plus de 110 lb | 50 | 0,72-1,14 | 0,91$ |
| Brebis | 186 | 0,10-0,52 | 0,34$ |
| Béliers | 12 | 0,42-0,78 | 0,56$ |

*Source : F.P.A.M.Q.*

**Marchés publics de l'Ontario le 15 nov. 2004**

| Catégorie | Écart de prix ($/100 lb) | | |
|---|---|---|---|
| 50 lb et moins | 53 | 76,96-112,70 | 90,68 |
| 50 à 64 lb | 556 | 104,00142,01 | 123,16 |
| 65 à 79 lb | 1 029 | 96,44-129,31 | 110,15 |
| 80 à 94 lb | 709 | 91,59-104,61 | 97,48 |
| 95 à 109 lb | 200 | 86,24-111,98 | 99,39 |
| 110 lb et plus | 99 | 81,28-97,60 | 87,17 |

*Source : Agriculture Canada*

# LAPINS

**Lapins vivants livrés à l'abattoir**
**Prix en vigueur à compter du 4 août 2003**

**LAPINS RÉGULIERS**

| Poids moyen | Prix (lb) | Prix (kg) |
|---|---|---|
| Lapin de moins de 2.24 kg | 1,53 $/lb | 3,37 $/kg |
| Lapins de 2.25 à 2.34 kg | 1,57 $/lb | 3,46 $/kg |
| Lapin de 2.35 à 2.44 kg | 1,63 $/lb | 3,60 $/kg |
| Lapins de 2.45 à 2.54 kg | 1,70 $/lb | 3,75 $/kg |
| Lapin de 2.55 à 2.64 kg | 1,77 $/lb | 3,90 $/kg |
| Lapins de 2.65 kg et plus | 1,85 $/lb | 4,08 $/kg |
| **LAPINS DE RÉFORME** | | |
| Tous les lapins de réforme (y compris poids minimum de base) | 1,05 $/lb | 2,315 $/kg (Source : SPLQ) |

# SIROP D'ÉRABLE

Pour la récolte 2004, les prix du sirop décrétés par la Régie des marchés agricoles sont les suivants : 2,35 $/lb, 2,30 $/lb, 2,20 $/lb, 1,75 $/lb, 1,35 $/lb et 1,00 $/lb respectivement pour les catégories AA, A, B, C, D et NC.

Pour octobre 2004, les acheteurs peuvent acheter du sirop d'érable de la récolte 2004 reçu par la Fédération à ses entrepôts aux prix minimums décrétés par la Régie et auxquels s'ajoutent des frais de mise en marché selon les grilles de prix établies par la FPAQ le 20 mai dernier.

Les inventaires de sirop d'érable régulier en grands contenants de la récolte 2004 disponibles à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec au 30 septembre 2004 sont les suivants : AA : 4 232 400 lb; A : 5 797 359 lb; B : 4 332 340 lb; C : Ø lb – C VR : 380 018 lb; D : Ø lb; NC : Ø lb; Total du sirop régulier : 14 742 117 lb. Les inventaires pour le sirop biologique en grands contenants de la récolte 2004 disponibles à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec en date du 30 septembre 2004 sont : AA : 646 491 lb; A : 1 990 453 lb; B : 2 530 624 lb; C : 673 143 lb; D : Ø lb; NC : 95 192 lb; Total du sirop biologique : 5 935 903.

# MIEL

**Prix aux producteurs à Montréal le 17 nov. 2004:**
En baril : 1,92 $/livre
Crémeux blanc: 75,31 $/12 x 1 kg
liquide blanc: 74,75 $/12 x 1 kg
*Source: Fédération des apiculteurs du Québec*






## Prix du boeuf désossé

| | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente |
|---|---|---|
| **MARCHÉ EXTÉRIEUR** | | |
| BOEUF DÉSOSSÉ US | | |
| 85 % maigre (éq. $CA/100 lb | 151,35 | 149,31 |

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ*

## Veaux laitiers

| | Lundi 22 nov. 04 | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente |
|---|---|---|---|
| **MARCHÉ DU QUÉBEC** | | | |
| Volume total de veaux (têtes) | 1 636 | 2 998 | 3 130 |
| ENCANS VIVANTS | | | |
| Mâles - Bons (90-120 lb) - (B) | 1,64 | 1,51 | 1,62 |
| Mâles - Bons (121-140 lb) - (B) | 1,59 | 1,46 | 1,58 |
| Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M) | 1,24 | 1,24 | 1,29 |
| Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B) | 1,23 | 1,12 | 1,23 |
| Divers (tous poids) | 0,58 | 0,66 | 0,56 |
| **MARCHÉS EXTÉRIEURS** | | | |
| ENCANS VIVANTS É.-U. | | | |
| Mâles - Bons (100-120 lb) - (B) | | 2,21 | 2,06 |
| Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B) | | 4,69 | 4,67 |
| Abattage | | 0,28 | 0,24 |

Unité : $CAN/100 lb vif — *Sources : FPBQ, USDA*

**Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1 900 451-8328**

## Veaux de grain

| | Semaine 15 nov. | Semaine précédente |
|---|---|---|
| **MARCHÉ DU QUÉBEC** | | |
| ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE | | |
| Volume annoncé | 1 821 | 1 506 |
| Volume vendu | 1 823 | 1 508 |
| Écart de prix ($/lb) | 1,955-2,155 | 1,990-2,160 |
| Prix moyen ($/lb) | 2,082 | 2,110 |
| Gestion des surplus ($/tête) | 0,00 | 0,00 |
| **PRIX NET ($/LB) (2)** | 2,082 | 2,110 |

(1) Unité : $CAN / lb carcasse chaude sans peau, - *Source : FPBQ*

(2) Tenant compte du coût de la gestion des surplus et d'un poids carcasse de 345 livres.

## Veaux lourds de l'Ontario

| | Lundi 22 nov. 04 | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente |
|---|---|---|---|
| **MARCHÉ EXTÉRIEUR** | | | |
| ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO | | | |
| Total / Moyenne | | | |
| Volume | 169 | 646 | 632 |
| Écart de prix ($/lb) | 0,785-1,935 | 0,623-2,181 | 0,733-2,103 |
| Prix moyen ($/lb) | 1,494 | 1,664 | 1,657 |

Unité : $CAN/ lb, carcasse chaude sans peau, 54,5 % rendement — *Source : OCA*

## Bouvillons d'abattage

**MARCHÉ DU QUÉBEC**

| BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS | Semaine 15 novembre 04 Volume | Écart | Prix moyen | Semaine précédente Prix moyen |
|---|---|---|---|---|
| Bouvillons et taures de toute catégorie | 3 555 | 125,25-132,00 | 126,91 | 127,05 |
| Chargements complets de bouvillons A1-A2 | 2 492 | 125,25-132,00 | 127,18 | 127,26 |
| ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE | Jeudi 18 novembre 04 Volume | Écart | Prix moyen | Jeudi précédent Prix moyen |
| Chargements complets de bouvillons A1-A2 | - | - | - | - |

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.
Unité : $CAN/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.
*Source : FPBQ*
**Ligne info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882**

**MARCHÉS CANADIENS**

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

| | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente |
|---|---|---|
| Bouvillons A1-A2 | 127,00-130,00 | 127,00-130,00 |
| Taures A1-A2 | 127,00-129,00 | 127,00-128,00 |

Unité : $CAN/100 lb carc., FAB abattoir — *Source : CANFAX*

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

| | | |
|---|---|---|
| Bouvillons A1-A2 | 125,20-135,00 | 128,00-131,00 |

Unité : $CAN/100 lb car., FAB abattoir. Poids vif moins 4 % (freinte)
*Source : CANFAX*

**MARCHÉ ÉTATS-UNIS**

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS

| | | |
|---|---|---|
| Bouvillons lots « 50 % Choice et 50 % Select » | 85,00-85,00 | 78,00-83,00 |

Unité : $US/100 lb vif — *Source : USDA*

**MARCHÉ À TERME DE CHICAGO**

| «Live Cattle» | Lundi 22 nov. 04 | Lundi 15 nov. 04 | Année précédente |
|---|---|---|---|
| Déc. 2004 | 84,650 | - | 96,275 |
| Fév. 2005 | 86,000 | - | 91,450 |
| Avril 2005 | 83,100 | - | 82,625 |
| Juin 2005 | 79,075 | - | 75,650 |
| Août 2005 | 79,150 | - | 74,275 |

Unité : $US/100 lb vif
*Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats*

## Prix de gros du boeuf A1 à Montréal

| (estimé) | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente | Année précédente |
|---|---|---|---|
| ($/100 lb carcasse froide) | - | - | 116,00 |

Unité : $CAN/100 lb carcasse froide — *Source : CANFAX*

## Prix des abats dans l'est du Canada

| (estimé) | Semaine 15 nov. 04 | Semaine précédente | Année précédente |
|---|---|---|---|
| Bouvillons ($/tête) | 90,93 | 90,93 | 106,71 |

Unité : $CAN/bouvillon — *Source : CANFAX*

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### Consultations, secteur grains bios

Aux producteurs membres et non-membres :

Ces activités d'information et de consultations auront lieu le vendredi 3 décembre 2004, de 9 h à 16 h 30, au restaurant Ti-Père, situé au 2995 boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe. La première activité aura lieu en avant-midi et la deuxième en après-midi.

La première activité portera sur le protocole d'autosemences à la ferme qui pourrait permettre aux producteurs de grains bios d'utiliser leurs propres semences tout en pouvant adhérer au programme d'assurance récolte, s'il est accepté par La Financière agricole.

La deuxième activité abordera le mode de financement du Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ) pour ainsi donner suite à une résolution adoptée en AGA, qui demandait d'étudier la faisabilité de financer ses activités par un prélevé sur les grains bios. Cette activité s'adresse aux producteurs précertifiés ou certifiés biologiques qui vendent une partie ou la totalité de leurs grains.

Le SPGBQ vous attend en grand nombre. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au (450) 679-0540, poste 8391 ou consulter www.fabqbio.ca.

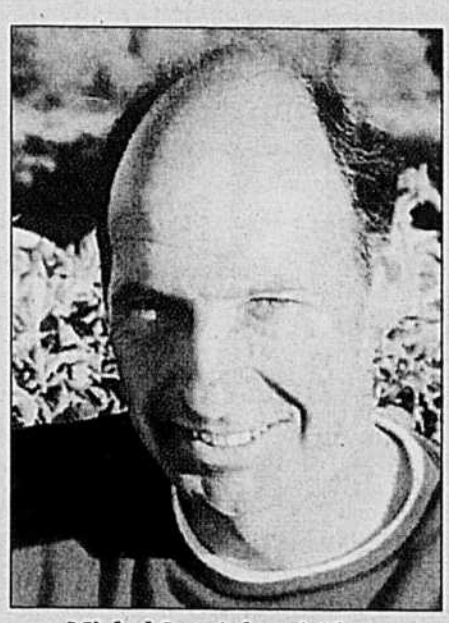
TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

# Aux frontières du Québec et de l'Ontario

Dans le secteur maraîcher, l'Ontario vit des réalités très similaires au Québec, et ce, à divers égards. Du côté de la protection des cultures, par exemple, le Québec travaille conjointement avec l'Ontario Ministry of Agriculture and Food (OMAF) afin d'obtenir des homologations mineures pour certains produits antiparasitaires.

Notre secteur travaille d'abord à identifier les problématiques jugées prioritaires. Une fois nos priorités maraîchères ciblées, elles sont jumelées aux autres priorités provinciales. C'est alors que nous pouvons comparer nos demandes à celles de l'Ontario. Grâce au travail exceptionnel réalisé par des producteurs, des experts gouvernementaux et des représentants de l'entreprise privée, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) concentre alors ses efforts sur une liste précise de besoins en homologation de pesticides à usage limité (emplois mineurs). Dans le cadre d'un atelier de priorisation qui se tient à Ottawa, au mois de mars, 35 problèmes phytosanitaires prioritaires et leurs solutions potentielles sont identifiés en vue de leur prise en charge par AAC.

Quelque 150 participants, issus de toutes les provinces du Canada et représentant les différents secteurs impliqués dans les productions végétales,



**Michel Sauriol, président FPMQ**

doivent s'entendre sur dix problèmes de mauvaises herbes, dix problèmes d'insectes et dix problèmes de maladies à prioriser parmi une liste de plusieurs centaines. Par la suite, chaque région (Québec, Ontario, Maritimes, Prairies et Colombie-Britannique) a droit d'émettre une recommandation supplémentaire (priorité régionale).

Mais, ce n'est pas seulement dans les dossiers d'homologation que l'Ontario et le Québec font front commun. Du côté des communications, la Fédération s'est associée au journal *The Grower*, établi en Ontario, afin de présenter aux lecteurs canadiens des nouvelles pertinentes de l'industrie maraîchère québécoise, et ce, dans la langue française. Fondé en 1879, soit cinq ans avant le quotidien *La Presse*, le journal *The Grower* est l'un des premiers journaux canadiens.

C'est la première fois de son histoire que *The Grower* offre une tribune francophone, et notre Fédération est d'autant plus honorée d'avoir été choisie par ce prestigieux journal qui rejoint quelque 12 000 lecteurs. Depuis octobre, cette collaboration prend la forme d'une chronique chaque mois. Mais la portée de cette association dépasse le simple cadre rédactionnel puisqu'elle permet aux deux parties d'élargir leur bassin d'annonceurs publicitaires. Plusieurs entreprises en Ontario se demandaient par quel moyen elles pouvaient joindre les producteurs maraîchers du Québec. Elles ont été ravies d'apprendre l'existence de *Primeurs*, le journal de la FPMQ.

Le 21 septembre, la Fédération a reçu la visite de l'éditeur du *Grower*, Jamie Reaume, qui s'est dit très heureux de cette entente. Selon lui, il est temps de multiplier les rapprochements comme ceux-ci puisqu'ils s'avèrent profitables à l'ensemble des producteurs.






**NOUS AVONS ÉGALÉ LES PERFORMANCES DE PIONEER[MD†].
NOUS LES DÉPASSONS AVEC NOS PROGRAMMES.**

Jetez un coup d'œil sous le capot : des caractéristiques agronomiques si avancées que même nos concurrents sont impressionnés. Ajoutez à cela un éventail complet d'options de financement pour que tout roule en douceur. Pour en apprendre plus, composez le 1 800 667-3852. Nous vous donnerons l'itinéraire vers le détaillant le plus près de chez vous et vous courrez la chance de gagner toutes les semences dont vous aurez besoin l'an prochain. Technologie. Performance. Programmes. Ne diluez pas vos attentes : choisissez Mycogen.

Dow AgroSciences

SEMENCES Mycogen

†D'après l'évaluation de recherches sur le terrain de Dow AgroSciences et des recherches menées par la clientèle.
**Marque de commerce utilisée sous licence par Pioneer Hybred Limited.
**Marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.
0804-4050-069

## Série D-DX

*11 modèles de 18 à 55 forces moteur **

**0 %**
**48 mois**



## Série JXC

*12 versions, 3 modèles de 45 à 62 cv*

**0 %**
**48 mois**

**Presses RBX - SBX**
**Faucheuses DCX**

**0 %**
**48 mois**



# DERNIÈRE CHANCE D'ÉCONOMISER EN NOVEMBRE !

## Batteuses neuves et usagées

**0 %**
**intérêt jusqu'en septembre 2005**



## MXM MAXXUM

**1.9%**
**60 mois***

**Écolo-Till**
**Écolo-Tiger**
**0 %**
**intérêt septembre 2005**



## TOUJOURS GAGNANT chez votre concessionnaire local avec CASE CREDIT

BERTHIERVILLE
**BENOÎT BELLEROSE INC.**

COATICOOK
**J.M. CHAGNON INC.**

GRANBY
**LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.**

HÉBERTVILLE / LAC-ST-JEAN
**CENTRE AGRICOLE SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.**

HUNTINGDON
**LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.**

LACHUTE
**LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN (LACHUTE) INC.**

LA DURANTAYE
**JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.**

LA GUADELOUPE
**GARAGE BROCHU INC.**

LYSTER
**GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.**

MARIEVILLE
**PHANEUF ET BOUCHER INC.**

NAPIERVILLE
**CLAUDE JOYAL INC.**

NICOLET
**CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA**

POINTE-AU-PÈRE
**LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.**

PONT-ROUGE
**LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.**

ST-CLÉMENT
**SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.**

ST-CLET
**LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.**

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
**CLAUDE JOYAL INC.**

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
**LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.**

ST-GUILLAUME
**CLAUDE JOYAL INC.**

STE-MARTINE
**LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.**

ST-MAURICE
**R. CLÉMENT & FILS**

ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA
**SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.**

STANBRIDGE STATION
**CLAUDE JOYAL INC**

UPTON
**LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.**

VICTORIAVILLE
**GARAGE MAURICE LEBLANC**

WOTTON
**GARAGE E. COMTOIS INC.**

*Certaines conditions s'appliquent. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails.

*La marque des professionnels*

Visitez notre site Internet http://www.caseih.com

Case IH et Case Crédit sont des marques déposées de Case LLC.

CASE IH

# L'émission agricole la plus vieille au pays est diffusée depuis 45 ans!



PHOTO: GRACIEUSETÉ UPA DE LA GASPÉSIE

**Le travail du jeune propagandiste de l'UCC, Jean-Marie Jobin, a débuté dans des chantiers comme celui-ci, où, après la messe, les bûcherons écoutaient religieusement les bienfaits du syndicalisme.**

C'est avec en tête le mémorable encyclique « *Rerum Novarum* » du pape Léon XIII que le propagandiste de l'UCC en Gaspésie, Jean-Marie Jobin, met sur pied, à l'automne de 1959, une émission télé d'animation sociale sur les ondes de CHAU-TVA, émission agricole qui est considérée aujourd'hui comme étant la plus ancienne au pays dans le domaine.

**ALAIN LAVOIE**

COLLABORATION SPÉCIALE

CARLETON – Jean-Marie Jobin, le fondateur de l'UCC-UPA de la Gaspésie, écrivait dans son livre *40 ans de lutte pour le développement de la Gaspésie* que « la formation de ses membres et l'information la plus complète possible ont toujours été, alors que j'étais directeur régional (de l'UCC et de l'UPA), les deux activités jugées primordiales pour le maintien d'un organisme professionnel ».

À cette époque, en 1952, le jeune propagandiste de l'UCC allait mettre les bouchées doubles et faire intervenir les servants de Dieu afin « d'éveiller » les cultivateurs et les bûcherons au syndicalisme. Il faut se rappeler que la Gaspésie vivait à cette époque ses premiers balbutiements en termes de communications.

Les débuts de cette syndicalisation n'ont pas été simples : « Dans chacune des réunions paroissiales ou dans les chantiers, on discutait à fond de la situation des travailleurs pour en arriver à trouver les solutions pratiques. (…) Mais dans un territoire aussi vaste que celui de la Gaspésie, et en 1952 au surplus, ce n'était pas facile de rejoindre notre population aussi souvent qu'on le souhaitait », écrivait Jean-Marie Jobin.

### Encore là, 45 ans plus tard

Pour rejoindre son monde, comme il le disait si bien, M. Jobin utilisera d'abord CHNC radio à New Carlisle. Pour passer son message, M. Jobin jouait même le rôle d'animateur du chapelet en famille…

Deux semaines après l'ouverture de la station CHAU-TV à Carleton, en octobre 1959, Jean-Marie Jobin flaire la bonne affaire. Il y propose donc une émission de 15 minutes sur le développement agricole et forestier en Gaspésie. Cette émission est la seule encore au Canada à tenir l'antenne, le dimanche de 11 h 15 à 11 h 30. Ces émissions portaient le titre de « L'UCC », « Forêt notre avenir » et « Les émissions de l'UPA ».

« Cette émission régulière de l'UCC-UPA a rendu d'énormes services à toute la population agricole et forestière. Mais aussi à toute la population en général en permettant à tous de mieux connaître les problèmes, les succès et les insuccès des travailleurs agricoles et forestiers », écrit M. Jobin dans son livre sur l'histoire du mouvement syndical en Gaspésie.

Aujourd'hui, le directeur général de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie, Charles-Edmond Landry, indique que l'émission de l'UPA tente de vulgariser les informations afin que la population comprenne bien les différents enjeux liés au développement de l'agriculture dans la région.

« Notre émission a plus de 45 ans aujourd'hui et on espère que cette belle histoire, avec nos partenaires, se poursuivra encore bien des décennies », souhaite-t-il.

ROVIBEC VOUS OFFRE UNE BONIFICATION INSTANTANNÉ
SUR VOS FUTURE ÉCONOMIES!



DEMANDEZ-NOUS CE QUE ROVIBEC PEUT FAIRE POUR VOUS
PASSEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ET DEMANDER VOTRE CHÈQUE DE RABAIS
WWW.ROVIBEC.COM / 1-866-599-2260
ROVIBEC AGRISOLUTIONS




PHOTO: PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

**En juin, la Fromagerie Perron a lancé un nouveau produit, un fromage de type suisse au lait cru qui fait la fierté de la directrice générale Sylvie Beaudoin. Le Suisse Perron est produit selon une méthode canadienne adaptée. Cela a demandé de nouveaux équipements.**

SAINT-PRIME, LAC-SAINT-JEAN

# Investissements majeurs à la Fromagerie Perron

La Fromagerie Perron de Saint-Prime injectera 1,8 M$ dans de nouveaux projets sur une période de trois ans. Une première phase de travaux a été amorcée en 2003, la seconde se poursuivra jusqu'en 2007. Trois nouveaux emplois s'ajouteront aux 63 actuels, dans 18 mois.

**PAUL-ÉMILE THÉRIAULT**

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-PRIME – Le premier investissement de 1,2 M$ consistait principalement à doter l'entreprise d'aménagements pour le vieillissement du cheddar. Nul besoin d'agrandir la bâtisse. Albert Perron, décédé en 2000 après avoir dirigé l'entreprise plus que centenaire pendant plus de 40 ans, avait prévu une construction suffisamment grande pour les développements futurs. Il suffit simplement de réaménager à l'interne.

D'ici 18 à 24 mois, la fromagerie souhaite développer deux fromages de type suisse s'apparentant à l'emmental et au gruyère, pour lesquels il n'y a actuellement aucun fabricant connu au Canada. Le développement et la fabrication de nouveaux produits donneront à l'entreprise l'occasion à la fois d'acquérir un savoir-faire unique et de diversifier ses marchés, d'indiquer Développement économique Canada. Dans le cadre de son avant-projet, la directrice générale Sylvie Beaudoin est arrivée récemment d'Europe. « Nous visons le marché canadien, mais il faut d'abord adapter la recette de base », précise-t-elle.

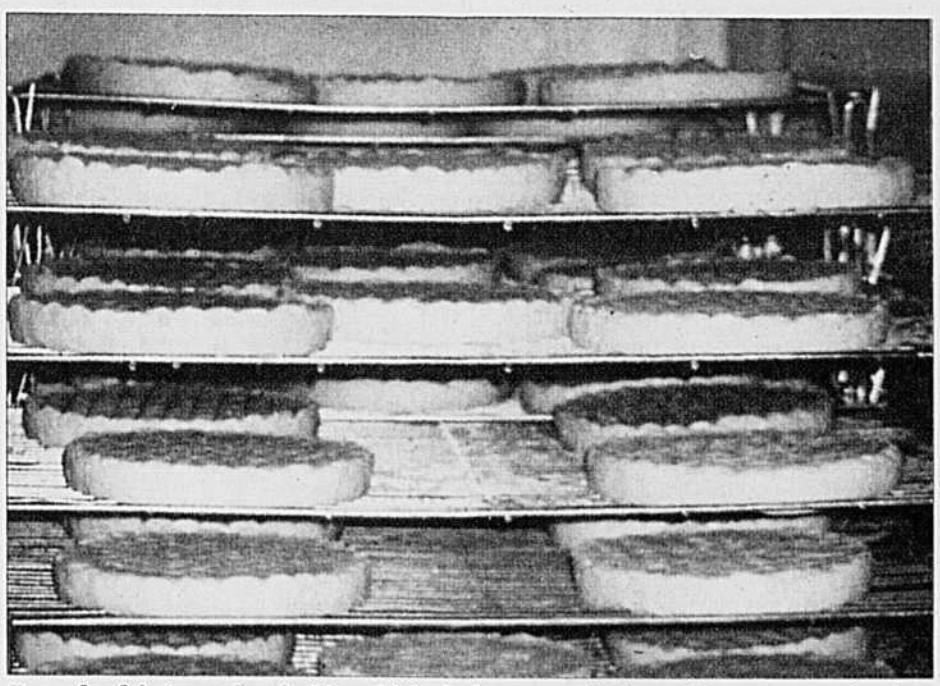
L'acquisition d'équipements de pointe permettra à la fromagerie d'améliorer sa productivité. Mme Beaudoin rappelle la situation en 2000, alors que le marché semblait plafonner. L'exportation se montrait plus difficile et il fallait trouver des façons de se démarquer et de bien positionner le produit sur les tablettes. Un plan global de repositionnement comprenait d'abord le vieillissement à Saint-Prime du fromage cheddar. « Il nous fallait un fonds de roulement pour développer nos inventaires de cheddar et être capables de vendre du fromage vieilli de quatre ans, durant toute l'année, ce qui se fera en 2006 », explique Mme Beaudoin. Elle rappelle que l'entreprise s'est d'abord engagée seule dans ce projet.



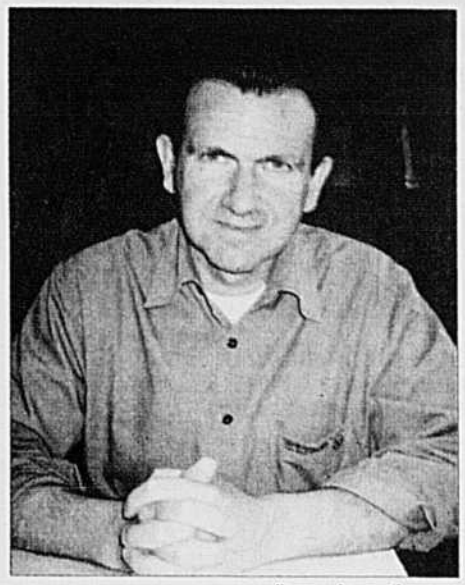

## Une bactérie toute nue !

L'une des deux bactéries utilisées en production de yogourt a récemment révélé tous ses secrets à des chercheurs. Trois équipes de recherche (américaine, française et belge) ont réussi à déterminer la séquence du génome de la bactérie *Streptococcus thermophilus*. Le yogourt résulte de la fermentation du lait à l'aide de deux bactéries, un lactobacille, dénommé *bulgarius*, et un streptocoque, dit *thermophilus*. Ces bactéries se retrouvent dans le corps des millions de personnes qui consomment du yogourt à chaque année. Les chercheurs voulaient déterminer si *Streptococcus thermophilus* pouvait représenter un danger pour les amateurs de yogourt. On sait que le genre streptocoque renferme aussi des bactéries très dangereuses, comme la *Streptoccus pneumoniae*, l'agent causal de la pneumonie. L'étude des chercheurs a mis en évidence que les amateurs de yogourt n'ont rien à craindre. On estime que la fermentation du lait par l'homme remonte à environ 7000 ans. **J.-C.G.**

# Damafro : une doyenne des fromageries québécoises



**Damafro fabrique plus de 30 variétés de fromage, ainsi que des yogourts, des fromages frais de types ricotta et cottage.**



PHOTOS: LOUISE CHEVRIER

**Michel Bonnet, président de la Fromagerie Clément**

LOUISE CHEVRIER

COLLABORATION SPÉCIALE

MONTÉRÉGIE _ Un petit Saint-Damase, ça vous tente? À moins que ce ne soit le camembert Madame Clément, l'un des premiers fabriqués au Québec, qui vous titille les papilles? Ces fleurons des fromages québécois sont fabriqués par la Fromagerie Clément-Damafro, qui tient sa place parmi les plus anciennes fromageries québécoises. Cette entreprise familiale implantée en Montérégie depuis plus de 20 ans, à Saint-Damase, au cœur de la grande plaine de Rougemont—Saint-Césaire, est l'œuvre de la famille Bonnet.

Claude Bonnet, maître fromager originaire de la Brie, en France, immigre au Québec avec sa famille en 1985. Souhaitant perpétuer la tradition européenne au Québec, il rachète la Fromagerie Clément de McMasterville, dans la vallée du Richelieu, qui, à l'époque, fabriquait déjà le camembert Madame Clément (que la fromagerie fabrique toujours). Rapidement, il déménage la fromagerie à Saint-Damase, se rapprochant ainsi de ses fournisseurs tout en étant au confluent des grandes routes de la Montérégie et de l'Estrie.

« On peut dire que Damafro s'est développée en même temps que s'affinait le goût des Québécois en matière de fromage », souligne Michel Bonnet, fils de Claude et président de Fromage Clément. « Le consommateur québécois m'impressionne, poursuit-il. Curieux, il cherche à connaître et est de plus en plus exigeant. D'une part, le transformateur répond à sa demande et d'autre part, ce dernier crée une demande chez le consommateur avec des produits de plus en plus variés et raffinés. »

Michel Bonnet considère que le Québec a une carte à jouer. « Le Québec est le plus grand producteur de fromages fins en Amérique du Nord. La qualité de ses laits et la diversité des fromages produits ici devraient nous ouvrir des marchés. »

Si les bries et camemberts Damafro tiennent toujours une grande place dans le cœur des Québécois, de nombreux produits se sont ajoutés depuis 20 ans et remportent des prix. Au Concours mondial des fromages (organisé par le Wisconsin Cheese Association ), le camembert Madame Clément a remporté le 2e prix dans la catégorie « Brie et camembert », le Chèvre des Alpes, le 2e prix dans les « chèvres à pâte molle » et le Tomme de chèvre, aussi un 2e prix, catégorie « chèvre à pâte ferme » et un Caseus 2003 pour le chèvre de Madame Clément. En octobre, deux nouveaux produits Damafro sont arrivés sur le marché : Le P'tit Saint-Damase léger (15 % mg, format 175 g) et la Bûchette cendrée.

La Fromagerie Clément de Saint-Damase emploie 120 personnes dont 80 directement en usine. Une boutique permet d'acheter sur place.

Aujourd'hui, l'entreprise familiale est dirigée par une deuxième génération de Bonnet : Michel Bonnet, président de Fromage Clément (production), et Philippe, président de Damafro (distribution), mais Clément Bonnet et sa tradition européenne reste l'âme de Damafro : « À 77 ans, mon père vient toujours faire son tour, conclut Michel Bonnet. »

## BRÈVE

### Nouveau bureau du MAPAQ

YVES CHARLEBOIS

COLLABORATION SPÉCIALE

VICTORIAVILLE – Tous les services offert par le gouvernement du Québec à l'intention des agriculteurs des municipalités régionales de comtés (MRC) d'Arthabaska et de l'Érable sont maintenant réunis sous un même toit, soit au 767, rue Industrielle Est à Victoriaville. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a décidé de fermer son bureau à Plessisville et de le déménager à Victoriaville.

L'immeuble regroupe les renseignements agricoles avec cinq agronomes, deux techniciens agricoles et un en génie civil. On retrouve également La Financière agricole et les inspecteurs en alimentation. De plus, le Club agroenvironnemental des Bois-Francs y a emménagé ses bureaux.

Les gens peuvent rejoindre ces services au (819) 758-1591 ou au 1 866 820-3077 pour Inverness, Saint-Ferdinand et Saint-Pierre-Baptiste.


TOURS QUÉBEC PLUS
VOYAGES AGRO-TOURISTIQUE
HIVER 2005

*Californie (Parcs Nationaux)*
*14 jrs (8 – 21 janv. 05)*

*Italie (Rome à Pâques)*
*15 jrs (14 – 28 mars 05)*

*RÉSERVEZ TÔT*
*« RABAIS DE $ 50. / PERS »*
*si réservé avant le 10 novembre 2004.*

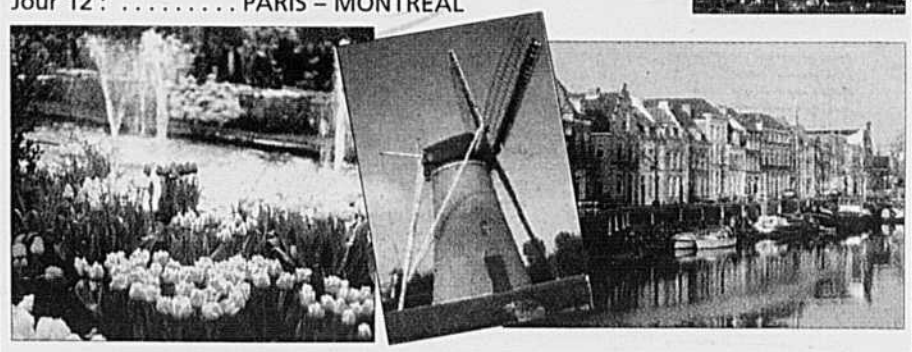
BRIGITTE COMTOIS
tourqc@bellnet.ca
Tél. : 819.758.8225
Téléc. : 819.758.7725
Sans frais : 800.563.8225
Détenteur d'un permis du Québec

tours QUÉBEC plus

Les productions agricoles en EUROPE et les Salons Agricoles de PARIS (SIA & SIMA)
du 17 fév. au 28 fév. 2005

Jour 01 : ..... MONTREAL – AMSTERDAM
Jour 02 : ..... AMSTERDAM
Jour 03 : ..... AMSTERDAM, HOORN, LELYSTAD
Jour 04 : ..... AMSTERDAM, AALSMEER
Jour 05 : ..... AMSTERDAM, ROTTERDAM, BRUGGE
Jour 06 : ..... BRUGGE, BRUXELLES
Jour 07 : ..... BRUXELLES, AMIENS
Jour 08 : ..... AMIENS, DIEPPE, ROUEN, PARIS
Jour 09 : ..... PARIS
Jour 10 : ..... PARIS : SIMA - SIMAGENA – SIMAVIP
Jour 11 : ..... PARIS : SIA (Salon de l'Agriculture) ou SIMA
Jour 12 : ..... PARIS – MONTREAL





**Ce forfait comprend :** Vol sur les ailes de Air Canada, Accompagné par Brigitte Comtois de TQ+, autocar de luxe avec ac, toilettes, chauffeur francophone, hébergement en 2**, 3*** et 4****, les entrées dans les sites touristiques, les visites guidées des villes d'Amsterdam en bateau, Rotterdam, Brugge, Amiens et sa cathédrale, Bruxelles, Dieppe et les 5 plages du débarquement de 1942. Visite guidée des Polders et la Grande Digue. Visite des célèbres cimetières Canadiens à Dieppe et dépôt d'une gerbe. Visite guidée de Paris.

**Visites agricoles :** Fermes laitières hollandaises et belges dont une robotisée et une équipée d'un système « rotaflo », le célèbre marché de Fleurs d'Aalsmeer d'Amsterdam, une pépinière d'orchidées, élevage de Bleu blanc belge, une brasserie Belge « Bière de Chimey », un producteur d'endives, verger destiné à la production de cidre et eau de vie de cidre (calvados) et finalement le SIMA et le SIA.

**Fin des inscriptions le 30 novembre ou jusqu'à la disponibilité des sièges.**

*TOURS QUÉBEC PLUS • BRIGITTE COMTOIS - tourqc@bellnet.ca*
*145, Boul. Jutras E. Victoriaville - Québec G6P 4L8*
*Téléphone : 819.758.8225 • Télécopieur : 819.758.7725*
*Sans frais : 1.800.563.8225*

tours QUÉBEC plus

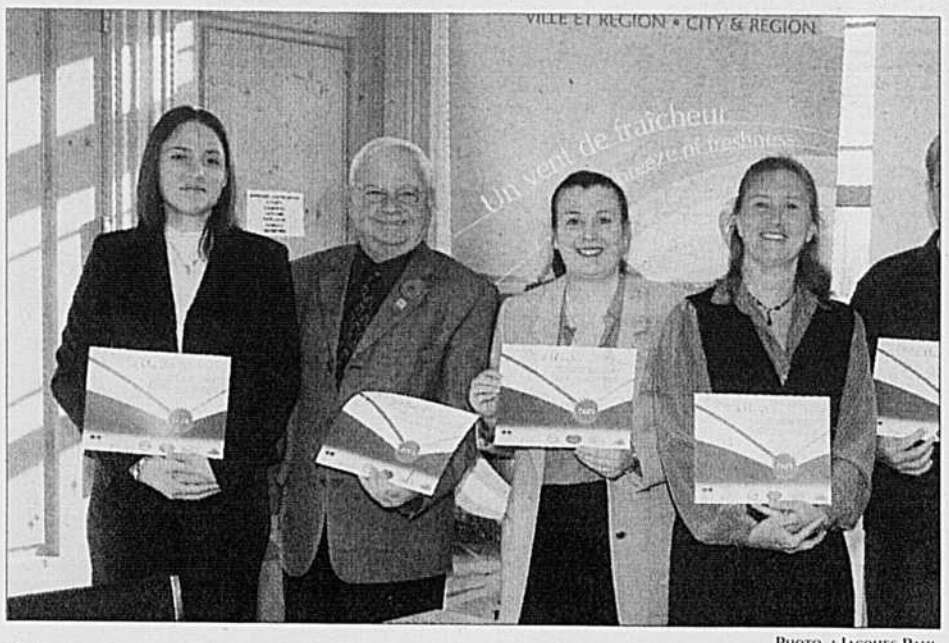



PHOTO : JACQUES PAUL

**Érica Zoia, stagiaire Italienne à l'OTCHR, Gilles Dolbec, préfet de la MRC du Haut-Richelieu, Caroline Rousseau, directrice générale de l'OTCHR, Johanne Vaillancourt, gîte Sous les ailes de Lyne à Venise-en-Québec.**

# Pacte d'amitié entre les Venise du Québec et de l'Italie

**LOUISE CHEVRIER**

COLLABORATION SPÉCIALE

VENISE-EN-QUÉBEC – Il fallait sans doute de l'audace pour lier Venise, la belle Italienne, et Venise-en-Québec au sein d'un pacte d'amitié. Il fallait … une Italienne. Erica Zoia est propriétaire d'un gîte à Este, dans la région de Venise. Actuellement en stage à l'Office du tourisme du Haut-Richelieu pour quelques mois, elle a pensé ragaillardir l'activité agrotouristique de Venise-en-Québec en reliant les deux Venise dans un pacte d'amitié. « Nous avions pensé à un jumelage, mais Venise reçoit chaque année des centaines de demandes, explique Mme Zoia. Les deux villes sont situées au bord de l'eau dans des régions riches en produits du terroir. C'est ainsi que nous avons misé sur l'agrotourisme pour mettre en lien les deux régions. » Le 8 novembre, à l'Office du tourisme du Haut-Richelieu, on signait la partie québécoise de ce pacte d'amitié. La même cérémonie se déroulera à Venise, Italie, en avril prochain.

Concrètement, les gîtes participants offriront un menu composé de plats typiques de l'une ou l'autre des régions, avec des produits du terroir, accompagnés d'un vin originaire de l'autre pays. « Par exemple, on servira de la perchaude et de l'achigan avec un vin italien et, en Vénétie, un plat italien avec un vin québécois. »

Il y aura aussi des échanges par Internet. « Nous aurons des retombées également sur le plan de la connaissance », disait Johanne Vaillancourt, propriétaire du gîte Sous les Ailes de Lyne, à Venise-en-Québec et signataire du pacte. « De retour en Italie, Erica diffusera des informations sur nos attraits et, inversement, notre site Internet contiendra des informations sur la Vénétie. »

Agriturist, l'association nationale pour l'agrotourisme, et Euganean Life International, une association culturelle des gîtes du passant, sont aussi des organismes participants.




## Pas de gras trans au Canada

À la suite d'une motion déposée par le Nouveau Parti démocratique (NPD), les partis fédéraux se disent en faveur d'une guerre aux gras trans.

Les gras trans, habituellement obtenus à la suite de l'hydrogénation d'huiles végétales, sont réputés pour leur mauvais effet sur la santé du système cardiovasculaire.

Le NPD a déposé une motion, hier au Parlement canadien, afin de provoquer un débat sur leur présence importante dans l'alimentation des Canadiens. La ministre d'État à la Santé publique, Carolyn Bennett, a aussitôt annoncé la création d'un groupe d'experts qui devront proposer des moyens de réduire les gras trans dans l'alimentation des Canadiens. Le Danemark a déjà éliminé les gras trans de l'alimentation humaine. Le Canada pourrait ainsi devenir le second pays à les interdire. Ce matin, la chaîne de restaurants Harveys annonçait qu'elle cesserait d'utiliser les huiles contenant des gras trans dans ses restaurants. Elle utilisera dorénavant des huiles à base de tournesol pour la cuisson. **I.B.**

# Semences de solidarités



UPA Développement international

Des organisations solides pour une agriculture solidaire

## Quatre-vingts ans de *corvées collectives*

► **Par André D. Beaudoin***

Nos gouvernements, canadien et québécois, nous répètent depuis des mois qu'il nous faut sortir de l'isolement dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le modèle d'agriculture que nous avons développé, notamment en ce qui a trait à nos mécanismes collectifs de mise en marché, nous rendent, paraît-il, originaux pour ne pas dire marginaux. Or, nous vivons dans un monde qui cherche plutôt à uniformiser, certains diront même à américaniser. Il faudrait peut-être s'en réjouir puisque sur le plan continental, nous sommes indéniablement américains.

Voilà tout le paradoxe, puisque c'est précisément pour sortir de l'isolement que nous avons développé nos façons de faire. En cela, nous sommes l'antithèse de l'Amérique telle que conçue par nos voisins du Sud. Bien avant l'accélération de la mondialisation et du réchauffement de la planète, il y avait l'hiver; pour nos ancêtres, la guerre froide signifiait qu'il fallait s'organiser pour le passer au chaud avec de quoi se nourrir pendant de longs mois. Ceux-ci prirent donc l'habitude de travailler ensemble pour suffire à la tâche. Des semailles aux récoltes, les travaux se faisaient collectivement. Juste avant l'hivernage, en « stoukant » l'avoine, les chants donnaient une voix française aux corvées du temps. De ce travail communautaire a germé l'idée de sortir de l'isolement. Il n'y avait que la solidarité pour répondre aux besoins de ce monde mis à part.

En 1924, les cultivateurs étaient suffisamment mûrs pour donner vie à leur Union. De fait, plusieurs ont donné la leur pour la bâtir tandis que d'autres, beaucoup d'autres, lui ont donné un sens en participant activement à chaque occasion. Et c'est ainsi que, de corvée en corvée, les agriculteurs du Québec sont sortis du village. À tel point qu'aujourd'hui, ils se font présents, bien ailleurs de par le grand monde.

En fait, les agricultrices et agriculteurs du Québec ont su sortir du rang, celui qui nous confinait à la marginalité et à la pauvreté. Et on voudrait aujourd'hui que nous y rentrions, pour faire moins marginal? Au sens propre comme au sens figuré, il n'y a pas plus isolé qu'une famille d'agriculteur, seule avec son lot d'histoires et son lopin d'espoir. D'ailleurs, chacune de ces familles sait le sens profond de ce mot. Elles savent aussi qu'à ce jour, tout n'a pas été acquis et que ce qui le fût fait l'objet de menaces constantes.





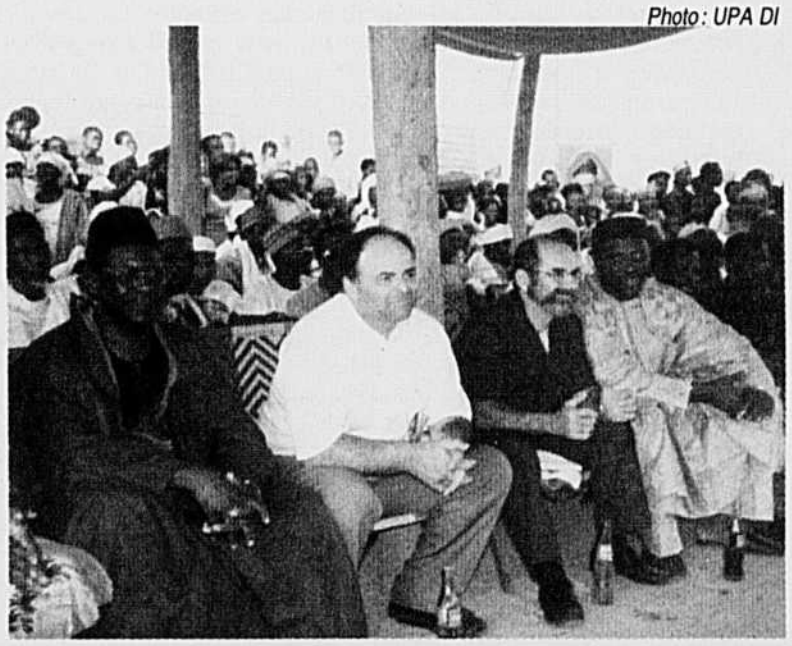
Photo: André D. Beaudoin

Photo: UPA DI

Par dessus tout, cette solidarité a permis de faire œuvre d'un mode de vie salutaire pour le monde agricole tout en ayant servi à développer de merveilleux outils collectifs. De l'Union catholique des cultivateurs à l'Union des producteurs agricoles, 80 ans de corvées collectives ont permis aux femmes et aux hommes de cette terre du Québec de sortir du rang et de faire école.

* André D. Beaudoin est directeur général à UPA DI.

Photo: UPA DI



### *Hanté de faîte en fête*

*Comment voulez-vous que les enfants nous le disent*
*Leur terre est à l'envers, tout à n'envers*
*Le vent souffle jusqu'à s'époumoner, époustouflé.*
*De ce temps mi-tendre, ni miel.*
*Même les ours à gants se poussent pour l'hivernage*
*Laissant une trace d'humain à la traîne.*

*Comment voulez-vous qu'ils nous le disent*
*Leur tête est à n'envers, tout à l'envers*
*Leur ventre souffre, tellement effarouché,*
*Du peu de tendresse dans ce monde superficiel.*
*De ces esprits empêtrés de tant de cordages de parage*
*Poursuivis à la trace d'une humanité à la traîne.*

*Comment, faudrait enfin qu'on le leur dise.*
*Donner de la voix au chœur de l'univers,*
*Faire la criée à contre-vent, entrelacée, emmitouflée*
*Du bonheur, à même les étoiles voilées, de par le ciel,*
*Raconter chaque faîte, de tout le sapinage.*
*L'enfance, une trace d'humanisme sur la traîne.*

*André D. Beaudoin*

*Joyeuses fêtes de toute l'équipe UPA DI*

# L'empreinte de l'arbre

► **Par Tamari Langlais***

*« La vie est une immense forêt remplie d'inconnus. Qui s'y trouve doit suivre les traces de ses ancêtres car, parce qu'elle n'avait pas de guide, la rivière a suivi une route sinueuse. »*

Proverbe africain

Au Mali, quelque part entre Ségou et Tombouctou, nous roulons depuis sept heures. Les baobabs géants ont cédé place à des arbres de plus en plus petits et de plus en plus rares. L'herbe s'efface graduellement au profit du sable. Je ne savais pas qu'il existait autant de nuances de désert.

Il y a bien longtemps que nous avons croisé un autre véhicule. À peine quelques dromadaires, montés de cavaliers drapés et enturbannés de coton indigo. L'horizon est complètement plat, le sol est lisse et sans relief, comme la musique Songhaï au rythme hypnotique qui berce notre trajet depuis notre départ. Sept heures de route dans cet univers épuré… ça laisse beaucoup d'espace à la pensée. Un luxe que je ne m'étais pas offert depuis longtemps.

Étrangement, la route est très sinueuse. Notre chauffeur, Hamblouche, la connaît sur le bout de ses doigts. Il manie adroitement le volant pour maintenir les roues dans les ornières qui serpentent, comme si elles évitaient des obstacles invisibles. Je m'interroge sur l'origine de ces déviations, sans lesquelles nous serions probablement déjà arrivés à destination. Naïvement, je pose la question. On me répond que nous suivons une piste très ancienne qui doit son origine au passage des troupeaux, réponse qui satisfait plus ou moins ma curiosité. Je ne comprends pas pourquoi les véhicules continuent de suivre cette piste sinueuse plutôt que d'en créer une nouvelle, plus droite. Ça irait tellement plus vite… Je me surprends à tracer des parallèles avec l'histoire du Développement, qui s'étire en faisant des détours sans parfois ne jamais aboutir, retombant sans cesse dans les mêmes ornières, celles de la dépendance. J'en viens même à me demander ce que je fais ici. Ne perdons-nous pas notre temps ?

Au bout d'une heure, nous frappons un îlot de végétation, comme une clairière, mais à l'envers. Une dépression qui permet l'accumulation de l'eau de pluie et, par extension, la vie. Les contorsions de la route prennent soudain un sens : il faut éviter les arbres! La désertification est la clé de l'énigme. Les obstacles invisibles rencontrés plus tôt étaient l'empreinte d'arbres disparus. Par ses détours, la piste honore leur mémoire.

Quelque deux heures de piste plus loin, miracle! On se croirait face à la mer, après la traversée d'une plage large de 600 km. Aux portes du désert, les bras du grand fleuve Niger insufflent la vie à des centaines d'hectares. On s'y affaire à semer du blé sur certaines parcelles en attendant de récolter du riz sur d'autres, tout ça grâce à l'irrigation.

Je suis arrivée au terme de mon périple pour rencontrer les formateurs d'un projet d'UPA Développement international (UPA DI), le Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce projet vient en appui à Baabahuu Jici, une organisation de producteurs qui pratiquent la culture du blé. Le projet leur facilite l'accès à des motopompes et à des intrants et les appuie dans la mise en marché collective de leur produit. Cette stratégie leur permet d'encaisser en moyenne de 45 $ à 50 $ canadiens de plus par tonne de blé vendue.

Contrairement à la plupart des projets d'aide humanitaire qui sont passés par là depuis des décennies, le PACCEM ne fait pas de cadeaux. Les paiements anticipés reçus par les paysans doivent être remboursés à la récolte. Cet objectif n'a pas été atteint facilement, mais à ce jour le taux de remboursement frôle les 100 %. Du jamais vu ici! Il y a quelques mois, les criquets pèlerins ont fait escale dans la zone et ont tout ravagé. Comble de malheur, la crue du Niger s'avère moins importante cette année. Loin de se laisser décourager, les paysans s'apprêtent à semer les champs de blé, conservant l'espoir de lendemains meilleurs. Cet espoir est contagieux et me redonne confiance dans le travail que je suis venue faire ici.

Pour retourner à Ségou, nous sommes passés par la route. Celle-ci était bien droite, certes, mais à force de pratiquer des virages à angle droit pour contourner les bras du fleuve, nous avons mis quatorze heures pour y arriver, sans compter le temps perdu et tout le boucan dû à une panne du tuyau d'échappement. Pourquoi le véhicule a-t-il attendu d'être sur une « vraie route » pour tomber en panne ? Peut-être à cause des nombreux trous dans la chaussée, de la « planche à laver » et des dos d'âne. Je ne le saurai jamais… Mais vous pouvez être certains que lors de mon prochain voyage, je prendrai la piste à l'aller et au retour. En fait, le Développement n'est pas toujours là où on l'imagine.

* Tamari Langlais est agente d'information et de formation à UPA DI.

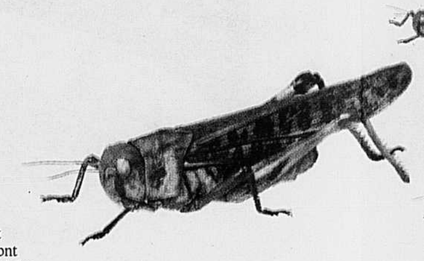




Photos : Tamari Langlais

# Solidarité à la malienne face aux criquets pèlerins

► **Par Gino Pelletier***



DIRÉ, MALI, LE 15 SEPTEMBRE 2004- Une mission de suivi du Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) dresse le triste bilan. Les données recueillies sur place confirment les informations reçues par les médias et l'organisme malien qui gère la crise : les criquets ont envahis la zone. Leur effet dévastateur combiné à de faibles pluies ont anéanti la récolte de riz et d'autres céréales. Pour survivre dans cette zone où l'approvisionnement en denrées alimentaires est très complexe faute d'infrastructure routière, les paysans n'ont que deux solutions : vivre sur leur propre réserve de céréales et prier pour que les criquets ne détruisent pas la production de blé qui démarrera en octobre. À cet égard, nul ne peut prédire avec certitude si les criquets seront là pendant cette période ou s'ils auront remonté vers le désert du Sahara.

Dans de telles conditions, les institutions de financement seront-elles prêtes à financer la campagne de blé des paysans de Diré ? Les criquets vont-ils détruire la production ? En situation de crise alimentaire, comment se comportera le système collectif de mise en marché, lequel permet en temps normal de vendre le blé au transformateur au Sud du pays, soit à plus de 900 km de Diré ? Des questions auxquelles UPA Développement international (UPA DI) doit réfléchir pour mieux appuyer les paysans de Diré à travers cette crise.

En tant normal, le blé ne constitue que 10 % du panier alimentaire de la population de la zone, le solde étant assuré en grande partie par d'autres céréales tels le riz et le petit mil. En période de pénurie ou de crise alimentaire, les paysans seront peut-être obligés de consommer ce blé au lieu de le commercialiser, ce qui risquerait de déstabiliser sérieusement Baabahuu Jici, l'organisation paysanne qui se charge de la mise en marché. Une flambée des prix locaux risque de se produire, causant l'endettement des familles, voire même une famine, car les paysans n'auront pas les moyens d'acheter les denrées de base.

En collaboration avec une table de concertation sur le blé, mise en place à l'image des tables filières au Québec, les paysans de Diré élaborent leur plan d'urgence. Appuyés par UPA DI, ils ont négocié avec l'institution financière, laquelle est parvenue à obtenir une garantie de l'État pour sécuriser le financement de la campagne. Ainsi, l'institution financière accepte de s'engager aux mêmes conditions que les campagnes précédentes. Parallèlement à ces démarches, le Canada accepte d'engager des fonds pour l'achat de matériel de lutte en cas d'infestation. Il ne reste plus qu'à s'assurer que les paysans seront en mesure de livrer leur blé, d'obtenir un bon prix, de rembourser leur crédit et, le plus important, de se nourrir en s'approvisionnant localement à un prix raisonnable.

*« Le soleil brillera sur ceux qui sont debout avant de briller sur ceux qui sont à genou. »*

Proverbe africain



Photos : UPA DI

Pour faire face à cette crise, se tisse aussi une solidarité entre paysans maliens qui prend une forme tout à fait inédite. Un partenariat s'établit avec les paysans de Faso Jigi, une organisation également appuyée par UPA DI, située à une journée de route vers le Sud du pays. Cette organisation, non affectée par les criquets, commercialise du riz et du mil. Un ingénieux programme d'échange de blé contre du riz et du mil est alors élaboré. Les paysans de Baabahuu Jici (Diré) recenseront les besoins alimentaires des familles des membres et feront parvenir le tout à leur organisation. Pour répondre à cette demande, les paysans de Faso Jigi s'engagent à vendre leurs céréales aux paysans de Baabahuu Jici à un prix moindre que celui qui sera pratiqué sur les marchés de Diré, sans pour autant vendre à perte. L'opération demeure ainsi rentable.

Le mécanisme est simple : les paysans de Diré vont livrer leur blé sur la base du remboursement de leur crédit et tout surplus sera échangeable contre du riz et du mil commercialisé par Faso Jigi. Trois défis sont ainsi relevés : la survie du système collectif de mise en marché, l'approvisionnement en céréales dans une zone en crise alimentaire et la prévention du surendettement des producteurs.

Le seul problème qui subsiste est celui du transport des céréales sur plus de 700 km. Une fois de plus, les paysans font front commun et engagent des démarches politiques. On demande à l'État d'assumer les coûts de transport. L'argument est de taille : cet investissement permettra à l'État d'économiser 75 % des frais qu'il devrait supporter si ces céréales devaient être achetées sur le marché pour être distribuées sous forme de dons alimentaires.

Au moment de rédiger cet article, les paysans de Diré étaient en attente d'une réponse de l'État malien. C'était alors la seule pièce manquante à ce programme basé sur l'esprit de solidarité.

* Gino Pelletier est chargé de programmes à UPA DI.



# Grain de blé, grain de solidarité entre femmes

► **Par Tamari Langlais avec la collaboration de Nana Sissé Diallo***

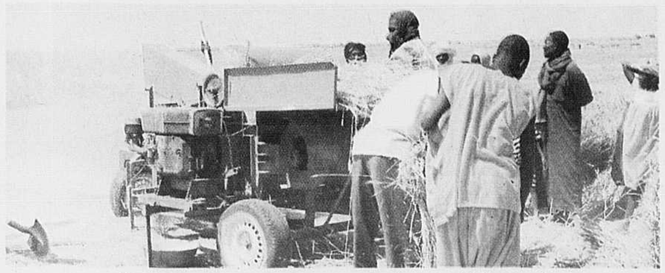


Photo : Gino Pelletier

À Baabahuu Jici, organisation paysanne malienne spécialisée dans la mise en marché collective du blé, les femmes ont leur place à part entière dans la structure décisionnelle. Bien qu'elles ne soient pas impliquées dans la culture de cette céréale, elles battent le blé récolté par les hommes, contre une rémunération. Cette activité était traditionnellement réalisée à la main, mais les femmes, appuyées par le Projet d'appui à la commercialisation des céréales du Mali (PACCEM), ont pu acquérir des batteuses mécaniques, ce qui leur permet d'améliorer l'efficacité du battage et d'augmenter leur revenu. Ces batteuses sont détenues collectivement par des groupements de femmes qui en assurent la gestion, l'approvisionnement et le suivi au champ.

Les 21 et 22 octobre derniers, 52 femmes venues de 9 groupements villageois se sont données rendez-vous à Dangha pour échanger et partager leurs expériences. C'était tout un événement, une fête même. Les femmes n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer puisque les villages sont très éloignés les uns des autres et accessibles seulement par pirogue.

L'un des points forts de la rencontre fut l'exposé réalisé par un des groupements sur l'entretien des batteuses. Ayant reçu l'appui d'un mécanicien local, ces femmes avaient appris comment faire toutes les vérifications d'usage, prêter attention aux bruits précurseurs d'une panne, bref, tout ce qu'il faut savoir pour en prolonger la durée de vie.

En discutant de gestion, les femmes ont réalisé qu'elles ne chargeaient pas toutes le même taux pour le service de battage. Les nouveaux groupements avaient tendance à couper les prix. Après quelques palabres, elles se sont entendues sur un même taux, soit un sac sur dix pour le blé et un sac sur onze pour le riz. Il semble qu'elles aient opté pour la solidarité, la pierre angulaire d'une mise en marché collective volontaire en santé!

À la fin de la réunion, elles ont exprimé leur intérêt à élargir leur champ d'activité pour y inclure la transformation du blé en vermicelle et en couscous suivant des méthodes semi-industrielles, plus hygiéniques que le mode de préparation manuel traditionnel. Elles ont identifié des débouchés et, avec l'appui du PACCEM, un financement possible pour de la formation et l'achat de matériel approprié.

Les femmes se sont quittées enchantées. Cette rencontre leur a permis d'entrevoir de nombreuses opportunités. En outre, les nouveaux groupements ont pu bénéficier de l'expérience des anciens.

* Tamari Langlais est agente d'information et de formation à UPA DI. Nana Sissé Diallo est animatrice genre et développement pour le PACCEM au Mali.

# Des Savoirs au-delà de la formation

► par Julie Rochon*

*« L'herbe ne pousse jamais*
*sur la route où tout le monde passe. »*
Proverbe africain

Un nouveau programme d'UPA Développement international (UPA DI), Les Savoirs des gens de la terre (LSGT), effectue ces jours-ci son envol dans le monde agricole africain. Financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), LSGT est un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture. Son principal enjeu est de rejoindre les paysannes et paysans au cœur de leur village afin qu'ils puissent s'affirmer, individuellement et collectivement, en tant qu'artisans du développement de l'agriculture et, ainsi, en faire le moteur du développement rural. Inspirée par une vision du développement centrée sur la personne, l'approche LSGT place les participants au cœur de la démarche d'apprentissage.


Photo : UPA DI

Cette mobilisation passe nécessairement par le développement des personnes concernées, soit les membres des organisations paysannes, leurs dirigeants et permanents ainsi que les formateurs et intervenants avec lesquels collabore UPA DI. C'est en renforçant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des participants à tous les niveaux du milieu paysan et en ciblant l'acquisition de compétences, définies à partir de situations de leur quotidien, que peuvent évoluer les capacités des gens à prendre en charge leur propre développement. Toute cette démarche s'appuie sur une analyse, une compréhension des forces en présence et la valorisation des potentialités du milieu.

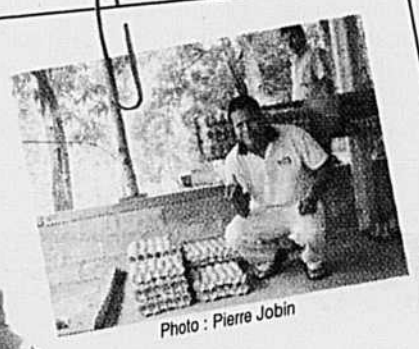
En tout, ce sont 50 participantes et participants sénégalais qui ont été sélectionnés pour participer à l'expérimentation. La formation sera dispensée en grande partie sur la base de sessions de formation régulières de courte durée. Un fonds de développement viendra appuyer la formation et soutenir des réalisations concrètes afin d'assurer la pérennité des acquis de la formation. L'accompagnement de cette démarche, sur une période de trois ans pour les paysannes et paysans et de cinq ans pour les organisations, favorisera également l'enracinement des résultats dans le milieu et leur pérennité bien au-delà de LSGT. Il s'articulera avec un autre programme d'UPA DI favorisant les échanges entre les milieux agricoles du Canada et d'ailleurs, dans une optique de coopération de paysans à paysans, où la notion de réciprocité prend tout son sens.

Après une année de préparation, UPA DI lance enfin la phase expérimentale de LSGT au Sénégal. Deux organisations paysannes partenaires se prêtent au jeu, soit l'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM) et la Fédération des périmètres autogérés (FPA), ainsi qu'une organisation de formation, le Centre interprofessionnel pour la formation aux métiers de l'agriculture (CIFA).

En juin dernier a eu lieu la première mission des formateurs. Elle a permis de développer, avec les partenaires sénégalais, une compréhension commune de la philosophie et de l'approche LSGT, d'élaborer le plan de travail de la première année et de former les formateurs africains. Présentement, deux ressources d'UPA DI sont sur le terrain afin de former, en collaboration avec le CIFA, des élus des organisations choisies sur le thème « Action paysanne démocratique ». Cette formation représente les premiers jalons d'une collaboration que l'on souhaite des plus fructueuses.

* Julie Rochon est étudiante en communication et secrétaire à UPA DI.

# Joyeuses Fêtes !


Photo : Pierre Jobin

*Chers producteurs d'œufs du Québec,*

*L'œuf que je tiens fièrement provient d'un poulailler construit, grâce à votre appui financier, par la coopérative dont je fais partie.*

*Votre contribution a permis la construction de trois poulaillers d'une capacité de 500 pondeuses chacun, qui donnent 730 douzaines d'œufs chaque semaine. Un grand merci de la part de toutes les familles qui ont pu augmenter leur qualité de vie par ce projet de diversification agricole.*

*Joyeuses fêtes !*

*José Ángel Rivas Sánchez*
*Président de la Coopérative Tres de Enero,*
*El Salvador*


Photo : Hélène Jolette

*Bonjour Sidibé,*

*Un petit mot pour te dire combien nous avons apprécié cette expérience de maître de stage pour UPA DI.*

*Nous avons découvert en toi un homme de terre passionné et avide de vivre le quotidien d'un paysan du Québec. Nous avons été agréablement surpris de voir que, malgré nos différences de culture, de techniques de travail et malgré la distance qui sépare nos pays, nous nous sommes découverts énormément d'affinités. Ton sens de la ponctualité et du travail bien fait, ton sens de l'humour et ta grande curiosité, ton amour des animaux et surtout ton pouvoir d'adaptation ont fait de toi un membre entier de notre famille, tu as été plus qu'un stagiaire pour nous, tu as été notre frère africain !*

*Merci de nous avoir permis de te connaître !*

*Simon et Jacqueline*


Photo : André D. Beaudoin

*Chers amis québécois,*

*Je m'appelle Jeanne et de suis agricultrice à Yé, au Burkina Faso. Je suis membre d'une organisation paysanne qui reçoit l'appui d'UPA DI depuis 1993.*

*Je profite de l'approche de Noël pour vous faire cadeau de quelques pétales de bissap's de mon jardin. On en fait un délicieux breuvage dont le rouge vif égayera, je l'espère, votre froide saison des Fêtes. Au Burkina Faso, le bissap's est traditionnellement cultivé par les femmes. Les groupements villageois de paysannes en font la mise en marché de manière collective, ce qui nous permet d'obtenir de meilleurs prix. En s'unissant, ça nous donne plus de force. On arrive même à exporter notre produit, certifié biologique, principalement en Allemagne.*

*Espérant que vous trinquerez à notre réussite, je vous souhaite un très joyeux Noël.*

*Jeanne*
*Agricultrice du Burkina Faso*


**Ce numéro de Semences de solidarités :**

**Coordination et réalisation :** Tamari Langlais, agente d'information et de formation, UPA DI.

**Rédaction :** André D. Beaudoin, Nana Sissé Diallo, Tamari Langlais, Gino Pelletier, Julie Rochon.

**Révision des textes :** Julie Comeau, technicienne administrative; Hélène Jolette, chargée de programmes et Myriam Payant, commis à l'administration, UPA DI.

**Mise en page et graphisme :** Ginette Morneau, Versicolore design graphique.

**Photographies :** André D. Beaudoin, Pierre Jobin, Hélène Jolette, Tamari Langlais, Gino Pelletier.

**Inspirations bibliographiques :** http://www.evene.fr/citations

**Semences de solidarités est réalisé grâce à la contribution financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI)**

Canadian International Development Agency — Agence canadienne de développement international

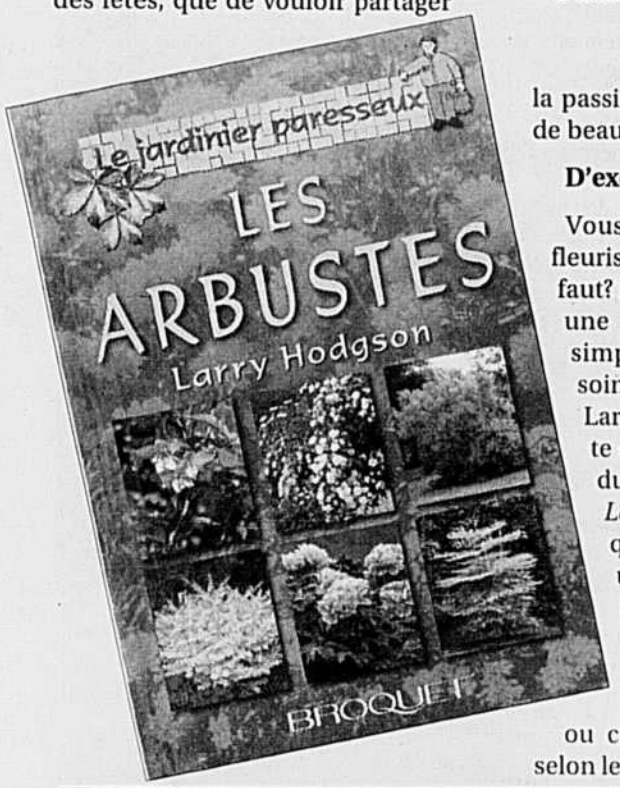
# Plaisir de lire, d'apprendre et de partager



## FLEURS ET POTAGERS

*Françoise Charette*

Quelle belle période que la fin de l'automne et l'hiver pour s'abandonner à la lecture! Que de projets n'avons-nous pas réalisés, faute de temps ou de savoir. Des rêves de plates-bandes fleurissant en continuité, une maison remplie de belles plantes, la cueillette des champignons en forêt, etc. Et quoi de mieux, à l'approche des fêtes, que de vouloir partager la passion de l'horticulture en offrant de beaux livres synthèses.




### D'excellents livres de référence

Vous rêvez de créer des jardins fleuris, mais le temps vous fait défaut? La plantation d'arbustes ayant une longue période de floraison simplifie la planification et les soins à prodiguer aux végétaux. Larry Hodgson considère l'arbuste comme un des meilleurs amis du jardinier paresseux. Son livre *Les arbustes*, publié chez Broquet en 2002, 616p. (49,95 $) est une véritable petite bible. En plus de bien expliquer toutes les bases de la culture des arbustes, on y retrouve 166 fiches décrivant 1500 espèces ou cultivars d'arbustes, des choix selon les couleurs et les parfums et des recommandations de cultivars à acheter et ceux à éviter. Voilà de précieux conseils.

Côté plantes d'intérieur, l'*Encyclopédie pratique des plantes d'intérieur* de Jane Courtier et Graham Clarke éditée chez Hachette (39,95 $) est mon coup de cœur. Ce grand livre aux magnifiques photos comprend un catalogue de plus de 300 plantes et tout ce qu'on veut savoir s'y retrouve de façon précise, en plus des techniques de multiplication, d'un répertoire illustré des maladies et des parasites et d'un guide de l'acheteur, à la fin de l'ouvrage, résumant tous les besoins des plantes. Bref, un livre qui séduit par sa beauté et par la richesse de ses informations.

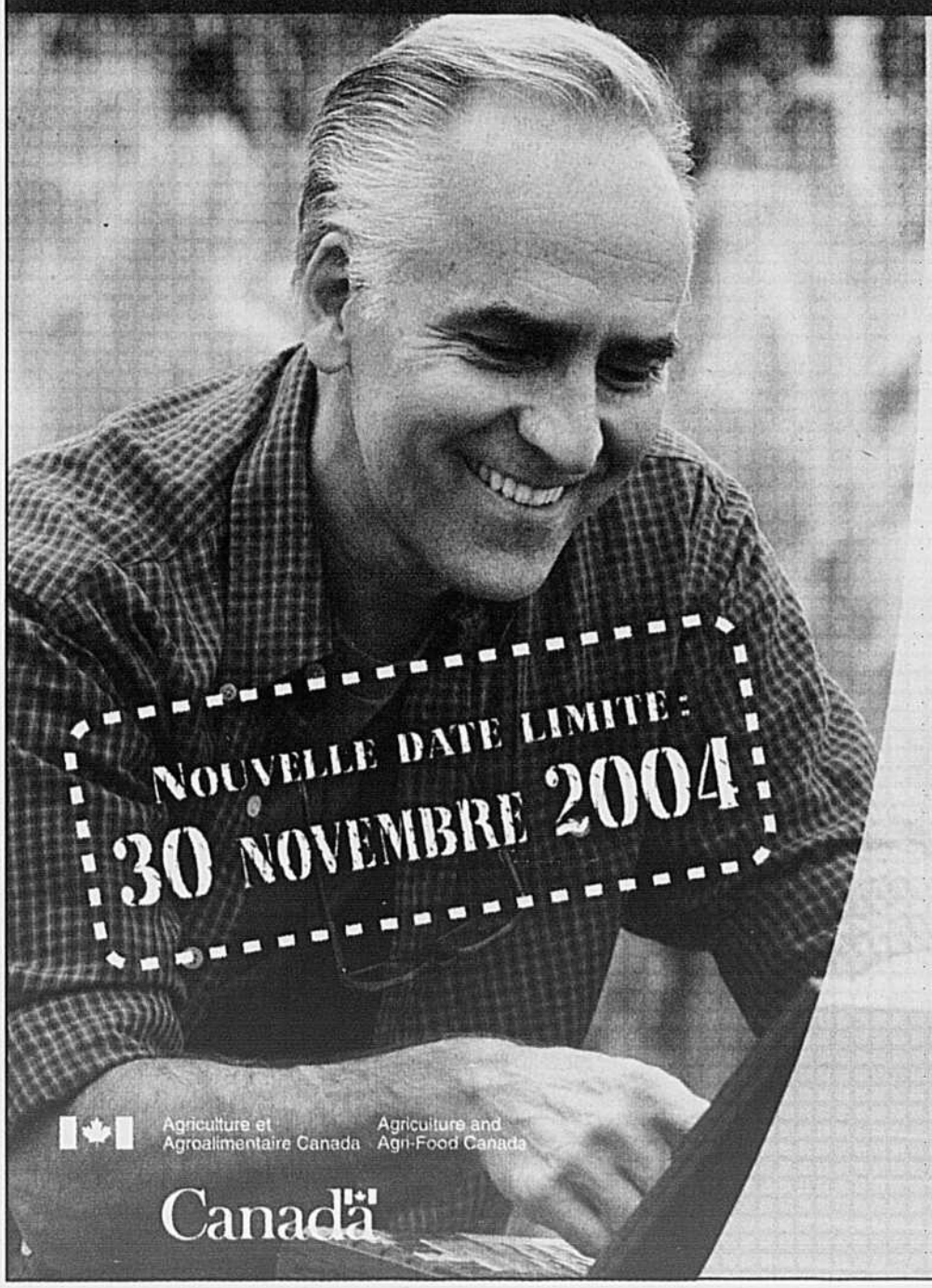
Vous avez un peu de temps pour vous occuper de vos plates-bandes, mais pas toujours celui pour bien les arroser? Tenant compte des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, Jacques Bougie et Edith Smeesters nous offrent le livre *Aménagement paysager adapté à la sécheresse* chez Broquet, 2004,184p., 22,95 $. On y retrouve les végétaux consommant le moins d'eau ainsi que des conseils de culture et d'aménagement.

Pour les amateurs de bulbes, le livre de Larry Hodgson, Les bulbes rustiques chez Broquet, 2004,759p. 49,95 $, est de la même facture que celui sur les arbustes. Un autre incontournable.

Puis, on se laisse séduire par les magnifiques photos et les recettes de *Connaître, cueillir et cuisiner les champignons sauvages du Québec* de Matthieu Sicard et Yves Lamoureux chez Fides. 24 $.








NOUVEAU PROGRAMME : **LE PCSRA**

**Le PCSRA : un complément indispensable à l'ASRA**

Si vous êtes adhérent au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) vous avez tout avantage à adhérer au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

En effet, si votre entreprise ne participe pas au PCSRA, **les compensations provenant de l'ASRA seront diminuées de 40 %.** Si vous souhaitez bénéficier du même niveau de protection qu'auparavant, il vous faut participer au PCSRA et choisir un niveau de protection de 100 %.

Pour participer au PCSRA, vous devez transmettre vos données financières des années 1998 à 2003 et indiquer votre choix de niveau de protection pour les années de participation 2003 et 2004 **au plus tard le 30 novembre prochain** à un préparateur accrédité de données financières.

Pour connaître la liste des préparateurs accrédités ou pour plus d'information, contactez-nous dès aujourd'hui au **1 800 749-3646** ou visitez notre site Internet : **www.financiereagricole.qc.ca.**

**Adhérez dès maintenant, c'est tout à votre avantage!**

*La Financière agricole* Québec

# L'encan aux multiples usages



## UNE PAGE D'HISTOIRE

*Christine Larose*

L'encan est chose fréquente au Québec aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. En 1806, on rapporte même que les marchands préfèrent acheter leurs produits dans les ventes à l'encan plutôt que de se fournir chez les importateurs! Comment l'encan se pratiquait-il autrefois? En quelles occasions choisissait-on ce mode de vente?

À partir de la première moitié du XVIII[e] siècle, l'encan, pratique importée de France, commence à se généraliser ici. On en fait d'abord pour vendre des objets, pour octroyer des droits de pratique commerciale, comme l'usage d'un territoire et de son poste de traite des fourrures. Selon la façon de faire de l'époque, on fait des enchères en utilisant des chandelles. On allume successivement trois bougies très courtes et le plus haut enchérisseur, au moment où la troisième chandelle s'éteint, conclut la vente.

Celui qui dirige dans les formes et rondement une vente aux enchères, c'est l'encanteur. Il se rend d'avance sur les lieux pour se familiariser avec les objets et les biens qu'il aura à écouler, il place les articles à son goût, selon sa façon de procéder. À la fin du XIXe siècle, il devait détenir une licence pour exercer son métier dans une région donnée.

Les raisons incitant les personnes à recourir à l'encan étaient très variables et différaient souvent d'une personne à l'autre. Les habitants utilisent l'encan pour se départir de leurs surplus de viande, de grain, de beurre, etc. Un marchand peut vouloir ainsi écouler rapidement une quantité importante de marchandises. L'encan est aussi utilisé lors de la prise d'un navire pour vendre son chargement. C'est aussi un moyen de liquider une faillite.



Photo: Gracieuseté Daniel Paul-Hus

**La mise en enchères d'une terre et de son roulant signifiait que le fermier ne pouvait plus tenir le coup pour diverses raisons et qu'il avait décidé de tout abandonner.**

### L'encan de succession

Mais, souvent, l'encan était fait dans le but de partager une succession vacante (que personne ne réclame) après décès, sous contrôle exclusif de la justice. Le notaire procède d'abord à l'inventaire des biens, assisté des membres de la famille et de priseurs chargés de leur donner une valeur monétaire. Habituellement, le notaire préside ensuite à la vente à l'encan des biens du défunt, son rôle se limitant à l'enregistrement des résultats. L'encan pouvait aussi avoir lieu lors de l'endettement d'une succession ou encore pour faciliter les partages quand, en particulier, des enfants mineurs étaient en cause. Il n'était pas rare d'y voir les héritiers, le tuteur ou encore le futur mari de la veuve racheter la majeure partie des biens mis en vente. L'encan de succession se faisait donc pour vendre des biens, pour partager un héritage entre les enfants après le décès du père ou de la mère et lorsqu'il fallait récupérer l'argent d'une dette impayée.

### L'encan d'un roulant

La mise en enchères d'une terre et de son roulant signifiait que le fermier ne pouvait plus tenir le coup pour diverses raisons et qu'il avait décidé de tout abandonner. Aussi, ce type d'encan offrait-il un triste spectacle. Il se fait d'abord sur la terre à la porte des bâtiments abritant les objets et instruments de culture, puis devant la maison, debout sur la galerie. On met aux enchères les meubles, ustensiles et lingerie. Le paiement se fait en espèces sonnantes, remises sur place par le plus offrant et dernier enchérisseur.

### La « vente des vieux »

Cet encan, qui avait lieu à la porte de l'église aux alentours de la Toussaint, témoignait aussi de la misère humaine. On y amène les personnes âgées démunies et vivant seules, que la municipalité désire mettre en pension pendant les mois d'hiver. Car, jusque dans les années 1930, il n'y a pas d'aide gouvernementale pour la subsistance des personnes âgées. Ce sont surtout des célibataires et des mendiants qui sont ainsi « vendus » à l'encan pour l'hiver. Il n'en coûte pas cher à la municipalité, mais celui qui doit nourrir le vieillard tout l'hiver lui faisait surtout manger du gruau, comme le prétendaient les pensionnaires redevenus libres au printemps!

C'est à l'encan que se liquident les biens destinés à payer les dettes des vivants comme des morts. C'est à l'encan que l'on se défait de biens devenus inutiles ou trop coûteux. Fréquemment, les journaux rapportaient qu'un encan serait tenu pour la vente d'un vaisseau et de son contenu, d'une maison et de ses dépendances, d'une terre et de ses bâtiments.

*Sources principales :*

*Maryse Perreault-Gilbert. « Jacques Adhémar premier marchand à Drummondville (1815-1822). » Les Cahiers de la Société historique du Centre du Québec, no 9, 1981, pp. 35-37.*

*Jeanne Pomerleau. Des métiers pour le voisinage. Métiers des campagnes 3. Sainte-Foy, Les Éditions GID, 2003. 183p.*

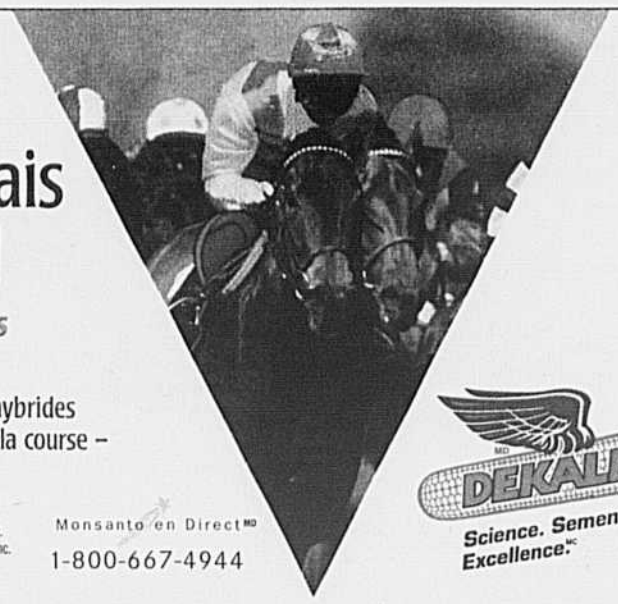
Avec 22 nouveaux hybrides DEKALB[MD], il est plus simple que jamais de miser sur un gagnant !

| HYBRIDE | UTM | HYBRIDE | UTM |
|---|---|---|---|
| DKC26-78 | 2150 | DKC37-13 | 2725 |
| DKC26-79 | 2175 | DKC37-14 | 2725 |
| DKC29-97 | 2350 | DKC37-15 | 2725 |
| DKC29-98 | 2400 | DKC39-42 | 2800 |
| DKC30-02 | 2475 | DKC40-56 | 2800 |
| DKC33-10 | 2550 | DKC40-57 | 2800 |
| DKC33-11 | 2575 | DKC42-17 | 2850 |
| DKC35-00 | 2625 | DKC42-23 | 2850 |
| DKC35-02 | 2650 | DKC46-24 | 2950 |
| DKC35-03 | 2650 | DKC46-25 | 2950 |
| DKC37-12 | 2725 | DKC50-20 | 3050 |

*Tirez parti des rendements élevés et constants fournis par la puissance DEKALB.*

Au cours des deux dernières années, DEKALB a lancé 22 nouveaux hybrides à rendement supérieur, dotés d'une technologie novatrice. Soyez dans la course – profitez de la performance DEKALB.

Monsanto en Direct[MD] et son logo sont des marques déposées de Monsanto Technology LLC. Titulaire du permis : Monsanto Canada Inc. Science. Semence. Excellence.[MC] est une marque de commerce de Monsanto Technology LLC. Titulaire du permis : Monsanto Canada Inc. DEKALB[MD] et son logo sont des marques déposées de DEKALB Genetics Corporation.



Monsanto en Direct[MD]
1-800-667-4944

DEKALB
Science. Semence. Excellence.[MC]



# PRENEZ L'INITIATIVE

## Ne prenez rien de moins

**Atteignez constamment des rendements remarquables** grâce à la plus récente génétique de maïs développée par Pioneer et adaptée aux conditions locales. Année après année, dans **des milliers** de comparaisons côte à côtes, les rendements des hybrides de maïs de marque Pioneer® ont surpassé ceux de la concurrence.

**270 kg/ha dans 17,000 essais*** **Constatez vous-même.** Pour les données d'essais près de chez vous, vérifiez auprès de votre professionnel des ventes Pioneer ou inscrivez-vous à pioneer.com/cotecroissance. **Les statistiques disent Pioneer.**

PIONEER
SEED CORN
SEMENCE DE MAÏS
TECHNOLOGY THAT YIELDS
TECHNOLOGIE QUI PRODUIT

**La technologie qui produit®**



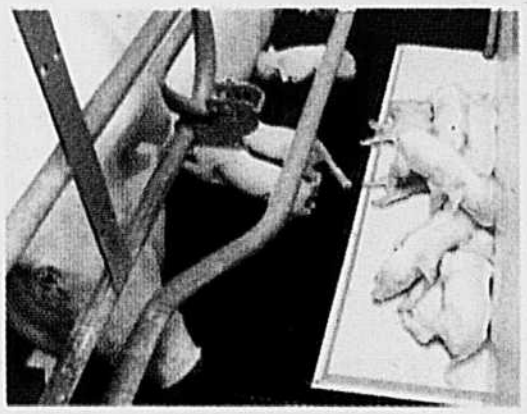
PRODUITS DE MARQUE
PIONEER®

*, ℠, ™, Marques de commerce et de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. Toutes les ventes sont sous réserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. © 2004 PHL 04PCRN017P220AVCR2

** Avantage moyen de rendements de tous les hybrides Pioneer vs tous les concurrents, tous les segments, en 2003.*

# Un tapis chauffant pour les porcelets

## Une technologie performante et moins coûteuse pour les producteurs porcins



Le chauffage des maternités porcines est au cœur des préoccupations des producteurs car les nouveau-nés sont extrêmement vulnérables aux écarts de température. Auparavant, il fallait maintenir les cases de mise bas à une température élevée, expulser l'air vicié à l'extérieur et ventiler en conséquence, ce qui causait des pertes thermiques importantes. Cette façon de procéder entraînait des variations de température et exigeait l'utilisation d'équipements consommant une grande quantité d'électricité.

Aujourd'hui, deux technologies sont utilisées : les lampes infrarouges et les tapis chauffants. Même si les lampes infrarouges ont un rendement élevé, **les tapis chauffants sont encore plus performants et permettent des économies d'énergie** tout en augmentant la productivité des maternités porcines.

### Caractéristiques du tapis chauffant

- C'est un tapis matelassé de forme rectangulaire, bourré de fibre de verre et muni d'éléments chauffants.
- Son revêtement est ignifuge, étanche, résistant et facile à laver.
- Le dessous est isolé pour minimiser les pertes de chaleur dans l'espace ventilé du plancher.
- Le coût est d'environ 325 $ l'unité (24 po sur 48 po).

Le tapis chauffant est muni d'une commande qui permet de régler manuellement ou automatiquement la température désirée. Il est aussi équipé d'une sonde qui assure le maintien de la température, peu importe la température ambiante et le nombre de porcelets. Pour des raisons de sécurité, la fiche d'alimentation et la commande de température sont situées au dos du tapis.

### Des avantages sur tous les plans

1. Réglé à 29 °C à la mise bas, le tapis est graduellement ramené à 21 °C de manière à fournir aux porcelets la chaleur dont ils ont besoin au jour le jour.

   Les porcelets ont ainsi moins tendance à se regrouper autour de leur mère et à s'entasser les uns sur les autres, ce qui **réduit la mortalité** par écrasement.

2. La truie n'étant pas exposée à une chaleur excessive, elle s'alimente mieux et produit davantage de lait. Les porcelets connaissent donc une croissance plus soutenue et sont en **meilleure santé**.

3. Le risque de prolifération bactérienne est plus faible, car la température ambiante est moins élevée.

### Des économies appréciables

Bien que la lampe infrarouge offre un bon rendement, le tapis chauffant s'avère encore plus efficace.

- Le tapis exige environ le tiers de la puissance d'une lampe et consomme jusqu'à 65 % moins d'énergie, ce qui a un **impact direct sur la consommation et les coûts d'électricité.**
- Le coût du matériel est moins élevé en raison de la **longévité du tapis**. Ce dernier dure 15 ans tandis que la lampe infra-rouge dure environ 0,7 an (5 000 heures).
- Un producteur qui utilise des tapis chauffants peut amortir son investissement en moins de deux ans et réaliser par la suite des économies sur ses frais récurrents.

  Dans le cas d'une porcherie qui utilise 42 tapis chauffants par rapport à 84 lampes infrarouges, l'économie annuelle d'énergie est de plus de 4 300 $.

### Vous voulez en savoir davantage ?

Pour obtenir plus d'information sur cette nouvelle technologie électrique, les producteurs peuvent s'adresser à leur fournisseur de matériel agricole ou composer le 1 800 ENERGIE.

***Un tapis chauffant spécialement conçu pour les maternités porcines***

Hydro Québec